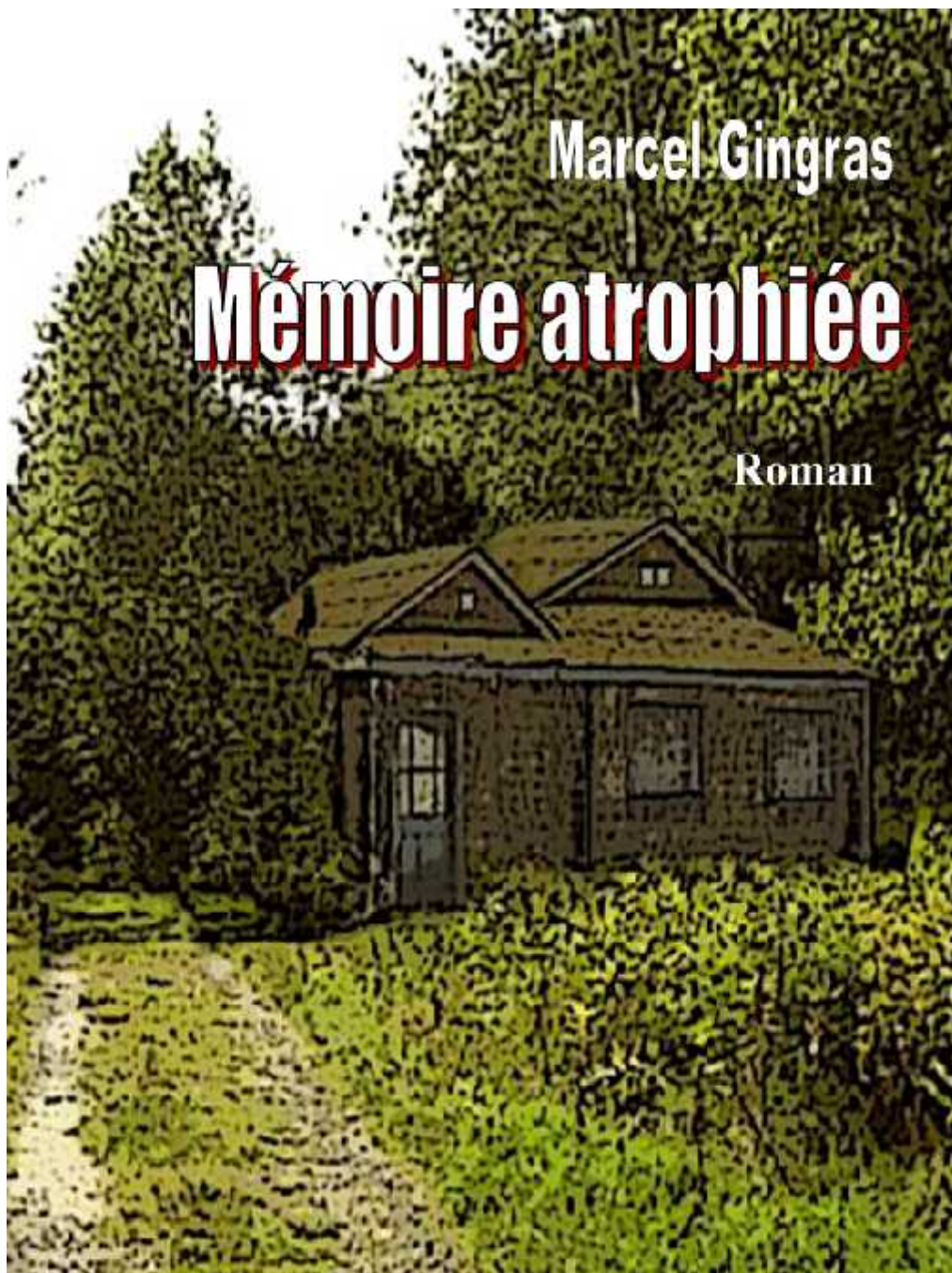


Marcel Gingras

Mémoire atrophiée

Roman



MÉMOIRE ATROPHIÉE

ROMAN

Marcel Gingras
(auteur-éditeur artisan)

Une histoire basée sur des faits...

CRÉDITS

ISBN 978-2-9812369-3-7 (PDF)

ISBN 978-2-9812369-2-0 (2e édition imprimée)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Québec, 2016.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2016.

*

Tous droits réservés

© Marcel Gingras 2011

Cet ouvrage ne peut être reproduit en partie ou en totalité,
sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation écrite
de l'auteur.

À...

*Claire, partie vers
une autre dimension,
le 26 février 2011.*

AVERTISSEMENT

Le présent ouvrage est bel et bien un roman même s'il fait référence à des personnes ou des événements qui ont existé. Je me dois de mettre en garde le lecteur sur le fait que, souvent, certaines scènes sont le résultat d'un mélange de fiction et de vérité, notamment en ce qui a trait aux expérimentations du docteur Ewen Cameron (personnage réel), directeur fondateur de l'Institut Allan Memorial, rattaché à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal, ou à celles du docteur Robert Chainey (personnage fictif).

Ce mélange de l'imaginaire avec la réalité n'a d'autre but que de rendre le récit plus vraisemblable et non de causer un tort quelconque aux dites institutions, aux personnes réelles ou à leur famille. Je le répète : il s'agit d'un ouvrage de fiction, qui, toutefois, s'inspire de faits vécus.

Même si parfois ce récit frôle de près la vérité, il serait mal avisé de le considérer comme étant un ouvrage de référence à, ce que l'on a appelé à l'époque, « l'affaire Cameron ».

Par ailleurs, malgré de nombreuses recherches et le concours de plusieurs personnes, j'ai rencontré, tout au long de mon travail, des difficultés quasi insurmontables. Dans bien des cas, je les ai résolues au meilleur de mes connaissances et au gré d'une certaine liberté. Il est donc possible que des inexactitudes se soient glissées dans cet ouvrage : par exemple, en ce qui concerne les relations conflictuelles et les problèmes de juridiction entre les différents corps policiers du Québec et du Canada. Je m'en excuse et en assume l'entière responsabilité en espérant, toutefois, que le lecteur ne m'en tiendra pas trop rigueur.

Étant donné que l'essentiel de l'action se passe entre 1979 et 1980, j'ai utilisé le système de poids et mesures anglais qui venait à l'époque d'être changé pour le système métrique. Comme la population s'acharnait à utiliser les mesures impériales, ce n'est qu'en 1983 que le

gouvernement a décrété un moratoire sur l'usage du système métrique au pays.

M. G.

Prologue

La bruine enveloppait la ville d'Ottawa encore endormie. Les arbres dénudés, les rares véhicules circulant lentement et les édifices, dont le Parlement canadien, suintaient de partout. L'immense masse effilée de la Tour de la paix dominait la colline à travers des nappes de brumes épaisses dans l'aube naissante. Les réverbères et les projecteurs qui illuminaient tant bien que mal le bâtiment gouvernemental, étaient entourés de halos nimbant l'atmosphère de mystère. Le redoux, en ce 11 décembre 1974, semblait vouloir durer, du moins pour quelques jours. Mais, si le thermomètre se remettait à descendre, ce qui était prévisible, le crachin se changerait en pluie verglaçante.

Deux hommes en habits, cravates et manteaux foncés, confortablement installés dans une Lincoln noire, craignaient d'être obligés de reporter leur voyage à Washington prévu pour le matin même. Toutefois, ils étaient préoccupés pour d'autres raisons.

La voiture, aux vitres embuées, était garée depuis un bon moment sur la rue Wellington, près de Metcalfe, d'où l'on apercevait le pignon de la tour centrale qui semblait défier le temps, dans tous les sens du mot. Un officier supérieur de la Central Intelligence Agency (CIA) et son homologue du Service de renseignement de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada* dialoguaient sur « l'utilisation du système de contrôle de l'esprit », assis sur la banquette arrière, séparés du chauffeur par une cloison de verre.

Paul-Émile Duchesne, un homme dans la quarantaine, aux cheveux noirs qui commençaient à grisonner, expliquait à son collègue de la CIA, John T. Curtis, un peu plus jeune, réputé pour sa froideur, en quoi consistait ce système. L'air condescendant, l'Américain faisait

* À l'époque ce service faisait partie intégrante de la GRC. C'est en 1984 que le Service de renseignement de sécurité (SCRS) est devenu complètement indépendant de la police fédérale.

semblant de ne pas être au courant de ce que son vis-à-vis parlait.

- Nous sommes en train de parfaire un *plan* qui nous permettrait de contrôler l'opinion des gens et, par conséquent, leurs actions, énonça Duchesne, avec une pointe de fierté dans la voix.

- C'est assez... *Machiavellian*, dit Curtis avec un sourire en coin, comme pour se moquer du fait que son agence pouvait surpasser n'importe qui en matière de machiavélisme.

- *I don't give a fuck*, fit Duchesne qui avait pris au pied de la lettre les paroles de son homologue.

- *But...* ça va prendre beaucoup d'effectifs, rétorqua Curtis, après avoir effacé son sourire sarcastique.

- Pas tant que ça. Peut-être une dizaine de personnes, euh, disons... *appropriées*... pour commencer. Après, elles vont se multiplier. On en voit déjà les effets...

- *Appropriées... What do you mean ?*

- Des personnes qui, après avoir accompli leurs missions, n'en garderaient aucun souvenir, ni de leur... entraînement, ni de leurs... *instructeurs*. Un psychiatre travaille là-dessus depuis un bon bout de temps. C'est un bizarre de type, pas facile à manœuvrer, mais ses recherches donnent des résultats : ses *cobayes* réagissent la plupart du temps dans le sens que nous voulons. En tout cas, mieux qu'avec Cameron.

L'évocation de ce nom ne fit aucunement sourciller Curtis, ce qui surpris Duchesne.

- Voyons, John, ne me dites pas que ce nom vous est inconnu.

L'agent de la CIA esquiva la remarque.

- Qu'est-ce que vous avez l'intention de faire ?

- Lavage de cerveaux, déprogrammation, reprogrammation, *you know*.

L'agent de la CIA dessina une sorte de hublot avec sa main gantée dans la buée qui obstruait la vitre à sa gauche. Il se pencha légèrement de côté et regarda distraitemment dehors comme pour mieux réfléchir à ce que ces mots faisaient ressurgir dans son esprit. Il fixait l'horloge de la

Tour de la paix dont les aiguilles demeuraient invisibles en raison de la grisaille.

Devant l'hésitation de son interlocuteur, Paul-Émile Duchesne enchaîna :

- Nous avons besoin de votre expertise et votre collaboration sur le plan financier en échange des résultats de nos expériences. Laissez-moi vous dire que celles-ci ont servi lors des événements de 1970 au Québec au niveau de la propagande favorable au fédéralisme. Là, on va pousser plus loin...

- *I will have to...*

Curtis s'interrompit et garda le silence un moment. On aurait dit qu'il prenait plaisir à se faire prier. Finalement, il laissa tomber :

- OK. Je vais faire les recommandations nécessaires...

Le Maraudeur

Lundi, 18 juin 1979.

Il était impossible de voir distinctement à plus de six pieds en raison des milliers de particules qui voltigeaient dans l'eau de la rivière. Ils amorcèrent lentement la descente en tenant d'une main le câble relié à l'ancre qui retenait leur embarcation. La respiration de la femme s'accéléra quelque peu. Celle de l'homme ne changea pas. Il lui fit signe de garder son calme en agitant lentement ses mains, paumes vers elle. Se pinçant le nez par-dessus le caoutchouc de son masque, il souffla et incita sa compagne à en faire autant afin d'équilibrer la pression qui commençaient à se faire sentir sur leurs tympans. Leur corps avait déjà réchauffé l'eau qui s'était infiltrée dans leur costume de néoprène. Seul le bruit que faisaient les détendeurs, actionnés par leur respiration, rompait le silence. Ils venaient de pénétrer dans un autre monde. Un monde étrange, aux ombres parfois inquiétantes.

L'homme, dans la trentaine, nageait avec l'assurance d'un plongeur d'expérience, surveillant sa compagne, un peu plus jeune, qui en était à sa deuxième plongée en eau libre. Celle-ci se déplaçait, malgré tout, avec grâce dans son costume moulant parfaitement les formes splendides de son corps.

Un bruit de rasoir électrique se fit entendre. Comme la femme semblait s'interroger sur la nature de ce son insolite, son ami tenta, tant bien que mal, de lui expliquer par différents gestes que cela provenait d'une embarcation à moteur. Semblant avoir compris, elle acquiesça de la tête. Il regarda son profondimètre. Ils étaient à 15 pieds de la surface. Presque au même moment, l'épave surgit. Une grosse masse sombre. Ils y posèrent les pieds et, aussitôt, une nuée de sédiments s'éleva, brouillant la vue. Ils attendirent que le courant, léger à cet endroit, chasse ce nuage de poussière, ce qui prit environ 30 secondes. Le jeune homme demanda à son amie si tout allait bien en formant un « O » avec l'index et le pouce de sa main droite. Elle fit le même signe pour indiquer qu'elle

maîtrisait la situation. Il lui montra une tache encore plus sombre, de forme rectangulaire, qui trouait le centre du pont du vieux bateau tout en lui faisant comprendre que c'était par là qu'ils allaient y entrer.

Il s'agissait d'un bateau de presque 100 pieds de long par 15 de large, qui avait sombré depuis une trentaine d'années. Il gisait par 30 pieds de fond, la profondeur maximale de la rivière Richelieu qui s'étire du Lac Champlain jusqu'au fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Sorel. L'épave, appelée le *Maraudeur*, était devenue un site très apprécié des plongeurs sous-marins. Elle se trouvait à environ 1,500 pieds au nord du pont qui enjambe la rivière entre Cantic et Noyan en Montérégie, au large de la rive est.

À l'époque, le *Maraudeur* effectuait le transport de minerai de fer. Sur le fond de la cale, encastrée dans le sable, il restait encore quelques vestiges de ce métal.

Les rayons du soleil qui venaient de faire leur apparition rendaient l'atmosphère irréelle. Non seulement les corpuscules en suspension miroitaient mais aussi les écailles sur la peau des achigans, des perchaudes et des brochets qui avaient élu domicile dans l'épave.

Les poissons avaient d'abord fui les lieux lorsque les plongeurs étaient entrés dans leur abri. Mais, ils étaient revenus en grand nombre pour examiner de plus près ces intrus qui régurgitaient des bulles. Quelques-uns d'entre eux venaient même se frôler sur le verre des masques de plongée ou sur le bout des mitaines que les plongeurs leur tendaient en faisant des mouvements lents pour ne pas les effaroucher.

Le couple entreprit de faire le tour de la cale pour en examiner les recoins. Malgré la longue période que l'épave avait passé sous l'eau, ses murs, recouverts d'une mousse brune, étaient encore solides, quoique, à plusieurs endroits la pourriture faisait son œuvre.

Après qu'ils eurent inspecté le *Maraudeur* sous tous ses angles, l'homme fit comprendre à sa compagne que le moment était venu d'aller jeter un coup d'œil à l'extérieur.

Ils longèrent l'épave, à quelque trois pieds du fond, en direction de la proue. La visibilité avait cependant diminué, les rayons du soleil ayant subitement disparu.

Soudain, la jeune femme montra du doigt une forme qu'il était impossible de définir à cette distance. Elle s'en approcha en palmant un peu plus rapidement, imitée par son compagnon. Ils s'arrêtèrent tout à coup de nager, réalisant ce qu'il venait de découvrir.

Le cadavre nu d'un homme était ballotté au gré des mouvements de l'onde. Gonflé, recroquevillé, visage tourné vers le fond, comme résigné, le corps était retenu par quelque chose que la vase cachait. Il laissait échapper, de temps à autre, de petits lambeaux de chair que les poissons gobaient quand ils ne l'attaquaient pas directement. Les yeux - en fait, ce qui en restait -, étaient sortis de leur orbite.

Visiblement incapable de contrôler sa répulsion, la femme s'appuya sur le fond de la rivière avec ses pieds et s'élança vers le haut, tel un ressort qui se détend tout d'un coup. Pour sa part, l'homme, qui avait gardé son sang-froid, attrapa juste à temps les chevilles de sa protégée et réussit à la redescendre jusqu'à ce que leurs yeux se rencontrent. Un énorme nuage de vase, soulevé par leurs palmes, rendit la visibilité tout à fait nulle. Ils étaient face à face, se serrant l'un contre l'autre. L'homme venait sûrement d'éviter à sa copine de faire une embolie gazeuse à la suite d'une remontée trop rapide.

On pouvait lire un sentiment de panique extrême dans les yeux de la jeune femme. L'homme attendit que la respiration de celle-ci reprenne un rythme normal et que la visibilité s'améliore. Dès que ce fut fait, ils palmèrent lentement vers la surface, pas plus vite que la plus petite de leurs bulles, soit à la vitesse d'un pied/seconde.

L'enquêteur Guy Bourdon

Il regardait la photographie encadrée qu'il avait placée bien en évidence sur son bureau depuis leur premier voyage à Old Orchard. Le sourire de sa femme, Rita, et celui de sa fille unique, Mariette, étaient identiques : radieux. C'était le bon temps. Il avait pris cette photo sur la plage bien avant que leur couple commence à tirer de l'aile. Avec le temps, la jalousie de Rita était devenue insupportable. Au début de leur mariage, il avait trouvé ce trait de caractère plutôt flatteur mais il s'en était vite lassé. Pourtant, il n'avait rien à se reprocher, du moins pas dans les premières années de leur vie commune. Bien sûr, il était accaparé par son métier mais il était certain que cela n'était pas la cause unique de leurs déboires. Policier depuis 21 ans, il était toujours passionné.

Guy Bourdon était devenu, sur le tard, membre de la Police provinciale* de Saint-Jérôme, dans les Laurentides, en 1958, à l'âge de 30 ans, d'abord à titre de gendarme, dont la fonction était surtout de prendre les empreintes digitales et le portrait des prévenus. Il avait effectué ce travail pendant quelques années et avait réussi, à force de ténacité et d'efficacité, à faire oublier qu'il avait été *pistonné* par le député, un ami de la famille. Au bout de trois ans il avait été promu détective comme on appelait dans le temps un enquêteur - l'emploi dont il rêvait depuis longtemps. Son premier meurtre avait été élucidé rapidement, ce qui l'avait confirmé dans ses fonctions. Il revoyait encore les bureaux situés dans le sous-sol du palais de justice de Saint-Jérôme où il avait eu à affronter des criminels de toutes sortes, qu'il ne considérait pas comme des ennemis mais comme des gens qui avaient fait un faux pas. Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir un sens aigu de la justice et une extrême volonté de faire régner la loi, même s'il devait pour cela utiliser des méthodes que certains qualifiaient de *discutables*...

* C'est le 21 juin 1968 que la Police Provinciale est devenue la Sûreté du Québec.

Guy jeta un regard plein d'admiration sur une autre photographie qu'il avait placée plus récemment sur son bureau. C'était celle de son petit-fils, Alexandre, maintenant âgé d'un an. Tout l'amour qui s'était effrité entre lui et sa femme était maintenant reporté sur cet enfant et sa mère, Mariette. Elle et son mari, Charles, demeuraient à Saint-Jérôme. Il se reprochait de ne pas les voir plus souvent.

Il s'alluma une cigarette et pensa au changement important survenu dans sa carrière en 1968. À ce moment-là, il avait été transféré à Montréal pour faire partie d'une équipe d'enquêteurs affectés à l'Escouade des homicides. Son attitude froide face à toutes sortes de situations et, bien sûr, sa réputation de fin limier avait joué en sa faveur. Cette fois, il n'avait pas eu besoin d'être soutenu par qui que ce soit.

Son apparence physique avait aussi été un atout de plus pour que ses supérieurs acceptent ce transfert : même s'il ne faisait que cinq pieds et neuf pouces, avec un peu d'embonpoint, il était robuste, bien ancré sur ses jambes, avec des épaules larges surmontées d'une tête aux cheveux blonds. Il en imposait.

Aujourd'hui, à 51 ans, il avait toujours cette apparence d'un homme solide qui savait où il allait. Toutefois, ses cheveux, encore nombreux, avaient quelque peu blanchi. Ses yeux, toujours d'un bleu profond, pouvaient lancer un regard à figer n'importe qui.

Il évoluait à Montréal depuis maintenant onze ans. Bien sûr, il y avait eu des hauts et des bas. Il n'appréciait pas toujours de travailler avec des jeunes qui se targuaient bien souvent de détenir un diplôme alors que, lui avait appris le métier sur le tas, comme il disait.

Le grand quartier général de la Sûreté du Québec, un édifice moderne et spacieux, situé sur la rue Parthenais, dans le sud de la ville, faisait la fierté de ceux qui y travaillaient. Chaque matin, Guy se plantait devant le gratte-ciel et en éprouvait un frisson d'orgueil.

En plus du QG, la bâtisse abritait aussi les locaux de l'Institut médico-légal, dont la morgue, ses laboratoires et ceux de la police scientifique, et les bureaux des coroners

de Montréal. Le bureau de Guy se trouvait au quatrième étage.

L'affaire du cadavre nu, trouvé dans la rivière Richelieu, occupa soudainement ses pensées. Il se disait qu'il aurait préféré mener l'enquête de façon autonome, comme dans le bon vieux temps. Mais on lui avait imposé deux recrues, Richard Garand et Yvon Ouimet, pour l'aider à résoudre cette histoire. Il qualifiait ces derniers de « jeunes blancs-becs » en raison de leur attitude suffisante envers les policiers plus âgés. Par contre, Bourdon avait le pressentiment que ce dossier ne se fermerait pas de sitôt, et que tout appui, peu importe sa provenance, pourrait quand même lui être utile. À condition qu'on suive ses directives, bien entendu.

L'enquêteur chevronné se fiait à son intuition qui, souvent, lui faisait anticiper le mode opératoire des suspects, deviner leur nombre et même tracer leur profil à partir de quelques indices. Il se remémorait particulièrement - il y avait neuf ans de cela -, les enlèvements du diplomate britannique James Richard Cross et du ministre du Travail du Québec, Pierre Laporte, et par la suite, l'assassinat de ce dernier, par le FLQ*.

Il savait, dès le début, que cette organisation n'était composée que de quelques individus et non de 3 000, comme certains politiciens l'avaient laissé entendre. Il n'en revenait pas encore : « Dire qu'ils avaient appliqué la Loi des mesures de guerre et mis un nombre incroyable de militaires et de policiers là-dessus... On s'était servi de la Crise d'octobre pour faire peur aux Québécois et écraser tout mouvement de souveraineté. La preuve : les nombreuses arrestations de gens innocents, tels des artistes, des membres du Parti québécois, des sympathisants à la cause indépendantiste. On confondait tout. »

Il regarda sa montre. Elle marquait dix heures 55. Il était temps qu'il se rende à la salle des conférences où l'attendait le caporal Yves Losier, son supérieur immédiat, un ancien militaire de six pieds et deux pouces, qui ne

* Front de libération du Québec.

supportait aucun manquement à la discipline, surtout pas un retard. Garand et Ouimet devaient être déjà sur place, rivalisant de zèle comme d'habitude.

*

Au cours de la réunion, Guy indiqua qu'il avait interrogé le couple de plongeurs sportifs qui avait fait la macabre découverte.

- Je crois que ces jeunes gens n'ont rien à voir avec ce...

Le caporal Yves Losier ne lui laissa pas le temps de continuer. Il énonça avec sa froideur habituelle en lorgnant vers les jeunes policiers :

- N'oubliez pas que les premières personnes à se trouver sur les lieux d'un crime sont toujours suspectes.

- Pas dans ce cas-ci, riposta furieusement Bourdon. À mon avis, l'homme et la femme n'ont pas le profil.

- On verra ça, on verra ça, grommela Losier qui pompait nerveusement son cigarillo, n'appréciant pas d'être ainsi contredit devant l'assistance.

Les deux hommes s'obstinaient souvent pour des peccadilles. On aurait dit que c'était une habitude qu'ils avaient prise et qu'ils ne pouvaient plus s'en défaire. Cela ne les empêchait pas toutefois de s'apprécier. Mais, autant que possible, ils ne le faisaient pas voir.

Losier se tut un moment, comme pour se ressaisir, puis présenta le chef de l'équipe sous-marine de la SQ, Bernard Parent, un homme dans la force de l'âge, qui avait l'air d'estimer qu'il faisait le plus beau métier du monde.

Celui-ci fit savoir, de sa voix de stentor, que les pieds du cadavre étaient attachés à un bloc de ciment à l'aide d'une corde de nylon. Il ajouta qu'il avait fallu dégager et transporter le cadavre avec une grande précaution compte tenu de son piètre état.

Le caporal annonça que les techniciens en scène de crime avaient trouvé des restes calcinés de vêtements et ce qui s'apparentait à des boutons de manchettes sur un terrain de camping situé sur la rive ouest de la rivière, en face du secteur où l'on avait repêché le cadavre. Le propriétaire et quelques campeurs interrogés ne purent rien expliquer à propos de ce feu et de ces restes.

Losier ordonna que l'on se concentre sur les plaintes de disparition reçues depuis quelque temps par les différents corps policiers. Il lança à la cantonade : « Sachez que la débrouillardise, la perspicacité et la patience sont toujours récompensées. Par contre, le manquement à ces vertus peut vous valoir des réprimandes ou des invitations à changer de métier. Qu'on se le tienne pour dit ! »

Bourdon, qui ne se sentait aucunement visé par cette sortie théâtrale, rit sous cape. Il avait l'habitude des conclusions à l'emporte-pièce de son chef.

La fugue

Deux mois plus tôt.

Ce matin-là, Patrick Lanciault se rendait à son travail comme à l'accoutumée, sans enthousiasme.

Il était pris dans un embouteillage. Le bruit des klaxons lui martelait le crâne. Soudain, le moteur de son automobile fut pris d'une quinte de toux incontrôlable, ce qui l'obligea à ralentir. On klaxonna de plus belle. Il se rangea le long du trottoir où le moteur s'arrêta après une dernière convulsion. Il essaya de redémarrer. En vain. Son sang se mit à bouillonner dans ses veines. Tout en essayant de maîtriser sa colère, une idée saugrenue surgit soudain dans son esprit. Il sentit qu'il devait aller jusqu'au bout de cette idée, comme s'il n'avait pas le choix. Il sortit de la voiture. La cacophonie des klaxons monta de plusieurs tons. Il tenta de couvrir le vacarme en criant de toutes ses forces : « J'en peux plus, *ostie* ! »

Et, il abandonna son véhicule.

Son cri venait du plus profond de son être. Cela ressemblait à une tentative pour expulser l'amertume accumulée depuis trop longtemps. Puis, il dévala à toutes jambes la rue Saint-Denis. À la hauteur de la rue Sherbrooke, il se réfugia dans un restaurant où il essaya de reprendre haleine et ses esprits.

« Un café, s'il vous plait. »

Quelques instants plus tard la serveuse arriva avec la tasse fumante. Il but à petites gorgées, comme pour étirer le temps et réfléchir à ce qui venait de se passer. Il regrettait déjà de s'être laissé aller à une impulsion dont il ne pouvait évaluer les conséquences, du moins pas pour le moment. En même temps, il ressentait une euphorie qui le rendait presque heureux.

Il se leva, paya la serveuse, courut sur la rue Sherbrooke et héla un taxi.

Il dit au chauffeur : « Descendez la rue, là... »

Il ne savait pas trop quoi faire, comme si la situation dans laquelle il se trouvait était la responsabilité de quelqu'un d'autre... Il détestait cette sensation. Il réussit à

la chasser en s'attardant à ce qui l'entourait. Il était ahuri par les transformations qui s'opéraient en lui à une vitesse incroyable.

La rue Saint-Denis avait changé. Il la trouvait même belle avec ses vieilles maisons, ses peupliers, ses érables, ses ormes et ses chênes, qui commençaient à bourgeonner, ses gens qui allaient et venaient. Même l'air qui entrait par une vitre à moitié baissée du taxi embaumait la terre fraîchement dégelée. Il en prit une bonne goulée. « Il n'est peut-être pas si pollué que ça après tout, songea-t-il tout haut. »

Le chauffeur lui lança un regard intrigué. Le taxi s'arrêta à un feu rouge.

« Je descends ici. »

Patrick régla la note et erra un court moment sur le trottoir. Un autobus de la ville attendait sur un coin que le feu de circulation passe au vert. Il monta à bord.

Pendant une bonne partie de l'avant-midi, il se laissa conduire d'une rue à l'autre, d'un quartier à l'autre, savourant chaque minute de cette liberté soudaine. « Une liberté clandestine ».

Vers midi, lorsque l'autobus s'arrêta à Henri-Bourassa, ce fut d'un pas décidé qu'il en descendit. Il commençait à savoir ce qu'il ferait.

Patrick marcha jusqu'à sa banque où il retira de son compte toutes ses économies. Puis, il se rendit à son appartement de la rue Saint-Hubert pour aviser le concierge qu'il quittait les lieux immédiatement, paya un mois de loyer, tel que le bail le stipulait advenant un départ et prit sa valise pour y jeter ses vêtements et articles de toilette. Il se surprit à fredonner en sortant. On aurait dit qu'il était ivre. Pourtant il n'avait pas bu.

Après s'être loué une chambre dans un petit hôtel du centre-ville pour être plus près de la gare ferroviaire, comme si cette action le confortait dans son idée, il descendit au rez-de-chaussée où se trouvait un barbier. Il se fit coiffer, raser et demanda même qu'on lui laisse une petite moustache. Après coup, il se regarda dans le miroir. Il aurait bien voulu faire disparaître la tristesse qui se lisait dans ses yeux d'un brun sombre, mais... Quant à ses

cheveux, bruns foncés, presque noirs, et son apparence en général, il était satisfait : visage affable, forte carrure, six pieds un pouce. La moustache lui donnait l'air d'un homme parvenu. Il sourit : c'était loin d'être le cas.

Patrick décida de passer la soirée dans sa chambre. Il avait l'estomac creux et se fit servir un filet mignon qu'il termina par quelques rasades de Rémy Martin et une cigarette. La fumée et le liquide lui brûlèrent la gorge un peu. Il fit une grimace et attendit l'effet. Quelques minutes plus tard il s'endormait dans son lit, tout habillé. Trop d'émotions dans une même journée.

Le lendemain il était à bord d'un train pour la Gaspésie. À 38 ans, il fuguait encore.

*

Le train traversait les collines et les vallées, à une allure de tortue, s'arrêtant à toutes les gares, ralentissant aux passages à niveau, tout en faisant entendre de temps à autre son avertisseur, tantôt lugubre, tantôt triste, rarement joyeux, qui se répercutait dans la campagne. Parfois, il demeurait immobile pendant plus d'une heure ou encore reculait, avançait sur une courte distance, arrêta de nouveau, comme indécis.

Depuis une quinzaine de minutes, le convoi n'avait pas bougé. Allongé sur sa couchette, Patrick suivait les simagrées que faisait la fumée de sa cigarette montant vers le plafond. Puis, il regarda par la fenêtre du wagon et lut l'inscription sur la gare : AMQUI. Il avait pris un billet pour Percé sans trop savoir pourquoi.

Son esprit vagabondait malgré ses efforts pour ne pas penser. Était-ce d'ailleurs possible d'arrêter le bavardage intérieur et le défilement d'images, pas toujours souhaitées ? Subrepticement, une scène s'imposa :

Une petite neige tombe sur la ville. Patrick gare sa voiture en face de la maison à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour se rendre jusqu'à la porte d'entrée, il doit enjamber des bancs de neige qui se sont accumulés depuis quelque temps. Toutes les lumières de la maison sont éteintes. En entrant, il allonge le bras pour allumer, mais la voix de Françoise devance son geste.

- Non, je t'en prie.

Dans la faible lumière venant du lampadaire dehors, Françoise Amyot, assise dans un fauteuil, fixe la grande fenêtre du salon. Sans détourner le regard elle ajoute d'une voix étouffée :

- J'ai mis tes affaires dans la cuisine.

- Écoute, Françoise. J'ai eu le temps de réfléchir. Tu as raison : nous ne pouvons continuer à vivre comme ça.

Après un silence tendu, il tente d'expliquer pourquoi leur couple n'a pas fonctionné :

- Nos aspirations ne se rejoignent plus... Elles sont même devenues incompatibles... Toi, toujours comme il faut... Sachant où tu vas... Ne dépassant jamais les bornes... Remarque : je ne te fais pas de reproches... Moi, je suis tout le contraire. Je suis un aventurier qui se cherche, qui s'éclate trop souvent... qui dérape... J'en suis conscient...

- Arrête ! Ça ne donne rien de revenir là-dessus.

Un autre long silence, encore plus pénible, plane dans la pièce. Françoise dit soudainement d'un ton qui ressemble davantage à une supplication :

- Va-t'en Patrick !

Il ne réagit pas tout de suite. Il attend que le nœud dans sa gorge se dénoue quelque peu. Enfin, il parvient à articuler :

- Je vais laisser les clefs sur la table.

Il se lève, prend le sac dans la cuisine, dépose délicatement le trousseau de clefs sur la table, comme s'il avait peur de faire du bruit, et s'en va, tremblant de tous ses membres.

Dehors, la neige a cessé de tomber.

La locomotive fit retentir encore une fois son long sifflement plaintif, indiquant un autre départ. De la chambrette d'à côté parvenait en sourdine une chanson de Beau Domage.

...Ginette, Ginette/ Avec tes seins puis tes souliers à talon haut/ T'as mis d'la brume dans mes lunettes/ T'as fait de moi un animal, Ginette/ Fais-moi sauter dans ton cerceau.

Quelqu'un frappa.

- Oui...

Patrick vit apparaître dans l’embrasure de la porte un homme dans la cinquantaine à l’allure un peu gauche. Il portait des lunettes à monture noire qui faisait ressortir ses petits yeux ronds et ses sourcils en accent circonflexe. Son crâne dégarni luisait sous le plafonnier du couloir. Un ventre proéminent poussait dangereusement sur les boutons de sa veste.

- J’espère que la musique ne vous dérange pas, dit l’homme, pointant du doigt le mur qui séparait les deux compartiments.

- Pas du tout, répondit Patrick, que la bonhomie du visiteur faisait sourire.

- Voulez-vous vous joindre à nous ? Ça nous ferait plaisir.

Patrick se rappelait vaguement avoir vu cet homme, accompagné d’une femme d’un certain âge et d’une autre plus jeune, monter à bord du train en même temps que lui à Montréal. La plus jeune avait l’air joli. Il se dit : « Pourquoi pas ». Après une hésitation pour la forme il accepta l’invitation.

- Je vous présente ma femme, Cécile, et ma fille Julie. Et moi, je suis Ange-Albert Dumontier.

Patrick serra d’abord la main d’Ange-Albert, ensuite celle de Cécile. Celle-ci, tout en chair, surtout en poitrine, fit presque une gémulation en présentant sa main potelée. Tous ses gestes semblaient animés par un seul désir, celui de plaire à tout prix.

Lorsqu’il se tourna vers Julie et lui prit la main, il fut immédiatement séduit par sa peau douce, sa taille mince et son sourire engageant. À la fois étonné et charmé, il constata qu’elle avait les yeux bleus et les cheveux noirs. Il lui donnait environ 30 ans. Faisant un effort pour lâcher sa main, il remarqua qu’elle ne portait pas d’alliances.

- Vous prendrez bien un petit verre avec nous, dit madame Dumontier, avec une diction exagérée.

L’intervention de la mère le fit sursauter, tellement il était fasciné par la beauté de la fille.

Tous burent une gorgée de Saint-Léger. Puis, tous les quatre quittèrent la chambrette. Ange-Albert servit allègrement du scotch aux autres passagers installés sur

des banquettes, si bien qu'un wagon complet devint tout à coup le théâtre d'une fête improvisée.

Aux environs de New-Richmond, tout le monde se tutoyait, riait, chantait, racontait des histoires, parlait de ses projets. Patrick apprit par bribes que les Dumontier passaient leurs vacances annuelles à Grande-Rivière. Cette fois, ils allaient s'y établir. Ils avaient tout vendu pour acheter un restaurant.

Quant à lui, il ignorait toujours le but véritable de ce voyage. Tout ce qui comptait pour l'instant c'était de satisfaire son besoin d'aventure, besoin qu'il avait refoulé depuis trop longtemps.

Parmi les joyeux lurons, il y avait un joueur d'accordéon qui, avec ses rigodons, ses valse et ses chansons à répondre souleva l'atmosphère.

Le train s'arrêta quelques minutes à New Carlisle puis, il se remit en branle.

Visiblement attirée par cet homme bien mis, à l'air mystérieux, Julie Dumontier s'approcha de Patrick qui était resté debout, avec son verre à la main, quelque peu à l'écart, près d'une des portes vitrées séparant les wagons.

- Qu'est-ce qui t'amène dans la région ? demanda-t-elle.

- Disons que je viens de quitter mon emploi et que... je suis en période de transition en ce moment, fit Patrick, satisfait d'avoir trouvé un semblant d'explication à son périple et surtout enchanté que Julie soit venue le trouver.

L'enchantement fut de courte durée. Ange-Albert, que la boisson rendait exubérant, s'interposa. Il commençait à avoir de la difficulté à articuler :

- Chi che comprends ben tu travailles pas ?

- Ouais.

- Ben mon vieux, che t'offre une job à mon restaurant.

Patrick voulut répliquer. Il en fut empêché par les acclamations de la bande qui prenait cela comme un quiz à la télévision lorsque le public en studio encourage un concurrent. Dans le tumulte, il parvint à questionner Julie:

- Qu'est-ce que je pourrais y faire ?

- Elle sourit et haussa les épaules tout en jetant un regard interrogateur vers son père.

Prit par l'ambiance du moment, Patrick se vit serrer la main d'Ange-Albert. Il se disait que de toute façon le lendemain cette affaire serait oubliée. Néanmoins, il se sentit obligé de trinquer avec tout le monde pour saluer ce prétendu engagement, ce qui eut pour effet d'asséner le coup de grâce au peu de lucidité qui restait dans les cervelles, y compris la sienne.

*

Un tapotement sur la joue et une odeur de bon café réveillèrent Patrick. Il écarquilla les yeux et entrevit deux gros ballons roses suspendus au-dessus de son visage. Madame Dumontier, dont la robe de chambre était largement échancrée, remettait en place les oreillers tombés à côté du lit. Elle lança, d'un ton narquois :

- Alors, c'est comme ça qu'on fausse compagnie aux amis ?

- Que s'est-il passé ?

- Vous avez pris un bon coup, voilà tout. Venez déjeuner, ça va vous replacer le ciboulot, ordonna-t-elle d'un ton jovial.

Elle lui apprit que lorsqu'il s'était écroulé sur le quai de la gare à Grande-Rivière, son mari et quelques autres fêtards, dont les facultés étaient un peu moins affaiblies, l'avaient d'abord transporté jusqu'à un taxi, ensuite dans une chambre du logement privé situé à l'arrière de leur restaurant.

On dirait que la tête va me fendre, dit Patrick, la voix éraillée et mal à l'aise de se retrouver chez des gens qu'il connaissait à peine.

- Faut être fait' fort pour fêter comme ça, considéra Ange-Albert, qui semblait se relever plus rapidement de la cuite de la veille.

Pendant qu'il buvait son café, Patrick regardait ses nouveaux amis avec amusement. Il aperçut Julie en train de placer la vaisselle dans les armoires. Elle lui jeta un coup d'œil rieur, comme pour se moquer de sa gueule de bois. Il lui rendit son sourire en levant sa tasse en sa direction. « C'est du vrai bon monde », conclut-il pour lui-même.

Ange-Albert bondit de son siège.

- Bon, c'est maintenant le temps de vous faire visiter mon emplacement.

Il avait repris le vouvoiement. Il entraîna Patrick à l'extérieur.

C'était une vieille maison de campagne. Sa façade, sur laquelle on avait cloué une enseigne portant l'inscription *Chez Ti-Mé*, était rustique avec ses quatre colonnes de bois équarries à la hache, qui soutenaient un immense balcon, auquel manquaient plusieurs barreaux. Quatre lucarnes perçaient le toit en pente, le tout recouvert de tôle qui avait déjà été de couleur orange. Là, c'était la rouille qui dominait.

À l'intérieur, le portique était quelque peu délabré mais la salle à manger, avec son cachet vieillot, dégageait une atmosphère accueillante. Elle pouvait contenir au moins une cinquantaine de personnes. Le logement d'en arrière comptait cinq pièces. À l'étage, qui avait été condamné, huit chambres attendaient d'être rénovées.

- Alors comme vous voyez, y a pas mal de travail à faire avant qu'on puisse ouvrir, énonça Ange-Albert. Il faut des couches de peinture ici, réparer là... Quand pourriez-vous commencer ?

- Vous étiez sérieux, hier ?

- Bien sûr. À moins que ce genre de travail ne vous plaise pas.

Comme Patrick hésitait, Ange-Albert renchérit :

- Vous avez déjà tenu un pinceau, un marteau, un tournevis dans vos mains, j'espère ?

- Oui, bien sûr.

- C'est quoi qui vous fait hésiter ?

- C'est si inattendu...

Il s'interrompit quelques instants, puis lança :

- Plus j'y pense, plus ça m'intéresse.

- À la bonne heure ! Écoutez, je commence dans le métier de restaurateur. Je n'ai qu'un petit capital et je ne peux pas vous payer de gros gages pour tout de suite. (Il réfléchit un moment.) Est-ce que 200 piastres par semaine, logé, nourri, ça vous va ?

- Entendu, dit Patrick, en riant.

Il n'en revenait tout simplement pas de ce qui lui arrivait depuis sa fuite.

- Venez, j'ai quelque chose à vous montrer, fit Ange-Albert avec une certaine fierté dans la voix.

Ils montèrent à l'étage et s'engagèrent dans un long couloir sombre. Ils passèrent au travers de nombreuses toiles d'araignée et durent enlever des chaises, des boîtes de carton, des planches, laissées ici et là, pour pouvoir avancer. Ils arrivèrent enfin devant une grande porte qui donnait sur le balcon au-dessus de l'entrée. Ange-Albert l'ouvrit. Un grincement épouvantable retentit dans toute la bâtisse.

- Regardez-moi ça, fit Ange-Albert, en levant le bras vers la mer, d'un bleu éblouissant, qui s'étendait à perte de vue. Une légère brise créait quelques vaguelettes sur les flots que le soleil faisait étinceler.

Patrick voyait la mer pour la première fois. Il en fut ému.

- La Baie-des-Chaleurs ! annonça Ange-Albert, à la manière d'un connaisseur qui présente un tableau unique dans une galerie d'art. De l'autre côté, c'est le Nouveau-Brunswick : Caraquet, Shippagan... Certains disent qu'il s'agit plutôt du golfe Saint-Laurent. Pour eux, la Baie-des-Chaleurs commence un peu plus à droite, en traçant une ligne entre la Pointe au Maquereau, au Québec, et l'Île Miscou, au Nouveau-Brunswick. D'autres affirment que cette ligne se situe à gauche entre Cap-d'Espoir - ici, pas tellement loin -, et l'Île Miscou, de l'autre bord. Mon ami pêcheur, Arthur Leblanc, préfère cette dernière ligne. Y paraît que c'est Jacques-Cartier qui a baptisé cette baie, « la Baie-des-Chaleurs ». Il avait sûrement bu trop de rhum... parce que des fois, y fait frette en maudit ici. Seulement, il faut dire qu'il est arrivé en juillet.

Ange-Albert marqua un temps et ajouta :

- En tout cas, c'est beau en joual vert !

Les deux hommes restèrent un moment sans rien dire comme pour se rassasier du spectacle que leur offrait la nature.

Patrick se senti tout à coup remué intérieurement. Ses yeux s'embuèrent. Quelque chose cherchait encore à émerger du fond de son subconscient.

Il réussit tant bien que mal à cacher son trouble.

Le rapport préliminaire du médecin légiste

Le caporal Yves Losier avait réuni dans son bureau du grand quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal les trois enquêteurs Guy Bourdon, Richard Garand et Yvon Ouimet de même que le médecin légiste, Gaston Gariépy. Celui-ci avait procédé à l'autopsie préliminaire du cadavre retrouvé dans la rivière Richelieu.

Le docteur Gariépy, dont le visage et la voix respiration la gentillesse, regardait à tour de rôle, d'un air presque comique, les personnes présentes dans la pièce, au-dessus de petites lunettes en argent perchées sur le bout de son nez. C'était un homme d'un certain âge qui paraissait connaître parfaitement son métier.

À son habitude, le caporal ouvrit la séance sans plus de cérémonie, son cigarillo odorant coincé entre les dents:

- Eh bien, Gaston, (ils se connaissaient depuis longtemps) quels sont les résultats ?

- Bon. À première vue, il m'a été impossible de déceler une particularité physique quelconque, avant et après avoir enlevé les sédiments qui recouvrait le corps de l'homme, dont l'âge pourrait varier entre 45 et 50 ans. De son vivant, sa taille était fort probablement de six pieds alors que son poids devait osciller entre 165 et 175 livres.

Le médecin fit circuler les photographies qui avaient été prises avant et après le nettoyage du corps, sans doute pour démontrer comment son travail pouvait être compliqué parfois.

Yvon Ouimet eut un mouvement de recul quand il vit, sur les premiers clichés, la couleur brunâtre du cadavre et, sur les seconds, sa couleur spectrale tirant sur le vert. Il déglutit. Visiblement, il s'efforçait de ne pas laisser paraître son envie de vomir, surtout que Garand l'observait avec un sourire en coin. À la moindre occasion son collègue en profitait pour souligner ses moindres faiblesses.

Le médecin légiste poursuivait :

- Pour l'instant du moins, je n'ai pas trouvé de sang contaminé par l'alcool ou la drogue. Mais, je n'ai pas dit mon dernier mot là-dessus. On en saura peut-être un peu plus quand nous aurons procédé à un examen plus approfondi des organes ou, si vous, messieurs, trouvez des indices qui nous inciteraient à orienter nos recherches de façon beaucoup plus précise. Comme certains d'entre vous le savent, cela arrive assez souvent.

Le médecin s'arrêta pour fouiller dans ses papiers. Guy Bourdon profita de cette pause pour demander :

- Est-ce qu'on sait depuis combien de temps le cadavre est demeuré dans l'eau ?

- C'est très difficile à évaluer. Des indices, comme l'état de putréfaction de l'abdomen, du cerveau - lequel est très mou, en partie liquéfié -, du gonflement modéré du corps, de la base du nez élargie, des yeux proéminents, et... mon expérience, me permettent d'affirmer qu'il a séjourné dans l'eau pendant environ deux mois, soit depuis à peu près la mi-avril.

Richard Garand, intervint :

- Est-ce qu'il y avait de l'eau dans ses poumons ?

- La question ne se pose même pas, compte tenu de l'état du cadavre. Les changements post-mortem de décomposition et de putréfaction ont complètement modifié l'aspect des poumons, répondit Gariépy.

Ce fut au tour de Ouimet d'afficher un sourire narquois, l'air de se dire que son collègue aurait mieux fait de se taire.

Garand poursuivit :

- Donc, il est impossible de savoir s'il est vraiment mort noyé, s'il a été jeté à l'eau vivant ou était déjà mort...

- Pour le moment, nous ne pouvons déterminer la cause du décès. Les techniciens du labo ont encore beaucoup de pain sur la planche... Enfin, c'est une façon de parler, laissa-t-il tomber avec un petit sourire.

Le caporal Losier ajouta quelques informations :

- Le bloc de ciment et la corde, qui retenaient le cadavre au fond de l'eau, ont été, bien sûr, examinés. Le bloc, peu ordinaire, puisqu'il a une dimension de 12 pouces de haut par 16 de long et huit de large, pèse presque

41 livres. De petites plaques d'une autre sorte de ciment, plus pâle, étaient collées ici et là, en dessous et sur le dessus du bloc...

- Ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un bloc usagé, coupa Bourdon.

- Évidemment, fit Losier, impatient. Gariépy, qui semblait s'amuser des chamailleries des deux vieux policiers, reprit :

- Il faut préciser que lorsqu'un corps submergé putrifie, il se forme à l'intérieur des gaz en quantité appréciable qui le transforme en une sorte de ballon capable de soulever parfois un poids assez élevé, comme un bloc de ciment. J'ai constaté plusieurs fois dans ma carrière qu'un cadavre ait soulevé un poids de 40-50 livres, de telle sorte, qu'entraîné par le courant, il a pu se déplacer et apparaître à la surface loin de l'endroit où il a été jeté à l'eau.

- Par contre, dans le cas présent, il faut noter que le bloc était enfoui profondément dans la vase et le sable, créant une sorte de succion, compléta Yves Losier.

Bourdon se dit qu'on avait au moins quelques indices et une meilleure description de la victime. Ces quelques éléments permettraient de donner une première direction à l'enquête.

Le caporal Losier remercia le médecin et distribua les tâches à accomplir aux trois enquêteurs.

D'abord, Garand et Ouimet continueraient de chercher du côté des plaintes de disparition en élargissant, cependant, le territoire à couvrir. Cette fois, celui-ci comprendrait non seulement la région de Noyan et de Saint-Jean-sur-Richelieu, mais celles de Venise-en-Québec, de la Rive-Sud, de Montréal et ses banlieues. On ferait parvenir à tous les postes de police des régions ciblées, une fiche descriptive de la victime. Pour sa part, Bourdon compilerait les informations ainsi recueillies et interrogerait, le cas échéant, les plaignants dont la description de leur disparu concorderait avec celle du cadavre de Noyan.

Pour finir, Losier lança une de ses fameuses phrases qu'il souhaitait mordantes, mais il n'y arrivait pas

toujours: « Si vous voulez que vos supérieurs vous fassent confiance, vous devez la mériter, cette confiance! »

*

Après la réunion, Guy Bourdon se rendit à pied dans un petit restaurant du quartier, histoire de se changer les idées et peut-être manger un morceau. Il était préoccupé, bien sûr, par l'enquête en cours mais aussi par des problèmes personnels. Il avait eu au déjeuner une vive discussion avec sa femme, Rita, concernant l'annulation du week-end prochain qu'ils devaient passer avec leur fille, Mariette, leur gendre, Charles, et leur petit fils, Alexandre, à Saint-Jérôme. Tout ça à cause de son travail. Il était sorti en claquant la porte.

Il balaya cette scène de son esprit qui commençait à avoir des effets négatifs sur son humeur. Il réussit à avaler son steak. En fait, il l'avait plutôt grignoté. Il consulta sa montre et se rendit compte qu'il s'était un peu trop attardé.

Il retourna en vitesse sur la rue Parthenais. À la vue de l'imposant immeuble de 14 étages, son humeur se replaça. L'édifice du quartier général de la Sûreté du Québec avait souvent cet effet sur lui. Quand il arriva à son bureau, il s'y installa pour consulter les différentes notes qu'il avait prises la veille et effectuer quelques appels téléphoniques. Une heure plus tard Garand et Ouimet frappèrent à sa porte.

- Ouais !

Ils se bousculèrent dans l'embrasure de la porte.

Bourdon n'en revenait pas de voir à quel point ces deux jeunes hommes étaient différents : Richard Garand avait l'allure d'un joueur de football, avec ses six pieds et un pouce, alors qu'Yvon Ouimet, d'une taille de cinq pieds et 11 pouces, était plutôt élancé, sans être maigre toutefois. Le premier avait une confiance en lui sans borne tandis que cette qualité chez le deuxième faisait défaut. Par contre, Yvon faisait souvent preuve de perspicacité.

- Je pense qu'on a quelque chose, lança Garand, coupant l'herbe sous le pied de son collègue.

- Qu'est-ce que c'est ?

Cette fois, ce fut Ouimet qui réussit à prendre la parole. Guy tiqua devant la rivalité de ses deux jeunes acolytes. Il

se demandait qui allait gagner la course de ce tournoi pour la reconnaissance de leur compétence.

- Nous avons neuf disparitions dont les descriptions se rapprochent plus ou moins de *notre* victime : une à Verdun, quatre à Montréal, deux à Sainte-Anne-de-Bellevue, une à Westmount et une autre à Brossard.

Ouimet fut interrompu par Garand :

- Mais celles de Verdun, Westmount et Brossard lui ressemblent davantage. Dans le premier cas - Verdun -, il s'agit d'un chômeur du nom de Gilles Tanguay, 35 ans, blond, yeux bleus, six pieds et un pouce, 185 livres, marié. Est disparu depuis le premier mai. Dans le deuxième cas - Westmount -, la fiche parle d'un psychiatre du nom de Robert Chainey, 37 ans, yeux et cheveux bruns, six pieds, 170 livres, marié, lui aussi.

Ouimet, qui ne semblait pas apprécier cette compétition infantile, se hâta quand même de préciser, en jetant un regard glacial à son compagnon :

- Dans ce cas, la disparition a été signalée il y a un mois et sa description est la plus proche de *notre*... mort.

De son côté, Garand paraissait prendre plaisir à faire grimper son collègue dans les rideaux. Affichant un sourire malin, il reprit aussitôt :

- Et dans le troisième cas, - Brossard -, nous avons un dénommé Steve Langlois. Lui aussi, sa description colle au cadavre.

Passant outre au comportement immature de ses jeunes collègues, Bourdon, très concentré, digérait ces informations. Après une longue pause, il dit :

- Il ne faut pas trop s'emballer pour l'instant parce qu'il sera difficile aux proches d'identifier le cadavre. Montrez-moi les coordonnées des personnes qui ont rapporté les disparitions.

Garand et Ouimet lui remirent les fiches. Guy remercia ses deux jeunes collègues et se rendit immédiatement au bureau du caporal.

L'Étale

Les travaux de rénovation étaient pratiquement terminés. Ce qui restait à faire pouvait attendre, notamment les chambres à l'étage. Julie, qui était dans la salle à manger du restaurant, observait à la dérobée son père et Patrick, lesquels se trouvaient dans la cuisine commerciale. Ils se serraient la main en se donnant des tapes dans le dos. Ils se félicitaient pour le travail immense accompli en l'espace d'environ cinq semaines.

- Gardez-vous la même raison sociale, s'enquit Patrick?

- Non. Notre restaurant va s'appeler *L'Étale*, en raison de l'atmosphère de calme et de bien-être que je veux y créer, répondit Ange-Albert.

Julie plaçait des nappes neuves sur les tables tout en regardant Patrick avec tendresse et songeant à leur premier baiser. C'était au tout début des travaux. Patrick était à peindre les murs de la salle à manger lorsqu'elle était passée près de lui. Il avait touché son petit nez avec son index taché de peinture jaune. Ils en avaient ri pendant un moment, puis, se regardant dans les yeux, ils s'étaient embrassés doucement. Son sein gauche avait effleuré la poitrine de Patrick, ce qui l'avait fait frissonner de plaisir. Quant à lui, son regard était devenu plus intense.

Julie souriait à la pensée que Patrick et elle étaient redevenus des adolescents, l'insouciance en moins. Toutes les occasions étaient bonnes pour rire de tout et de rien, pour s'enlacer, pour se taquiner, pour être tout simplement ensemble, et parfois discuter jusqu'à tard dans la nuit. Un de leur sujet préféré était la politique en général, l'avenir du Québec, en particulier. Lui, il souhaitait un Québec carrément indépendant. Elle, elle était pour une association avec le reste du Canada. Malgré ces divergences, ils respectaient les opinions de l'autre, ce qui n'enlevait rien au caractère piquant des discussions. Il en allait de même à propos de la spiritualité. Julie croyait en un Dieu créateur et bon, sans toutefois être une grande pratiquante catholique. Patrick se défendait d'être un véritable athée. Il croyait en une Force supérieure mais,

rejetait toute religion. Encore là, les débats étaient très animés et toujours enrichissants.

Ils n'avaient pas encore fait l'amour. Non pas qu'elle n'en avait pas envie, tout comme cela semblait être le cas pour lui aussi, mais le moment n'était pas venu...

Une chose était sûre : il avait conquis son cœur. Toutefois, pourrait-elle un jour percer le mystère qui semblait habiter cet homme ? Elle secoua la tête comme pour remettre ses réflexions à plus tard, sentant qu'il fallait souligner la fin des travaux qui approchaient. Julie lança :

- Je crois que nous méritons une petite fête ! La réaction ne se fit pas attendre.

- Ouais, tu as raison, fit son père avec enthousiasme, appuyé par le grand rire de Patrick. On pourrait passer la soirée à l'hôtel Quatre-Saisons. C'est juste à deux pas d'ici, ajouta-t-il à l'intention de son homme à tout faire.

*

Une ambiance joyeuse régnait dans la place. Un trio, formé d'un guitariste, d'un pianiste et d'un batteur, essayait d'enterrer les rires et les éclats de voix qui retentissaient de partout. Un nuage de fumée opaque flottait au-dessus des clients qui dansaient et des autres attablés ou installés au bar. Le petit ensemble jouait *Je reviens chez nous*, de Jean-Pierre Ferland.

Ange-Albert, Cécile, Julie et Patrick levaient souvent leur verre en direction des clients en guise de réponse à leurs bons souhaits pour l'ouverture de *L'Étale* le lendemain. On aurait dit que la fête était en leur honneur.

Dans le milieu de la soirée, sans crier gare, Patrick se leva et se dirigea vers l'orchestre. Il parla dans l'oreille du guitariste qui semblait hésiter à acquiescer à sa demande. Il faut croire qu'il fut convainquant puisqu'au bout de quelques instants un des musiciens saisit le microphone et annonça :

« MESDAMES ET MESSIEURS, NOUS AVONS UN INVITÉ SURPRISE CE SOIR. IL S'AGIT DE PATRICK LANCIAULT, DE MONTRÉAL. IL VA VOUS INTERPRÉTER À LA GUITARE, *JEUX INTERDITS* ! »

L'air ahuri, Ange-Albert observa : « Pour moi, il a trop bu... »

Sûr de lui, Patrick prit une chaise et la plaça au milieu de la piste de danse. Celui qui venait de parler au micro lui apporta une guitare acoustique et installa un microphone devant. Patrick mit un pied sur la chaise et appuya l'instrument sur sa cuisse. Quelqu'un alluma un projecteur et dirigea le rayon lumineux sur lui. On ne voyait que Patrick et son ombre qui s'allongeait sur le plancher.

Dès les premières vibrations de la guitare les gens s'arrêtèrent de parler. On aurait dit que les sons qui sortaient de l'instrument étaient l'œuvre de trois guitaristes, jouant chacun leur partition, tellement ils étaient riches. Certains passages étaient doux, d'autres forts, transportant l'auditoire. Patrick n'était plus le même homme. Il semblait en transe, le regard fixé au-dessus de la foule.

L'émerveillement était palpable, particulièrement chez Julie, Ange-Albert et Cécile. Lorsque Patrick fit résonner la toute dernière note de *Jeux interdits*, l'émotion du public était à son comble. Après un silence d'hésitation, les applaudissements fusèrent. Debout, on le réclama à nouveau mais il refusa poliment.

- Eh bien, pour une surprise, c'en est toute une, fit Ange-Albert, lorsque Patrick revint à la table.

- Petit cachottier, dit Cécile.

Ne pouvant visiblement retenir son emballement, Julie lui sauta au cou et le serra affectueusement contre elle. Une fois assis, Patrick s'essuya les yeux avec un mouchoir.

- Qu'est-ce que tu as ? demanda Julie.

- C'est la fumée de cigarettes, dit Patrick, s'efforçant de cacher un trop plein d'émotions dans une tentative de sourire.

- Mon œil ! fit-elle.

Ange-Albert lança :

- Si j'avais su, je ne vous aurais jamais demandé de travailler pour moi comme homme à tout faire. Vous n'avez pas le droit de vous servir de vos mains pour autre chose que la musique.

Cécile enchaîna :

- Vous n'avez jamais pensé à faire carrière ? Patrick arbora un franc sourire cette fois.

- Il n'est plus question maintenant de vous voir avec un marteau, un pinceau ou une scie, décida Ange-Albert. C'est seulement comme guitariste que je vous veux. Vous pourriez agrémenter le repas des clients. Qu'en dites-vous?

- Je vais y réfléchir. Et puis, je n'ai même pas ma guitare !

*

Un ciel sans lune, l'air salin et le bruit des vagues renforçaient le sentiment de dépaysement qui habitait Patrick depuis son arrivée en Gaspésie. Il trouvait cela très agréable.

Julie et lui avaient décidé d'aller marcher sur la plage après qu'Ange-Albert et Cécile eurent quitté l'hôtel. Ils empruntèrent un petit sentier qui se faufilait parmi quelques arbustes, lesquels dégageaient une odeur grisante. Julie, qui paraissait de plus en plus amoureuse, murmura :

- Parle-moi de toi.

- Que veux-tu que je te dise ? Que je suis un musicien refoulé, frustré ?

- Comment ça ?

Patrick raconta que très jeune il désirait devenir guitariste mais son père ne fut jamais d'accord avec ce choix de carrière, prétextant que le métier de musicien n'était pas un vrai métier.

- Des journées entières, il avait dû se cacher pour s'exercer.

Quelque temps après des études incomplètes à l'université, il s'était marié. Il avait formé un orchestre de musique de danses sociales et obtenu quelques engagements dans des clubs de nuit. Sa femme, Françoise, n'aimait pas ces endroits. Un jour, elle lui avait dit qu'elle ne pouvait plus supporter cette vie : lui, toujours en train de *fêter*, elle, se morfondant à l'attendre à la maison. Pour tenter de sauver son couple il avait abandonné la musique et trouvé du travail, soit comme vendeur dans un magasin de musique, soit comme commis de bureau, soit comme rédacteur pour une maison de publicité.

Après un dernier regard vers la mer d'un noir d'encre, ils amorcèrent le chemin du retour.

- À ton tour de me parler de toi, fit Patrick, de plus en plus mal à l'aise d'être le centre de la conversation.

- Oh, moi... Eh bien, je suis divorcée depuis maintenant deux ans... Je n'ai pas d'enfant... Victor n'en voulait pas... J'enseignais au primaire depuis presque six ans lorsque mes parents m'ont proposé de m'associer à eux.

- Je n'ai pas d'enfant, moi non plus, fit Patrick, sur un ton de regret.

- J'aurais tellement aimé en avoir. Heureusement, j'ai pu compenser avec mes élèves.

Ils étaient arrivés devant *L'Étale*. Ils y entrèrent en empruntant la porte située derrière l'établissement. Ange-Albert et Cécile devaient dormir déjà, vu le silence qui régnait dans la bâtisse.

- Viens, dit Julie, d'une voix mielleuse.

Elle l'entraîna dans sa chambre. Aussitôt la porte fermée, ils s'embrassèrent tendrement tandis qu'ils se débarrassaient de leurs vêtements et de tout préjugé.

*

- Pourquoi tu m'aimes ? fit Julie, lovée dans le creux de l'épaule de Patrick.

L'air taquin, Patrick haussa les épaules.

- Sois sérieux !

- OK. Je suis sérieux : je t'aime, tout simplement... J'aime ta gentillesse, ta spontanéité, ta vivacité... Est-ce que je dois continuer ?

- Oui, fit-elle avec une moue espiègle.

- Justement... ton humour... ton caractère jeune, ta peau douce, ta voix douce, tes yeux, tes lèvres, tes seins, ton grain de beauté sur la hanche, là...

Il effleurait avec ses lèvres chacune des parties de son corps qu'il désignait...

- Arrête, sinon on pourra pas se lever demain matin.

- Et toi ? Qu'est-ce que tu me trouves ? fit-il, le regard exagérément inquiet.

- Toi, ce qui m'a frappé en premier ce sont tes yeux tristes, mystérieux... et ce soir, ton côté artistique m'a fait chavirer... et...

- Et ?

- Ta gentillesse, mais aussi ta fougue...

Ils se turent et s'étendirent sur le dos regardant le plafond comme pour réfléchir à ce qui venait de se passer. Après quelques minutes d'un silence paisible, Patrick ferma les yeux et des images jaillirent dans son esprit :

Qui est cette femme ? Elle est toute vêtue de blanc... Elle s'avance... La peur s'empare de lui.

Patrick interprétait cette réminiscence comme si son passé s'acharnait à assombrir le bonheur qu'il vivait enfin. C'était insensé. N'aurait-il jamais l'esprit tranquille ?

Il embrassa Julie en cachant du mieux qu'il pouvait son embarras. Il se défit lentement de son étreinte, se leva et ramassa ses vêtements éparpillés un peu partout, ce qui les fit rire. Patrick se demandait comment il pouvait passer, en un instant, de la tristesse à la joie et vice versa.

Il retourna dans sa chambre, prit une douche, se sécha, mit son pyjama et s'étendit sur son lit. Le sommeil ne venait pas. Il devait pourtant se reposer puisque demain avait lieu l'ouverture officielle de *L'Étale*.

Son passé... De grands pans de sa vie demeuraient enfouis au fond de son être et, lorsque des souvenirs surgissaient, sans que sa volonté soit nécessairement impliquée, ce n'étaient que bribes confuses...

Une femme est étendue dans un cercueil. On lui dit que c'est sa mère, mais il ne le croit pas. Les gens parlent tout bas :

Le petit ne pleure pas. L'enterrement.

Patrick se demande pourquoi on descend une boîte de bois aussi lentement dans le trou.

*

Il est souvent seul à la maison. Un soir il voit rentrer son père en compagnie d'une autre femme. Tous les deux, enlacés, rient aux éclats. Patrick s'approche et dit à la femme : « T'es pas ma mère, toi ! »

Il reçoit une claque sur la nuque et entend : « Vas te coucher p'tit crisse d'effronté ! »

Cette fois il pleure.

*

Il bondit hors de son lit, se rhabilla et sortit. L'air était frais. Il en prit de grandes bouffées espérant ainsi chasser les images qui le hantaient. Comme il n'y parvenait pas, et que la soirée n'était pas si avancée, il retourna à l'hôtel.

Il n'y avait plus beaucoup de clients. Patrick s'assit en retrait.

- Un Saint-Léger avec de la glace, dit-il à la serveuse. Elle revint quelques instants plus tard avec son verre. Patrick le cala d'un trait et en commanda un autre.

Deux rangées de tables plus loin était assis un homme dans la quarantaine. Même s'il était maigre, il avait l'air en parfaite santé. Ses cheveux roux, très fournis, coupés en brosse, et son visage quelque peu rousselé lui donnaient un air de joueur de cornemuse écossais. Vêtu d'une veste noire et d'un chandail gris pâle, à collet roulé, rehaussant la couleur de ses yeux verts, il donnait à Patrick l'impression d'être un intellectuel.

L'homme se leva et s'approcha. Un sourire communicatif accroché à son visage, il demanda :

- Je peux m'asseoir ? Si cela ne vous dérange pas, bien sûr.

Il roulait les « r » de façon on ne peut plus évidente.

- Si vous voulez, répondit Patrick, que la boisson commençait à rendre indifférent.

- Je me présente : Serge Dumoulin, de Cap-d'Espoir. Je peux vous offrir un verre ?

- Euh... OK.

Ils trinquèrent pendant ce qui restait de la soirée et abandonnèrent peu à peu le vouvoiement. Dumoulin en était arrivé aux confidences. Sans avertissement il laissa tomber :

- Je suis un prêtre...

- Je m'en doutais...

- Ah oui ? Comment ça ?

- Ta façon de parler... je n'sais pas...

- Je suis pratiquement défroqué... Dans le fond de moi-même je savais que je n'avais pas la vocation, mais ma mère le souhaitait tellement. Après cinq ans, me sentant de

plus en plus comme un imposteur, malheureux, j'ai craqué. J'ai fait une dépression... Ah, bien sûr, encore tout récemment, j'ai eu des hésitations : je défroque... je défroque pas... je défroque... Mais là, je suis bien décidé.

- À quoi ?

- À défroquer.

Serge avala un peu d'alcool et enchaîna :

- Cela ne m'empêche pas d'avoir la foi et d'aller à l'église de temps en temps.

- Pour dire la messe ? questionna Patrick, trouvant cette rencontre de plus en plus amusante.

- Non, mais parfois, le curé me permet de lui servir de diacre au cours de certaines cérémonies.

Patrick ne put s'empêcher de rétorquer :

- Si tu continues à boire comme ça tu vas être *soûl-diacre* bientôt.

Ils s'esclaffèrent en se tapant sur les épaules. Puis, reprenant son sérieux, Patrick s'enquit des raisons qui poussaient son nouvel ami à lui faire de telles révélations.

- J'avais tout simplement besoin de parler à quelqu'un. Et tu m'as l'air d'un gars *corrrect*. (La prononciation du dernier mot fit sourire Patrick.)

- Gertrude, apporte la même chose ; il faut célébrer ça ! lança ce dernier à la serveuse.

Puis, se tournant vers Serge :

- Coudon, ton curé y est pas mal dans l'vent pour t'accepter dans son église. Il sait que t'es presque défroqué ?

- Ouais. Mais il dit que ce n'est pas à lui de juger. Il tente cependant de me ramener dans la bergerie. (Dumoulin prit une autre gorgée.) Je viens de me trouver un job comme greffier au palais de justice de Percé et je continue de m'occuper des gens qui ont besoin d'aide. J'organise des collectes de fonds pour différentes œuvres de charité de la région.

- Tu viens d'où, toi ? T'as pas l'accent gaspésien.

- J viens de Laval.

- Me semblait aussi.

Serge se mit à réfléchir tout haut :

- Je retournerai pas dans cette ville. Non... J'ai adopté ce coin de pays, le plus beau, affirma-t-il, en faisant de grands gestes circulaires, comme s'il avait voulu englober toute la Baie-des-Chaleurs, les yeux pétillants de vénération pour la région. Je remercie Dieu d'avoir guidé mes pas jusqu'ici.

Patrick, d'abord surpris par cet élan, conclut, en souriant intérieurement, qu'il avait en face de lui un passionné. Un passionné sympathique.

La boisson le rendant de plus en plus bavard, Serge confia que, lui et son ami, Louis de La Durantaye, un Français, avaient une cabane en bois rond sur le bord d'un lac, loin en forêt. À ses dires, c'était l'endroit le plus magnifique qui soit, où l'on pouvait relaxer, chanter et crier à qui mieux mieux, sans déranger personne. Il éclata d'un long rire sonore et poursuivit, avec un enthousiasme débordant, en disant que le petit lac était rempli de truites et que souvent les chevreuils venaient y boire au lever du soleil. Personne n'allait dans ce coin isolé et c'était très bien ainsi.

- C'est notre cachette... J'aimerais que tu y viennes un de ces jours. Je te connais depuis peu, mais je sais que tu vas garder ça pour toi. En fait, j'ai l'impression qu'on se connaît depuis longtemps... Il s'arrêta un moment, comme s'il réfléchissait à ce qu'il venait de dire, vida son verre et poursuivit :

Nous ne voulons pas que tout le monde se ramasse là-bas et détruise cet environnement encore sauvage.

- Tu peux compter sur moi, mon vieux.

Vers minuit, Gertrude alluma toutes les lumières. Patrick réagit aussitôt :

- Pas déjà le *last call*, ostie ? Oh, excuse-moi, Serge !

- De rien. J'en entends de toutes les sortes... quand on ne se doute pas que je suis un... ancien prêtre. Dans un sens, je préfère ça. Ça me permet de voir l'authenticité. Les gens ne se sentent pas obligés de jouer un rôle. Ils sont plus vrais, *plusse* eux-mêmes.

Ils quittèrent l'hôtel en chantant le *Panis angelicus*.

Marchant d'un pas mal assuré vers *L'Étale*, Patrick constata que son esprit n'avait bénéficié que d'un petit répit.

Il est assis sur le trottoir devant une taverne. Il attend depuis des heures que son père en sorte. Il le voit enfin, titubant et parlant tout seul. Il ne parvient pas à comprendre ce qu'il dit, sauf quelques mots qui reviennent régulièrement : « Chienne de vie, chienne de vie, chienne de vie ». Il le suit pendant un moment. Son père se retourne.

- Cossé qu'tu fais là ?

Patrick ne répond pas. Son père lui tend soudainement la main pour poursuivre la route jusqu'à la maison.

C'est une des rares fois que son père lui manifeste un peu d'affection.

Pièce à conviction

Son t-shirt dégoûtait de sueur. Il s'arrêta de pédaler, se leva de son vélo stationnaire et se dirigea vers les douches communes.

Au moins trois fois par semaine, de préférence le matin avant d'aller travailler, il se rendait à un centre de conditionnement physique de la rue Hochelaga afin de maintenir sa forme et sa musculature. Il faut dire que Richard Garand avait été choyé par la nature : grand, visage charmeur, yeux et cheveux noirs ; d'un tempérament jovial, il démontrait parfois une certaine arrogance de même qu'un petit côté misogyne mais son sens de l'humour avait le don d'atténuer ces travers. Son sourire enjôleur faisait qu'on avait tendance à lui pardonner ses bévues.

Il avait vécu un an avec une femme trop accaparante, selon lui. Maintenant, il vivait seul dans un appartement de la rue Bercy et semblait apprécier sa liberté.

Sous la douche, il ajusta l'eau à la température voulue - plus chaude que tiède -, et commença à se savonner. Il pensa à Claudette Rivard, celle qui le zyeutait, tout à l'heure, pendant qu'elle suait, elle aussi, en faisant ses exercices dans le but de raffermir ses seins, son ventre et ses hanches. Ses mamelons raides avaient nargué Richard à travers sa blouse mouillée tout au long de l'entraînement. À cette pensée son sexe se tendit. « Cette Claudette, si elle continue à me reluquer comme ça... elle va y goûter. »

Il entendit soudain d'autres gars entrer dans les douches et considéra qu'il était mieux de changer rapidement le cours de ses pensées. Si on le voyait en érection il serait sûrement l'objet de railleries. Ce fut facile : outre sa passion pour les conquêtes féminines, Richard en avait une autre : son métier.

Fraîchement diplômé - en fait, depuis deux ans -, de l'École nationale de police de Nicolet, il voulait être reconnu par ses supérieurs afin d'accélérer son avancement. Et il était prêt à tout pour y arriver. Il se demandait, justement, s'il ne devait pas travailler

secrètement les fins de semaine sur l'affaire du cadavre de la rivière Richelieu et ensuite s'arranger pour en avoir le crédit. Par exemple, interviewer à nouveau les deux plongeurs sportifs. Bourdon n'avait-il pas été trop expéditif avec eux ? Le caporal n'avait-il pas dit que « les premières personnes à se trouver sur les lieux d'un crime sont toujours suspectes » ?

Mais il se ravisa aussitôt : « S'il fallait qu'on apprenne que je double mes coéquipiers... ». Il regarda sa montre. Il était mieux de se dépêcher. Ce matin, il devait se rendre à Westmount avec le « vieux ». Claudette devrait patienter...

*

- *Crisse*, ce Chainey devait être en moyen, pas à peu près. Avez-vous vu la cabane ? Ça doit valoir dans les 200 000 piastres, si c'est pas plus, lança Garand à son collègue Guy Bourdon qui acquiesça d'un mouvement de tête.

Bourdon venait de garer la voiture sur l'avenue Surrey Gardens, à l'extrémité nord de Westmount, devant la résidence du docteur Robert Chainey, le psychiatre porté disparu le 14 mai 1979, selon le rapport de la police locale.

Les techniciens du laboratoire de police scientifique avaient complété leurs recherches et en étaient venus à la conclusion que Chainey était bel et bien la victime que l'on avait retrouvée dans le fond de la rivière Richelieu. Ils avaient obtenu le nom de son dentiste par sa femme, Helen Mainguy. Ensuite, ils avaient comparé la fiche dentaire du disparu à celle qui résultait de l'autopsie bucco-dentaire par un odontologiste judiciaire pratiquée sur le cadavre. Les fiches étaient identiques.

Helen Mainguy avait voulu absolument identifier le cadavre. Elle ne l'avait pas aussitôt aperçu qu'elle eut envie de vomir. Elle se dirigea en vitesse vers les toilettes.

À son retour dans la salle de la morgue, blanche comme un drap, chancelante, elle avait déclaré : « C'est bien lui ». Et on avait refermé le tiroir en acier inoxydable du réfrigérateur dans lequel la dépouille du psychiatre reposait.

Quelques jours plus tard, le caporal Losier avait demandé à Bourdon et Garand d'aller interroger Helen

Mainguy alors qu'il avait chargé Yvon Ouimet d'inspecter les environs de Noyan, de Clarenceville et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, pour savoir d'où provenait le fameux bloc de ciment qui avait retenu le corps de Chainey au fond de l'eau.

Tout en jetant un œil admiratif à la maison du médecin, les deux policiers se préparaient pour l'interrogatoire d'Helen Mainguy avec laquelle ils avaient pris rendez-vous. Ils étaient un peu en avance.

La maison en briques rouges était flanquée d'une tour sur le côté gauche. Un escalier de bois, peint en gris, d'une dizaine de marches, conduisait à une porte double, également en bois, mais verni, ornée de deux grands vitraux multicolores.

Le domaine était entouré d'une haute clôture en fer forgé avec une grille verrouillée à l'entrée, à la droite de laquelle se trouvait un interphone. Le parterre était rempli de tulipes odorantes et beaucoup d'arbres, surtout des ormes, protégeaient l'intimité des lieux. Les autres demeures étaient tout aussi luxueuses, tout aussi encastées dans la nature. C'était la campagne en ville, le tout respirant la tranquillité, l'aisance financière, la bourgeoisie.

Dès qu'on leur ouvrit la grille, Bourdon et Garand montèrent l'escalier en prenant de bonnes bouffées d'air au parfum de gazon fraîchement coupé. Une petite femme d'une cinquantaine d'années aux yeux et cheveux gris, de toute évidence la servante, vint à leur rencontre et les invita à passer au salon en attendant la maîtresse de maison.

L'immense pièce dans laquelle ils entrèrent était meublée de deux grands fauteuils en velours rouge, d'une table basse placée au centre, de deux autres fauteuils plus petits, toujours en velours rouge. Sur les quatre petites tables, qui bordaient les fauteuils, trônaient des lampes Tiffany. Sur les murs il y avait des photographies et une belle reproduction du *Vase bleu*, de Paul Cézanne.

Bourdon s'approcha de la photographie, richement encadrée, qui ressortait au milieu d'un mur. Il reconnut aussitôt Robert Chainey, avec sa barbe à la Abraham

Lincoln, son regard perçant et son air hautain, ayant en mémoire le cliché que la police de Westmount lui avait fait parvenir. Quant à la femme, d'une grande beauté, qui se tenait fièrement à ses côtés, c'était, à n'en pas douter, Helen Mainguy. On aurait dit deux personnages princiers.

Celle-ci fit son entrée dans le salon en tendant gracieusement la main aux deux hommes. Sa beauté, presque sans maquillage, sa démarche sûre et son regard volontaire impressionnèrent les deux hommes. Madame Chainey ne paraissait pas son âge. On lui donnait facilement 25 ans alors qu'elle en avait 33. Douze ans de moins que son mari.

Elle invita les deux enquêteurs à s'asseoir dans un des grands fauteuils alors qu'elle prit place en face d'eux sur un des canapés plus petits. Sa voix était douce et les quelques mots qu'elle prononça n'étaient marqués d'aucun accent. Ses cheveux auburn et ses yeux verts, brillants comme l'émeraude, accentuaient les traits délicats de son visage. Son corps élancé, aux courbes sensuelles, que son tailleur vert foncé faisait ressortir, dégageait un parfum grisant.

Le visage ébloui par cette vision et ne pouvant manifestement pas retenir ses instincts de tombeurs, Richard inscrivit dans son calepin : « Cette femme doit être fantastique au lit. »

Bourdon, qui était assis tout près de son collègue, vit la note et balança la tête de gauche à droite, presque imperceptiblement, pour lui faire savoir qu'il n'appréciait pas les remarques de ce genre. Par crainte que la femme ne s'aperçoive de l'insolence de Richard, il s'empressa de déclarer :

- Madame Chainey, nous nous excusons pour cette intrusion dans votre vie privée. Mais nous devons vous interroger. C'est notre travail.

- Je comprends parfaitement, monsieur.

Garand entreprit de se concentrer sur la tâche qu'on lui avait assignée : démarrer le magnétophone et noter les points importants de l'interrogatoire. À son expression résignée, il était évident qu'il aurait préféré participer à l'entrevue.

-Vous avez rapporté la disparition de votre mari il y a un mois seulement alors que le rapport d'autopsie indique que son corps serait resté au moins deux mois dans l'eau. Comment expliquez-vous ce long délai ?

Helen Chainey donna l'impression qu'elle s'attendait à cette question.

- Il partait tellement souvent sans me donner de nouvelles. Il pouvait être des semaines parti... Je ne me doutais pas que...

- Tout de même, madame Chainey, une absence d'un mois, c'est long, reprocha Bourdon.

- Je sais, mais j'étais habituée à ses absences, euh... prolongées.

- Où allait-il ?

- Il ne me le disait pas.

- Quand il est parti, la dernière fois, c'était avec sa voiture ?

- Non. Mon mari n'aimait pas conduire. Il préférait voyager en taxi. Des fois, quelqu'un venait le chercher.

- Qui ?

- Je ne pourrais pas vous dire.

Les réponses laconiques de la femme mettaient Bourdon en rogne. Mais il ne le fit pas voir.

- Avec quelle compagnie de taxi il faisait affaire ?

- Je crois que c'était la compagnie Diamond. Je ne suis pas certaine... Comme je vous dis, il n'était pas très bavard... sur ses allées et venues.

Guy prit une autre voie :

- Vous êtes mariée depuis combien de temps, madame ?

- Depuis huit ans.

- Votre couple allait-il bien ? risqua Richard.

Guy lui jeta un regard furibond. Helen parut remarquer que le jeune enquêteur ne devait pas poser de question. Elle répondit quand même :

- Je ne peux pas dire que nous formions un couple parfait... du moins pas ces derniers temps... (Elle eut une hésitation, puis continua :) J'avais fini par me faire une raison au sujet de ses longues absences. Dès le début de notre mariage je m'attendais à ce que son travail, heu... comment dire... prenne beaucoup de place.

- Parlez-moi de lui.

Helen Mainguy-Chainey était demeurée impassible jusque-là. À cette intimation de l'enquêteur chevronné elle eut un sursaut. Elle attendit quelques instants avant de répondre tout en fixant le crayon de Garand qui inscrivait des signes et des numéros dans son bloc-notes :

- Il est... (Elle se reprit :) Il *était* un grand passionné pour son travail. C'était un solitaire, un taciturne, un idéaliste. Il était directeur du département de la psychiatrie de l'hôpital Bonsecours. J'ai su, avec le temps, qu'il participait souvent à des conférences, des réunions, des colloques...

- Est-ce qu'il vous parlait parfois de ce qu'il faisait ou de ce qu'il pensait de certaines choses ?

- Il disait qu'un jour il serait reconnu mondialement sans toutefois expliquer comment il y parviendrait. Je l'avais interrogé à ce propos mais il avait la mauvaise habitude de ne pas répondre quand on lui posait une question. C'était comme s'il ne nous entendait pas, comme s'il était ailleurs.

- Quand vous dites : *nous*, de qui parlez-vous ?

- De Rose-Aimée, la bonne, et moi.

Helen Mainguy commençait à montrer des signes d'impatience. Bourdon s'en aperçut. Il n'en tint pas compte.

- Madame, est-ce que votre mari avait des ennemis ?

- Pas à ma connaissance.

- Est-ce qu'il avait des amis ?

- Des collègues, sûrement. Des connaissances, sans doute, mais des amis...

- Avez-vous des enfants ?

- Non.

- Nous vous remercions d'avoir répondu à nos questions, madame Chainey. Voici ma carte. Si jamais vous ressentiez le besoin d'ajouter quelque chose à ce que vous venez de nous dire - comme un souvenir qui vous semblerait important -, n'hésitez pas à nous en faire part. Bien entendu, je vous prie de rester à la disposition de la police.

*

Bourdon demanda à Garand de prendre le volant et d'aller se garer près d'un petit parc qu'on apercevait non loin de là. Guy ne voulait pas qu'on les observe de la maison pendant qu'ils discuteraient de la rencontre qu'ils venaient d'avoir avec la femme de la victime.

Depuis quelque temps, l'enquêteur Bourdon commençait à apprécier un peu plus son jeune collègue malgré ses fanfaronnades. Quant à son côté macho, il pouvait s'en accommoder. Il lui suffisait de le rappeler à l'ordre à l'occasion.

Il en riait parfois, mettant cela sur le compte de son jeune âge. Il appréciait particulièrement sa joie de vivre, sa vive intelligence, son énergie au travail et le fait qu'il ne lésinait pas pour faire du temps supplémentaire.

- Moi, je pense que cette femme nous cache quelque chose, attaqua aussitôt Garand, après avoir arrêté le moteur de la voiture.

- Qu'est-ce qui te fait dire ça ?

- Eh bien... Cette femme est trop belle, trop avenante, trop charmante pour rester avec un homme qui la néglige à tout point de vue, si vous voyez ce que je veux dire...

- Et alors. Tu crois qu'elle a un amant ?

- Ça me surprendrait pas.

*

* *

Pour une des rares fois qu'il avait la chance de travailler seul, le jeune enquêteur, Yvon Ouimet, souhaitait pouvoir tomber sur le moindre indice qui aurait un lien avec le bloc de ciment qui avait retenu le corps du docteur Robert Chainey dans le fond de l'eau. Non seulement cet indice ferait avancer l'enquête mais, par ricochet, le positionnerait favorablement dans l'opinion de ses supérieurs et de ses collègues. Yvon avait un grand besoin de reconnaissance. Cela allait de pair avec sa timidité.

Il pouvait quand même foncer quand il le fallait. Il avait le physique pour cela : grand, mince, visage aux traits harmonieux, chevelure brune, légèrement ondulée, des yeux bruns. Son sens aigu de l'observation lui était souvent utile, surtout dans son travail, mais sur le plan

personnel il en allait tout autrement : il se rendait compte que certains de ses collègues, dont Richard Garand, le prenaient pour ce qu'il n'était pas : un homosexuel. Il aimait les femmes mais n'osait pas révéler ce qu'il ressentait pour elles.

Ouimet voulait aussi profiter du beau temps qu'il faisait et de l'air de la campagne. La région était d'ailleurs splendide. Conduisant lentement pour mieux observer les alentours, il traversa le pont qui enjambe la rivière Richelieu en direction de Clarenceville. Il avait décidé de commencer par cette petite localité et de faire les autres en revenant vers Montréal.

Au marchand de matériaux de construction de l'endroit on lui dit qu'on ne vendait pas ce genre de blocs de ciment aux dimensions qualifiées d'inhabituelles. Il obtint à peu près le même commentaire chez les marchands de Noyan et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Toutefois, Yvon ne manquait pas de laisser sa carte aux gens qu'il rencontrait en leur recommandant de communiquer avec la Sûreté du Québec si jamais ils remarquaient des blocs de béton de la catégorie recherchée.

Pour respecter le programme de la journée qu'il s'était imposé, il se dirigea du côté de Saint-Blaise, municipalité située à quelques milles au nord-ouest de Saint-Paul. Il fut là en une vingtaine de minutes. Un magasin général se trouvait au centre du village. Une dizaine de voitures étaient stationnées devant.

Après s'être présenté au propriétaire de l'établissement, un petit vieillard à l'air malcommode, il expliqua d'une voix forte, de façon à être entendu par tout le monde, l'objet de ses recherches. Le propriétaire indiqua à Yvon qu'il tenait effectivement une petite quantité de ce genre de blocs.

- J'imagine que vous conservez les factures des ventes de ce matériau ?

- Ben, oui. Mais, les factures sont détruites pas longtemps après qu'on a fait les rapports d'impôt.

Ouimet se dit que même si l'on prenait la peine de passer en revue toutes les transactions du magasin, ça ne couvrirait tout au plus qu'une année. Or, le bloc de

Chainey était beaucoup plus vieux que ça, selon les derniers rapports du laboratoire.

Yvon demanda, pour la forme, à voir où étaient entreposés ces blocs de ciment. Le vieil homme l'amena dans l'entrepôt situé derrière l'établissement où s'entassaient des amas de blocs de béton aux différentes dimensions.

Dans une des piles, Yvon reconnut le même type de bloc qu'il avait vu sur les photographies des techniciens. Il dit :

- Si je vous demandais de fouiller dans vos souvenirs...
- À mon âge, c'est tout ce que je fais, bougonna le vieil homme, qui paraissait se demander pourquoi ce jeune policier s'intéressait tant à un bloc de ciment.

Yvon ne releva pas.

- Est-ce que vous pourriez me dire, euh... de mémoire, qui dans la région a utilisé ce genre de matériau?

- Jeune homme, répondit-il en pointant son doigt recourbé vers la poitrine de son interlocuteur, je vous dirais que presque tout le monde dans le village en a. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'on se sert généralement de ce genre de bloc pour faire des divisions de charge.

Yvon se dit qu'il ne pouvait quand même pas frapper à toutes les maisons. Il remercia le marchand à qui il remit une carte ainsi qu'à tous les gens qui se trouvaient dans le magasin.

Sur le chemin du retour, Yvon avait de la difficulté à admettre qu'il revenait bredouille. Malgré la déception, il avait l'estomac creux. Il s'arrêta dans le stationnement du premier restaurant qu'il vit.

*

Dans la salle des communications du quartier général l'opérateur radio lança dans son microphone :

- QG appelle Yvon Ouimet... QG à Yvon Ouimet...
- À l'écoute !
- Où êtes-vous présentement ?
- Je suis sur la route 223, tout près de Saint-Jean. Je retourne au bureau après avoir mangé un morceau.
- Restez là. L'enquêteur Bourdon va vous rejoindre dans une trentaine de minutes. Un homme, à qui vous avez

remis votre carte, vient d'appeler. Il dit avoir vu, derrière un chalet à Saint-Blaise, un tas de blocs de ciment semblables à celui qui vous intéresse.

L'intrus

Accrochée sous la balustrade du balcon, une enseigne proclamait fièrement : *L'Étale, cuisine québécoise*.

Il était onze heures.

Des odeurs appétissantes se dégageaient de la cuisine. Visiblement anxieux, Ange-Albert Dumontier enleva son tablier et déverrouilla la porte d'entrée. Il avait l'air de se demander si les gens de la région allaient tous venir en même temps profiter de son spécial d'ouverture. De son côté, Julie, dans sa robe bleu marine à collet et poignets blancs, trottinait de la cuisine à la salle à manger, vérifiant, avec des gestes nerveux, si tout était bien en place. Pour sa part, Patrick se dégourdissait les doigts sur sa guitare devant une tasse de café en attendant la clientèle. Il avait demandé à sa tante Marie-Ange de lui faire parvenir son instrument par le prochain train. Celui-ci était arrivé le matin même. Patrick songea aux doux reproches que lui fit sa tante parce qu'il ne lui avait pas donné de nouvelles depuis longtemps. Il l'avait rassurée en lui disant où il était et qu'il allait bien.

C'est l'ami d'Ange-Albert, Arthur Leblanc, un bon grand vieillard à la barbe blanche, et sa femme, Pauline, rondelette et souriante, qui franchirent la porte de *L'Étale* en tant que premiers clients.

- Qu'est-ce qu'on peut vous servir, demanda Julie, d'un ton solennel ?

- Rien qu'à voir le menu, ça donne envie de prendre un peu de tout, chère, dit Arthur.

Tout au long de la journée les clients se succédèrent. Au souper, toutes les places étaient prises. Des gens de Grande-Rivière, Chandler, Sainte-Adélaïde, Val-d'Espoir, Cap-d'Espoir et Percé, s'étaient donnés rendez-vous au nouveau restaurant. Arthur et Pauline étaient revenus. Serge Dumoulin, l'ancien prêtre que Patrick avait rencontré récemment, avait tenu, lui aussi, à goûter la nourriture de Cécile Dumontier.

En soirée, la plupart des clients étaient restées pour assister au spectacle que Patrick avait promis de donner

avec les musiciens du Quatre-Saisons. Ces derniers avaient offert gracieusement de l'accompagner pour l'occasion. Patrick interpréta un pot-pourri constitué de mélodies québécoise, américaine et latina-américaine. Il s'agissait d'un arrangement original du *Train du Nord*, de *Take Five*, et de *Malaguena*, alors que le rythme changeait du tout au tout avec la dernière pièce. Après cette interprétation qui souleva les convives, Patrick fut soudain emporté par une vision intérieure.

Une chambre d'hôpital ?

- Mais qu'est-ce que vous me voulez ? Non, pas ça !

Il quitta la salle comme un somnambule et se dirigea, chancelant, vers le salon. Il s'effondra sur un canapé, hochant la tête de gauche à droite. Il ne parvenait pas à contrôler ses pensées qui allaient de tout bord, tout côté.

*

Julie, qui avait remarqué le comportement bizarre de Patrick, courut le rejoindre alors qu'il était au bar en train de boire un plein verre de cognac. Elle n'eut pas le temps de le raisonner. Le verre était déjà vide.

- Qu'est-ce qui se passe, chérie ? murmura-t-elle, la voix rauque d'inquiétude.

Il ne répondit pas. Il tenta de se lever mais faillit perdre l'équilibre. Malgré sa taille menue, elle réussit à le soutenir et à le conduire à sa chambre où elle le déshabilla et l'installa dans son lit. Elle referma la porte derrière elle, cherchant à comprendre pourquoi cet homme, dont elle était follement amoureuse, était si tourmenté. Il était évident qu'il avait besoin d'aide. Que pouvait-elle faire ?

Pourtant, il y avait des moments où il était plein d'entrain, appréciant la compagnie des autres, profitant de la vie, amoureux, très amoureux, même. D'autres fois, il était silencieux cherchant à s'isoler dans une froideur incompréhensible. Là, il avait l'air d'être engourdi par l'alcool.

Elle alla rejoindre ses parents qui étaient en train de fermer l'établissement. Ces derniers lui jetèrent un regard inquiet.

*

À la faveur de la nuit sombre, un homme, vêtu d'un habit de jogging noir, épousant parfaitement son corps d'athlète, marchait à pas feutrés dans la cour arrière de *L'Étale*. Sa tête était recouverte d'un capuchon également noir. Sans bruit, il introduit une courte tige de métal dans la serrure de la porte de la cuisine et la déverrouilla en un tour de main. À l'intérieur, il se faufila jusque dans la chambre de Patrick. Le plan des lieux qu'on lui avait fourni était on ne peut plus fidèle.

Adossé au mur, face au pied du lit, il surveillait le dormeur. Celui-ci n'avait pas bougé. L'homme sortit de sa poche de poitrine une seringue et une petite bouteille remplie d'un liquide transparent. Il perfora le bouchon avec l'aiguille pour en retirer le produit. Deux pichenettes, une petite giclée. L'intrus découvrit lentement le bras de Patrick. Il attendit un peu. Aucune réaction. Il lui injecta la solution. Patrick eut un léger sursaut mais ne se réveilla pas. Une autre attente. Aucun mouvement de la part du dormeur. Sa respiration était régulière.

Le visiteur nocturne remit la seringue et la bouteille où il les avait prises. Fouillant dans son autre poche de poitrine, il en sortit un mini lecteur de cassettes qu'il actionna et plaça sous l'oreiller de Patrick, le volume ayant été ajusté pour que personne d'autre que *le sujet* ne puisse entendre les paroles qui en sortaient...

L'homme s'assit par terre, le dos au mur. Il resta là pendant une heure. Ensuite, il reprit son magnétophone, sortit de la chambre et de la maison pour disparaître dans la nuit, ni vu, ni connu.

La clinique

- Alors, on est sur une piste ? fit Yvon, fébrile, après que Bourdon l'eut rejoint.

- Oui, mais est-ce la bonne ? Ça..., Dieu seul le sait et le diable s'en doute...

Cette assertion fit sourire Yvon qui semblait l'avoir entendue pour la première fois. Il monta dans la voiture de Guy, après que celui-ci lui eut indiqué de laisser son véhicule dans le parking du restaurant.

Bourdon remis à son jeune coéquipier les coordonnées du chalet derrière lequel se trouvaient les blocs de ciment qui, selon le témoin ayant appelé au QG, pourraient être du même type que celui que la police recherchait.

- Le gars a dit qu'il avait vu les blocs lors d'une randonnée en forêt peu de temps après ta visite au magasin général. Le fait d'avoir remis des cartes ici et là semble avoir porté fruit.

- Je l'espère, fit Yvon, l'air de retenir son emballement pour ne pas être trop déçu au cas où il s'agirait d'une fausse piste.

Arrivés à Saint-Blaise, ils passèrent devant l'église catholique et, un peu avant l'église baptiste, bifurquèrent à gauche pour emprunter un petit chemin. Bourdon dut réduire la vitesse au minimum tellement la route était cahoteuse. Il s'agissait d'un sentier tracé probablement par un tracteur de ferme. La voiture sautait, tanguait, secouant ses occupants sans ménagement.

Très tôt, ils se retrouvèrent en plein bois. Ils roulèrent tant bien que mal pendant encore une vingtaine de minutes jusqu'à ce qu'un chalet apparaisse au bout du chemin. Après avoir laissé la voiture un peu en retrait, pour ne pas brouiller des traces de pneus à peine visibles dans l'entrée, Bourdon lança : « La cachette parfaite ! »

La construction de la bâtisse remontait à plus d'une quarantaine d'années. Le mur de la façade, recouvert de bardeaux de cèdre, rendus d'un brun sale par les intempéries, était percé de deux fenêtres aux cadrages pourris. Deux pignons se dressaient, l'un au-dessus de la

porte d'entrée, l'autre, plus imposant, en retrait, recouvrait une rallonge. Des grimpants envahissaient le bâtiment à certains endroits. La porte d'entrée était en bois, trouée de petits carreaux vitrés. La végétation autour et devant avait été laissée à elle-même mais elle n'empiétait pas sur le chemin qui rétrécissait aux abords du chalet, signe qu'il y avait eu un va-et-vient jusqu'à tout récemment.

Bourdon et Ouimet descendirent de voiture.

Un gros cadenas pendait à la porte du chalet. Ils s'approchèrent de celle-ci pour tenter de voir à l'intérieur mais un store leur bloquait la vue. Même chose pour les fenêtres. Ils firent le tour du bâtiment et aperçurent, dans la cour arrière, les fameux blocs de ciment jetés pêle-mêle près d'une remise. Certains étaient en morceaux, d'autres, presque intacts. Bourdon les mesura. Ils étaient de la même dimension que la pièce à conviction et recouverts de plaques de ciment sur le dessus et à la base. Ils semblaient être là depuis un bon bout de temps.

Ils continuèrent d'examiner les alentours.

À l'arrière, ils constatèrent que la rallonge était de dimensions plus importantes que le chalet lui-même. Là aussi, ils essayèrent de regarder à travers une fenêtre mais elle était bouchée de l'intérieur. Quant à la remise, elle était verrouillée d'une barre de fer et d'un cadenas.

Guy Bourdon sentit un léger frisson lui parcourir la colonne vertébrale. C'était toujours comme ça quand son intuition était sur le point d'intervenir. Il se demandait s'ils devaient entrer dans le chalet, sans mandat de perquisition, en brisant le cadenas. S'ils étaient sur une vraie piste ses supérieurs ne diraient rien mais si la piste s'avérait fausse, ils seraient évidemment blâmés, lui le premier. D'autres indices étaient nécessaires pour justifier une effraction. Guy dit à Yvon :

- Il faut faire une autre inspection des lieux, de façon plus minutieuse cette fois.

- D'accord, dit Yvon qui, visiblement avait toujours du mal à contenir son excitation.

C'était difficile à affirmer sans l'ombre d'un doute, mais Guy aurait parié, en y regardant de plus près, qu'un bloc de béton avait été glissé sur une certaine distance. Ils

revinrent devant l'entrée et inspectèrent plus attentivement les traces de pneus. À première vue, une camionnette s'était arrêtée là. Ils retournèrent à la remise. Ils en firent le tour. Sur le côté droit, une bâche noire recouvrait partiellement des panneaux d'agglomérés. La toile était retenue à des blocs de ciment (les mêmes qui se trouvaient dans la cour) par de la corde jaune.

- Je crois que nous sommes sur quelque chose, fit Bourdon, dont la colonne vertébrale semblait vibrer de plus en plus.

- C'est peut-être une coïncidence, remarqua Ouimet.

- Il y en a trop...

Soudain, sous le regard ébahi d'Yvon, Guy courut à la voiture. Il était encore alerte pour son âge. Il ouvrit le coffre arrière pour s'emparer de la clé de roue et continua sa course jusqu'à la porte du chalet. Se servant de la clé comme d'un marteau, il en asséna un coup sur le cadenas. Ce dernier résista. Il demanda à Yvon, qui l'avait rejoint, d'en faire autant. Cette fois le cadenas céda.

Dès qu'ils ouvrirent la porte, une émanation d'un produit chimique, que Bourdon reconnut aussitôt, mêlée à une odeur de renfermé et de désinfectant, leur coupa le souffle. Ils s'empressèrent de lever les stores et d'ouvrir quelques fenêtres. La senteur dominante que Guy avait identifiée en entrant était celle du chloroforme. Les vêtements de sa femme en étaient souvent imprégnés quand elle revenait de son travail à l'hôpital. Souvent elle sentait aussi l'alcool...

L'électricité avait été coupée mais la lumière provenant des fenêtres éclairait suffisamment la place, du moins pour ce qui était de la vieille partie du chalet.

Ils étaient dans une pièce où quelques chaises longeaient le mur à droite alors qu'à gauche trônait un buffet vitré contenant quelques flacons vides. Une porte d'arche donnait sur une cuisine transformée en laboratoire. Des éprouvettes, des seringues, des petites boîtes de combustible en gelée et un microscope s'alignaient sur le comptoir. Dans un coin il y avait une sorte de brancard recouvert d'un matelas de caoutchouc mousse. De chaque côté pendaient trois sangles de cuir. Sous une petite table

de cuisine, un appareil de couleur noir avec des boutons gris intrigua les deux enquêteurs. Il était monté sur une plate-forme à roulettes. Un gros fil électrique le reliait à une prise de courant encastrée dans le mur.

Guy enfila des gants de latex qu'il gardait toujours dans les poches de sa veste. Il en donna une paire à son coéquipier. Ils ouvrirent quelques armoires qui renfermaient pour la plupart des serviettes, des rouleaux de papier absorbant et des boîtes de bâtons en plastique un peu plus gros que des cigares, mais à peu près de la même longueur. Ces objets les firent sourciller. Ils se dirigèrent dans un petit couloir et pénétrèrent dans la rallonge, éclairée seulement par la lumière qui venait d'une fenêtre du laboratoire. C'était, en fait, une grande salle renfermant des lits surélevés. Il n'y avait pas moyen d'ouvrir les panneaux qui bloquaient les fenêtres de cette pièce : ils avaient été vissés dans les cadrages.

Yvon s'exclama :

- Mais c'est une clinique !

- Ouais, fit Bourdon. Je me demande pourquoi on l'a installée dans ce trou.

- Elle appartient à Chainey ?

- Ça se pourrait, hein ? Nous allons tout de suite communiquer avec le quartier général pour leur faire part de notre découverte et demander qu'on envoie une équipe de techniciens. Veux-tu faire ça pendant que je vais chercher où ils ont installé la boîte de contrôle de l'électricité ? Yvon acquiesça et se dirigea aussitôt vers l'auto.

Guy trouva le panneau électrique en écartant des vêtements dans un placard près de la porte arrière. Il poussa la manette vers le haut pour rétablir le courant. Le moteur d'un réfrigérateur se mit aussitôt à ronronner. Il alluma la lumière du réduit et nota que les vêtements étaient du linge d'hommes, de tailles légèrement différentes. Il s'agissait de deux manteaux d'hiver et de deux écharpes. Une paire de bottes avait été laissée sur le plancher.

Dans le réfrigérateur, qui se dressait près d'une petite cuisinière, Guy ne trouva rien de spécial : des canettes de

Coke, de bière, des boîtes de conserve, une bouteille de ketchup et un pot de moutarde.

Sous le comptoir du laboratoire, une des portes d'armoires était verrouillée. En ouvrant la porte à la droite de celle-ci on pouvait facilement voir que le verrou empêchait l'accès à un classeur en métal noir. Guy alla fouiller dans les poches des manteaux du placard dans l'espoir d'y trouver la clé mais, en vain. Ce travail reviendrait donc aux techniciens.

Il y avait aussi une chambre à coucher qui séparait le salon de la salle de bain. L'ameublement était composé d'un lit double, de deux tables de nuits, de deux lampes et d'une petite commode, dans laquelle il n'y avait que quelques sous-vêtements, des chaussons et un chandail, tous pour homme. Dans un des tiroirs des tables de chevet, s'éparpillaient des mouchoirs, des ceintures en cuir et une épingle à cravate sur laquelle étaient gravées les initiales RC ; dans l'autre, des revues en anglais traitant pour la plupart de recherches en psychiatrie.

Quand Yvon revint de la voiture, ils se rendirent à nouveau dans l'allonge où ils purent alors allumer les lumières. Ce fut à ce moment qu'ils constatèrent que le mur qui séparait la nouvelle bâtisse de l'ancienne était fait de blocs de ciment de la même dimension que ceux qui se trouvaient dans la cour, sauf qu'ils avaient l'air beaucoup moins vieux. (La finition n'avait pas encore été effectuée.) Yvon remarqua :

- Ils ont dû refaire le mur porteur ici et jeter les vieux blocs dehors.

Bourdon se demandait ce qui avait bien pu se passer dans cette clinique.

Il marqua un temps et ajouta :

- J'ai l'impression qu'on a abandonné la clinique rapidement mais qu'on a pris le temps, quand même, de faire un peu de ménage avant de partir. Les planchers ont été lavés récemment, d'où cette senteur de créosote.

Ils retournèrent à l'extérieur pour changer d'air. Ils en avaient grandement besoin. Après quelques longues respirations, Bourdon en profita pour féliciter Yvon.

- Tes démarches n'ont pas été vaines, hein ? C'est la preuve qu'il ne faut jamais se décourager.

- Vous avez bien raison, acquiesça Yvon, le visage empourpré de fierté.

*

Richard Garand avait été mandaté pour interviewer à nouveau Helen Mainguy.

Ce fut avec anxiété qu'il pressa sur le bouton pour qu'on lui ouvre la grille en fer forgé. Il se dit qu'il ne devait pas se laisser impressionner par la personnalité envoûtante de cette femme. Il prit une grande inspiration, retint son souffle un moment et expira lentement. La barrière s'ouvrit après qu'il eut décliné son identité dans l'interphone. La bonne, Rose-Aimée, l'accueillit.

- Si vous voulez attendre madame Chainey au salon. Elle n'en a que pour quelques minutes.

- Ça tombe bien. J'ai justement quelques questions à vous poser.

Le teint terreux de Rose-Aimée passa subitement au blanc. D'une main tremblante elle lui fit signe de s'asseoir sur un des fauteuils alors qu'elle prit place en face de lui en s'asseyant sur le bras d'un petit canapé, comme si elle voulait être prête à se lever à tout moment. Son air effrayé intrigua Richard.

Il demanda à la quinquagénaire si elle connaissait des gens qui auraient pu en vouloir au docteur Chainey. Après une hésitation, elle dit qu'il lui était impossible de répondre à cette question puisque le docteur ne lui adressait jamais la parole et qu'elle recevait ses ordres par l'entremise de sa femme.

- Est-ce que vous n'avez jamais entendu des discussions, disons... vives entre madame Chainey et son mari ?

- Très rarement.

- Quand est-ce que c'est arrivé et... à quel propos ?

Elle tendit l'oreille, visiblement pour s'assurer que l'eau de la douche coulait toujours à l'étage. Elle finit par dire, en chuchotant :

- Eh bien... Ils étaient dans le bureau en bas et j'entendais des éclats de voix, surtout la voix de madame.

À un moment donné madame Chainey a crié : « Penses-tu que je vais rester tout le temps ici à t'attendre et pourquoi faire, je te le demande ? » Lui, a marmonné des mots que je n'ai pas compris. Il n'élevait jamais la voix.

Le bruit de l'eau dans les tuyaux cessa subitement. Richard s'empressa de remercier la bonne qui ne se fit pas prier pour disparaître.

Quelques minutes plus tard, Helen Mainguy apparut promptement dans le salon. On aurait dit une actrice faisant une entrée spectaculaire sur scène. Il se leva et lui serra la main.

Elle était habillée d'une robe bleue en coton au décolleté prononcé. Quand elle s'assit sur le fauteuil situé en biais avec celui qu'elle lui indiqua du doigt, sa robe remonta quelque peu, laissant entrevoir une partie de ses cuisses. Elle arborait toujours son air impassible avec une certaine insolence dans les yeux. Richard dut faire des efforts pour se concentrer. Il s'assit, lui aussi.

C'est elle qui prit la parole en premier.

- J'ai hâte de savoir qui a fait ça...

- Nous aussi madame, dit Richard, qui s'efforçait de la regarder dans les yeux tout en actionnant son magnétophone.

Il enchaîna :

- Selon les débuts de notre enquête, votre mari aurait été, euh... On aurait mis fin à ses jours aux alentours du 15 avril. On ignore encore la cause exacte de sa mort. Pouvez-vous nous dire où vous étiez durant cette période?

- Quoi ! Vous me soupçonnez ? l'air scandalisé.

- Je n'ai pas dit ça, madame, rétorqua-t-il avec un aplomb qui le surprit lui-même. Nous essayons simplement de reconstituer l'emploi du temps des personnes qui l'ont vu pour la dernière fois.

Il regrettait d'avoir formulé la question de cette manière étant donné l'imprécision de la date. Elle ne pouvait que répondre vaguement. De toute façon, il se dit qu'il lui était impossible de faire autrement, ni lui, ni les autres enquêteurs. Ce n'était pas de leur faute si le médecin légiste avait été dans l'impossibilité d'établir le moment

exact de la mort du docteur Chainey. Il la laissa quand même se débrouiller.

- C'est difficile à dire... Ça remonte à presque trois mois...

Puis, sans crier gare, elle laissa tomber avec une pointe de sarcasme dans la voix :

- Venons-en à ce qui vous brûle les lèvres, j'en suis certaine. Vous voulez savoir si j'ai un amant ? C'est ça ? Arrêtez de tourner autour du pot !

Stupéfait, Richard se demanda pourquoi le caporal l'avait envoyé là, seul. L'entrevue aurait sûrement été plus facile à mener avec un collègue. Il fallait se ressaisir rapidement. Il déglutit et décida de foncer.

- Eh bien... Oui... Pour être franc, madame, je me suis dit qu'une femme, belle et intelligente comme vous, ne peut pas rester seule à attendre un mari qui la néglige...

- Vous avez raison. J'ai un amant. Est-ce que ça vous satisfait ?

« Elle n'y va pas par quatre chemins », songea Richard. En fin de compte, malgré sa maladresse, il avait réussi à la faire parler. Mais il eut l'impression qu'elle pouvait en dire davantage. Il observa une pause. Puis, se redressant, il lui offrit une cigarette qu'elle accepta. La proximité de son corps et l'odeur de son parfum le troublèrent. Il retourna à son fauteuil en tentant de se maîtriser.

Elle avait croisé sa jambe gauche sur celle de droite dans un geste des plus gracieux, tout en observant la fumée qui montait au-dessus de sa tête.

Richard décida de jouer la carte de la franchise :

- Excusez ma maladresse de tout à l'heure.

- Oh, ce n'est rien. Je vois bien que vous faites votre possible.

- Vous voulez bien me parler de votre... liaison ?

Richard sortit son calepin de sa poche de veston beaucoup plus pour se donner une contenance que pour noter des points de repère sur le magnétophone qui tournait toujours.

- Je n'en pouvais plus et j'envisageais même le divorce. Il y a deux ans environ je me suis inscrite à un cours de

danse sociale. J'avais dit à la personne qui m'avait répondu au téléphone que je n'avais pas de partenaire. Elle avait aussitôt rétorqué que je pouvais très bien m'en trouver un sur place. Je m'étais donc rendu à cette école et effectivement j'ai trouvé tout de suite un homme qui pouvait former un couple avec moi... Je veux dire un couple de danseurs. Parce qu'au début il n'était pas question que l'on devienne autre chose. (Elle prit une bouffée de sa cigarette, puis poursuivit :) Jean est officiellement devenu mon... mon amoureux six mois après notre première rencontre.

- Pourquoi vous n'avez pas divorcé ?

- Parce que Robert ne voulait rien savoir d'un divorce. Aussi, parce qu'il menaçait de me faire un procès et de ne rien me laisser financièrement parlant. Et puis, Jean, euh... Jean Laviolette, est animateur à CKLV. Vous le connaissez sans doute.

- Son nom ne m'est pas inconnu.

- Alors, nous voulions éviter le scandale.

Prenant de plus en plus d'assurance, Richard dit :

- Madame Chainey, j'ai l'impression que vous me cachez quelque chose. Est-ce que je me trompe ?

- Oh ! (Elle écrasa sa cigarette dans le cendrier posé sur la table basse et mit un long moment avant de répondre :) C'est que... j'ai... euh... j'avais engagé un détective privé pour connaître les activités de mon mari et peut-être me servir de ça pour appuyer une éventuelle requête en divorce. Mais je n'étais pas tout à fait décidée.

« Décidément, ma méthode fonctionne : elle devient de plus en plus bavarde », pensa Richard. Fier de sa hardiesse, il enchaîna :

- Qu'est-ce que le détective privé a trouvé ?

- Pas grand-chose, à part le fait que Robert sortait souvent la nuit, qu'il se savait suivi et qu'il réussissait toujours à le semer. Sauf une fois : il le vit stationner sa voiture près d'un parc dans le centre-ville de Montréal et monter à bord d'une camionnette qui s'esquiva rapidement. Puis, quelque temps plus tard, le détective m'a dit qu'il ne pouvait plus continuer à travailler pour moi. Il ne m'a pas donné de raisons valables, à mon avis, pour

cesser son travail. J'ai soupçonné Robert d'avoir découvert le pot aux roses. Il faut dire, aussi, que je n'étais pas à l'aise avec tout ça.

- Votre mari était-il du genre à menacer quelqu'un ?

- Oui. Il me faisait peur parfois.

Il y a combien de temps que vous avez fait suivre votre mari ?

- Peut-être un an et demi, deux ans...

- Le nom du détective ?

Helen quitta la pièce pour revenir quelques instants plus tard avec une carte dans la main qu'elle remit au jeune policier.

Richard demanda le plus innocemment possible :

- Vous êtes toujours avec monsieur Laviolette ?

- Oui... j'espère qu'il n'aura pas d'ennuis avec tout ça. J'imagine que vous allez l'interroger ?

- En effet. Puis-je avoir ses coordonnées... à lui aussi?

*

Dehors, Richard se rendit compte qu'il avait fui en quelque sorte la maison des Chainey et n'avait pas complété son enquête. Il aurait fallu qu'il visitât le bureau du psychiatre au sous-sol. Il n'était pas très content de lui.

Assis dans la voiture, réfléchissant à ce qui venait de se produire, il se dit qu'il devait retourner dans cette maison, tout de suite, un peu comme quelqu'un qui, ayant failli se noyer, replonge dans l'eau pour transcender sa peur. Mais il se ravisa : il reviendrait avec un collègue. Il mit le moteur de la voiture en marche et fila vers la rue Mont-Royal où demeurait Jean Laviolette.

L'appartement de l'amoureux d'Helen Mainguy était petit mais élégant. Dans le salon, il y avait un imposant piano à queue et, juste au-dessus du spacieux instrument, une fenêtre donnant sur la ville. Un appartement de gigolo, se dit Richard.

Il avait de la difficulté à juger de l'apparence des hommes. Il dut admettre, cependant, que Laviolette était bel homme : traits harmonieux, grand, physique bien proportionné, yeux pleins de vivacité. Par contre, il le trouva antipathique, ce qui l'incita à attaquer sans détour:

- Monsieur Laviolette, vous aviez de sérieux motifs pour vous débarrasser de Robert Chainey : l'héritage et la liberté d'épouser Helen.

Le visage de Jean Laviolette s'empourpra en une fraction de seconde.

- Vous faites fausse route, monsieur. Accusez-moi formellement au lieu de lancer des paroles en l'air. Sachez que j'ai toujours respecté les lois. Vous pouvez le vérifier. Je n'ai pas de dossier criminel et j'ai le respect du public et de mes employeurs. Je n'ai rien à me reprocher. Et si vous continuez sur ce ton je ne répondrai à aucune de vos questions.

Sans se démonter, Garand poursuivit :

- L'attrait de l'argent ça change bien des choses.

- Je vous le répète : déposez des accusations si vous avez des preuves bien entendu ! Et j'ai les moyens de dénoncer publiquement vos manières.

- Vous n'oseriez pas, monsieur Laviolette. Le scandale, hein ?

Après un long silence calculé, Richard reprit d'un ton plus calme :

- Est-ce que le docteur Chainey savait que vous fréquentiez sa femme ?

Laviolette mit un certain temps avant de répondre, tentant visiblement de modérer son agressivité, lui aussi :

- Je crois que oui. Helen avait des soupçons à ce propos.

- Le docteur vous a-t-il déjà menacé de quelque façon que ce soit ?

- Dans les premiers temps que je fréquentais Helen, le directeur des programmes de CKLV m'avait organisé une entrevue avec lui. Je dois vous dire que je trouvais ça assez bizarre d'interviewer le mari de ma... blonde. Au cours de l'entrevue, j'avais trouvé Robert Chainey assez imbu de lui-même, répondant à mes questions par des déclarations qui n'en finissaient plus. Il m'avait cependant agréablement surpris par sa connaissance de la langue française. Il n'avait presque pas d'accent pour un anglophone qui venait du Manitoba.

- L'entrevue portait sur quel sujet ?

- La psychiatrie en général. Pour lui, cette discipline était en train de franchir une étape des plus importantes. Il m'avait parlé de nouvelles méthodes révolutionnaires mais dès que je lui demandais des précisions sur ces méthodes il se défilait. Je le lui ai fait remarquer et, comme j'insistais, il mit fin abruptement à la discussion. Avant de quitter le studio il m'a lancé, en dehors des ondes : « Vous ne vous en sortirez pas comme ça, Jean Laviolette ! » Il avait martelé mon nom avec un regard hargneux.

- Vous considérez ça comme une menace ?

- J'y ai longuement réfléchi. Je dirais : oui et non. Non, parce que je l'avais acculé au pied du mur et ça l'avait fâché, il avait laissé tomber cette phrase sans trop penser à ce qu'il disait. Oui, parce qu'il savait pour Helen et moi... Et là, vu sous cet angle, c'était vraisemblablement une menace...

*

Assis dans sa voiture Richard réfléchissait. C'était son endroit préféré pour remettre ses idées en place, même s'il n'y parvenait pas toujours. Laviolette ne lui revenait pas mais il n'avait rien de concret contre lui. Du moins pas pour le moment. Devait-il retourner seul à Westmount, fouiner dans le bureau du docteur Chainey ? Helen le laisserait-elle faire sans mandat de perquisition ? « Il n'y a rien de mieux que d'essayer. Et puis, c'est peut-être ma chance de me signaler. Allons-y ! »

Richard avait l'habitude de changer souvent d'idée. Il le savait et ne s'en faisait pas outre mesure.

*

La bonne le regarda, l'air de dire : « Pas encore lui. » Elle le fit passer au salon en hochant la tête.

- Je ne sais pas si madame sera disponible...

Helen Mainguy ne cacha pas son mécontentement face à cette visite impromptue.

- Je trouve que vous ambitionnez sur la bonne volonté des gens...

- Excusez- moi, madame... C'est que j'ai oublié quelque chose d'important, dit Richard, d'un ton navré.

Elle resta debout, comme pour bien indiquer au jeune policier maladroit qu'elle n'avait pas de temps à perdre.

- J'aimerais jeter un coup d'œil dans le bureau de votre mari.

- Est-ce que vous avez un mandat de perquisition ?

« Elle s'est sûrement renseignée auprès d'un avocat », songea Richard.

- Non. Mais vous savez très bien que je peux en obtenir un facilement et très rapidement, alors, je préférerais procéder avec votre collaboration. Ça me permettrait peut-être de trouver un indice qui nous mènerait au coupable. C'est ce que vous voulez, n'est-ce pas ?

Après un instant d'hésitation elle dit, brusquement :

- Suivez-moi.

Ils descendirent un escalier qui les mena directement dans une immense bibliothèque. Cette pièce devait également servir de salle d'attente : quelques chaises s'alignaient le long d'un mur dégarni. Les autres murs retenaient de hautes armoires vitrées et fermées à clé, encombrées de nombreux livres. Au fond, une porte capitonnée de cuir donnait accès au bureau du psychiatre.

Helen l'ouvrit en laissant entrer Richard qui la frôla, presque. « Encore ce parfum ! » Il mit ses gants de latex, ce qui parut faire frémir Helen Mainguy. Il ouvrit un à un les tiroirs du bureau. Ils contenaient surtout des feuilles dactylographiées de discours, que le médecin avait dû prononcer, des comptes rendus de conférences, une chemise portant l'inscription courrier. Ses yeux se portèrent sur la photocopie d'une lettre en particulier. Elle était adressée aux Laboratoires Sandoz. Le signataire, un certain docteur Ewen Cameron, y vantait les mérites du LSD qu'il avait administré à plusieurs reprises à bon nombre de ses patients. Un des tiroirs était verrouillé. Richard demanda à Helen si elle avait la clé.

- Non. Je ne viens presque jamais ici, surtout depuis le décès de Robert... (Après un moment de réflexion, elle ajouta :)

- Attendez un instant.

Elle sortit du bureau et remonta l'escalier. Richard ne put s'empêcher d'admirer ses longues jambes. La porte était restée ouverte et il put se rincer l'œil à nouveau quand elle revint avec un trousseau de clés.

À la deuxième clé il réussit à ouvrir le tiroir qui contenait plusieurs chemises cartonnées. Il fut attiré par l'une d'elles identifiée par seulement trois lettres, C- E- C, alors que les autres portaient des noms de famille classés par ordre alphabétique. Il retira le dossier C- E- C. À l'intérieur il n'y avait qu'une seule feuille de papier. Dans le haut de cette feuille, les mêmes lettres, écrites à la main, avaient été soulignées d'un coup de crayon. Tout le reste était aussi écrit à la main. Il lut à voix haute :

« Jean Gareau, schizophrène (ne travaille pas, forte constitution) ; Marie Giroux, maniaco-dépressive (ménagère, chétive) ; Steve Cohen, schizophrène léger (commis d'épicerie, forte constitution). »

Une dizaine de noms étaient ainsi alignés.

- Je peux conserver cette liste ?

- Je vais vous en faire une copie, fit Helen Mainguy, visiblement radoucie.

Pendant qu'elle se dirigeait vers la photocopieuse, installée dans un coin du bureau, Richard se demandait pourquoi on accordait de l'importance, non seulement au type de maladies dont ces gens souffraient, mais aussi à leur occupation et à leur condition physique ? Aucune adresse n'était accolée à ces noms.

Richard remercia Helen en l'avisant que ses collègues techniciens viendraient sous peu examiner l'endroit plus en profondeur, ce qui fit dire à la jeune veuve :

- Ça ne finira donc jamais !

Le dérapage

Une terrible douleur lui vrillait le crâne. De temps à autre, Julie venait changer les compresses d'eau froide qu'elle lui appliquait sur le front.

Tout était embrouillé dans la tête de Patrick. Il devinait la présence de Julie. Il essaya de parler. En vain. Il se rendormit ; se réveilla à moitié quelques instants plus tard ; se rendormit à nouveau.

Ce n'est que le surlendemain que le monde lui parut un peu plus réel. Patrick aperçut une belle tête aux cheveux noirs luisants près de lui. Il disposa ses oreillers de manière à pouvoir s'asseoir, ce qui lui demanda un effort considérable.

Julie ouvrit les yeux.

- Oh, Patrick... Comment te sens-tu ?

- Je ne sais trop...

- Si tu ne te réveillais pas ce matin, je t'aurais fait transporter à l'hôpital.

- Comment ça ?

- Ça fait une trentaine d'heures que tu dors...

- Quoi ? Est-ce que j'ai bu tant que ça ?

- Je pense qu'il y a autre chose, Patrick... Tu n'arrêtais pas de dire dans ton sommeil que tu devais partir... Qu'il fallait que tu retrouves ta voie... Que tu accomplisses ta *mission*...

- Quelle mission ?

- C'est bien ce que je me demande. Tu n'as pas l'intention de me quitter, Patrick. Dis-moi ce qui ne va pas...

Il demeura silencieux.

Julie, de plus en plus inquiète, suggéra à Patrick qu'il devrait consulter un psychiatre. Il ne s'en offusqua pas, conscient qu'il avait parfois un comportement singulier. Il essaya de lui faire comprendre qu'il ne cessait de chercher la solution à ses problèmes.

- Seul ?

- Je pense pouvoir y arriver, oui.

- Excuse-moi... Je ne veux pas dire que tu n'en es pas capable, au contraire, je te crois très courageux mais, parfois un coup de pouce peut être nécessaire. Je t'aime, Patrick ! Je suis prête à tout faire pour t'aider, lança-t-elle, bouleversée.

- Moi, aussi, je t'aime. C'est justement parce que je t'aime, que je ne veux pas t'imposer, euh... mes difficultés.

Cette phrase alarma Julie au plus haut point.

- Tes difficultés sont devenues les miennes, fit-elle la gorge nouée.

- C'est que...

Elle lui mit un doigt sur la bouche, puis l'étreignit longuement. Ils sombrèrent dans un sommeil profond, du moins pour Julie.

- Je n'sais pas quoi faire avec toié...

Patrick ne peut plus supporter ces remarques de la part de son père qui est ivre encore une fois. Il claque la porte. Il a 16 ans et se réfugie chez sa tante Marie-Ange qui l'accueille comme un fils.

Son père vient le chercher quelque temps plus tard.

*

- Nous allons vous soigner, monsieur Lanciault.

L'homme, à la prestance d'un taureau, aux sourcils broussailleux, semble être un médecin. Son ton est sévère. Il lui fait une piqûre...

Quand Julie se réveilla, Patrick était en train de faire sa valise.

- Non, Patrick ! Non...

- Tout ça est de ma faute. Je n'aurais jamais dû commencer quelque chose que je ne pouvais finir... Crois-moi, ça vaut mieux pour toi... Tu mérites mieux... Je suis trop compliqué et je dois faire le ménage, en dedans de moi.

Patrick ferma sa valise.

Elle se leva d'un bond, les yeux emplis de larmes.

- Est-ce que tu vas toujours fuir comme ça ?

Patrick ne put soutenir le regard accablé de Julie. Il lui tourna le dos et quitta la pièce. Il passa par la cuisine privée où se trouvaient Ange-Albert et Cécile qui s'étaient

visiblement rendu compte que quelque chose n'allait pas entre leur fille et Patrick. Ils avaient la tête basse, apparemment résignés devant la tournure des événements. Avant d'aller chercher sa guitare dans la salle, Patrick leur dit, la voix rauque :

- Il faut que je parte. Je suis vraiment désolé...

- Pourquoi ? lança Cécile, des sanglots dans la voix. Ange-Albert restait silencieux, refoulant sans doute son incompréhension devant le comportement étrange de Patrick.

Revenant de la salle, avec son instrument dans son étui, Patrick se dirigea d'un pas ferme vers la sortie. Ange-Albert réussit à formuler :

- Les problèmes, il faut les...

Patrick n'attendit pas la fin de la phrase.

*

Il marchait depuis environ une vingtaine de minutes. Les dernières paroles de Julie lui revenaient sans cesse : « Est-ce que tu vas toujours fuir comme ça ? »

Sa valise et sa guitare commençaient à devenir des fardeaux de plus en plus lourds. Il sentit une présence derrière lui. Il se retourna. Personne.

Depuis un certain temps, la route traversait une forêt de conifères ravagée par un incendie. Il avait l'impression que les arbres calcinés étaient des spectres qui l'observaient et l'incitaient à continuer... Pour aller où ?

Il faisait maintenant tellement noir que Patrick dut marcher sur la ligne blanche au centre de la route pour pouvoir se guider. Le vent s'élevait et le froid devint mordant. Quelques minutes plus tard la pluie se mit à tomber drue.

Est-ce que tu vas toujours fuir comme ça ?

Tout à coup, un bruit de moteur et deux rayons lumineux surgirent derrière lui. Affolé, il se précipita sur l'accotement. Une camionnette s'arrêta à sa hauteur. Il entendit la voix désespérée de Julie, bien réelle cette fois.

- Où est-ce que tu vas, Patrick ? Tu ne peux pas t'en aller comme ça, voyons donc !

Immédiatement après le départ de Patrick, Julie avait appelé Arthur Leblanc pour lui demander de l'aider à le

retrouver. Toujours prêt à rendre service à des amis, le vieillard avait accepté sans hésiter.

Patrick ne réagissait pas. Il avait l'air hébété.

- Embarque ! Ne reste pas là ! ordonna Julie avec une certaine rudesse dans la voix dans le but de le secouer.

Cela eut l'effet désiré car il obtempéra et prit place sur le siège arrière où Julie le rejoignit. Redémarrant la camionnette, Arthur Leblanc jeta un coup d'œil à Patrick par-dessus son épaule et dit :

- Ce n'est pas raisonnable, cher, de sortir dehors par un temps pareil.

- Il faut absolument que je retourne à Montréal, rétorqua Patrick, qui s'était quelque peu ressaisit. Je crois que je vais prendre l'autobus à Chandler, ajouta-t-il comme s'il venait tout juste de prendre cette décision.

- Dis-moi ce qui se passe, Patrick. Pourquoi faut-il que tu retournes à Montréal ?

Julie hocha la tête de gauche à droite, cherchant à comprendre l'entêtement de Patrick. Puis, son visage s'éclaira.

- Je pars avec toi !

- Non, Julie. C'est préférable que tu restes ici. De toute façon, je vais revenir.

Cette promesse sembla redonner un peu d'espoir à Julie. Tout n'était peut-être pas perdu.

- C'est sûr ? demanda-t-elle, les yeux embués.

- Oui. Promis.

- Tu vas où à Montréal ?

- Chez ma tante Marie-Ange.

Manifestement, Julie tentait par tous les moyens de conserver le moindre lien avec l'homme dont elle était passionnément éprise.

- Appelle-moi en arrivant, OK ? Et je veux que tu voies un médecin, lui intima-t-elle, d'une voix frémissante.

Patrick acquiesça de la tête. Puis, de façon imprévisible, il l'embrassa fougueusement sur les lèvres pendant que la camionnette d'Arthur s'arrêtait devant le terminus.

Julie souhaitait du plus profond de son être qu'il tienne ses promesses. Son baiser n'était-il pas une façon de

sceller celles-ci ? Elle réussit à se convaincre qu'elle devait le laisser aller pour mieux le retrouver. Puis, elle pouvait toujours le rejoindre, même s'il fallait mettre fin à son engagement avec ses parents dans cette histoire de restaurant. D'ailleurs, elle avait toujours son appartement à Montréal, s'étant dit que si l'affaire tournait mal, elle ne serait pas prise au dépourvu.

*

Le bruit sourd du moteur agissait comme un bruit de fond à la tranquillité qui régnait dans l'autobus. Les passagers lisaient, dormaient ou parlaient entre eux à voix basse. Les pensées de Patrick se bousculaient, tel un tintamarre qui ne semble pas vouloir s'arrêter de sitôt. Il réfléchissait à cet autre départ précipité. Il avait beau se creuser les méninges, il ne trouvait pas d'explication logique. Julie avait raison. Il devrait consulter...

« Pauvre Julie... Et ses parents, si gentils. »

Se tournant vers la fenêtre à sa droite, pour ne pas être vu par les passagers, il laissa couler doucement les larmes qui lui brûlaient les yeux. L'évocation des parents de Julie lui rappela qu'à l'exception de sa tante, il n'avait pour ainsi dire pas de famille : il était fils unique. Sa mère était morte de tuberculose alors qu'il n'avait que sept ans. Il n'en avait gardé qu'un vague souvenir. Quant à son père, il y avait longtemps qu'il ne le considérait plus comme tel.

Tout à coup il se souvint qu'il avait dans sa poche une lettre de lui, dans une enveloppe que Julie lui avait remise, il y avait quelque temps, et qu'il n'avait même pas pris la peine de décacheter. Il l'ouvrit, après avoir allumé la petite lampe qui se trouvait au-dessus de sa tête.

« Après tant d'années de silence, tu dois bien te demander ce qui me prend de t'écrire. Quand j'ai appris par Marie-Ange que tu étais rendu en Gaspésie, j'ai senti que je devais te dire certaines choses que je remettais toujours à plus tard. »

Patrick songea : « Je ne savais même pas qu'il pouvait écrire, du moins pas comme ça. »

« Je peux l'avouer maintenant, j'ai manqué de courage. Que je sois obligé de t'écrire me facilite cependant la tâche. Je sais que tu auras du mal à me croire : je ne suis plus le

même homme. Il y a maintenant plus d'un an que j'ai arrêté de boire.

« Je regrette tout le mal que j'ai pu faire. À toi, particulièrement. Je sais pertinemment qu'il est tard pour avoir des remords. Mais, j'espère qu'un jour tu me pardonneras. Je voudrais tant me racheter. Je te souhaite bonne chance dans toutes tes entreprises. Quand tu viendras à Montréal, j'aimerais bien te rencontrer, si tu le désires bien entendu. J'aurais d'autres choses très importantes à te faire part.

« J'ai su que tu m'avais renié. J'ose quand même signer : Ton père. »

Ostie ! ne put s'empêcher de jurer Patrick, à voix basse.

Quelques passagers se retournèrent pour lui jeter un regard réprobateur. Il avait lâché ce juron davantage par incompréhension que par colère.

Cela faisait une dizaine d'années qu'il ne l'avait pas vu, ni qu'il n'en avait entendu parler. Et voilà cette lettre de repentir. Était-il vraiment sincère ? Même en l'admettant, qu'est-ce que ça changeait ? Pouvait-on effacer le passé d'un seul coup avec des mots ? Et quelles étaient ces « choses importantes » qu'il avait à lui transmettre ?

Son père le frappe partout sur le corps avec sa ceinture. Patrick ne sait pas pourquoi il doit subir cette punition. Soudain, surpris lui-même par son audace, il lui arrache la lanière de cuir des mains et la lui lance au visage. Son père n'émet qu'un grognement en portant la main à sa bouche. Il a les yeux hagards. Il semble avoir compris que son fils n'a plus peur de lui. C'est plutôt lui qui a l'air effrayé maintenant.

Une grande lassitude le submergea. Des scènes d'un passé morbide cherchaient toujours à s'imposer dans son esprit. Il réussit, cependant, à les chasser au prix d'efforts considérables.

Le sourire anticipé de sa tante, lorsqu'il ferait son entrée chez elle, même en pleine nuit, apaisa la tempête mentale qui s'annonçait.

La liste C. E. C.

Le caporal Yves Losier s'adressait à Guy Bourdon, Richard Garand et Yvon Ouimet dans son bureau.

Depuis presque trois mois que l'enquête sur l'affaire Chainey avait été amorcée et aucune accusation n'avait encore été portée contre qui que ce soit. La haute direction de la Sûreté du Québec commençait à s'impatisser.

Losier, les traits tirés par les nombreuses nuits sans sommeil, causées sans doute en grande partie par ses démêlés avec ses supérieurs, amorça son exposé. Il indiqua qu'Helen Mainguy, accompagnée par lui et Bourdon, avait affirmé, lors d'une visite au chalet de Saint-Blaise, qu'un des manteaux et les bottes trouvés sur les lieux étaient bel et bien ceux de son mari.

Cela n'avait pas été facile de la convaincre de l'amener jusque-là. Mais, quand le caporal lui avait qu'il savait où son mari passait la majorité de son temps, cela avait porté. Sur place, elle s'était montrée très surprise de constater que Robert possédait un chalet qu'il avait transformé en clinique.

Pour ce qui était du deuxième manteau, elle avait dit ignorer à qui il appartenait. De plus, elle avait assuré que les boutons de manchettes, trouvés dans les restes calcinés des vêtements sur le bord de la rivière Richelieu, étaient un cadeau qu'elle avait offert à son mari il y avait quelques années.

Pour le moment, l'attention des policiers était retenue par le contenu des classeurs de Chainey. Il y avait d'abord cette liste de noms, intitulée C. E. C., trouvée dans le bureau de Westmount. Les recherches se poursuivaient afin de contacter les personnes inscrites et trouver la signification de ces lettres. Pour ce qui était de l'autre classeur, celui de la clinique de Saint-Blaise, il renfermait une foule de documents qui traitaient, entre autres, d'expériences médicales nazies pratiquées sur des humains durant la Deuxième Guerre mondiale. La compilation de ces dossiers et leur examen étaient loin d'être complétées étant donné leur nombre et le fait que

plusieurs documents étaient rédigés en allemand et en anglais, mais on y travaillait assidûment.

Les techniciens avaient aussi inspecté l'appareil trouvé dans la clinique de Chainey. Ils n'avaient pas mis trop de temps à déterminer qu'il s'agissait d'un distributeur artisanal de courant électrique variable servant à administrer des électrochocs. Les sangles, fixées au brancard, devaient retenir les patients pris de convulsions pendant l'intervention alors que les bâtons en plastique, en forme de cigare, leur permettaient, fort probablement, de mordre dedans.

Tous les policiers présents à cette séance d'informations pouvaient imaginer facilement ce que les patients avaient dû endurer dans cette clinique.

Guy Bourdon émit une hypothèse :

- Je crois que le meurtre a eu lieu là. Dans la clinique.
- Et qu'est-ce qui te fait dire ça ? Ton intuition ? fit le caporal, sarcastique.

- Je dois admettre qu'il y a un peu de ça, répondit Guy sans broncher, étant habitué aux moqueries de son supérieur à propos de ses fameux pressentiments. Je pense qu'on a mis plus de temps à nettoyer les planchers, surtout celui du laboratoire, qu'on en a mis à vider les lieux, pour ne laisser aucune trace de sang.

Losier s'alluma un cigarillo. Bourdon reprit :

- Qu'est-ce qu'on a trouvé dans la remise ?
- Des magnétophones, des rubans magnétiques, des casques d'écoute, des cerceaux de métal relié à des fils et une génératrice d'électricité.

Le caporal resta silencieux pendant un long moment tandis qu'il cherchait un document dans l'amoncellement de feuilles, d'enveloppes brunes et de chemises jaunes qui étaient empilées devant lui. Il trouva enfin ce qu'il cherchait.

- Guy et Richard, vous allez m'interroger le détective qu'a engagé madame Chainey pour filer son mari. Il est revenu de son voyage en Europe. Il était temps. Il me semble qu'il a des choses à nous dire celui-là. J'aimerais bien savoir pourquoi Chainey s'est engouffré dans une camionnette lors d'une de ses tournées nocturnes. Et, ah

oui... j'allais oublier : les chauffeurs de taxi, ceux qu'on a pu rejoindre, auxquels Chainey avait recours, ont tous dit que le docteur se faisait déposer la plupart du temps à l'hôpital Bonsecours, où il travaillait, ou quelques fois près des parcs de la ville, comme le Parc Lafontaine, ou dans le centre-ville. Toi, Yvon, je veux que tu rencontres le personnel de l'hôpital Bonsecours. Essaie de savoir le nom de ses collègues et cuisine-les.

Puis, pour lui-même, il murmura : « D'ailleurs, on aurait dû faire ça depuis longtemps. Mais on n'a pas pu. Faut composer avec les effectifs qu'on a. » Il s'essuya le front avec la manche de sa chemise et dit : « Vous pouvez disposer ! » Cela sonnait comme s'il avait lancé : ROMPEZ !

*

Bourdon et Garand s'étaient rendus *subito presto* au bureau crasseux de la rue Saint-Laurent du détective René Turcotte sans s'annoncer.

- Écoute, espèce de flic à la manque, si tu nous en dis pas plus long, on peut te harceler comme tu ne l'as jamais été, jusqu'à ce que tu coures dans toutes les rues de la ville pour nous échapper. Et puis ton permis, tu sais qu'on peut te le faire perdre n'importe quand. Essaie pas de nous faire croire que tu as lâché de suivre Chainey parce qu'il n'y avait plus rien à en tirer. Tu peux raconter ça à d'autres.

Guy était rouge de colère et n'eut été de la présence de Richard, il aurait probablement frappé Turcotte. En tout cas, il en donnait l'impression. S'il jouait un rôle, il le jouait très bien. Il l'avait empoigné par la cravate et tirait de plus en plus fort. On aurait dit que les veines de son coup étaient sur le point d'éclater. Richard crut bon d'intervenir :

- Monsieur Turcotte vous feriez mieux de coopérer. Sinon, je sors de cette pièce et il n'y aura plus de témoin. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Guy ne put faire autrement que d'admirer la sagacité de son jeune collègue. Il en profita pour lâcher prise. L'autre se laissa tomber sur son fauteuil, haletant et suant à grosses gouttes. Reprenant son souffle, Turcotte lâcha :

- C'est vrai que Chainey m'a offert de me payer pour arrêter la filature mais, il était accompagné de son garde du corps, une espèce de gorille. C'est lui qui m'a menacé de m'étrangler si je continuais à travailler pour la femme du docteur et si je racontais ce que j'avais vu.

- Connaisais-tu ce gorille ? demanda Bourdon.

- Je l'avais déjà vu avec Chainey lors de mes autres poursuites mais je n'ai jamais su son nom.

- Et qu'est-ce que t'as vu exactement ?

Le détective privé demanda la permission de prendre un peu d'eau, ce qui lui fut accordé. Quand il revint de l'abreuvoir il prit une grande inspiration et dit :

- J'ai suivi Chainey pendant deux ou trois semaines. Il partait souvent de chez lui en taxi pour se rendre à l'hôpital, au restaurant ou dans des hôtels. Sauf que, plusieurs fois, je le perdais de vue pendant des jours. Je ne sais pas où il allait. Une nuit, exceptionnellement, il a pris sa voiture et s'est rendu à la Place Victoria. Il s'est stationné et une van, conduite par son gorille, l'a ramassé. Je les ai suivis jusqu'à la Place d'Armes où ils se sont arrêtés. Là... Turcotte se mit tout à coup à trembler comme une feuille.

- Qu'est-ce qui s'est passé ? questionna Richard pendant que Guy s'apprêtait à agripper de nouveau le détective.

- Là, j'ai vu un clochard qui marchait lentement près des statues dans le centre de la place. Il n'y avait personne alentour. Chainey et son *bouncer* sont sortis en trombe de la van. Ils ont couru vers le gars. Le gorille a sauté dessus pour l'immobiliser pendant que Chainey lui appliquait un linge dans la face probablement rempli d'un *stuff* pour l'endormir, parce que le gars s'est par la suite laissé traîner jusqu'au véhicule. Pis, ils sont partis avec. J'étais tellement surpris que j'ai hésité un certain temps avant de reprendre la filature. J'ai réussi à les rejoindre sur la rue Saint-Antoine près d'Université. Ils s'étaient arrêtés. Ce que j'ai fait, moi aussi, à une certaine distance. J'ai baissé la vitre de mon auto pour respirer un bon coup. J'ai d'la misère avec mon asthme. Soudain, j'ai entendu des bruits de pas qui se rapprochaient très vite derrière. Pis, j'ai senti

une main énorme me saisir à la gorge. On aurait dit que mon cou était coincé dans un étau. J'ai pensé que mon heure était arrivée. Chainey est alors apparu. Ils m'ont forcé à dire pour qui je travaillais, combien qu'elle me donnait. C'est là que Chainey m'a offert le double pour... (Il hésita avant de poursuivre :) pour que je ferme ma gueule.

Bourdon redevint menaçant.

- Nous prends-tu pour des imbéciles ? Pourquoi il t'aurait payé alors qu'il suffisait de te faire peur jusqu'à ce que tu chies dans ton pantalon et que t'arrêtes ton manège ?

Turcotte ne pouvait plus contrôler ses tremblements. Il haletait de plus en plus et la morve lui coulait au nez. Il se mit à se balancer le haut du corps vers l'avant et vers l'arrière, le regard dans le vague, comme n'ayant plus conscience de ce qui se passait autour de lui.

Il fut vite ramené à la réalité.

- Tu vas parler ! tonna Bourdon.

Après avoir poursuivi son mouvement de balancier pendant quelques minutes, ce qui semblait lui avoir permis de se ressaisir quelque peu, il dit enfin d'une voix faible :

- Il m'a offert 200 piasses par semaine pour... pour que je travaille pour lui.

- Quel genre de travail ?

- Il m'a dit qu'il ne pouvait pas me l'dire tout d'suite, qu'il me contacterait. Ils sont repartis en descendant la rue Université. J'ai jamais su pourquoi y voulait que j'travailles pour lui. Il est mort pas longtemps après.

- Comment tu as su qu'il était mort ?

- Par les journaux. Je me suis dit que j'avais perdu une belle source de revenus.

- Ça s'est passé quand cette histoire de gorille et d'itinérant ?

- La date exacte, je m'en souviens pas mais je crois que c'était fin mars, début avril.

Bourdon tapota la joue du détective, après que celui-ci eut donné une description de la camionnette verte : une Ford, Econoline, 1975.

- T'as pas pensé à prendre le numéro de la plaque ?

- Ben sûr, mais elle était pleine de boue et il faisait noir. J'ai l'impression qu'on l'avait pas lavée, justement pour pas qu'on puisse prendre le numéro.

Il fouilla dans la poche intérieure de son veston pour en ressortir un calepin rouge tout froissé. Il humecta son index avec sa langue pour chercher une page en particulier. Apparemment, il fit ce geste davantage par habitude que par nécessité car il avait les mains moites. Après avoir feuilleté quelques pages, il trouva enfin ce qu'il cherchait.

- Tout ce que je peux vous dire : ça commence par un « F » et il y a un « 9 » ou un « 7 » dans le milieu.

Guy lui fit remarquer, ironiquement :

- Tu vois, quand on collabore, c'est beaucoup mieux pour la santé. De toute façon, tu sais que si tu nous as menti ou omis quelque chose on va revenir te payer une visite et ça pourrait être encore moins drôle la prochaine fois. Et ne t'avise surtout pas de quitter la ville. Je veux que tu restes à notre disposition 24 heures sur 24. De toute façon tu arrives de voyage. T'as pas le goût de repartir, hein ?

René Turcotte hocha la tête, de gauche à droite, tout en prenant de grande bouffée d'air.

Les deux enquêteurs sortirent de l'immeuble vétuste et se dirigèrent rapidement vers la voiture. Il commençait à pleuvoir.

Devant l'air abasourdi qu'affichait Garand, Bourdon expliqua qu'il se devait d'agir ainsi avec René Turcotte. Il le connaissait depuis longtemps. C'était un privé qui marchait entre la légalité et l'illégalité. Il l'avait déjà arrêté relativement à une affaire d'espionnage industriel. On n'avait pas été capable de l'incriminer ; mais, à force de le cuisiner, il avait fini par balancer les noms de six personnes qui faisaient parties d'un réseau.

- Je l'avais soupçonné d'être à la tête de ce réseau. Je n'ai jamais pu le prouver. J'ai toujours trouvé curieux que les personnes impliquées ne l'aient pas dénoncé. Pourtant, elles auraient pu le faire, pour se venger du fait qu'il s'en sortait blanc comme neige. (Il fit une pause et ajouta :) Je dois dire que je n'aime pas agir de cette façon. Des fois, on n'a pas le choix.

- Ouais. Ce n'est pas comme ça qu'on nous a montré à l'école, répliqua Richard.

- Je sais. Avec le temps, tu vas sûrement apprendre d'autres trucs qu'on n'enseigne pas à Nicolet. En passant, laisse-moi te féliciter pour ton intervention de tout à l'heure.

- Merci. Croyez-vous à l'histoire de Turcotte ?

- Je pense qu'il dit vrai.

- Ce Chainey me semble avoir été un médecin pas mal bizarre. Enlever un itinérant, ce n'est pas rien.

*

La pluie était si dense qu'il dut faire fonctionner les essuie-glaces à plein régime. C'était frisquet. Il actionna la chaufferette.

Influencé par le temps qu'il faisait, une certaine morosité s'empara de lui. C'était au cours d'une journée semblable qu'il avait vu son père pour la dernière fois sur son lit de mort à l'hôpital. Après un long coma, provoqué par une fracture du crâne, il avait rendu l'âme. Il avait fait une chute du toit d'une maison qu'il était en train de rénover.

Yvon avait six ans lorsque le drame est survenu.

Sa mère avait dû travailler comme serveuse dans les bars ou les restaurants pour subvenir à leurs besoins. Il avait une grande admiration pour elle.

Ils vivaient ensemble dans un appartement modeste de la rue Gascon, près d'Hochelaga. Il lui avait ordonné de cesser de travailler. C'était maintenant à lui de prendre soin d'elle.

Son travail fit bifurquer ses pensées. Il songea particulièrement à Guy Bourdon, qu'il commençait à apprécier malgré son attitude parfois brusque ; au caporal Yves Losier, qu'il suffisait de ne pas contredire et à Richard Garand, dont les propos machistes et sa façon de se faire valoir, lui étaient difficiles à supporter.

Il aperçut la silhouette immense de l'hôpital Bonsecours. Il tourna à droite pour garer sa voiture dans le parc automobile situé à l'arrière de l'édifice.

C'était un vieil immeuble de cinq étages construit en blocs de béton. « Encore ces maudits blocs ! », songea

Yvon Ouimet. À chaque étage il y avait une dizaine de fenêtres. Quatre cheminées dépassaient du toit plat.

La pluie continuait de tomber comme des clous. Yvon déploya son parapluie et courut jusqu'à la porte d'entrée. Une jeune réceptionniste, l'air avenant, l'accueillit.

Il se présenta en lui montrant son insigne et lui expliqua qu'il aimerait parler avec des collègues proches du docteur Chainey. Elle lui fit part que le docteur Chainey n'avait pas de collègues *proches*. Plusieurs médecins travaillaient pour lui, certains étaient perçus comme de simples collègues, mais on ne pouvait pas les considérer comme des *proches*. Elle semblait tiquer sur ce mot. Elle ferma les yeux un moment, comme pour mieux réfléchir, et dit :

- Il y a peut-être le docteur François Dupuis, que l'on pourrait considérer comme tel, parce que leurs bureaux sont *proches* l'un de l'autre. (Elle eut un petit rire.)

- Il est là ? questionna Yvon, l'œil narquois, pour lui signifier qu'il avait bien compris son jeu de mots.

- Je vais voir.

Tout en fixant les beaux yeux bruns de ce jeune policier poli, elle prit le téléphone, composa un numéro et dit à la personne au bout du fil qu'il y avait un agent de la Sûreté du Québec qui voulait le voir. Après un « hum », elle raccrocha.

- Il vous attend. C'est juste là, au bout du couloir, à votre gauche, au fond. À droite, c'est..., c'était le bureau du docteur Chainey, qui a déjà été visité par vos techniciens.

- Je sais. Merci, mademoiselle, dit Yvon en faisant mine de vouloir s'attarder un peu, mais il n'en fit rien.

Il était attiré par sa gentillesse et ses yeux noisette.

« Peut-être devrais-je l'inviter à aller au cinéma ou au restaurant. Et si elle me refusait... » Il avait de la difficulté à faire les premiers pas. Tout ce qu'il réussit à faire fut un sourire indécis, accompagné d'un bref salut de la main. Et il se dirigea au fond du corridor, maudissant sa timidité.

Il frappa à la porte du docteur Dupuis. « Entrez, fit une voix grave. »

Le docteur Dupuis paraissait avoir une cinquantaine d'années, une bonne condition physique et un caractère

jovial. Sa voix était posée, donnant l'impression qu'il était un homme sûr de lui. À la question de savoir comment étaient ses rapports avec son ancien supérieur, il fit une grimace.

- Il avait ses idées et moi, les miennes. J'obéissais à ses directives dans la mesure du possible...

- Que voulez-vous dire ?

- Eh bien, il avait tendance à nous demander de traiter les patients de façon systématique. Il voyait ceux-ci dans leur globalité, et non dans leur individualité. Par exemple, si nous l'avions écouté nous aurions distribué des antidépresseurs à tous les patients, peu importe s'ils souffraient de dépression, de schizophrénie ou d'une autre maladie mentale. Je dois vous dire qu'il était difficile, pour tout le personnel, de composer avec ses convictions, qui, souvent, étaient à des galaxies opposées aux nôtres.

- Vous n'avez pas parlé de ça avec le directeur de l'hôpital ?

- Je l'ai fait à maintes reprises mais sans succès. Il me disait que Chainey était un bon psychiatre, qu'il avait été recommandé par des sommités dans le milieu médical et que nous devions lui obéir.

- À part son travail ici, est-ce qu'il avait d'autres activités ?

- Professionnelles ?

- Par exemple.

- Tout ce que je sais, c'est qu'il recevait des patients à son bureau de Westmount.

- Lui connaissez-vous des amis, des ennemis ?

- Sûrement pas des amis. Il était très arrogant. Son regard perçant pouvait mettre mal à l'aise la plupart des personnes qu'il côtoyait. Il s'en servait pour manipuler bien des subalternes...

- Est-ce qu'il a utilisé... disons... ce *pouvoir* avec vous ?

- Il a essayé mais n'a jamais réussi.

Yvon le croyait. L'homme qui était devant lui avait l'air solide tant sur le plan physique que psychologique.

- Une dernière question, docteur : connaissez-vous quelqu'un qui aurait pu lui en vouloir assez pour l'assassiner et ensuite jeter son corps dans la rivière.

- Non. Je ne vois vraiment pas. Je sais qu'on le haïssait, mais de là à...

Yvon mit fin à l'entrevue et demanda si le directeur de l'hôpital était présent. Le docteur Dupuis se renseigna par téléphone et, quelques instants plus tard, lui dit que le docteur Pierre Larrivé était en mesure de le recevoir.

*

Ce qui frappa le jeune enquêteur fut le snobisme du directeur de l'hôpital. Tout dans sa personnalité confirmait cette impression, autant son crâne dégarni, sa barbiche poivre et sel, ses yeux constamment plissés, comme si les verres de ses lunettes manquaient de force, que son langage et, surtout, son regard hautain. C'est d'ailleurs lui qui attaqua :

- Monsieur, je vous prie d'être bref. Je suis très occupé.

- Je vais faire mon possible pour ne pas abuser de votre temps, répondit Yvon, quelque peu désarçonné par cette entrée en matière. J'aimerais que vous me décriviez le docteur Chainey.

Le docteur Pierre Larrivé alla chercher un dossier dans un classeur. Il le feuilleta pendant un bref moment et commença à tracer le portrait de celui qui avait dirigé le département psychiatrique de son hôpital depuis 1965. On sentait dans sa voix et par les qualificatifs qu'il employait pour décrire le « regretté docteur Chainey », qu'il lui vouait une admiration sans limite. Selon lui, sa mort prématurée retarderait les progrès déjà amorcés de la psychiatrie.

- C'était un médecin passionné pour son travail, pour l'avancement de la science. Je ne comprends pas qu'on puisse tuer des hommes comme lui. C'est une grande perte pour le monde médical.

- Ses confrères ne semblaient pas l'apprécier autant que vous...

- Vous savez, un scientifique qui sort des sentiers battus est toujours mal vu, parfois méprisé. Cela ne veut pas dire qu'il a tort ou qu'il ne fait pas un bon travail.

Chainey était un médecin dévoué. C'était un bagarreur acharné. Peut-être que certains l'enviaient.

- D'après vous, qui aurait pu commettre un tel crime et pour quelles raisons ?

- Je me le demande, moi aussi. Mais, je ne vois pas.

Le docteur Larrivé regarda sa montre, manifestement pour signifier à son interlocuteur que c'était tout le temps qu'il pouvait lui consacrer. Yvon n'insista pas.

*

Lorsque Bourdon, Garand et Ouimet entrèrent dans son bureau, le caporal était au téléphone. « Je peux vous affirmer que cette affaire commence à prendre des proportions auxquelles je ne m'attendais pas, » disait-il à son interlocuteur.

Après avoir raccroché en bougonnant il remit à chacun un volumineux rapport signé par le chef des recherchistes de la Sûreté du Québec renfermant plusieurs documents dont une lettre signée par le docteur Ewen Cameron, directeur fondateur de l'Allan Memorial Institute, l'aile psychiatrique de l'hôpital Royal Victoria de Montréal. Cette lettre, datée du huit novembre 1962, confirmait l'embauche du docteur Robert Chainey.

Les recherchistes avaient découvert que le docteur Cameron avait effectué, entre 1956 et 1963, des expériences de lavage de cerveau sur des patients atteints, notamment, de schizophrénie et de dépression. Un document révélait que la CIA était intéressée par ces expériences. Agrafé à ce document, un article du New York Times, daté du deux août 1977, rapportait que l'agence se servait de la Society for the Investigation of Human Ecology (SIHE)*, pour financer des expérimentations sur le contrôle de l'esprit.

Un autre document indiquait que le docteur Cameron, avait quitté l'institut Allan Memorial le 31 août 1964 pour rejoindre sa famille à Lake Placid, aux États-Unis, où il mourut en 1967.

* L'article en question avait pour titre : « Private Institutions Used in CIA Effort to Control Behavior ».

Probablement destiné à un journal ou à une revue, un texte écrit de la main du docteur Robert Chainey, démontrait clairement qu'il avait une grande admiration pour le docteur Cameron. Il y racontait qu'il s'était connu lors d'un stage à l'hôpital psychiatrique de Brandon au Manitoba. Chainey y vantait également les mérites d'un certain docteur Sidney Gottlieb. Le commentaire d'un des chercheurs précisait que ce dernier s'était joint à la CIA en 1951 pour superviser des expériences sur des humains, notamment à l'aide de drogues pour contrôler leur mental.

Enfin, un des textes rédigés en allemand traitait des expérimentations médicales nazies sur les déportés en Allemagne, sous le III Reich, dirigée par Heinrich Himmler*.

- Alors, comme vous voyez on n'est pas sorti du bois, fit le caporal en exhalant la fumée de son éternel cigarillo. Et les chercheurs n'ont pas fini. Loin de là.

Ces révélations stupéfiaient tout le monde.

- Il est certain que Chainey s'est livré à des expériences sur des humains, lui aussi, opina Guy Bourdon. Ce qui laisse supposer que de plus en plus de personnes avaient des raisons de le tuer.

- Comme des collègues, fit Richard.

- Ou des patients, enchaîna vivement Bourdon, ne cachant pas son impatience face aux lenteurs de certains collègues. Qu'est-ce qui arrive, justement, avec la liste CEC ?

Visiblement piqué au vif, le caporal riposta en haussant le ton :

- Bourdon, j'arrivais à ce point. On est en train de vérifier chaque nom dans le bottin téléphonique. Ce n'est pas si facile que ça. C'est un travail de moine. Tu devrais le savoir.

Il s'interrompit subitement et se tourna vers Yvon Ouimet en levant le menton, comme pour demander aux

* Célèbre criminel de guerre nazi, passionné pour les expériences dites « scientifiques ». Il a mis en place les camps de concentration et d'extermination juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Sur le point d'être arrêté par les Anglais, il s'est suicidé en mai 1945.

autres ce qui se passait avec lui. Yvon, les yeux mi-clos, semblait être ailleurs. Le caporal claqua des doigts.

- Eh, oh ! Allô !

Yvon sursauta. Sortant de sa bulle, il dit :

- Euh... Excusez-moi. Comment s'appelle le médecin qui a engagé le docteur Chainey ?

- Ewen Cameron, répondit Losier, un sourcil levé, l'œil de plus en plus perplexe. Alors...

Les autres policiers regardaient leur collègue avec l'air de se demander s'il n'avait pas pris trop de pilules ou quelque chose du genre. Les yeux d'Yvon se mirent soudainement à pétiller et un sourire s'amorça sur ses lèvres.

- Mais oui ! Ça y est ! Je l'ai ! C - E - C - : Cobayes - Ewen - Cameron. Ça voudrait donc dire que c'était d'abord des patients de Cameron et que Robert Chainey conservait cette liste pour poursuivre les travaux de son mentor avec ces mêmes personnes, entre autres. Il devait considérer ces patients comme des sujets des plus intéressants si l'on en croit les brefs commentaires inscrits vis-à-vis de chaque nom.

- Faut pas oublier qu'il s'agit d'une note écrite par un anglophone. Pourquoi aurait-il utilisé le français ? remarqua Losier, qui voulait vraisemblablement tester l'hypothèse de Ouimet.

- Euh... Parce qu'il pourrait être un francophile, comme l'a souligné son rival, Jean Laviolette, répondit Yvon. L'animateur a dit qu'il avait été impressionné par sa connaissance du français. Il y a aussi le fait que sa femme est née d'une mère francophone et d'un père anglophone. Il se peut donc que le français ait été la langue prioritaire de ce couple et que Chainey prenait souvent des notes dans cette langue.

Un sifflement d'admiration sortit de la bouche des autres policiers, à l'exception du caporal.

- S'il était un francophile, c'est bien la seule qualité qu'on peut trouver à ce médecin, fit Richard, sarcastique.

Les clochards

Il n'y avait pas beaucoup de monde dans la cafétéria du grand quartier général de la Sûreté du Québec. L'enquêteur Guy Bourdon était perdu dans ses pensées. La moitié de son déjeuner se refroidissait sur la table.

L'enquête Chainey commençait à lui peser lourd sur les épaules. C'était la première fois qu'une de ses enquêtes le tracassait de la sorte. Quelques collègues, qui quittaient la cafétéria, le saluèrent en passant devant lui. Ce fut tout juste s'il s'en rendit compte, tellement il était préoccupé.

La nouvelle découverte des analystes de scènes de crime, qui s'étaient rendus à plusieurs reprises à la clinique de Saint-Blaise, accaparait son esprit. Ceux-ci avaient passé au peigne fin le sol entourant le chalet. Ils avaient trouvé une fléchette d'environ un pouce de long dans l'herbe. On l'avait envoyée au laboratoire où les techniciens conclurent qu'elle avait, fort probablement, été imprégnée de curare. Ils ne pouvaient l'affirmer avec certitude mais cette hypothèse semblait être la plus plausible à leurs yeux.

Tout ce que Guy savait à propos de cette substance était que les autochtones de l'Amérique du Sud tropicale l'utilisaient jadis pour empoisonner leurs flèches. Il en saurait plus long lors de la rencontre avec le pathologiste qui devait avoir lieu dans quelques minutes. Il but une gorgée de café qu'il faillit recracher sur le plancher tellement il était froid. Il l'avala quand même en grimaçant. Il se dirigea vers l'ascenseur.

*

Comme d'habitude le caporal ne s'embarrassa pas de préambule et donna immédiatement la parole au médecin légiste, Gaston Gariépy, qui, pour être fidèle à lui-même, scruta son auditoire avant de déclarer :

- Avec la découverte d'une fléchette, nous avons donc un indice qui nous a incités à chercher un ou des trajets d'injection sous la peau du corps du docteur Chainey. Nous en avons d'abord trouvé deux, presque imperceptible, compte tenu de l'état du cadavre : un dans

la cuisse gauche et l'autre dans le thorax. Un autre, plus long, a été décelé dans la fesse droite, fort probablement causé par l'aiguille d'une seringue. Nous avons alors prélevé un gros morceau de tissu pour chacune de ces régions. Ensuite nous en avons pris un autre dans une région différente où il n'y avait pas de trajet d'injection, soit dans l'autre fesse, pour pouvoir les comparer. Malheureusement, il a été impossible de trouver la moindre trace de curare, ou d'un autre poison. Comme vous le savez sans doute, il est très complexe de prouver l'utilisation de substances *curarisantes* sur un corps frais, alors je vous laisse imaginer comment cela peut être avec un cadavre comme celui auquel nous avons affaire.

Le médecin prit une bouteille d'eau qu'il y avait devant lui et avala quelques gorgées. Puis, il continua son exposé : « Nous n'avons donc pas décelé de traces de poison sur le cadavre. Par contre, des parcelles microscopiques de tissus humains ont été découvertes sur la fléchette. Nous avons comparé ces tissus à ceux du cadavre et ils sont identiques. »

Bourdon intervint :

- Ce qui laisserait croire que les fléchettes auraient été retirées après avoir été projetées sur la victime ?

- C'est ce que nous croyons. Et vous pouvez tirer vos propres conclusions, en tenant compte que le curare a un effet paralysant. À forte dose, il est mortel.

- Est-ce que l'assassin aurait pu se servir d'une sarbacane pour lancer ses fléchettes ? demanda Richard, en soulignant que cette histoire lui faisait penser à des romans de Bob Morane, qu'il lisait dans son enfance, ce qui provoqua un éclat de rire chez les autres policiers.

Le médecin gardait cependant son sérieux.

- Je ne crois pas, si l'on en juge par la profondeur des trajets d'injection. Les fléchettes ont pénétré dans la peau à la moitié de leur longueur, ce qui signifie qu'il a fallu une plus grande force de projection qu'une sarbacane.

- Est-ce qu'on aurait pu utiliser un pistolet à air comprimé ? s'enquit Yvon.

- Fort probable.

Plus la réunion avançait, plus le caporal montrait des signes d'anxiété. Il fumait ses cigarillos, l'un après l'autre, et n'était pas intervenu depuis le début de la rencontre.

- Si vous le permettez docteur, j'aimerais émettre une hypothèse, fit Bourdon, profitant du silence de Losier. D'abord résumons : deux fléchettes ont atteint la victime, une au thorax et l'autre, à la cuisse. Puis, une injection lui a été administrée dans la fesse, ce qui laisse supposer que dès que la victime a été paralysée par les deux projectiles empoisonnés, l'assassin lui aurait donné le coup de grâce avec une piqûre mortelle. Ensuite, il ne lui restait qu'à retirer les fléchettes du corps et jeter celui-ci dans la rivière pour éliminer le plus de traces possibles.

- Cela me semble tout à fait logique. J'ajouterais que l'assassin savait fort probablement qu'en jetant le corps nu à l'eau, le phénomène de la décomposition serait accéléré, rendant ainsi l'identification et la cause du décès difficiles à déterminer, sinon impossibles.

Guy songea : « La CIA serait-elle reliée de près ou de loin à cette affaire ? » Il avait lu quelque part que des fléchettes empoisonnées au curare avaient été utilisées par l'agence américaine pour éliminer des *sujets indésirables*.

Il poursuivit :

- Pouvez-vous nous en dire plus long sur le curare ? Cette question semblait faire plaisir au pathologiste. Il y répondit avec un enthousiasme évident.

- Il s'agit d'un puissant bloquant musculaire, qui, à cause de son métabolisme rapide et particulier, devient pratiquement impossible à déceler dans le sang d'une victime lors des analyses toxicologiques standards et habituelles. Il est facilement accessible. En effet, il est couramment utilisé par les anesthésistes. La majorité des cas criminels décrits dans la littérature spécialisée sont justement reliés à des gens du milieu médical, paramédical ou travaillant dans le domaine de la recherche médicale.

Le médecin légiste, visiblement fasciné par ce dossier, prit nerveusement une autre gorgée d'eau et enchaîna avec volubilité :

- Dans toute ma carrière, c'est la première fois que j'ai à travailler sur une affaire semblable. Elle me fait penser à

celle du docteur Carl Coppolino qui a été accusé, il y a une quinzaine d'années, du meurtre de sa femme, Carmela, à leur domicile en Floride, et de celui du mari de son ancienne maîtresse, le colonel William E. Farber, au New Jersey. Le docteur Coppolino avait injecté une surdose de chlorure de succinylcholine (du curare), à sa femme. Quant au colonel Farber, il aurait été assassiné de la même manière, mais la thèse de l'étranglement n'a pas été écartée, si je me souviens bien. L'autopsie pratiquée sur le corps de l'épouse du docteur Coppolino a permis de retrouver un site d'injection au niveau d'une fesse et le trajet profond de l'aiguille. Dans ce cas-là il a été possible de confirmer la présence de la substance parce que le corps était *frais*.

Yvon s'enquit de ce qui était arrivé au docteur Coppolino.

- Il a été condamné à la prison à vie. Il vient d'être relaxé pour bonne conduite.

- Quelle était la spécialité de ce médecin ? demanda Richard.

- Anesthésiste.

Le caporal avait l'air de plus en plus soucieux. Guy ne l'avait jamais vu ainsi. Est-ce qu'il serait sur le bord d'un burnout ?

Losier, qui semblait faire des efforts pour se concentrer sur ce qu'il allait dire, remercia Gaston Gariépy et fit part aux enquêteurs qu'on n'avait toujours pas de nouvelles de la camionnette 1975 ayant servi à l'enlèvement d'au moins un itinérant. Sa description avait été envoyée à tous les postes de police du Québec et du reste du Canada.

- Au bureau des licences à Québec, on cherche également, malgré le peu de chiffres ou de lettres relevés sur la plaque d'immatriculation. Par contre, le type de pneus, dont les traces ont été repérées dans l'entrée de la clinique à Saint-Blaise, est bien celui que l'on installe habituellement sur ces fourgonnettes.

Le caporal révéla enfin ce qui, de toute évidence, était la cause de son tourment : la Gendarmerie royale du Canada voulait *recupérer le dossier pour raison de sécurité nationale*.

- Je leur ai demandé quel était le rapport entre la sécurité nationale et cette affaire ? Ils n'ont pas voulu m'en dire plus. Alors, je les ai envoyés promener. Ils m'ont dit que ça ne resterait pas là, que mes supérieurs en seraient avisés. Ils peuvent bien en parler au pape, ça ne me fera pas changer d'avis, *crisse* !

Yves Losier profitait de l'occasion pour se défouler. On imaginait fort bien ce qu'avait pu être la rencontre avec les officiers de la GRC. Guy prit la parole :

- Qu'est-ce qu'ils peuvent faire ? Une enquête parallèle ?

- C'est probablement ce qu'ils font depuis un bon bout de temps. En fait, ce qu'ils veulent réellement c'est de pouvoir mener l'enquête à leur façon.

- Si la GRC veut contrôler le dossier, c'est probablement pour protéger des gens, des organismes et peut-être même des gouvernements, enchaîna Bourdon. On a qu'à se rappeler l'article du New York Times qui laisse entendre que la CIA a financé les travaux du docteur Cameron. Et, comme tout porte à croire que ces travaux ont été repris par le docteur Chainey, je me demande si la CIA n'est pas encore impliquée, tout comme la GRC pourrait l'être aussi. Ce qui expliquerait son comportement.

- C'est bien ce que je pense, moi aussi, coupa Losier.

Ce dernier paraissait se sentir un peu mieux. Il ramena la discussion sur ce qu'il y avait à faire sur le terrain.

- Yvon et Richard... Je crois qu'il faudrait aller faire un tour dans le centre-ville et interroger les itinérants, les clochards, les robineux, appelez-les comme vous voulez. En tout cas, tout ce beau monde qui semble avoir intéressé au plus haut point le psychiatre de Westmount. Aussi, les intervenants, les sœurs de l'Accueil Bonneau. Allez-y avec la photo de Robert Chainey, celle de la camionnette et la description du géant. Quelqu'un a sûrement vu c't'ostie de gorille-là.

Le caporal poursuivait son défoulement. Il soupira profondément, puis s'adressa à Guy :

- Toi et moi, ainsi que les recherchistes et secrétaires, nous allons travailler ensemble sur toutes les informations qui rentrent concernant, entre autres, la camionnette.

*

Des nuages sombres circulaient dans le ciel, rendant la Place d'Armes tantôt grise, tantôt éblouissante, selon le va-et-vient des nuages. Ce qui compliquait la vie des touristes photographes désirant saisir l'image imposante de l'église Notre-Dame, en face. Dans le centre de la place, se dressaient les statues de Paul Chomedey de Maisonneuve, Jeanne Mance, Charles Lemoyne, Lambert Closse et de l'Iroquois, toutes bariolées de chiures de pigeon.

Des chevaux, attelés à leur calèche, attendaient le long des trottoirs, tout en raclant de temps en temps leur sabot sur la chaussée asphaltée, des rues Notre-Dame et Saint-Jacques. Les cochers s'étaient regroupés sur un coin de rue comme ils le faisaient chaque jour quand ils n'étaient pas occupés à transporter les touristes voulant faire un tour du centre-ville. Des relents de fumier et d'urine de cheval venaient par intermittence agacer l'odorat de Richard et Yvon. Heureusement qu'un kiosque rempli de fleurs se trouvait non loin d'eux : les odeurs qui s'en dégageaient étaient fortement plus agréables. Le joli minois de la fleuriste n'était pas à dédaigner non plus, aux dires de Richard, qui ne ratait jamais une occasion de reluquer une belle fille.

Depuis une trentaine de minutes, assis sur un des nombreux bancs du carré, ils observaient ce qui se passait. Leur attention était particulièrement attirée par trois personnages pour le moins insolites : un clochard hirsute était affalé de tout son long sur un banc ; un autre fourrageait dans une poubelle alors qu'un troisième nourrissait les pigeons avec des graines de blé. Ce dernier était entouré d'une vingtaine de ces volatiles pris de frénésie, semblant prêts à tout pour contenter leur gosier. Certains des oiseaux, aux multiples couleurs, étaient juchés sur sa tête, ses épaules et ses cuisses. Il y en avait quelques-uns qui venaient même picorer les graines que l'homme disposait sur sa langue, ce qui fit dire à Yvon,

que ce dernier risquait d'attraper des microbes. Richard rétorqua qu'il n'y avait pas de danger pour lui, étant immunisé par l'alcool.

L'homme qui était étendu sur un banc, se relevait de temps à autre, à un rythme quasi régulier, pour boire à même le goulot d'une bouteille qu'il cachait dans un sac brun froissé. Après chaque gorgée il souriait béatement et se recouchait.

L'autre homme qui fouillait dans les poubelles avait trouvé un restant de sandwich. Il avait l'air heureux de sa trouvaille.

- Quelle triste vie ! dit Yvon, cherchant à comprendre comment des êtres humains pouvaient en arriver là.

- Bah, rétorqua Richard. Ils l'ont choisi, cette vie. Que veux-tu ?

Les deux enquêteurs remarquèrent aussi quelques voitures taxi garées le long de la rue Saint-Jacques, du côté de la Place d'Armes. La plupart des chauffeurs étaient des Haïtiens. Ils se dirigèrent vers eux pour amorcer leur enquête.

- On commence notre visite de paroisse, lança gaiement Richard.

Pendant deux heures ils montrèrent la photographie du docteur Robert Chainey à une trentaine de personnes et firent une description du garde du corps de ce dernier de même que de la fourgonnette suspecte. Aucune des personnes rencontrées ne put apporter un éclairage nouveau, sauf le *clochard aux pigeons*.

L'homme, d'une soixantaine d'années, aux yeux injectés de sang, semblait être fatigué de vivre. Il avait le dos courbé, le visage ridé, ravagé par le temps et les intempéries, tentant de fuir sa condition dans la *robine**. Après quelques hésitations, visiblement motivées par la peur, il finit par raconter avoir vu quelque chose d'étrange sur la rue Notre-Dame, près de Saint-Urbain. La photo ne lui disait rien, ni la description du gorille. Lorsqu'on lui

* Déformation du mot anglais *rubbing*, de *rubbing alcohol*, qui est en fait de l'alcool à friction.

parla de la fourgonnette suspecte, sa mémoire parut faire un lien avec un événement qui l'avait marqué.

« Une nuit, y avait pas d'lune. Euh... j'pense que c'tait au mois de mars. Peut-être... Ça doit, parce qu'il faisait frette en maudit. En té cas, sur le coup, j'ai pensé qu'j'avais pris trop de robine, mais, j'ai ben vu. C'taient pas des éléphants roses. C'taient des hommes, des robineux comme moé qui avaient été garochés, cul par-dessus tête, d'un *truck*, là... Au moins deux... Ils se sont rel'vés. Ils avaient l'air perdu. (Il poussa un long soupir, puis :) Ils ont marché pendant un boutte, en chambranlant. Pis là, un peu plus tard, il est arrivé un autre *truck*, plus p'tit. Le chauffeur leur a parlé. J'sais pas ce qu'il disait. Yé z'a embarqués, s'est approché de moé pis il m'a d'mandé si j'avais une place pour coucher. J'ai dit oui... Sur le banc qu'y a là... Y m'a d'mandé si j'venais d'un hôpital. J'ai dit non. Pis ils sont partis. J'espère que j'aurai pas d'troubles pour vous avoir raconté ça, moé-là. »

Après avoir rassuré le clochard, les deux jeunes enquêteurs se rendirent sur la rue de la Commune pour interroger un ou des responsables de l'Accueil Bonneau. Cet organisme, qui vient en aide aux itinérants, se trouve dans un immense édifice tout en longueur à trois étages et aux innombrables fenêtres.

Sœur Carmen Lacroix, dont la jovialité et la bonté se reflétaient dans ses yeux, les accueillit dans un petit bureau modeste. Une senteur de bonne nourriture maison flottait dans l'air.

La religieuse n'avait jamais vu le docteur Chainey ni son assistant que les policiers lui décrivirent. Lorsque Richard lui fit part des propos du clochard aux pigeons pour savoir ce qu'elle en pensait, elle dit aussitôt que ce n'était pas la première fois que les sœurs ou les bénévoles, qui œuvraient à l'Accueil, entendaient des histoires semblables : enlèvements, injections de drogues, décharges électriques dans la tête, messages répétés dans les oreilles...

- Vous savez, certains de nos gens ont tendance à fabuler, dit-elle en riant.

Après avoir remercié la religieuse ils allèrent s'asseoir sur un banc, non loin de là, d'où ils pouvaient apercevoir la tour de l'Horloge. L'air, poussé par le vent venant du fleuve Saint-Laurent, fraîchissait.

Ils étaient estomaqués par ce qu'ils venaient d'apprendre. Contrairement aux commentaires de la religieuse, ils étaient certains que les clochards ne fabulaient pas tant que ça, surtout avec les informations qu'ils détenaient déjà.

- Ça vient confirmer que des gens, comme Chainey, s'intéressent aux itinérants dans le but de s'en servir comme cobayes, énonça Yvon. Mais, il y a le deuxième camion qui m'intrigue. Là, on semble vouloir aider les clochards.

Le gorille

Guy Bourdon venait d'entrer dans la ville de Saint-Jérôme, son ancien patelin. Des témoins avaient signalé une fourgonnette incendiée près de la rivière du Nord. Le véhicule correspondait à celui décrit par le détective privé. Les techniciens-analystes étaient déjà sur place.

La ville lui paraissait moins animée qu'auparavant. Il y avait moins de gens dans les rues, moins de circulation automobile. Il se demandait s'il aurait le temps d'aller voir d'anciens copains et collègues de travail. Cela dépendait des retombées de la découverte de la camionnette.

Guy se rendait à l'endroit indiqué sans trop d'espoir cependant. Depuis le début de cette enquête ce n'étaient que piétinement et frustration.

Jusqu'à maintenant, une centaine de patients, dont les noms avaient été trouvés dans le bureau du docteur Chainey à Westmount, avaient été interrogés. La plupart d'entre eux disaient avoir reçu de bons soins de la part du médecin. Certains, dont la guérison était loin d'être évidente, étaient trop confus pour qu'on en tire quelque chose de tangible. L'autre liste de patients, intitulée C. E. C., n'avait mené vers aucune piste.

Bourdon s'interrogeait sur la méthode qui avait été utilisée pour éliminer le psychiatre de Westmount. Cette façon de tuer, unique au Québec et peut-être même au Canada, se devait de coller au suspect.

Un itinérant ? Lançant des flèches ? Capable de faire une piqûre ? Improbable. Un des collègues de Chainey ? Plus que probable. Parmi ceux qu'on avait rencontrés, il y avait le docteur François Dupuis, qui lui en voulait plus ou moins, et l'autre, le directeur de l'hôpital Bonsecours, le docteur Pierre Larrivé, qui n'en pensait que du bien. Il était cependant possible que ce dernier ait joué un rôle, lors de l'entrevue, dans le but de faire dévier les soupçons. Le colosse ? Pour quel motif ? Avait-il accès au fameux poison ?

Guy commençait à distinguer, à travers les branches d'arbres, la rivière du Nord qui serpentait entre les rochers.

D'après les renseignements qu'on lui avait fournis, il ne lui restait que quelques minutes de route à faire. Il reprit ses réflexions.

Il y avait aussi les interrogations soulevées par la découverte des appareils électroniques dans la remise à l'arrière du chalet de Saint-Blaise. La plupart des rubans magnétiques trouvés là reproduisaient la voix d'un certain nombre de patients mais aussi celle du docteur Chainey. Ces enregistrements comportaient en fait des phrases répétitives que les patients devaient écouter au moyen de casques de football, munis de petits haut-parleurs, trouvés également sur les lieux. Sur quelques-uns des rubans on entendait aussi une voix de femme, manifestement une patiente, qui ne cessait de répéter : « Je n'aime pas mon père... Ce n'est pas bien d'aimer son père... Un père n'est pas un amant... » Ou encore, la voix du docteur Chainey (celle-ci avait été identifiée par Helen Mainguy), qui disait : « Je suis calme, je suis de plus en plus calme, toute agressivité a quitté mon être... » Puis, haussant le ton : « Je dois écouter le docteur, m'imprégner de ce qu'il dit. J'ai confiance en lui. Il n'y a que lui qui sait ce qui est bon pour moi. » Ensuite, la femme répétait ces paroles d'une voix chevrotante.

Bourdon se comportait souvent comme le chef des enquêteurs mis sur cette affaire. Il savait bien que ce travail revenait au caporal mais, c'était plus fort que lui. Cette histoire monopolisait ses pensées. Elle lui tenait vraiment à cœur.

Sa femme lui en faisait souvent le reproche. Avec le temps, il était devenu indifférent à ses sarcasmes, sauf lorsqu'elle l'accusait d'avoir une liaison avec une autre femme. Ce qui n'était pas le cas. Il avait été tenté une fois, compte tenu de l'atmosphère qu'il vivait à la maison, mais cela n'avait pas été plus loin qu'une aventure platonique.

Guy aperçut les techniciens affairés autour d'une fourgonnette calcinée. Il se gara non loin d'eux.

- Alors, qu'est-ce que ça dit ? demanda-t-il au chef.

- Les pneus concordent avec les traces repérées à Saint-Blaise, répondit le technicien. Mais le numéro de série du

véhicule a été bousillé et, comme on pouvait s'y attendre, la plaque d'immatriculation a été enlevée.

- Le véhicule est là depuis combien de temps ?

- Depuis la nuit dernière, comme l'a indiqué la personne qui a appelé au poste de police municipale.

- Des empreintes ?

- Il n'y en a pas... à première vue.

- Je vais aller interroger les voisins, dit Bourdon.

Un des voisins lui raconta que vers deux heures, cette nuit-là, il s'était levé pour aller aux toilettes. Il avait alors aperçu par la fenêtre du salon une lueur d'incendie. Sur le moment, il avait cru que c'était la maison d'à côté qui était la proie des flammes. Il s'était approché de la fenêtre pour constater que c'était plutôt un camion qui flambait. Il n'avait vu personne alentour.

Un autre voisin, insomniaque, avait bien constaté les flammes qui consumaient un véhicule. Quelques instants plus tard, il avait vu un homme surgir derrière la camionnette, marcher d'un pas rapide jusqu'au bout de la rue et disparaître en tournant le coin. La description de l'homme n'avait rien de particulier : grandeur moyenne, corpulence moyenne, vêtements foncés.

Guy retourna auprès des techniciens. On venait de trouver un bordereau de livraison du Petit Journal dans le coffre à gant, lequel avait protégé, du moins en grande partie, le document. Il était cependant noirci mais on pouvait très bien y lire le nombre de livraisons effectuées depuis une semaine. Et un nom : Steeve Kramer.

Bourdon s'empessa de communiquer avec le caporal qui lui ordonna de se rendre immédiatement interroger les gens de l'hebdomadaire. Les deux policiers en vinrent à la conclusion que si quelqu'un avait voulu les diriger vers une piste, il n'aurait pas fait mieux. Mais pourquoi, alors, avoir bousillé le numéro de série ? Avait-on affaire à des amateurs, des gens faisant preuve d'improvisation ?

Guy se rendit aussitôt rencontrer le responsable des livreurs du Petit Journal à qui il montra le bordereau. Ce dernier fit une description de Steeve Kramer. Elle concordait avec celle du garde du corps de Chainey. Le gorille. L'homme lui indiqua que Kramer avait quitté son

emploi depuis environ un mois et qu'il devait encore habiter un appartement de la rue Saint-Denis, au sud de Sainte-Catherine.

Ne voulant prendre aucun risque avec ce genre d'individu, Guy demanda qu'on l'accompagnât. Richard et Yvon furent désignés. Ils le rejoignirent non loin de l'immeuble à appartements. Ils avaient déjà accumulé quelques renseignements sur le fameux gorille, lequel était fiché pour vol de voiture et recel. Il avait été condamné à trois mois de prison mais avait dû en faire un de plus après avoir tabassé un codétenu. Avec ses six pieds et deux pouces, et ses 225 livres, il devait en imposer à ceux qui se mettaient en travers de son chemin. Richard et Yvon avaient également appris que son enfance s'était passée d'un foyer d'accueil à l'autre. Il était originaire de Timmins, en Ontario.

À la lumière de ces nouvelles informations, Guy recommanda donc une grande prudence à ses jeunes collègues.

- Vérifions nos armes, dit-il, le visage impassible, avant de se diriger vers l'appartement.

Les deux autres montraient quelques signes de nervosité mais se contrôlaient assez bien.

Guy sonna à un autre numéro que celui qu'on lui avait indiqué afin de ne pas prévenir le suspect. Un timbre se fit entendre. Yvon ouvrit la porte. Un homme se présenta dans le couloir le regard courroucé, prêt à invectiver les intrus, mais dès qu'il distingua les trois imposantes silhouettes, il se figea. Bourdon s'empessa de s'identifier tout en lui ordonnant de rentrer chez lui pour sa propre sécurité.

Ils s'approchèrent à pas feutrés de l'appartement de Kramer. Guy fit signe à Yvon de se placer à gauche de la porte et à Richard, de l'autre côté. Il frappa trois coups et se rangea immédiatement du côté de Richard. Ils entendirent quelqu'un venir. Bourdon recula pour s'adosser au mur du couloir et braquer son arme vers la porte, restant de biais avec celle-ci. Dès qu'on ouvrit, il cria :

- Police ! Mains en l'air !

D'un geste lent, le géant obtempéra, ses mains énormes touchant le plafond. Il était vêtu d'un t-shirt gris sur le point d'éclater tellement ses pectoraux et les muscles de ses épaules le remplissaient. Ses petits yeux ronds regardaient les trois policiers, l'air de dire : « Vous êtes chanceux d'être armés, vous autres ». Sur la mâchoire droite, il arborait une grosse tache de naissance brune dont la forme ressemblait au dos d'une souris. Il portait des jeans également gonflés par les muscles de ses cuisses. Une forte odeur d'ail se dégageait de l'appartement.

- Nous sommes de la Sûreté du Québec. Tournez-vous, toujours les mains en l'air !

Le colosse se tourna dans un ralenti exacerbant. Guy se demanda si ses gestes lents n'étaient pas le reflet de son intelligence. Il fit signe à Richard de le fouiller. L'homme n'avait aucune arme. On lui indiqua de baisser les bras derrière le dos pour lui passer les menottes qui faillirent ne pas faire le tour de ses poignets démesurés.

- Nous vous amenons au poste, lança Bourdon.

- Pourquoi ? J'ai rien fait, fit le colosse d'une voix caverneuse à l'accent anglais prononcé.

- Enlèvements d'itinérants et menaces de mort, ça vous dit rien ?

Aussitôt, l'homme s'arc-bouta des pieds et des genoux dans l'embrasure de la porte comme pour dire aux policiers : « Essayez donc de m'enlever de là ! ». Bourdon n'hésita pas une seconde : il lui flanqua son revolver dans l'entrejambes.

- Si tu n'obéis pas je te fais sauter les bijoux de famille...

Richard ajouta avec un sourire malin :

- Après ça, ta grosse voix va changer pour celle d'une chanteuse d'opéra.

Le suspect commença à relâcher ses muscles et fit montre de collaborer. Mais, il n'arrêtait pas de dire : « J'ai rien fait de mal, j'ai rien fait de mal », pendant que les policiers l'amenaient à l'extérieur dans un brouhaha qui fit sortir de leur appartement quelques locataires ahuris.

Dans l'automobile, ils le firent asseoir sur le siège arrière et, sur l'ordre de Bourdon, le colosse fut encadré

par Richard et Yvon, obligés d'endurer les relents d'ail et de sueur que le gorille dégageait.

*

Steeve Kramer avait été amené dans un bureau du quartier général de la Sûreté du Québec pour un interrogatoire en règle. Guy Bourdon, Yvon Ouimet et Richard Garand se tenaient devant le prévenu. On attendait la venue du détective privé, René Turcotte, pour confirmer que Kramer était bien son agresseur.

Guy amorça l'interrogatoire. Ne dérogeant pas à une règle qu'il s'était imposée depuis qu'il était enquêteur, il vouvoyait les suspects, sauf quand il les connaissait depuis longtemps. Il croyait que le fait d'utiliser le vouvoiement rendait l'interrogatoire plus officiel et par conséquent plus intimidant pour le prévenu.

- Qu'est-ce qui est arrivé à votre camionnette ?

- Hum... *I don't understand.*

- Vous ne comprenez pas ? Elle a été incendiée à Saint-Jérôme.

- *What ?* Incendiée ? Saint-Jérôme ? C'est pas moi qui a mis l'feu !

- C'est qui, alors ?

- *I dont' know.*

Le colosse se croisa les bras dans un geste de renfrognement. Puis, comme s'il avait été soudainement inspiré, il dit :

- *I want to speak to my lawyer.*

- Tu parleras à ton avocat quand nous le déciderons. Plus vite tu répondras à nos questions, plus vite tu pourras l'appeler. C'est pas un bon *deal* ça ? fit Richard sarcastique.

Guy avait donné le feu vert à ses jeunes collègues pour qu'ils interviennent durant l'interrogatoire afin d'intimider le prévenu. Par la même occasion, il testerait leurs talents. Il avait été décidé que Guy et Richard joueraient les durs alors qu'Yvon serait le bon gars. Ce dernier, qui était resté jusque-là à l'écart, s'avança plus près de Steeve Kramer et lui dit sur le ton de la confidence :

- Je ne peux rien vous promettre, Steeve, mais si vous collaborez avec nous, la preuve que nous transmettrons au procureur de la Couronne pourrait être atténuée en conséquence. Alors pensez-y. Je crois que c'est dans votre intérêt.

Le colosse se décroisa les bras et lâcha un long soupir. Yvon recula vivement en se pinçant le nez : l'haleine d'ail du prévenu était insupportable.

- Tout ce que j'sais... quelqu'un, un homme, est venu chercher mon van. Il m'a dit que c'était sur les ordres du docteur Chainey.

- Le docteur Chainey est mort, lança Richard, qui monta le ton d'un cran.

- *I know...* mais c'est ça qu'il m'a dit. Et il m'a donné 500 piasses comme *down payment* sur le *truck*. Il a promis qu'il me donnerait la *balance* la semaine suivante.

- Ça remonte à quand, tout ça ? demanda Bourdon.

- Ça doit faire un mois, à peu près. J'ai jamais eu la *balance* de mon argent. (Il marqua une pause, puis :) *Pu* de van, j'ai dû lâcher *la job* au journal.

- Vous faites quoi maintenant ?

- J'suis sur le chômage.

- Quel est le nom de l'homme qui vous a acheté le camion ? reprit Yvon.

- *I don't know.*

Les questions fusaient de toute part de façon à étourdir, en quelque sorte, le prévenu. Richard et Yvon semblaient y prendre plaisir. En tout cas, ils apprenaient vite.

Guy lança :

- Vous avez enlevé des itinérants.

Le gorille hésita pendant un long moment, avant de répliquer.

- Enlevé ? Ce n'est pas le mot que l'docteur utilisait. Il disait, que... *he was borrowing them*, qu'il les empruntait pour euh... les soigner.

- Quel genre de soins ?

- Ça, je pourrais pas vous dire.

- Enlever des gens est un crime grave, monsieur Kramer, laissa tomber Yvon.

Le colosse devint blanc comme un drap. Il commençait sans doute à réaliser dans quelle affaire il s'était embarqué avec le docteur Chainey. Il bafouilla :

- Je faisais que suivre les ordres de mon *boss*. Surtout qu'il me disait que c'était pour le bien des malades.

- Qui travaillait avec vous ?

Bourdon nota que les nerfs du coup du colosse avaient tressauté, ce qui laissait supposer que cette question l'embêtait particulièrement.

- Je vous l'ai dit, le docteur Chainey.

- Il n'y avait pas d'autres personnes qui vous accompagnaient lors de vos randonnées la nuit, toi et le docteur ? coupa vivement Richard. Nous avons les moyens de savoir si tu dis la vérité. N'aggrave surtout pas ton cas.

- Non, je l'jure !

- Vous devez sûrement connaître la clinique du docteur Chainey à Saint-Blaise. Les traces de pneus dans l'entrée prouvent que c'est bien votre véhicule qui s'est rendu là. Qu'est-ce qui se passait là-dedans ? poursuivit Bourdon.

- On m'a jamais donné la permission de rester bien longtemps dans l'chalet. We... On transportait les malades tout engourdis dans le salon, on les assoyait sur le sofa et ensuite on m'disait de m'en aller ou d'attendre dans le van. Une fois, j'ai vu un homme nous ouvrir la porte et nous aider à transporter les robineux.

« Tiens, il commence à lâcher des informations », songea Bourdon. Il enchaîna :

- Pouvez-vous nous décrire cet homme ?

- Euh..., j'lai vu rien qu'une fois, pis c'était sombre dans le salon. C'était toujours sombre.

Les nerfs du coup du gorille tressautèrent de nouveau.

- L'homme, qu'est-ce qu'il avait l'air, insista Guy, qui reprenait la direction de l'interrogatoire.

- Il avait l'air d'avoir une soixantaine d'années, avec des yeux bleus, pis des cheveux blancs. Y en avait presque pas. Ah, oui, ça me revient là : il n'a pas parlé beaucoup. Mais, *he...* il avait un accent.

- Est-ce qu'il a parlé en français ? Quelle sorte d'accent ?

- J'pourrais pas vous dire. *Anyway*, il parlait en anglais.

- Qu'est-ce qu'il a dit ?
- J'm'en souviens pas.
- Faites un effort !

Le suspect parut chercher dans sa mémoire pendant un long moment. Il finit par dire :

- « *You got a good crop tonight.* » *Yes...* c'est ça qu'il a dit : « Vous avez fait une bonne, euh... récolte, ce soir. »
- Il n'a pas dit autre chose ?
- Non, pas que j'me souviens...
- Pourquoi il a dit ça ?
- *Because*, on avait ramené trois ou quatre robineux...
- Pendant combien de temps avez-vous travaillé pour le docteur Chainey ?
- Oh, à peu près dix mois.
- Le ramassage des malades se faisait combien de fois par semaine ?
- Je dirais... une ou deux fois.

Le colosse, visiblement angoissé et fatigué répéta :

- J'ai rien fait de mal. J'suivais les ordres du docteur qui m'avait dit qu'il voulait soigner ces gens, que si on les *empruntait* comme ça, c'était pour leur bien. Je l'ai cru *because* on les ramenait à la même place qu'on les avait pris, deux ou trois jours avant.
- Est-ce que vous leur mettiez une étiquette après l'oreille ? demanda Richard, le regard malicieux.
- Hein ? fit le gorille, qui n'avait visiblement pas saisi l'humour noir de Richard.

Les questions tombaient drues. On aurait dit, du moins pour les deux jeunes enquêteurs, que l'interrogatoire était devenu une sorte de compétition. Leurs interventions étaient parfois sans rapport entre elles, mais elles semblaient atteindre leur but.

- Étiez-vous en bons termes avec le docteur ?
- Oui... Il fallait suivre ses ordres, c'est tout. J'imagine que si j'avais pas écouté, il aurait pu devenir, *hum... nasty*, méchant.
- Pourquoi tu l'as tué ? lança, de but en blanc, Richard.
- Hein ? J'l'ai pas tué... J'ai rien fait de mal.

- C'est quoi prendre quelqu'un par la gorge et le menacer de mort ? enchaîna Yvon, qui semblait avoir oublié son rôle de « bon gars ».

- Je sais pas de quoi vous parlez.

- Ah non ? Nous allons bien voir. Faites entrer Turcotte ! ordonna Guy, à qui on avait chuchoté dans l'oreille pendant l'interrogatoire que le détective privé venait d'arriver.

Ce dernier fit son entrée dans la pièce d'un pas mal assuré. Il ne semblait pas trop apprécier cette confrontation directe avec un suspect, appréhendant les méthodes pas toujours catholiques de Bourdon. Ce dernier demanda :

- Alors, René, est-ce que tu connais cet homme ?

Le détective privé essayait de se faire le plus petit possible dans l'espoir que le prévenu ne le classe pas dans le haut de la pile de ses souvenirs. Après quelques secondes d'hésitation il finit par dire :

- Oui. C'est cet homme qui a voulu m'étrangler.

- Mettez-moi ce gorille en cage ! ordonna Bourdon qui attendit que le prévenu eût quitté la salle pour ajouter, à l'intention de ses collègues et de Turcotte :

- On peut toujours, pour le moment, l'accuser de menaces de mort et d'enlèvement. Après on verra. Il nous a pas tout dit. Loin de là.

Puis s'adressant au détective privé :

- Faudrait que tu portes plainte officiellement, René.

- Mais...

- Y a pas de *mais* !

*

Lorsque Guy Bourdon rentra à la maison ce soir-là, il était exténué. Il trouva une note sur la table de la cuisine écrite par Rita. Elle lui indiquait qu'elle était sortie, sans préciser davantage. Aucun mot sur la situation que le couple vivait. Pourtant, il aurait aimé une allusion quelconque à ce propos pour pouvoir en discuter plus tard. Rien. Il en fut chagriné. Il n'y avait aucun effort de rapprochement de la part de sa femme. De son côté, il fallait bien le constater, son travail l'accaparait trop pour qu'il soit en mesure de favoriser un dialogue quelconque.

En jetant le bout de papier dans la poubelle, il remarqua qu'une bouteille de vodka vide s'y trouvait. «Elle ne comprendra jamais. »

Louis-Hippolyte-Lafontaine

Le vent faisait virevolter les rideaux de la chambre. Les rayons du soleil caressaient son visage par intermittence lui procurant une chaleur dont il avait besoin dans tous les sens du mot. Il émergea de ses rêves, de son sommeil prolongé.

Le fait d'être revenu chez sa tante contribuait certainement à l'amélioration de son état d'âme : un sentiment de sécurité l'habitait.

Le lendemain de son arrivée à Montréal, tel que promis, il avait appelé Julie. Il s'était excusé de l'avoir quittée de façon aussi inopinée sans toutefois pouvoir expliquer ce qui l'avait poussé à agir ainsi.

Julie avait essayé de ne pas dramatiser la situation croyant sans doute que c'était ce qu'il y avait de mieux à faire, du moins pour l'instant. Elle lui avait fait part de son intention d'aller le rejoindre prochainement à Montréal. À sa grande joie, il lui avait dit qu'il était impatient de la revoir.

- As-tu vu un médecin ?

- Non, pas encore. Je vais en trouver un bientôt.

Il avait demandé des nouvelles d'Ange-Albert et de Cécile. Julie lui avait appris que son père avait l'intention d'obtenir un permis d'alcool mais que ce serait probablement difficile étant donné qu'il n'était recommandé par personne.

- Qu'il parle de ça à Serge Dumoulin, avait suggéré Patrick. Il connaît tout le monde dans la région. En passant, fais-lui des saluts de ma part, ainsi qu'à tes parents. Dis-leur que je suis vraiment désolé.

Julie lui avait offert d'en discuter, même si c'était au téléphone. Il avait refusé, arguant que cela lui était trop pénible. Elle avait paru déçue mais lui dit qu'il pouvait toujours compter sur elle et ce, en tout temps. Ils s'étaient promis de se rappeler.

L'odeur du bon café de Marie-Ange et celle du pain grillé donnèrent à Patrick le coup de pouce qu'il avait besoin pour se lever. Il fit rapidement sa toilette pour

ensuite se retrouver dans la cuisine avec sa tante qui lui jeta un regard plein de tendresse. « Le déjeuner est prêt, mon garçon », fit-elle avec son rire communicatif.

Patrick admirait cette femme au visage rondelet dont les cheveux blancs accentuaient son teint foncé. Ses yeux bruns, rieurs, étincelaient de générosité. À 63 ans, elle prenait sa marche tous les matins avant le déjeuner. Elle avait une manie qui faisait sourire Patrick : elle s'essuyait vivement les mains sur son tablier, qu'elle portait presque toujours, avant de donner une poignée de main à quelqu'un ou de recevoir un présent.

Après le repas, il la remercia et se rendit dans le parc, situé juste en face de l'appartement, après avoir pris un livre dans la bibliothèque très fournie de sa tante. Celle-ci, n'ayant qu'une sixième année d'études, avait compensé par la lecture. Il avait choisi *L'interprétation des rêves*, du père de la psychanalyse, Sigmund Freud.

Assis sur un banc, pendant que les oiseaux, perchés sur les branches au-dessus de lui, faisaient entendre leurs chants mélodieux, il s'attendait à trouver dans ce bouquin l'explication de ses nombreux rêves, éveillés ou endormis, et peut-être de certains de ses agissements. Si cela ne fonctionnait pas, il suivrait le conseil de Julie : il consulterait. Là, il voulait se laisser bercer par la douceur de cette journée de septembre tout en méditant sur les dissertations de Freud et en écoutant le gazouillement des oiseaux, dont certains se préparaient sûrement à s'envoler vers le Sud. Il se surprit à les envier. Encore cette envie de partir...

Concentré sur sa lecture, il aperçut soudain une ombre qui s'approchait. Puis, il se rendit compte qu'un homme se tenait devant lui. Il faillit ne pas reconnaître son père, tellement ce dernier avait vieilli.

- Bonjour Patrick. Je peux m'asseoir ?

- Puisque tu es là, dit-il froidement.

Patrick, se mit à trembler de tout son corps tellement sa stupéfaction était grande et tellement il était contrarié. Il n'en revenait pas que son géniteur vienne s'asseoir à côté de lui après tant d'années de violence, d'indifférence, d'incompréhension et d'irresponsabilité. Cacher les

sentiments qui le tenaillaient, dont une agressivité montante, fut sa première réaction. Ensuite, réussissant à se contrôler, il se réfugia dans le mutisme.

Jean-Marie Lanciault était un homme de 60 ans. Il paraissait beaucoup plus vieux avec ses cheveux gris, ses yeux brun terne, son dos voûté, ses mains tremblantes et son corps rabougri. La boisson ne semblait cependant pas avoir affecté son esprit. Il donnait l'impression d'être devenu un homme respectable.

- J'espère que je ne te dérange pas ? fit Jean- Marie, d'une voix douce.

Comme Patrick ne répondait pas, il enchaîna, apparemment sans trop se démonter :

- Je sais que tu m'en veux. Et je te comprends. Seulement, j'aimerais que tu écoutes ce que j'ai à dire. As-tu lu ma lettre ?

- Oui, fit Patrick, toujours avec froideur.

- Je ne bois plus et je veux réparer. Si je peux faire quelque chose...

- Tu disais dans ta lettre que tu avais des choses importantes à me dire.

- En effet. J'ai eu de tes nouvelles par Marie-Ange. Je sais que tu sembles avoir, euh... des difficultés avec...

- Ça, c'est mon affaire ! (Patrick ne sortait de son mutisme que pour lancer des sarcasmes.)

- Il faut que je te dise... (Il hésita un moment, puis :) Lorsque tu avais 16 ans, tu as fait une grave dépression et j'ai dû t'envoyer voir un psychiatre.

- Pour te débarrasser de moi ?

- ...et ce psychiatre t'a envoyé à Royal Vic.

- Quoi ! Tu m'as fait interner ? Pour une dépression ?

- Tu ne t'en souviens pas ?

- Non.

- C'est ce que je redoutais.

- Combien de temps j'ai été là ?

- Environ trois mois. Quand tu es sorti tu semblais aller mieux. Le psychiatre, à qui je t'avais confié en premier, me l'avait confirmé. Il avait parlé d'une thérapie dont les « résultats étaient exceptionnels », pour employer ses propres termes.

Jean-Marie s'arrêta pendant un long moment. Finalement, il ajouta :

- Tu avais des tendances suicidaires et, après ton séjour à l'hôpital, il m'a dit que cela était maintenant chose du passé.

Patrick était abasourdi. Il n'avait aucun souvenir de cette hospitalisation, encore moins des traitements qu'il avait subis, ni même de cette dépression. Noirceur totale. Chose étrange, il ne mettait pas en doute les dires de son père, parce que cela pouvait expliquer une partie de sa vie dont il n'avait pu jusqu'à maintenant en établir les détails.

Jean-Marie essuya furtivement les larmes qui coulaient sur ses joues ridées. Patrick remarqua son geste sans toutefois réagir.

Les oiseaux, perchés dans les arbres, avaient arrêté leurs chants comme s'ils ressentaient le drame qui se jouait en bas.

*

Soudain, Patrick sentit sourdre une image du fond de son âme.

La femme en blanc... Elle s'avance... Elle est près de lui... Il s'entend crier : NON !

- Qu'est-ce que j'ai, ostie ?

- Qu'est-ce qui se passe ? fit Jean-Marie, interloqué.

Un long silence s'abattit sur les deux hommes. Patrick était figé, le regard absent. Jean-Marie ne pouvait s'empêcher de pleurer. Comme s'il croyait que Patrick préférerait rester seul, son père lui dit :

- Je dois partir. J'ai une réunion des AA. Si tu veux me revoir ou m'appeler, voici mes coordonnées.

À la manière d'un automate, Patrick prit la petite carte que son père lui tendait et la glissa dans sa poche de gilet sans rien dire. Il resta là un long moment.

*

Lorsqu'il arriva chez Marie-Ange, celle-ci le regarda d'un air inquiet, devinant qu'il essayait de ne pas laisser paraître ses émotions. Elle le connaissait son Patrick. Elle savait que sa détresse était intolérable et que lorsqu'il était dans cet état on pouvait s'attendre à tout. Et, ce qui la

chagrînait au plus haut point, c'était son impuissance à panser ses blessures.

- Ne garde rien en d'dans de toi, Patrick. Il faut que tu parles, que ça sorte.

Patrick entreprit, non sans difficulté, de lui faire part de la rencontre qu'il venait d'avoir avec son père dans le parc. Marie-Ange fut d'abord agréablement surprise.

- Je n'veux pas te dire quoi faire mais je pense que ce serait bon si tu essayais un p'tit rapprochement avec ton...

- Non, je ne peux pas. Vous étiez au courant qu'il m'avait fait interner à l'âge de 16 ans ?

- Non. Tout ce que j'ai su, c'est que tu avais été gravement malade, euh... la dépression... Tu sais, à cette époque-là, Jean-Marie et moi, on ne communiquaient pas beaucoup.

- Je comprends, il était toujours soûl.

- Je ne veux pas l'excuser... Toutefois, il faut dire que ta mère était souvent malade. Elle est morte jeune. Ça n'a pas toujours été facile pour lui.

Visiblement nerveux, Patrick faisait glisser constamment entre ses doigts la petite carte que Jean-Marie lui avait remise. Tout à coup, il s'arrêta pour l'examiner de plus près. Il la montra à Marie-Ange. Elle constata que non seulement y étaient inscrites les coordonnées de Jean-Marie mais aussi celles d'un certain docteur du nom de Thomas La Montagne.

- Ça vous dit quelque chose le docteur La Montagne ?

- Euh... La Montagne, la Montagne... Oui, oui ! Je crois que c'est le médecin que ton père avait choisi pour te faire soigner.

*

Il se présenta au bureau du médecin. On le fit passer dans la salle d'attente qui était vide. L'endroit faisait quelque peu sinistre avec ses murs de plâtre gris aux craquelures inquiétantes. Aucun cadre. Aucune photographie. Quant au mobilier il était constitué de quelques chaises inconfortables et d'une petite table basse, placée dans un coin, sur laquelle s'empilaient différentes revues pour la plupart en anglais et, par surcroît, périmées.

Patrick tentait de se remémorer les derniers événements qui l'avaient conduit chez ce docteur. Sa tante lui avait dit qu'il n'avait rien à perdre en y allant, ne serait-ce que pour une consultation au cours de laquelle il en saurait probablement plus long sur une partie obscure de sa vie. Et qui sait, peut-être pourrait-il entreprendre une thérapie.

- Monsieur Lanciault, si vous voulez entrer.

L'homme d'un certain âge, de petite taille, à la démarche lente, avait dit cela machinalement, comme obligé d'accepter un autre client. Patrick n'avait aucun souvenir de lui, à moins qu'il ait changé considérablement depuis le temps. Il y avait tout de même 22 ans de cela.

- Suite à notre conversation téléphonique, je crois comprendre que vous comptez sur cette entrevue pour connaître les détails de votre hospitalisation à l'Allan Memorial Institute de l'hôpital Royal Victoria et peut-être entreprendre une thérapie.

- Peut-être...

- Votre dossier mentionne votre première visite ici pour une dépression. À l'époque, votre père avait parlé de fugues à répétition et de tendances suicidaires.

- Je ne me souviens pas de ça. Ni de la dépression, ni de mon internement, ni de...

- Je vois.

- Quel genre de traitements on m'a administré ?

- Les documents ne font pas état des traitements. Ils indiquent seulement que vous êtes demeuré à l'institut pendant 95 jours et que vous en êtes sorti guéri.

- Quoi, 95 jours ! Et vous n'avez aucun détail sur la nature des soins qu'on m'a prodigués ?

- Non. Et je crois qu'il sera impossible d'en savoir davantage. J'ai essayé pour d'autres patients.

Patrick était estomaqué : le médecin qui l'avait envoyé dans cet hôpital pendant plus de trois mois ne pouvait pas l'éclairer sur cette période de sa vie. De plus, ce type ne lui inspirait pas confiance. Il n'était donc pas question d'entreprendre une thérapie avec lui.

Le moral de Patrick était presque à zéro. Il fit des efforts pour ne pas le laisser paraître lorsqu'il rentra chez Marie-Ange. Celle-ci lui annonça, après qu'il lui eut fait part de ses démarches infructueuses, qu'il avait reçu du courrier : une grande enveloppe brune. Il l'ouvrit. Elle contenait les documents confirmant qu'il était bel et bien divorcé d'avec Françoise Amyot.

Sur le coup il n'eut aucune réaction. Puis, il se mit à scruter attentivement les papiers, comme si quelque chose clochait. Au bout d'un long moment il dit :

- Je ne me rappelle pas avoir signé ça. Pourtant, je reconnais ma signature.

- Je peux voir ? demanda Marie-Ange, haussant les sourcils.

- C'est bien ta griffe. Ta signature est reconnaissable. (Elle prit un air songeur pendant un moment puis ajouta :) Il faut que tu voies un médecin, Patrick. Tu ne peux pas rester comme ça.

- Je viens d'en voir un. Pour rien !

Marie-Ange parut se rendre compte que Patrick commençait à sombrer dans une espèce de léthargie. Elle tenta une diversion :

- Tu dois sûrement te sentir plus libre maintenant que ton divorce est officiel ?

Cette question eut pour effet de le faire sortir de sa torpeur.

- C'est une époque qui vient de prendre fin. Une de finie, une autre qui commence.

- Que veux-tu dire ? fit Marie-Ange.

- Vous savez, Julie, la femme la plus charmante que j'ai jamais rencontrée... Eh bien, c'est une autre époque qui commence avec elle.

Malgré ces paroles pleines d'espoir, du moins en apparence, il sentait, dans son for intérieur, que la tourmente était en train de prendre le dessus dans son esprit.

- D'un côté, je me sens soulagé. Mais, ces maudites hallucinations...

Il ne finit pas sa phrase. Une voix assourdissante lui résonnait dans la tête.

La voix du médecin. Il sait que c'est sa voix : « Tu es soumis. Tu dois faire ce que je te commande de faire ».

- Non. Je ne veux pas. Je ne peux pas !

- Je ne peux pas ! cria Patrick.

Marie-Ange sursauta, grimaçant de stupeur.

Patrick, effondré sur sa chaise, la tête enfouie dans ses mains, était pris de sanglots qui lui secouaient les épaules.

Marie-Ange appela immédiatement Jean-Marie. Patrick ne pouvait plus être laissé à lui-même.

Jean-Marie lui dit qu'il n'y avait qu'une solution : le faire hospitaliser à Louis-Hippolyte-Lafontaine.

- J'arrive !

H. R. et S. B.

Les chercheurs - ceux que le caporal se plaisait à appeler les *moines* -, qui avaient été chargés de retracer les cobayes, inscrits sur la liste C. E. C., avaient accompli un travail énorme. Ils en étaient arrivés à la conclusion que les annotations écrites à la suite des noms des patients servaient à déterminer le dosage des traitements. Ainsi, une personne chétive devait recevoir des électrochocs moins puissants que ceux destinés à une autre ayant une forte constitution.

Jusqu'à maintenant on avait pu rejoindre cinq patients ou des membres de leur famille. Le premier sur la liste, Jean Gareau, schizophrène, était décédé. Mort naturelle. La deuxième personne, Marie Giroux, maniaco-dépressive, se souvenait avoir été internée à l'Institut Allan Memorial. Elle avait parlé d'électrochocs qui, à chaque fois, la démolissaient. Même si elle racontait ses souvenirs par bribes, l'on parvenait à comprendre que ces traitements avaient été administrés à froid. « C'était comme si j'avais été frappée par le tonnerre et que l'électricité m'avait traversé la tête d'un bord à l'autre », avait-elle dit. La patiente devait mordre dans un rouleau en plastique pour ne pas se couper la langue avec ses dents.

Le troisième patient sur la liste, Steeve Cohen, schizophrène léger, ne se souvenait absolument de rien. Il était évident que les soins n'avaient eu aucun effet positif sur lui.

Le quatrième, Patrick Lanciault, dépressif, était actuellement hospitalisé à Louis-Hippolyte-Lafontaine. Ses médecins avaient dit qu'il était préférable d'attendre quelque temps avant de l'interroger.

Le cinquième nom était celui de Lise Martel, dépressive. Cette dernière avait déclaré aux enquêteurs qu'elle avait intenté une poursuite contre l'institut et la succession du docteur Cameron pour « des traitements contraires à la déontologie ». Les procédures venaient d'être amorcées mais elle semblait déjà découragée, se demandant si elle aurait gain de cause. Elle aussi avait subi

des électrochocs qui lui causaient des problèmes de mémoire. Pour ce qui était du docteur Chainey, elle avait dit ne pas le connaître, ajoutant cependant : « à moins que ma mémoire fasse défaut encore ».

*

Le caporal Yves Losier marchait de long en large dans la salle de conférence, pompant son cigarillo et laissant échapper par secousse des nuages de fumée comme une locomotive à vapeur trop chargée. Déjà, l'air de la salle empestait le tabac aux relents de chocolat brûlé. Il s'efforçait de maîtriser son anxiété. Il n'y parvenait pas. La pression, venant de ses supérieurs, lesquels subissaient celle de la Gendarmerie royale du Canada, était trop forte. Et elle se répercutait sur ses troupes qu'il croyait devoir fouetter pour que l'on trouve un ou des coupables dans les plus brefs délais. Il laissa échapper un soupir de soulagement lorsque les trois enquêteurs, Bourdon, Garand et Ouimet, firent leur apparition dans la salle.

Ces derniers n'étaient pas aussitôt assis qu'il attaqua :

- Messieurs, va falloir se grouiller le cul ! La GRC est revenue à la charge pour prendre la direction de l'enquête. Elle insiste pour dire que nous faisons fausse route en poussant nos recherches du côté des expérimentations médicales des docteurs Cameron et Chainey. Je trouve ça inacceptable. Ce que je crains, c'est que la GRC parvienne éventuellement à influencer mes supérieurs pour que nous laissions tomber, peut-être pas tout le dossier au complet, seulement l'aspect des expériences médicales. Ç'a l'air de déranger pas mal de gens, si l'on creuse trop de ce côté-là.

Semblant incapable d'attendre un moment plus propice, Guy Bourdon intervint :

- Je ne crois pas, caporal, que nous devrions donner quoi que ce soit à la GRC.

- Penses-tu que je le sais pas ? fit Losier, sur le point de s'emporter.

- J'ai cette enquête à cœur...

- Et tu crois que ce n'est pas mon cas ? dit le caporal, les nerfs à fleur de peau.

- Je n'ai pas dit ça.

Le caporal écrasa avec rage son cigarillo dans le cendrier en face de lui. Il s'en alluma un autre aussitôt, enchaînant :

- Nous devons faire travailler nos méninges pour savoir comment on peut faire avancer cette maudite enquête. Plus vite on trouvera un ou des coupables, plus vite la pression tombera.

Les policiers présents se taisaient, l'air renfrogné.

Yves Losier observa une longue pause, content d'avoir pu obtenir l'attention de tous, puis il retira d'une grande enveloppe plusieurs documents. Il en remit des copies à chacun.

Il s'agissait de la traduction des fameux documents rédigés en allemand. Comme on l'avait supposé depuis leur découverte, c'était confirmé maintenant, la plupart faisaient état d'expérimentations médicales nazies durant la Deuxième Guerre mondiale en Pologne et en Allemagne. Ce qu'il y avait de nouveau c'était que plusieurs de ces documents portaient des annotations avec les initiales H. R. à côté ou au bas de celles-ci. C'était comme si H. R., s'adressant à quelqu'un, avait voulu insister sur telle ou telle expérience. Par exemple, des documents, ayant pour titre *Auschwitz*, parlant de l'obtention d'aveux à l'aide de la mescaline, de stérilisation des femmes par injections intra utérines ou d'électrochocs sur des prisonniers, portaient tous cette annotation : *Les résultats se sont avérés très intéressants... Nous pourrions reprendre ces expériences avec vos cobayes, H. R.*

D'autres documents, qui avaient été traduits de l'anglais, étaient aussi des résumés d'expériences du même genre. Ces dernières avaient été effectuées à *Buchenwald, Dachau* et *Mauthausen*, selon les titres. On faisait état d'absorption d'eau de mer, de vaccins et de poux contaminants. Dans ce dernier cas les annotations étaient signées : S. B. Pour ce qui était des poux contaminants, entre autres, on spécifiait que la CIA avait également fait des essais avec différentes sortes d'insectes dans le but de contaminer l'armée ennemie en Corée.

Il était évident que ces notes s'adressaient à Chainey. On pouvait donc facilement supposer que ce dernier avait au moins deux assistants ou collaborateurs et qu'il comprenait l'allemand.

Quand tout le monde eut pris connaissance des documents, le caporal mentionna que les services d'un graphologue avaient déjà été retenus pour étudier l'écriture des auteurs de ces notes. Le spécialiste avait conclu que H. R. était un homme et S. B., une femme. Quant aux traducteurs, ils étaient certains à 80 pour cent, d'après la tournure de ses phrases, que H. R. était Allemand. Pour ce qui était de S. B., ils étaient convaincus à 100 pour cent qu'elle était canadienne. Une autre tâche gigantesque se dessinait donc pour les *moines* de la Sûreté : éplucher à nouveau le bottin téléphonique et vérifier la liste du personnel de tous les hôpitaux, cliniques et bureaux de médecins du Québec et du reste du Canada.

Losier ne laissa personne commenter les derniers développements. Tout dans son comportement donnait l'impression qu'il blâmait tout le monde pour les problèmes qu'il rencontrait avec ses supérieurs et la GRC. Il mit fin à la réunion en distribuant les tâches de façon expéditive et en accompagnant ses ordres de mots désobligeants au lieu de ses conclusions incisives habituelles.

Bourdon, qui était accoutumé aux sautes d'humeur du caporal, se rendit à son bureau où l'attendaient Richard et Yvon. Ces derniers semblaient choqués par l'attitude du chef. Ils admettaient que sa tâche devait être lourde à assumer, mais ils ne paraissaient pas comprendre pourquoi il s'en prenait à eux. Bourdon, qui avait hâte de passer à l'action, coupa court à la discussion et leur dit qu'il fallait pour le moment se rendre tous les trois à l'hôpital Bonsecours, comme l'avait demandé Losier, pour interroger le directeur.

*

Un silence pesant régnait dans la voiture qui se dirigeait sur le boulevard Dorchester* vers l'est de la ville. Tout le monde réfléchissait aux dernières informations livrées par le caporal. L'hypothèse qu'un ou des patients aient commis le meurtre par vengeance était renforcée. D'un autre côté, un doute planait : personne parmi les patients de la liste C. E. C. ne semblait connaître le docteur Chainey. Quant aux autres patients, ils avaient dit le connaître, mais ne paraissaient pas lui en vouloir.

S'adressant à Guy Bourdon, Yvon rompit le silence à l'approche de l'hôpital Bonsecours.

- Pensez-vous que ce Patrick Lanciault, hospitalisé à Louis-Hippolyte-Lafontaine, pourrait être un bon suspect? En tout cas, d'après les informations que vous avez obtenues de sa tante, il a quitté la ville pour la Gaspésie vers la mi-avril, période au cours de laquelle le meurtre a été commis. Il pourrait avoir tué Chainey et ensuite se sauver là-bas.

- Tout est possible, murmura Bourdon, qui venait de faire bifurquer la voiture sur le terrain de stationnement de l'hôpital. J'ai bien hâte de l'interroger celui-là. Dès que les médecins nous en donneront la permission. Pour tout de suite, on se concentre sur la piste *collègues*.

Ils se présentèrent à la réception. Guy indiqua qu'ils avaient rendez-vous avec le directeur de l'hôpital, le docteur Pierre Larrivé.

- Vous êtes en avance, signala la réceptionniste à l'air maussade.

Ce n'était pas la belle fille qu'Yvon avait vue la dernière fois. Il parut déçu.

Bourdon demanda à face de bois si elle connaissait des personnes dont les noms auraient pu être reliés aux initiales H. R. et S. B. Les lèvres pincées, elle examina nonchalamment la liste du personnel et dit qu'elle ne pouvait faire de rapprochement avec aucun nom. Guy exigea qu'on lui remette cette liste. La femme refusa

* Aujourd'hui, René-Lévesque. C'est en novembre 1987 que le nom a été changé après le décès de l'ancien premier ministre du Québec.

sèchement en le référant au directeur. Sur le même ton, Guy répliqua :

- C'est ce que nous allons faire immédiatement.

Devant la porte du docteur Larrivé. Bourdon murmura à l'intention de ses jeunes collègues :

- Vous intervenez pour compléter mes questions ou s'il ne répond pas correctement. OK ?

Ils hochèrent la tête.

Guy frappa.

- Entrez ! fit le docteur Larrivé, d'un ton autoritaire.

Dès que les trois policiers pénétrèrent dans son bureau, ce dernier laissa tomber avec un sourire insolent :

- Ma foi, c'est une délégation de la Sûreté du Québec qu'on m'envoie !

Il ne leur dit pas de s'asseoir et lui-même resta debout. Il se dégageait de sa personnalité une arrogance à vous faire sortir de vos gonds ou à vous faire sentir moins que rien. Bourdon, ne se laissa pas impressionner et attaqua aussitôt :

- Quelle est la vocation de cet hôpital ? docteur.

Ce dernier parut surpris par cette entrée en matière. C'était l'effet que voulait Bourdon.

- Eh bien, l'objectif de notre institution est de soigner les malades, peu importe leur sexe, leur couleur ou leur religion dans les meilleures conditions possibles. Mais pourquoi cette question ?

- Parce que je m'interroge sur les raisons qui ont justifié l'embauche du docteur Chainey dans cet hôpital. Plus nous avançons dans notre enquête, plus nous nous rendons compte que ce docteur avait des activités, euh... disons assez spéciales.

- Et c'est le moins qu'on puisse dire, ajouta Richard.

L'autre fit mine de ne pas comprendre. Yvon enchaîna :

- Saviez-vous que Robert Chainey procédait à des expériences sur des humains, qu'il enlevait des itinérants et peut-être d'autres personnes afin de s'en servir comme cobayes ?

- Quoi ! Vous délirez !

- Est-ce que vous avez recours aux électrochocs dans cet hôpital ? continua Bourdon.

- Oui. Je ne vois pas pourquoi on ne les utiliserait pas. Il s'agit d'un traitement qui a fait ses preuves. Il est très efficace dans bien des cas.

- Tous les cas ?

- Presque, fit le médecin, manifestement pris au dépourvu.

- Pouvez-vous nous fournir les noms de personnes qui ont été guéries au moyen de ces traitements ? dit Bourdon, de plus en plus vindicatif.

- Secret professionnel. Vous devriez savoir ça.

- Rien de plus facile que d'invoquer le secret professionnel quand on ne veut pas en dire davantage, n'est-ce pas, docteur ? riposta Richard, l'air dégoûté.

- Vous pouvez sûrement nous dire quel est le pourcentage de guérison, enchaîna aussitôt Guy, doutant de plus en plus de l'efficacité des méthodes de certains médecins comme, fort probablement, celui qu'il avait devant lui.

- Je ne répondrai plus à vos questions et je vous prie de sortir de mon bureau ! lança Larrivé, le visage grimaçant de colère.

Guy ne se démonta pas. Il planta son regard dans celui du médecin :

- Docteur, vous savez que nous pouvons vous amener au poste et procéder à un interrogatoire encore plus musclé ? Ne nous tentez pas.

Le médecin laissa finalement tomber :

- Je dirais environ 60 pour cent... d'amélioration.

Il affichait toujours son air méprisant. Par contre, il semblait quelque peu désarçonné. Guy savait que le directeur de l'hôpital Bonsecours mentait. Il avait lancé ce chiffre, tout à fait farfelu, pour sauver la face et justifier les méthodes dites modernes de la psychiatrie. Toutefois, Guy n'avait aucune statistique contraire pour confondre le médecin. Ses convictions se basaient seulement sur ce qu'il avait lui-même constaté au fur et à mesure des entrevues qu'il avait réalisées tout au long de cette enquête. Cela l'exaspérait.

Richard revint à la charge :

- Est-ce que les initiales H. R. et S. B., un homme et une femme, vous disent quelque chose ?

Sa question débordait du rôle que Bourdon lui avait assigné, mais celui-ci n'en fit aucun cas.

- Non, fit le médecin, levant les yeux au plafond en signe d'impatience.

- Ce serait des assistants du docteur Chainey, dit Richard. Peut-être des membres de votre personnel.

- Vous savez, l'hôpital compte près de 275 employés. Je ne connais pas les noms de tous ces gens par cœur.

- Est-ce que nous pourrions avoir la liste des employés ? reprit Bourdon.

L'arrivé parut hésiter un moment mais finit par acquiescer à cette requête. Il composa un numéro de téléphone, donna des instructions et dit :

- On vous remettra la liste à la réception.

- Merci, docteur, pour votre collaboration, conclut Bourdon d'un ton qui frisait la raillerie.

Dans le corridor, comme les trois policiers étaient de toute évidence insatisfaits de cette entrevue, Yvon suggéra que l'on retourne voir le docteur François Dupuis.

*

D'un abord aimable, le docteur Dupuis les fit asseoir alors que lui-même prit place dans un fauteuil derrière son bureau. Des piles de dossiers encombraient le meuble. Il en poussa quelques-uns, geste qui lui fit dire :

- J'aime bien voir mes interlocuteurs dans les yeux.

Il éclata d'un rire franc, ce qui donna le ton à l'entrevue. Tout le monde se détendit.

- Alors, qu'est-ce que je peux faire pour vous, à part ce que j'ai dit à votre collègue l'autre jour ? demanda-t-il, en jetant un coup d'œil vers Yvon.

Guy le questionna sur les initiales H. R. et S. B. Le regard du psychiatre passa d'un enquêteur à l'autre comme si cela allait lui faciliter l'arrivée d'une inspiration quelconque. Puis, arrêtant son manège :

- Ces initiales me rappellent quelque chose... Je ne peux pas dire quoi exactement.

- Pour ce qui est de l'homme ou de la femme ?

- Je ne sais pas.
- S'agit-il de quelqu'un qui travaille ici ?
- Non, je ne crois pas.
- De personnes qui côtoyaient Chainey ?
- Peut-être. J'essaie de me souvenir. Attendez un peu, euh... Susan, Susan... Brown. Oui, je crois que ça me revient. Une certaine Susan Brown. (Il se reprit aussitôt :) Plutôt Burns, oui, Burns. Un appel téléphonique... Il m'avait été transféré parce que le docteur Chainey n'était pas à son bureau. Cela m'avait frappé parce que, euh... la femme paraissait très angoissée. Elle voulait absolument parler au docteur Chainey. J'ai dû lui répéter à plusieurs reprises qu'il était absent.
- Est-ce qu'elle a dit ce qu'elle lui voulait ?
- Elle a seulement dit qu'elle voulait lui parler, que c'était urgent, que si je le voyais de lui faire part que Susan Burns avait appelé.
- La connaissiez-vous ? Quelle était sa relation avec le docteur Chainey ? s'enquit Yvon.
- Je ne la connaissais pas. C'était la première fois que je lui parlais. Pour ce qui est de sa relation avec Chainey, je ne saurais dire...
- Vous n'auriez pas conservé son numéro de téléphone, par hasard ? demanda Richard, l'air de se dire : « On ne sait jamais ».
- Je me souviens de l'avoir inscrit sur un bout de papier que j'ai remis par la suite au docteur Chainey. Je crois que c'était le lendemain. Le message lui a paru périmé car il l'a détruit aussitôt en marmonnant des mots que je n'ai pas compris. Il lui arrivait souvent d'émettre des sons comme ça, surtout quand il était contrarié.

Guy mit fin à l'entrevue en laissant aller un soupir de soulagement. On avait enfin le nom de cette présumée collaboratrice du docteur Chainey. Cela n'avait pas été trop compliqué. Guy souhaitait qu'il en soit ainsi pour H. R. En attendant, restait à retracer cette Susan Burns.

*

Alors qu'ils retournaient au bureau, l'opérateur radio du QG les informa que le *gorille* venait de comparaître au

palais de justice sous l'accusation de menace de mort contre le détective privé, René Turcotte.

- Il n'y avait pas d'autres accusations ? demanda Richard, interloqué, dans le microphone.

- Non. Et c'est pas tout : le juge l'a libéré sous promesse de comparaître à nouveau.

Les trois policiers étaient abasourdis. Bourdon explosa:

- Vous vous rendez compte ? Un type qui possède un dossier judiciaire, qui a participé à des enlèvements et qui a presque étranglé un gars. C'est louche... C'est plus que louche, *calvaire* !

La femme en blanc

La radio jouait *Hot Stuff*, de Donna Summer. Écoutant d'une oreille distraite le succès de l'heure, Guy Bourdon se dirigeait sur la rue Hochelaga, vers l'est de la ville. Il faisait tellement chaud qu'il avait actionné le système d'air climatisé. On était en plein été des Indiens. La circulation était assez fluide. Il prenait tout de même son temps. Il se préparait mentalement pour une réunion avec le directeur de l'Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, réunion qui prévoyait aussi la présence du père de Patrick, Jean-Marie Lanciault. Comme il avait de la difficulté à mettre de l'ordre dans ses pensées, il éteignit la radio.

Il venait de franchir l'intersection du boulevard Pie IX. L'hôpital se trouvait un peu plus loin.

Guy réfléchissait aux quelques informations que l'enquête avait révélées jusqu'à maintenant. À sa suggestion, Richard Garand et Yvon Ouimet s'étaient vus mandater par le caporal de suivre les allées et venues de Steeve Kramer. Losier avait cependant maugréé quelque peu avant d'accepter cette idée. Parce qu'elle venait d'un subalterne. Bourdon avait fait valoir que Kramer pouvait les conduire vers les présumés acolytes de Chainey, dont Susan Burns ; ce qui n'empêchait pas les *moines* de chercher de leur côté.

Guy avait appris que Jean-Marie Lanciault avait demandé au directeur de Louis-Hippolyte-Lafontaine de ne pas avoir recours aux électrochocs pour soigner son fils. Guy le comprenait parfaitement. Apparemment le directeur avait accepté.

L'hôpital était maintenant en vue. Bourdon se dirigea vers l'entrée principale. Il trouva une place pour se garer.

Il fut impressionné par l'immense centre hospitalier qui comportait de nombreux pavillons répartis sur plusieurs hectares entre la rue Sherbrooke et la rue Hochelaga, le tout entouré d'arbres et de bosquets. De l'endroit où il se trouvait, il lui était impossible d'avoir une vue d'ensemble de l'hôpital. Il savait, toutefois, pour avoir déjà vu des photos aériennes dans une revue, que de

nombreuses ailes s'étendaient, comme des tentacules, derrière et de chaque côté de l'entrée principale. Celle-ci comptait cinq étages de maçonnerie grise.

L'ampleur du complexe le fit songer : « Y-a-t-il autant de malades mentaux au Québec nécessitant la construction d'un tel établissement ? » Un frisson lui parcourut tout le corps malgré la chaleur qu'il faisait en cette journée du mois d'octobre. Il imaginait ce qui pouvait se passer à l'intérieur : les drames, les souffrances, l'isolement des patients et le travail colossal du personnel, souvent inefficace.

Guy s'efforça de ramener ses pensées au but de sa visite lorsqu'il entra dans le bureau du docteur Roland Martin. Jean-Marie Lanciault était déjà là.

- Je pense que je n'ai pas besoin de faire les présentations, fit le directeur de l'hôpital, en regardant tour à tour ses deux visiteurs.

Le médecin paraissait avoir une cinquantaine d'années. Il était complètement chauve à l'exception de quelques poils blancs qui encerclaient ses oreilles, lesquelles retenaient des lunettes rondes à monture en argent. Il fallait porter attention à ce qu'il disait, car il parlait d'une voix faible. Il portait un veston et un pantalon gris, une chemise blanche et une cravate bleu pâle tachetée de pois noirs et blancs. Ses sourcils, poivre et sel, clairsemés, se retroussaient sur son front.

D'entrée de jeu, il dit :

- Je cherche un compromis pour satisfaire toutes les personnes impliquées dans cette affaire. D'abord, le bien-être du patient doit passer avant tout ; ensuite, je dois tenter de répondre, autant que faire se peut, aux exigences de son père et, enfin, je veux collaborer, dans la mesure du possible, avec la police ; tout ça, en tenant compte, évidemment, de l'éthique de ma profession et du secret professionnel.

Guy se dit que cela augurait quand même bien. Lorsqu'il exigea d'être seul pour interroger Patrick, le père émit des objections, lesquelles furent appuyées par le médecin. Tous les deux prétendaient que cela pouvait avoir des conséquences négatives sur l'état du malade.

Finalement, il accepta. Guy obtint, en contrepartie, que l'entrevue ait lieu maintenant. Roland Martin prit alors les dispositions pour que les trois autres malades qui occupaient la chambre avec Patrick soient amenés ailleurs pendant l'entrevue.

Patrick était couché sur le dos, les yeux fermés, le visage presque aussi blanc que les draps de son lit, les bras reposant le long de son corps. C'est le médecin qui prit la parole en premier :

- Monsieur Lanciault, il y a de la visite pour vous. Votre père est ici et un policier veut vous questionner. Ça vous va ?

Patrick ouvrit lentement les yeux. Il avait l'air faible. De toute évidence, les effets secondaires des médicaments le rendaient apathique. Guy Bourdon s'approcha du lit alors que le docteur Martin et Jean-Marie demeurèrent à l'écart, tout en s'assurant qu'ils étaient dans le champ de vision du malade, manifestement pour le rassurer.

Bourdon se présenta. Prenant un ton le plus doux que sa voix pouvait lui permettre il commença :

- Je suis au courant de votre état de santé, monsieur Lanciault. Je vais donc procéder de façon à ce que notre conversation se déroule dans le plus grand calme, en essayant que ça dure le moins longtemps possible. Ça vous va ?

Patrick hocha légèrement la tête. Guy poursuivit :

- Est-ce que vous pouvez parler ?

- Oui, murmura Patrick.

- Bon. Est-ce que vous savez pourquoi je suis ici ?

- Vaguement... on m'en a parlé un peu.

Patrick ne semblait pas vouloir prononcer le mot « père ». Il lança cependant un bref coup d'œil à ce dernier.

- Connaissez-vous le docteur Robert Chainey ?

- Non...

- Est-ce que le nom du docteur Ewen Cameron vous dit quelque chose ?

Patrick ne répondit pas immédiatement, puis après un long silence, il énonça :

- Tout ce que je sais, c'est que j'ai été hospitalisé à son institut pendant trois mois. Je ne l'ai appris que tout récemment. J'ai souvent des trous de mémoire surtout concernant cette période. Cameron... Cameron... Je ne pourrais pas dire...

- Prenez votre temps.

- Ça ne sert à rien, ça fait trop longtemps que je cherche.

- Vous avez tout laissé tomber en avril dernier pour aller vivre en Gaspésie, pourquoi ?

Patrick hésita encore une fois avant de répondre pendant que son père se raidissait.

- C'est difficile à dire...

- Qu'est-ce qui est difficile ?

- ...

- Est-ce que vous auriez quelque chose à cacher ?

Le visage de Jean-Marie se crispa. Il se rapprocha vivement du policier et lança avec véhémence :

- Il va falloir mettre fin à cet interrogatoire, inspecteur.

- Je ne suis pas un inspecteur, je suis un enquêteur.

- Peu importe. Vos questions deviennent insidieuses, fit Jean-Marie, de plus en plus agité.

- Calmez-vous, monsieur, laissa tomber Bourdon avec rudesse.

Jean-Marie parut désarçonné par le ton de l'enquêteur. Il réussit quand même à répliquer :

- Il vient de vous dire qu'il a des problèmes de mémoire.

- Je comprends très bien ça. Et j'en tiens compte.

Guy se tourna vers Patrick.

- Alors, monsieur Lanciault. Ce que je vais vous dire va peut-être vous aider : nous avons appris par la compagnie de chemin de fer que vous avez pris le train pour la Gaspésie le matin du 20 avril. Laissez-moi vous dire que le docteur Chainey a été assassiné un peu avant cette date, alors...

- Monsieur Bourdon, intervint encore une fois Jean-Marie, est-ce que vous soupçonnez Patrick de...

- Dans une enquête comme celle-là, nous soupçonnons tout le monde et nous fonctionnons par élimination. C'est

ce que j'essaie de faire avec votre fils. Rien ne me ferait plus plaisir que de rayer son nom sur la liste des suspects. Mais pour ça, il faut des faits, des réponses, des alibis. Nous sommes loin de tout ça.

Guy commençait à regretter d'avoir accepté de procéder à cet interrogatoire en présence de tierces personnes. D'habitude, cela se passait entre policiers et suspect.

Il s'accorda un temps de silence. Son instinct lui disait que si Patrick était le meurtrier, il était probable qu'effectivement il ne s'en souvienne pas, compte tenu des traitements qu'il avait subis. Plus il avançait dans cette enquête, plus il était convaincu que les électrochocs pouvaient avoir des effets néfastes, non seulement sur la mémoire mais sur le comportement en général d'un malade. Il cherchait un moyen capable de réveiller les souvenirs du suspect. Sans prévenir, il eut l'idée de montrer la photo du docteur Chainey à Patrick.

- Connaissez-vous cet homme ?

Le docteur Roland Martin lança un regard sévère à Bourdon lui signifiant qu'il n'appréciait pas sa façon d'agir. Jean-Marie parut vouloir intervenir mais Guy l'arrêta d'un geste de la main, observant la réaction de Patrick.

Une expression de frayeur se lisait sur le visage de ce dernier. D'un geste sec il fit tomber la photographie par terre. Puis, se raidissant il fixa un point au plafond et ne bougea plus. Guy ramassa le cliché. Soudain, Patrick dit, dans un chuchotement presque imperceptible :

- Ah... le docteur... Chainey.

Guy, Jean-Marie et le médecin écarquillèrent les yeux.

Guy se demandait s'il avait bien entendu.

- Le docteur Chainey, répéta Patrick après un long soupir. Il m'a déjà fait enlever alors que je sortais d'un bar... J'avais un peu trop bu... Je m'étais assis sur le bord d'un trottoir... Un homme s'est approché, une espèce d'armoire à glace, et m'a saisi par les épaules. Le docteur, euh... Chainey est arrivé et m'a mis un mouchoir sur le nez et la bouche... Un mouchoir imbibé de chloroforme.

Ils m'ont amené dans une camionnette où j'ai perdu conscience.

- Comment avez-vous su que l'homme au mouchoir était un médecin et qu'il s'appelait Chainey ?

- Parce que l'autre lui a demandé, avant de me traîner dans la camionnette : « Vous êtes sûr qu'il est endormi, docteur Chainey ? » Lui, il a répliqué, l'air très contrarié : « Je t'ai dit de ne pas prononcer mon nom en présence des patients... »

- Quand cela est-il arrivé ?

- Je crois que c'était en février.

Le docteur Martin et Jean-Marie étaient à l'évidence estomaqués. Patrick avait-il retrouvé la mémoire ? Guy se dit que sa méthode avait été efficace. Encouragé, il poursuivit :

- Avez-vous repris conscience, par la suite ?

- Oui, un peu... Une fois rendu dans un chalet, on m'a couché sur une civière. On m'a attaché... Une femme, tout en blanc, s'est approchée et m'a fixé un genre de casque sur la tête. Là, on a éteint les lumières pendant un long moment. J'étais dans le noir total. Je me demandais ce qu'on allait me faire. Une peur indescriptible s'empara de tout mon être. Ensuite, on m'a fait entendre toutes sortes de sons bizarres et des mots incompréhensibles... J'ai essayé de me défaire de mes liens et d'arracher ce maudit casque mais... Je crois que l'expérience a duré une ou deux heures. Je ne sais plus ce qui... On m'a fait une piqûre... Et, je me suis réveillé sur un banc dans un parc du bas de la ville sans avoir su, jusqu'à aujourd'hui, ce qui s'était passé. C'est encore assez vague dans mon esprit.

Patrick tentait, tant bien que mal, de reprendre sa respiration qui s'était excessivement accélérée.

Le médecin s'empressa de faire venir une infirmière pour qu'elle lui administre un calmant et conseilla au policier et au père de se retirer pour laisser reposer le malade. Guy feignit de ne pas avoir entendu :

- Écoutez, Patrick, peut-être qu'il s'agit d'un cas de légitime défense. En tout cas, on pourrait parler de circonstances atténuantes. Avez-vous tué le docteur Chainey ?

- Non. Mais ce n'est pas l'envie...

Jean-Marie s'interposa à nouveau, visiblement exaspéré. Il lâcha :

- Je crois que nous devrions écouter les conseils du docteur Martin. Patrick a besoin de repos. Vous ne le voyez donc pas, *monsieur l'enquêteur* ?

- En effet, renchérit le médecin. Venez dans mon bureau tous les deux.

Malgré sa voix fluette, le docteur Martin avait utilisé un ton sans réplique.

Les trois hommes quittèrent la chambre de Patrick.

*

Dans le bureau, Guy se retrouva seul avec le docteur Martin. Jean-Marie avait déjà quitté l'hôpital. Il posa au médecin une des questions qu'il voulait également poser à Patrick à savoir s'ils connaissaient une présumée collaboratrice de Robert Chainey du nom de Susan Burns. Roland Martin répondit que ce nom ne lui disait rien mais suggéra à Guy de revenir un peu plus tard.

- Appelez-moi en début d'après-midi et je vous dirai quand il sera possible de se rencontrer. Je veux bien collaborer avec la police. Je dois, cependant, composer avec mon emploi du temps.

Guy sortit de l'hôpital et entreprit de se promener parmi les nombreux arbres qui entouraient l'établissement. Il ne considérait plus Patrick Lanciault comme suspect. *Témoin clé* convenait mieux. Car il ne voyait pas comment étayer l'hypothèse d'une expérience médicale ayant mal tournée. Il ne pouvait pas imaginer Chainey tentant d'infliger un traitement à Patrick alors que ce dernier, dans un accès de rage, aurait pris ce qui lui tombait sous la main pour se défendre, en l'occurrence une arme qui lance des fléchettes empoisonnées pour ensuite administrer à la victime une injection de poison. Cela ne tenait pas la route.

Toutefois, il était clair que Patrick savait des choses qui pourraient faire avancer l'enquête. Pourquoi lui ? Et pas les autres sur la liste intitulée CEC ? Parce que Patrick Lanciault avait connu le docteur Chainey, peut-être même ses assistants, et qu'il a démontré qu'il voulait collaborer.

De plus, selon sa tante et son père, il a, depuis quelque temps, de longues périodes de lucidité.

Après avoir mangé dans un petit restaurant des environs et bu son deuxième café de la journée, Guy appela le docteur Martin depuis une cabine téléphonique. Dès qu'il entendit la voix du médecin, il sentit que quelque chose n'allait pas.

- J'aime mieux ne pas vous parler de ça au téléphone, fit celui-ci.

Quand Bourdon entra dans son bureau, le docteur semblait abattu. Il avait les doigts appuyés sur ses tempes et le visage partiellement caché par ses paumes. Il souleva la tête lentement.

- Je ne comprends pas comment elle a pu se faufiler, comment elle a pu franchir le mur de nos critères... Patrick Lanciault l'a aperçue dans l'encadrement de sa porte de chambre. Il a crié : *la femme en blanc* ! Et a actionné la sonnette d'alarme.

- Susan Burns est ici ! s'écria Guy.

- Était ici... Lorsqu'on m'a raconté qu'une infirmière s'était mise à courir dans le couloir, après la réaction de Patrick, j'ai tout de suite pensé à votre question concernant une collaboratrice du docteur Chainey. J'ai aussitôt vérifié la liste du personnel. Effectivement, elle travaillait ici depuis deux semaines.

- Pourquoi parlez-vous d'elle au passé ?

- Parce que nos services de sécurité l'ont recherchée partout dans l'hôpital et même à l'extérieur, dans les jardins. En vain. Et je ne crois pas qu'elle reviendra...

- Vous avez une description, une photo d'elle ?

Le médecin ouvrit une chemise beige qui était sur son bureau. Il en sortit une feuille de papier et une photographie, laquelle montrait un visage maigre au milieu duquel pointait un nez bombé. Des petits yeux gris sombre regardaient l'objectif sans la moindre expression. Ses cheveux raides, également gris, tombaient sur ses oreilles comme de minces fils métalliques.

Guy regarda sa fiche : 36 ans ; née en 1943 à Brandon, Manitoba ; 121 livres ; cinq pieds et sept pouces ; quatre ans d'expérience comme infirmière à l'hôpital de cette

ville ; célibataire ; langue maternelle : anglais ; langue seconde : français.

- Ce n'est pas très élaboré comme curriculum vitae, fit Guy. Il n'y a même pas d'adresse.

- En effet. J'ai justement demandé une enquête pour savoir comment il se fait que nous ayons engagé une personne avec ces simples renseignements. Il y a quelqu'un qui va se faire parler, je vous le garantis. (Il regarda le plafond, l'air dépassé par les événements puis ajouta :)

- Puis-je vous demander une faveur ?

Bourdon le fixa d'un air dubitatif.

- J'aimerais que la presse ne soit pas mise au courant de... (il cherchait le mot juste) de notre *bourde* concernant l'embauche de cette infirmière.

- Tout ce que je peux vous garantir c'est que, si les journalistes l'apprennent, ce ne sera pas à cause de moi.

- Merci.

Le médecin composa un numéro sur l'appareil téléphonique qui se trouvait sur son bureau.

- Monsieur Lefrançois. Pouvez-vous venir immédiatement ?

L'enquêteur et le docteur Martin n'eurent pas à attendre trop longtemps avant que le chef de la sécurité de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, Victor Lefrançois, apparaisse dans le bureau. C'était un homme d'une trentaine d'années, corpulent, à l'allure guindée. Après les présentations, il dit :

- Monsieur Bourdon, nous faisons notre possible pour interroger tous les membres du personnel qui ont côtoyé pendant ces deux semaines mademoiselle Burns. Jusqu'à présent tout le monde s'accorde à dire qu'elle faisait son travail adéquatement et qu'elle était...

- Avez-vous son adresse ? coupa Bourdon.

- Tout ce que nous avons pu obtenir c'est qu'elle demeurerait dans un édifice à logements de la rue Sherbrooke.

- C'est long, la rue Sherbrooke.

Le témoin clé

Julie suivait le sentier conduisant à la mer. C'était le même sentier qu'elle et Patrick avaient emprunté au début de l'été, après la soirée où elle avait découvert que celui dont elle était amoureuse, était un virtuose de la guitare. Le cœur gros, emmitouflée dans sa parka, la tête recouverte d'une tuque de laine blanche, faisant ressortir le bleu de ses yeux et le noir de ses cheveux, elle marchait lentement, sans but précis.

Le sable, qui commençait à geler, crissait sous ses pieds. Les arbres et les arbustes avaient laissé tomber leur feuillage. On voyait la mer au loin à travers un enchevêtrement de branches raidies par le froid.

Inquiète, n'ayant pas eu de nouvelles de Patrick depuis plusieurs semaines, elle s'était finalement décidée à appeler à Montréal. Marie-Ange lui avait appris que Patrick était à l'hôpital, ce qui décupla son inquiétude. Julie avait aussitôt téléphoné au centre hospitalier où on lui avait permis de lui parler pendant quelques minutes. Il avait l'air d'aller bien, ce qui la rassura quelque peu. Elle lui avait promis de lui rendre visite le plus tôt possible. Son père devait aller à Montréal très prochainement et elle comptait profiter de l'occasion.

Une question surgit tout à coup dans son esprit : est-ce qu'elle était en train de répéter son modèle familial en se dévouant corps et âme pour sortir Patrick de l'impasse dans laquelle il s'enlisait ? Cela avait été le cas pour son frère cadet, Jean-Sébastien. Celui-ci avait dû être amputé des deux jambes, à la hauteur des genoux, à la suite d'un accident de ski. Il n'avait que 20 ans. Elle avait consacré la majeure partie de son temps à l'aider : visites à l'hôpital, longues discussions pour lui remonter le moral, lequel avait tendance à chuter dangereusement, et démarches de toutes sortes pour lui agrémenter la vie. Mais, ce fut en vain : il avait mis fin à ses jours un an après l'accident. Elle ne s'était jamais complètement remise de cette tragédie ; ses parents non plus, d'ailleurs, qui tentaient de noyer leur chagrin dans cette aventure financière.

Julie se dit que, somme toute, peu importait si elle refaisait la même chose avec Patrick. Elle l'aimait plus que tout et c'était cela le plus important.

Transie, elle rebroussa chemin. Elle jeta un dernier regard vers la mer. Des nappes de brouillard cachaient le large comme son esprit cherchant à entrevoir l'avenir.

Elle aimait la région, même en hiver. Elle l'aimerait davantage si Patrick était là. Peut-être s'y établiraient-ils et pourraient fonder un foyer. Avoir des enfants. À 35 ans ? Pourquoi pas. Ils n'en avaient jamais discuté, mais elle était certaine, qu'une fois ses problèmes résolus, il accepterait cette idée.

Arrivée devant le restaurant, elle tomba sur Serge Dumoulin qui en sortait.

Elle aimait bien cet homme pour sa politesse, sa générosité et le fait qu'il appréciait, tout comme elle, les œuvres des grands peintres. Ils avaient échangé sur le sujet chaque fois qu'il était venu manger au restaurant. Il lui avait fait promettre de venir voir un jour une splendide reproduction de la Danse à la ville, de Renoir, qu'il possédait.

La mine réjouie, Serge s'empressa de lui annoncer que son père allait obtenir bientôt le permis d'alcool qu'il réclamait depuis un bout de temps. Elle savait qu'il avait dû remuer ciel et terre pour faire bouger les choses. Elle le remercia chaudement. C'était une très bonne nouvelle. Car depuis quelque temps les affaires avaient un peu périclité.

*

« La salle est remplie à craquer. Seul, sur la scène de mon ancien collègue, éclairé par un spot, j'interprète à la guitare un pot-pourri de chansons de Robert Charlebois, composé de *Dolorès*, *La bossa nova des esquimaux* et *C'est pour ça*. Je suis emporté par ma musique. À la fin, la foule m'applaudit à tout rompre. Je suis heureux. »

Changement de scène :

« Je suis debout dans le salon de ma tante. J'essaie de rester impassible. Mon père, à genoux, me supplie de le pardonner. Il s'agrippe à mes jambes. J'ai honte pour lui. »

Patrick s'était arrêté de décrire ce qu'il voyait. Il ne répondait plus aux questions du médecin. Ce dernier n'eut

d'autre choix que de mettre fin à la séance d'hypnose, procédé qu'ils avaient adopté d'un commun accord et qui faisait partie de sa thérapie depuis quelque temps.

- Que s'est-il passé ? demanda le docteur Claude Desjardins, avec son sourire bienveillant.

Claude Desjardins, le médecin attitré de Patrick, était un petit homme alerte, faisant un travail remarquable dans cet hôpital. Quarante-cinq ans, chevelure noire broussailleuse, yeux expressifs. Le pas vif, il allait et venait auprès de ses malades, toujours prêt à écouter leurs doléances. Pour lui, soigner les malades était une vocation.

- C'est difficile à dire. C'est comme si la première scène, qui constituait un très bon souvenir, ne pouvait se poursuivre, qu'il fallait absolument qu'elle soit remplacée par une autre, sombre, négative...

- Pourquoi, d'après vous ?

- Parce qu'il faut que je répète mon *pattern de malheur* ?

- Exactement. Nous avons tous tendance à répéter ce que nous avons vécu dans notre enfance, même si cela est néfaste. Il faut préciser que parfois, plus rarement, nous faisons le contraire.

Patrick resta silencieux pendant un long moment et le médecin en fit autant. Puis, ce dernier proposa :

- Je crois que nous allons espacer graduellement les séances d'hypnose pour les remplacer par une thérapie directe puisque vous êtes en mesure maintenant de les commenter avec votre conscience et votre mémoire, du moins en partie.

- Pensez-vous qu'un jour, je vais me souvenir de tout ce que j'ai oublié ?

- Je le crois. D'ailleurs vous avez fait des progrès remarquables, surtout lors de l'entrevue que vous avez accordée à la police.

- Il y a une période de ma vie où c'est le blackout total... sans compter les trous plus récents.

- Donnez-vous du temps, Patrick. Je suis persuadé que vous êtes sur la bonne voie. (Le médecin mit une main sur l'épaule de son patient pour ajouter :)

- Justement, nous pourrions faire un petit test. J'aimerais savoir, par exemple, si, sans avoir recours à l'hypnose, vous seriez capable de vous souvenir de ce que vous avez fait durant les deux semaines qui ont précédé votre entrée à l'hôpital. Vous m'avez dit que cette période était vague dans votre esprit, n'est-ce pas ?

- En effet... C'est surtout quand je cherche des détails...

- Laissez-vous aller. Ne vous contraignez surtout pas.

Patrick ferma les yeux pendant quelques minutes et se détendit. Il se mit à décrire presque aussitôt ce qu'il ressentait.

« Je me sens bizarre... Je crois qu'on m'a drogué. J'ai l'impression que je pourrais voler si je le voulais. J'ai peur en même temps. Les couleurs qui m'englobent sont éblouissantes, je veux les saisir... Je pourrais me servir des couleurs pour faire connaître mon état d'âme... Rouge : joyeux. Bleu : impassible. Jaune : jaloux. »

Il s'arrêta pour mieux réfléchir à ce qui se passait dans sa tête. Il eut l'impression qu'une assez longue période avait dû se passer entre le moment où il avait été drogué et le moment où l'effet de la drogue avait commencé à se dissiper. Soudain, il fut à nouveau en mesure de reprendre son récit :

« Je suis pas près d'ici. Dans une rue... ».

Le docteur Desjardins nota que Patrick avait glissé profondément, et cela sans qu'il intervienne, dans un état de conscience altérée. C'était en fait de l'autohypnose. Le médecin laissa aller l'expérience et demanda :

- Quelle rue ? Qu'est-ce que vous voyez ?

« ...rue Sherbrooke... un édifice à logements. Il y a une enseigne... Appartements Bellevue. Je fais semblant d'être encore sous l'effet de la drogue parce que je ne veux pas qu'on me pique à nouveau. C'est trop angoissant. D'ailleurs, je ne me sens pas très bien. Je me sens faible, tant physiquement que mentalement. Un homme m'empoigne. Il m'amène dans un appartement, m'assit sur une chaise, me ligote... Je vois une femme... Ostie, la femme en blanc ! »

Le rythme de la respiration de Patrick s'accéléra. Le médecin estima qu'il pouvait quand même poursuivre la séance :

- Qu'est-ce que fait la femme ?

« Elle veut que je répète des phrases comme : *je suis le meurtrier du docteur Chainey... je l'ai tué avec des fléchettes empoisonnées...* Jouant le jeu, je répète les mots... parce que je crois que c'est mieux pour ma sécurité... »

Revenant tranquillement à lui, il précisa :

- C'était la seule façon de m'en sortir...

Le docteur ne cacha pas son étonnement et lui suggéra, en mettant fin à la séance, d'informer la police. Patrick acquiesça, tout aussi étonné, se demandant pourquoi on voulait lui faire endosser ce meurtre ?

*

La direction de l'hôpital leur avait prêté un petit bureau où ils pouvaient discuter en toute tranquillité. Patrick s'était remis de ses émotions, rejetant, après mûres réflexions, la thèse qu'il pourrait être le meurtrier. Néanmoins, il était loin d'être rassuré à propos des gens qui étaient derrière tout ça. Est-ce que l'on tenterait à nouveau de le manipuler, de l'enlever ?

- Pouvez-vous décrire l'homme qui accompagnait *la femme en blanc* ? demanda Bourdon, qui n'avait pas mis de temps à se rendre à l'hôpital après qu'on l'eût mis au courant des derniers développements.

Les révélations de Patrick Lanciault dans cette affaire prenaient de plus en plus d'importance. C'était bel et bien un *témoin clé*.

- Je crois me souvenir qu'il avait des cheveux gris, des yeux bleus et de petites lunettes rondes. Il a parlé très peu. J'ai remarqué un léger accent allemand.

- Les initiales H. R., ne vous disent rien ?

- Non. H. R... Non.

- Pourquoi la femme voulait-elle vous accoler le meurtre de Chainey sur le dos ?

- J'ai longuement réfléchi à ça... Je ne veux pas jouer les détectives, mais je pense que tous ceux qui sont mêlés à cette affaire sont en train de paniquer. Ils sont prêts à tout

pour faire pour détourner les soupçons... (Patrick prit une grande respiration.) Je dois vous dire une chose : je crains maintenant de... *trop me souvenir*.

- Que voulez-vous dire ? fit Bourdon qui, malgré qu'il ait formulé cette question, savait ce à quoi Patrick voulait en venir.

- Eh bien, si ma mémoire se replace, comme ça semble être le cas, et que je me souviens de choses qui incriminent certaines personnes, celles-ci pourraient vouloir me faire taire d'une manière ou d'une autre.

- Je comprends votre point de vue. C'est pourquoi j'ai déjà fait le nécessaire pour que l'on s'occupe de votre sécurité.

Patrick eut l'air d'apprécier cette prévenance, sans être tout à fait tranquille. Il ne semblait plus sûr de rien.

- Est-ce que cette surveillance peut se faire discrètement ? Je serais mal à l'aise si elle était trop visible. Surtout pour ma tante. Elle est déjà assez inquiète comme ça.

- C'est possible d'agir avec discrétion, oui. Mais, est-ce que le fait d'être surveillé 24 heures sur 24, par de bons policiers, vous rassure ?

- Je crois que oui....

Guy raccompagna Patrick jusqu'à sa chambre.

Il le quitta en lui disant de ne pas s'inquiéter, qu'il avait la situation bien en main. Il lui souhaita de se rétablir au plus vite.

Lanciault lui était devenu de plus en plus sympathique. Et cela n'avait rien à voir avec le fait qu'il était une source potentielle de renseignements. Il admirait sa ténacité, sa volonté de s'en sortir, malgré toutes les embûches. Il lança intérieurement : « Il ne faudrait pas qu'on s'en prenne à lui... »

Dans le corridor, il aperçut trois hommes et une femme qui marchaient à pas feutrés en direction de la chambre de Patrick. Aussitôt aux aguets, il s'arrêta pour voir ce qui se passait et intervenir le cas échéant. Fausse alerte. Selon leurs propos et le rire de Patrick, il s'agissait de toute évidence de connaissances inoffensives.

Patrick entendit des murmures en provenance du couloir, comme si on ne voulait pas déranger. Deux têtes, puis trois, apparurent dans l'embrasure de la porte. Il vit Julie en premier. Son visage s'illumina d'un grand sourire. Ensuite, Ange-Albert Dumontier, Serge Dumoulin et un autre homme qu'il ne connaissait pas.

- Eh bien, eh bien ! De la belle visite ! s'exclama Patrick, heureux de cette diversion dans le cours de ses pensées.

Il se leva promptement, malgré des courbatures, et serra Julie dans ses bras avec tendresse.

- Tu m'as manqué, tu ne peux pas savoir comment, murmura-t-elle.

- Et moi, donc.

Il avait du mal à réaliser qu'elle était là. Ses yeux s'embuèrent. Il les essuya rapidement avec la manche de sa chemise puis regarda les autres avec un sourire gêné.

Serge lui présenta l'homme, qui se tenait un peu à l'écart. Il s'agissait de Louis de La Durantaye, un ami nouvellement arrivé de France. C'était un homme dans la quarantaine, qui ressemblait à certaines images de l'ancienne noblesse française : lèvres pincées surmontées d'une moustache mince aux bouts retroussés ; des yeux bleus, exaltés, et des cheveux blonds, longs, encadrant un visage joufflu. Son attitude générale était plutôt du genre militaire. Il contrastait avec la simplicité et la bonhomie d'Ange-Albert, beaucoup moins toutefois avec le côté intellectuel de Serge. Ce dernier expliqua que de La Durantaye travaillait avec lui au palais de justice de Percé. Il s'était proposé d'amener tout le monde à Montréal. Cécile était restée à Grande-Rivière pour s'occuper du restaurant. On était dans une période plutôt tranquille.

- Comme nous avons des affaires à régler dans le *gros village*, nous avons pensé te payer une petite visite en même temps, fit Ange-Albert sur son ton, bien à lui, de guai luron. Il faut dire que Julie n'arrêtait pas de nous harceler. Ça fait qu'on a devancé notre voyage, ajouta-t-il, moqueur.

Tout le monde éclata de rire.

Patrick songea qu'il ne fallait pas raconter - surtout pas à Julie, - ce qu'il venait d'apprendre en fouillant dans sa mémoire. Elle était assez angoissée comme ça.

Il se tourna vers elle et Ange-Albert. Le mauvais souvenir de son départ précipité de la Gaspésie refit surface. Il dit d'un ton coupable :

- Vous ne m'en voulez pas j'espère...

- Je ne peux pas t'en vouloir, répliqua Julie. C'est bizarre à dire, mais j'ai l'impression que tes actes sont parfois en dehors de ta volonté... Est-ce que je me trompe ?

Il haussa les épaules se demandant comment elle avait fait pour deviner. Était-ce cela le véritable amour ?

- De vrais amis, ça peut comprendre..., enchaîna Ange-Albert. (Il ajouta, à l'intention des autres :) Nous devons partir. On va laisser les amoureux tranquilles. Prends soin de toi, Patrick, et reviens-nous en pleine forme. Prends soin aussi de Julie. Je te la confie...

- D'accord... Merci, dit Patrick, mal à l'aise. Il serra chaleureusement la main d'Ange-Albert. (Puis, se tournant vers le Français :) Au plaisir de vous revoir, monsieur.

- J'ai entendu dire que vous êtes un guitariste très talentueux. Je souhaite avoir l'occasion de vous entendre bientôt.

- Peut-être un de ces jours... (Il regarda Serge.)

- Salut, Serge. Merci d'être venu.

- À très bientôt, mon vieux. Et pratique ton *Panis angelicus*, parce que la dernière fois...

Leurs rires fusèrent jusque dans le corridor.

Quand Serge, Ange-Albert et Louis de La Durantaye eurent quitté la chambre, Julie et Patrick s'embrassèrent avec passion. Ils se désiraient. N'eut été de l'endroit et des autres patients, ils auraient fait l'amour à l'instant même. Ils se mirent à rire de la situation. Julie demanda :

- Quand est-ce que tu penses pouvoir sortir ?

- Je ne sais pas... Si je ne me retenais pas, je quitterais cet endroit maintenant.

- Et je t'amènerais à mon pied-à-terre du boulevard Saint-Joseph... Mais, faut être raisonnable, Patrick.

- Ouais...

Sur ces entrefaites, une infirmière fit irruption dans la chambre pour donner un médicament à Patrick. Elle resta un moment pour s'assurer que le patient l'avait bien avalé.

- Ça va calmer mes ardeurs, dit Patrick en riant de bon cœur.

Julie semblait heureuse de le voir aussi joyeux, mais elle ne fut pas dupe. Ses yeux étaient d'une tristesse à lui fendre le cœur.

- Je t'aime, Patrick, dit-elle, quand l'infirmière eut quitté la chambre.

- Moi aussi, je t'aime. Comme je n'ai jamais aimé.

Ils s'embrassèrent à nouveau, ce qui fit sourire les autres patients.

On entendit une voix dans les haut-parleurs qui disait que les visites étaient terminées.

Avant de prendre congé, Julie lui fit part de ses projets immédiats :

- J'ai l'intention de revenir à Montréal. On pourrait alors se voir tous les jours.

- Mais, tes parents... le restaurant...

- Ils peuvent se débrouiller sans moi. Et puis, je ne suis pas tellement à l'aise dans la restauration. (Elle fit une pause, et continua :) Je peux disposer de l'appartement encore quelques mois. Quand tu seras guéri on pourra retourner tous les deux en Gaspésie...

- Dans une maison sur le bord de la mer.

Patrick venait de prononcer les mots que Julie souhaitait entendre. Une expression de ravissement se dessina sur son visage.

Le Bellevue

Les essuie-glaces luttèrent sans relâche pour chasser la pluie glaciale qui tombait drue. Les deux occupants de la voiture plissaient les yeux, comme si cela pouvait améliorer leur vision. La chaussée ressemblait à une immense mare. Les arbres bordant la rue Sherbrooke avaient perdu leurs feuilles, rendant le paysage encore plus morne, ce qui fit dire à Richard Garand, voulant sans doute détendre l'atmosphère :

- C'est un temps pour jouer aux fesses...

Guy Bourdon, qui n'avait pas le goût de rire ce matin-là, répliqua :

- Tu penses rien qu'à ça, toi !

Richard ricana un peu puis, se figea.

Guy n'avait pas passé une bonne nuit, réveillé à plusieurs reprises par des cauchemars et le va-et-vient de sa femme qui buvait de plus en plus, surtout la nuit. Et, comme si ce n'était pas assez, en rentrant au travail, il avait eu une discussion musclée avec le caporal. Une autre. Ce dernier exigeait des résultats immédiats dans l'affaire Chainey, rappelant que la pression, venant de ses supérieurs et de la GRC, était devenue insupportable. Bourdon avait lancé, rouge de colère : « Si vous trouvez que je ne fais pas mon travail comme il faut, vous savez ce que vous avez à faire... Je ne peux pas aller plus vite que le violon, *ciboire*. C'est une enquête difficile qui demande du temps. Je me fous de la GRC. Ils peuvent ben manger un char de merde. Vos supérieurs devraient nous appuyer plutôt que d'écouter cette bande d'abrutis! »

Yves Losier, s'était emporté lui aussi : « Bourdon ! Tu dépasses les bornes. Je te conseille de te calmer. J'ai des comptes à rendre. Voilà tout. Et ça me prend des résultats pour *hier*. Quant à savoir ce que j'ai à faire, je le sais très bien. Ne me tente pas. Je peux te retirer l'affaire... »

L'ambiance dans l'automobile était donc loin d'être agréable. Ils venaient de passer le boulevard Pie IX et aperçurent enfin l'enseigne, à droite, des Appartements Bellevue. Guy se gara le long du trottoir et arrêta le

moteur. Le bruit que faisait la pluie sur le toit de l'automobile était infernal. Ils attendirent un peu avant de débarquer, espérant que le temps, et peut-être leur état d'âme, allaient s'améliorer.

Ce ne fut pas le cas. Ils coururent jusqu'au Bellevue et s'engouffrèrent dans le vestibule où un réceptionniste les observait, l'œil et le sourire malicieux. L'homme avait sans doute remarqué qu'il s'agissait de policiers. Ces derniers donnaient l'impression d'être passés dans un lave-auto.

Bourdon se dit : « Il va changer de face, c'te *crisse-là*... » Tout en s'ébrouant il grogna :

- Sûreté du Québec. Vous connaissez une certaine Susan Burns, qui habite à l'appartement 16 ? (Les *moines* avaient complété les informations fournies par Patrick Lanciault.)

- Non, fit le réceptionniste.

- Vous ne connaissez pas les locataires qui habitent ici? intervint Richard avec brusquerie. Susan Burns demeure chez vous depuis presque six mois, alors...

- J'connais pas tout l'monde.

- Vous devez sûrement l'avoir vu passer de temps en temps, reprit Guy, cinglant. C'est une infirmière.

- Ah, elle ! Fallait l'dire...

- Quel genre de personne est-ce ? coupa Bourdon.

Voyant que le réceptionniste ne comprenait pas sa question ou ne voulait pas comprendre, il enchaîna :

- Lui avez-vous déjà parlé ? Est-ce qu'elle a des amis qui viennent la visiter ? Comment les autres locataires la trouvent ?

- Ben, moi je la trouve correcte. Je lui ai parlé une couple de fois. J'aime son accent. Mais, j'y pense... Un instant...

Il sortit un grand livre dans lequel se trouvaient les noms de tous les locataires de l'immeuble et feuilleta quelques pages. Au bout d'un moment, il dit :

- Ça y est. Je l'ai... Sa voisine, au 14, Francine Blouin, vous en dira plus que moi. Je crois qu'elles sont des amies.

Les deux enquêteurs se rendirent à l'appartement en question. Richard frappa doucement pour ne pas que

Susan Burns ne les entend et ne les rencontre avant qu'ils aient pu obtenir des renseignements sur elle. Il valait mieux prendre des précautions comme l'avait souligné Guy même s'ils étaient pressés d'interroger la fameuse *femme en blanc*.

Ce n'est qu'après avoir frappé deux fois que la dénommée Francine Blouin daignât ouvrir.

Une femme d'une trentaine d'année se présenta dans l'embrasure de la porte, qu'elle maintenait entrouverte. Échevelée, les yeux rougis, l'air hagard, elle demanda aux deux hommes ce qu'ils voulaient.

- Police ! fit Bourdon, montrant son insigne. Est-ce que nous pouvons vous parler ?

- C'est que...

- Ce ne sera pas long, dit Bourdon, en mettant le pied dans le bas de la porte pour ne pas que la femme ait la possibilité de la refermer.

Au bout d'un moment, elle finit par ouvrir et faire passer les deux policiers dans la cuisine. Tous les trois s'assirent devant une table recouverte d'une nappe, à carreaux rouge et blanc, tachée à plusieurs endroits. Richard sortit son calepin et commença aussitôt à écrire quelque chose. Guy songea que son jeune collègue devait, encore, avoir une platitude à lui transmettre. Richard lui glissa subrepticement le calepin sous les yeux. Bourdon lut : « Elle semble gelée... Pas grand-chose à tirer... ». Guy jeta un regard à son collègue pour lui signifier qu'il avait compris. Il questionna la femme :

- Connaissez-vous Susan Burns ?

- Ben... ouais. C'est ma voisine.

- Depuis combien de temps ?

- Depuis combien de temps quoi ?

- Que vous la connaissez.

- Depuis un, deux... mois. J pense... Qu'est-ce qui s'est passé ? Elle a fait quelque chose de...

- Ce n'est qu'une vérification. Nous enquêtons sur une affaire. Nous voulons savoir quelle sorte de personne elle est. C'est votre amie, alors vous pouvez nous la décrire.

- C'est une femme, euh... qui sait ce qu'elle veut. Ça j'peux vous l'garantir. J me souviens, une fois, on est allé

au bar, icitte pas loin, y avait deux gars qui nous flirtaient. Ils faisaient pas notre affaire. À un moment donné y s'sont approchés et s'sont assis à notr' table sans qu'on les invite. C'étaient deux Anglais. J'ai pas tellement compris ce qu'ils disaient ni c'que Susan leur a répondu mais... les deux gars, y s'sont levés. Pis, elle aussi. Elle leur a lancé son verre dans leu' faces... Y en a un qui a voulu la pogner. Elle lui a fait des simagrées. Ç'a pas pris d'temps qu'un des deux gars s'est ramassé à terre. L'autre s'est sauvé. Le *waiter* est venu voir ce qui se passait. Il a soulevé le gars pour l'asseoir sur une chaise. Nous autres on a sacré notr' camp. On a ri comme des folles rendues déhors.

- Est-ce qu'elle a d'autres amis que vous ? demanda Richard.

- Coudon, vous autres ! Pourquoi vous allez pas la questionner elle-même ?

- On nous a dit que vous la connaissiez et que vous pouviez nous en parler, fit Richard, quelque peu décontenancé.

Il ne s'attendait certainement pas à une réaction semblable de la part d'une femme qu'il soupçonnait d'avoir fumé de la marijuana.

Guy enchaîna :

- C'est ce que nous allons faire. Vous nous avez renseignés. Merci.

Il se leva, imité par Richard. Voyant que Francine Blouin s'apprêtait à les suivre, Bourdon lui ordonna, sur un ton sans appel, de rester dans son appartement pour sa propre sécurité. Elle ne se fit pas prier et obtempéra.

Guy et Richard s'approchèrent lentement de l'appartement numéro 16. Guy frappa et aussitôt ils se placèrent de chaque côté de la porte, revolver à la main. Il n'y eut aucune réponse. Bourdon frappa à nouveau, beaucoup plus fort cette fois. Toujours rien. Après une troisième et vaine tentative, il dit à Richard d'aller chercher le réceptionniste pour qu'il vienne ouvrir la porte.

L'homme arriva au bout de quelques minutes avec un passe-partout. Guy s'en empara et ouvrit la porte en conseillant au réceptionniste de rester à l'écart.

Les deux policiers entrèrent dans l'appartement, leur arme pointée devant, balayant l'air. Leur regard tomba sur une femme qui était allongée sur le dos près de la table du salon. Ils s'en approchèrent. Guy pris son pouls. Le corps était froid et rigide. Ses yeux, à moitié ouverts, sa bouche grimaçante, semblaient exprimer encore la surprise, la frayeur et la douleur qu'elle avait dû ressentir avant de mourir. Des marques bleues lui encerclaient le cou.

Un plan qui a des ratés

Dans un des nombreux bureaux de l'édifice situé non loin de la *National Gallery* sur *Constitution Avenue* à Washington, Paul-Émile Duchesne, du Service de renseignement de sécurité de la GRC et son homologue John T. Curtis, de la CIA, traçait un bilan du plan canadien sur le *contrôle de l'esprit*. À bien des égards ils étaient satisfaits - surtout Duchesne -, du travail accompli jusqu'à maintenant, mais à d'autres, ils l'étaient moins.

La raison en était que certains sujets suivaient parfaitement leur nouvelle programmation alors que d'autres n'en faisaient qu'à leur tête ou encore modifiaient les suggestions pourtant entrées de force dans leurs cerveaux.

Duchesne qui observait, depuis une fenêtre du sixième étage, les automobiles circuler en bas, revint s'asseoir dans son fauteuil pour faire face à l'Américain. Il avait de la difficulté à rester en place quand il discutait d'un sujet qui lui tenait à cœur.

- C'est qu'un référendum s'en vient au Québec, John. L'année prochaine... Il nous faut le plus de sujets possibles. Et des bons... S'ils pouvaient tous être comme celui qui a fait un merveilleux discours en faveur du NON le mois passé à Jonquière. Et cet autre à Rouyn-Noranda... Je vous le dis : le plan marche, peut-être pas à 100 pour cent, mais il marche.

- Vous avez des sujets dans différentes sphères de la société ?

- Exactement.

- *Hum...* Pas les *god-damned* journalistes, en tout cas... *You know* : il y en a qui ne se mêlent pas de leurs affaires.

- Bah ! Ils ne font que jacasser. Ils n'ont pas de preuves. De toute façon, il y a un travail qui se fait de ce côté-là.

- Ici aussi. Mais nous, ce sont surtout les politiciens que l'on vise.

- Dites-moi pas que vous avez ciblé Jimmy Carter !

Les deux hommes s'esclaffèrent.

- Les *back banchers* sont plus faciles à manipuler.
- Exact.

Sur ce, les deux hommes quittèrent l'édifice pour se rendre dans un restaurant. Ils devaient y rencontrer un candidat qui pourrait remplacer le docteur Robert Chainey...

La machination se ramifie

Le caporal donna la parole à Albert Tassé du SPCUM* disposé à collaborer avec la Sûreté du Québec à la suite du meurtre de Susan Burns lié à l'affaire Chainey. Le Service de police de la CUM s'occupait également du dossier du détective Turcotte versus Kramer.

Tassé paraissait être au début de la trentaine avec ses traits anguleux, ses gestes saccadés, ses cheveux bruns, coupés courts, et son regard froid. Ses épaules carrées, son dos en V et ses biceps volumineux emplissaient sa chemise d'un blanc immaculé. Il portait un veston bleu, impeccable. Tout chez lui indiquait qu'il était un adepte du conditionnement physique et de la mode vestimentaire. Sa personnalité semblait dire : « regardez comme je suis parfait ». D'une voix forte et monocorde il prit la parole :

« Malheureusement la scène du meurtre de Susan Burns ne *parle* pas beaucoup. Il y a des empreintes digitales mais elles ne nous mènent nulle part puisqu'il s'agit de celles de la victime et de la voisine, Francine Blouin. Cette dernière a été interrogée et nous en sommes venus à la conclusion qu'elle n'a rien à voir avec ce meurtre. Par contre, nous pouvons affirmer que mademoiselle Burns a été étranglée à l'aide d'un fil mince mais, solide. (Il s'arrêta pour jeter un regard sur son auditoire, comme pour mesurer l'effet de cette information. Il enchaîna :) Pour le moment, nous soupçonnons fortement H. R., qui serait également le meurtrier du docteur Chainey. Quant aux motifs, nous retenons ceci : dans le cas de Susan Burns et, j'oserais même dire, dans le cas du docteur Chainey, ces personnes en savaient trop et on les a éliminées. Je crois que nous avons à faire à un groupe ou une organisation... »

* En 1979, c'était le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) qui assurait la sécurité des citoyens. Comme la Communauté urbaine de Montréal (CUM) cessera ses activités le 31 décembre 2001, à la suite des fusions municipales, le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) assurera alors la sécurité sur le nouveau territoire.

Il ne finit pas sa phrase, donnant l'impression qu'il ne voulait pas trop s'avancer sur ce terrain. Bourdon sauta sur l'occasion.

- Vous pensez à la CIA ?

Le caporal lança un regard furieux à Guy. De son côté, Albert Tassé n'eut pas l'air de se formaliser et répondit, d'un ton quand même évasif :

- Peut-être... En tout cas, une organisation comme celle-là.

Encore plus expéditif qu'à l'accoutumée, le caporal en déduit que Tassé avait terminé son exposé. Il se leva d'un bond pour annoncer qu'il fallait rayer Kramer de la liste des suspects concernant le meurtre de Susan Burns.

- Il a un alibi parfait. Il était à son appartement le soir du crime. Ç'a été corroboré par nos hommes. On doit, cependant, continuer à le surveiller. Il pourrait nous conduire sur la trace de l'Allemand.

Bourdon pensa : « Tiens, tiens... Il vient de s'approprier mon argument pour justifier la filature du gorille. » Losier fit une courte pause et laissa tomber, à l'intention, des jeunes policiers :

- N'oubliez pas qu'il suffit souvent de tirer sur un fil pour que tout l'écheveau se défasse...

Il était revenu à son habitude de conclure une réunion par une phrase toute prête.

*

Vers la fin de l'automne les événements se bousculèrent.

Un portrait-robot avait été réalisé de l'homme à l'accent allemand avec l'aide de Patrick, dont la mémoire s'était encore améliorée. Le portrait montrait un type dans la cinquantaine avancée, mesurant environ cinq pieds et dix pouces et pesant dans les 170 livres. Des cheveux blancs éparpillés autour de ses oreilles sans lobe, un regard indirect, des petites lunettes rondes, un dos légèrement courbé, couronnaient le tout.

Lorsque le dessin avait été complété, Patrick avait eu un flash-back en le regardant. Il en avait raconté les détails aux deux enquêteurs Bourdon et Garand :

Je fais semblant de dormir. C'est assez facile parce qu'on m'a drogué. Faut croire que la dose n'est pas assez forte pour que je sombre complètement dans le sommeil. De mon lit, je vois tout : une patiente est amenée sur un brancard dans la cuisine. Elle semble calme. À ses yeux vides je me rends compte qu'elle a été droguée, elle aussi. Mais elle paraît quand même consciente. L'Allemand dit au docteur Chainey :

« Seulement une partie de sa tête a été anesthésiée. » Juste au-dessus du front, le chirurgien soulève le cuir chevelu et perce un trou à travers son crâne avec une sorte de vilebrequin. Le bruit que ça fait me donne la nausée. Les deux hommes ont l'air d'être fascinés par ce qu'ils font. Ensuite, avec une aiguille, l'Allemand commence à toucher différents points de son cerveau en passant par le trou qu'il vient de creuser. Pendant ce temps, Chainey pose des questions à la femme qui, au début, répond tant bien que mal à chaque stimulation. Elle murmure : « J'ai mal... Je suis très malheureuse... Je suis moins malheureuse... Je suis désolée... J'ai envie de pleurer... » Ensuite, après avoir touché ce qui me semble d'autres points de son cerveau, ce n'est que des mots inintelligibles ou des grognements que j'entends. Les deux médecins mettent fin à l'opération.

- Une lobotomie, avait dit Richard, abasourdi. Dans quel monde vivons-nous, *crisse* ?

- Il faut retrouver au plus sacrant cet Allemand, avait répondu Guy, de plus en plus écœuré par ces expérimentations et furieux contre lui-même parce qu'il ne réussissait pas à mettre la main au collet de ces individus dénués de toute morale.

Le portrait-robot avait été expédié sans tarder aux deux ministères de l'Immigration. Quelques jours plus tard, ce fut celui du Canada qui donna signe de vie. On avait réussi à relier un nom, une photographie et des empreintes digitales aux fameuses initiales H. R. Il s'agissait d'un certain Hans Rothendorf, 58 ans, né à Munich en 1921. Le portrait-robot, fait à partir des réminiscences de Patrick, ressemblait beaucoup à la photographie.

Dans son rapport, le ministère de l'Immigration du Canada mentionnait qu'à son arrivée au Québec, en 1976, en tant que simple touriste, muni d'un passeport américain, Rothendorf avait déclaré aux douaniers avoir quitté l'Allemagne pour immigrer à Bâle, en Suisse, après la Deuxième Guerre mondiale, à l'âge de 25 ans. Puis, il avait immigré aux États-Unis. Son dossier était toujours à l'étude par les officiers de l'immigration canadienne. L'Allemand réclamait un statut de réfugié.

Tous les effectifs disponibles de la Sûreté du Québec, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et de la Gendarmerie royale du Canada avaient été lancés à sa poursuite. La GRC s'était empressée de souligner que ce dossier lui appartenait, compte tenu du statut toujours incertain du suspect. Le caporal Yves Losier n'avait eu d'autres choix que de s'incliner puisque le cas de cet immigrant, du moins en partie, relevait effectivement des autorités fédérales.

La description de Rothendorf et sa photo avaient été transmises à tous les médias, les aéroports, gares ferroviaires, ports maritimes et terminus d'autobus. Une équipe spéciale de la Sûreté du Québec avait été mise sur pied pour répondre à tous les appels.

De son côté, la GRC faisait cavalier seul : elle exigeait des informations de la part des deux autres corps policiers sans retourner l'ascenseur, ce qui faisait monter la pression de Losier et Bourdon.

*

Une jolie femme aux cheveux roux, aux yeux verts, à la taille élancée, se faisant appeler Nicole Latreille, attendait dans un bar de la rue Sainte-Catherine, près de Saint-Urbain. Albert Tassé lui avait donné rendez-vous à vingt heures. Il avait dit qu'il avait à lui parler sérieusement.

Nicole se doutait de ce qu'il lui dirait : qu'il voulait mettre fin à leur relation. Évidemment, il n'en était pas question.

Elle était décidée à poursuivre le travail entrepris.

C'était de la plus haute importance.

Albert arriva cinq minutes à l'avance.

Nicole s'était parfumée avec une lotion qui, elle le savait, le troublerait. Elle avait choisi un soutien-gorge et une blouse, tous les deux quasiment transparents, et commandé son vin préféré.

Il l'embrassa sur la bouche sans y mettre trop d'ardeur et s'assit en face d'elle. Il avait l'air perturbé. Il jeta un regard autour de lui. Elle lui remplit son verre. Il se retourna pour la regarder dans les yeux et prit une bonne lampée de vin, visiblement pour se donner du courage.

- Tu es très en beauté, dit-il, en remettant son verre sur la table.

Il n'eut pas le temps d'ajouter autre chose. Ses yeux se révulsèrent, son visage se crispa, sa bouche grimaça, sa tête se mit à se balancer mollement de gauche à droite, puis, son corps s'affaissa sur la chaise. Aussitôt, deux supposés clients, l'agrippèrent pour le transporter dans une automobile garée juste en face du bar.

Dans un appartement de la rue Saint-Laurent, ils le couchèrent sur un lit. Nicole plaça un magnétophone sous l'oreiller...

Un passant

De petits flocons de neige tombaient sur la rue Saint-Denis. Ils fondaient aussitôt qu'ils touchaient la chaussée. Un vent frisquet venait du nord. Quelques arbres semblaient ne pas vouloir se défaire de leurs feuilles malgré l'hiver qui approchait.

La noirceur venait de s'abattre sur le quartier presque en même temps qu'avait cessé toute activité. Les quelques magasins de la place avaient fermé leur porte, la circulation automobile était devenue presque inexistante et les passants se faisaient de plus en plus rares. Une autre soirée monotone s'annonçait pour les policiers qui surveillaient Steeve Kramer. Ce dernier était rentré chez lui, il y avait quelques minutes, un sac d'épicerie à la main.

La surveillance se faisait, soit depuis un appartement loué en face de celui du gorille, soit à bord d'une camionnette maquillée en véhicule d'entretien ménager, soit à partir d'une voiture banalisée, soit tout simplement à pied. Cela demandait une équipe d'au moins quatre hommes postés à différents endroits, dans le secteur des rues Saint-Denis, Sainte-Catherine et Dorchester. Ils étaient munis de walkie-talkie.

Yvon Ouimet et son nouveau compagnon, Gaëtan Larouche, prêté par le SPCUM, étaient de garde ce soir-là dans l'appartement d'en face situé au deuxième étage d'un vieil immeuble mal entretenu. Installés, toute lumière éteinte, dans des fauteuils miteux, devant la grande fenêtre qui donnait sur la rue Saint-Denis, ils pouvaient balayer du regard un très grand périmètre, sans être vus de l'extérieur.

- J'ai bien l'impression qu'il ne ressortira pas ce soir, fit Yvon.

- Ouais, une autre soirée plate, répondit Gaëtan Larouche. Ce gars-là n'a pas grand-chose à faire dans la vie à part d'aller à l'épicerie, au dépanneur et aux danseuses.

- Faut garder l'œil ouvert, conseilla Yvon. On l'a perdu une fois pendant au moins une couple d'heures... Ça a été son escapade la plus longue sans surveillance. On n'a

jamais su où il était allé. Une chance qu'il ne se soit rien passé pendant ce temps-là. Nous aurions pu être blâmés.

- Est-ce qu'on est ici pour le surveiller ou pour le protéger ? fit Gaëtan, haussant les épaules. Si c'est pour le protéger, moi, je m'en fous pas mal.

Yvon trouvait son jeune collègue parfois insouciant. Il était tout de même de compagnie agréable. Paraissant encore plus jeune que lui, il avait les cheveux et les yeux bruns et portait une chemise, bleu pâle, sans cravate. En fait, il donnait l'impression d'être un collégien plutôt qu'un policier. Il n'arrêtait presque jamais de parler.

- Défendre Kramer, ça me fait bizarre, poursuivit-il. Un gars qui a menacé de mort un détective, qui a enlevé des gens... Si au moins, il avait le téléphone, on pourrait se désennuyer en écoutant ses conversations.

Larouche, qui avait dit cela en regardant la rue en bas, se tourna vers son collègue.

- J'ai faim de fumer, moi.

Gaëtan se dirigea vers une petite chambre qu'ils avaient transformée en fumoir. Quand ils avaient envie de griller une cigarette, ils s'y rendaient pour ne pas signaler leur présence devant la grande fenêtre du salon plongé dans le noir.

Gaëtan n'était pas aussitôt parti qu'Yvon aperçut un homme dans la rue, venant du sud, où c'était le plus sombre. Il marchait lentement. Vêtu de noir, une casquette rabattue sur le front, il était impossible de distinguer son visage.

Yvon dit à voix basse, sur un ton d'urgence :

- Gaëtan, viens voir ça.

Celui-ci s'amena en vitesse avec sa cigarette aux lèvres.

- Éteins-moi ça ! Tu veux nous faire repérer ou quoi ?

D'un geste rapide, Larouche jeta sa cigarette sur le plancher et l'écrasa avec sa chaussure. Il ne semblait pas se soucier de la propreté de l'appartement, se disant probablement qu'une saleté de plus ou de moins ne changerait pas grand-chose. Il s'approcha plus près de la fenêtre.

- Qu'est-ce qui se passe ?

- Regarde le gars en bas. On dirait qu'il s'en va à l'appartement du gorille.

Yvon prit son walkie-talkie pour avertir les autres. Il fit une brève description de l'individu tout en indiquant où celui-ci se trouvait.

Presque aussitôt, ils virent leurs collègues se pointer. L'un venait du sud, l'autre du nord. L'homme en noir parut s'en rendre compte et continua sa marche, dépassant l'appartement de Kramer. Rendu tout près du policier, qui venait en sens inverse, il lui asséna, à la vitesse de l'éclair, un coup de poing dans l'estomac. Le policier s'écroula sur le trottoir en se tordant de douleur, le souffle coupé. Son collègue sortit son arme et tira en direction de l'individu qui s'était mis à courir, en zigzaguant, à toutes jambes. Il disparut en bifurquant à droite sur la rue Sainte-Catherine.

Yvon et Gaëtan descendirent rejoindre en vitesse leurs collègues. Celui qui avait été agressé, semblait reprendre son souffle, quoique difficilement, alors que l'autre montrait des signes d'état de choc. Yvon demanda à Gaëtan de conduire les deux policiers mal en point à l'hôpital Saint-Luc, tout proche. Il ordonna aux quelques badauds, qui s'étaient attroupés, attirés par le bruit des balles, de circuler. Il ne voulait pas ameuter le quartier, surtout pas Steeve Kramer, qui n'était heureusement pas sorti de son appartement après la fusillade. Il n'avait probablement rien entendu, tout comme ses voisins, les fenêtres étant fermées en ce temps-ci de l'année.

De retour à son poste de surveillance, Ouimet se demandait si la filature du gorille était encore utile. Il était improbable que Rothendorf revienne - si c'était bien lui qu'on avait failli pincer -, sachant maintenant que Kramer était surveillé. D'un autre côté, les allées et venues de ce dernier demeuraient d'un intérêt certain : elles pouvaient toujours conduire la police vers l'Allemand ou vers une autre piste intéressante.

Quarante-cinq minutes plus tard, Gaëtan revint rejoindre son collègue pour annoncer que les deux policiers blessés devraient demeurer à l'hôpital pour au moins 24 heures.

- Ça ne semble pas trop grave, ajouta-t-il.

Entre-temps, Yvon avait fait son rapport au QG et demandé que l'on remplace immédiatement les deux limiers dans la rue.

Les deux limiers étaient déçus de la tournure des événements. Mais, que pouvaient-ils faire ? Tout en regardant distraitemment par la grande fenêtre, Gaëtan dit à Yvon :

- Je ne crois pas qu'il s'agisse de Rothendorf. D'après sa description, l'Allemand est trop vieux pour frapper un homme aussi vite, surtout un policier d'expérience, et ensuite courir comme il l'a fait. On aurait dit un marathonien.

- Ça dépend, objecta Yvon. Ce Hans, euh... quelque chose, (il avait du mal à prononcer son nom de famille) s'est peut-être entraîné toute sa vie et a gardé la forme d'un athlète, même à cinquante ans ou un peu plus.

- Ça ne me rentre pas dans la tête. J'ai l'impression que ce n'est pas notre homme.

- Qui ça peut bien être alors ?

- Je n'sais pas.

Les deux hommes observèrent un long silence. Il fut brisé par le grésillement du walkie-talkie. Les deux remplaçants venaient d'arriver.

- Bienvenue, les gars, leur dit Gaëtan, qui entreprit de raconter ce qui s'était passé aux nouveaux venus.

Yvon observait du coin de l'œil son nouveau collègue qu'il commençait à apprécier malgré ses airs désinvoltes. Il se comptait finalement chanceux que le caporal lui ait désigné un homme divertissant pour faire équipe avec lui. Et, ce qui n'était pas à dédaigner, Gaëtan avait parfois des raisonnements valables.

Yvon commença à marcher de long en large dans la pièce, ce qui avait souvent pour effet de lui donner des idées. Au bout d'un certain temps de ce manège, il énonça :

- Je crois qu'il y a une troisième possibilité...

- Quelle troisième possibilité ? demanda Gaëtan qui venait de terminer la conversation avec un des nouveaux surveillants.

- Le gars en bas... Il se peut qu'il s'agisse d'un simple passant, fit Yvon, absorbé par son hypothèse.

- Quoi !

- Si j'ai raison, on est dans la merde !

- Non. Je pense pas. Il avait vraiment l'air de vouloir entrer chez Kramer, répliqua Gaëtan.

- Dans l'immeuble de Kramer, tu veux dire. Cela ne prouve rien.

- Admettons. Tout de même, il avait l'air louche en maudit.

Yvon continuait d'arpenter la pièce. Il revint à la charge :

- C'était peut-être un passant qui, à la vue des deux hommes qui s'approchaient de lui, s'est senti menacé. Il a compris qu'il n'avait pas le choix. Pour lui, la meilleure défense, c'était l'attaque.

- En tout cas, il a été drôlement efficace, rétorqua Gaëtan. Et puis, qu'est-ce que tu aurais voulu qu'on fasse? Attendre qu'il monte chez Kramer, qu'il le tue ou je ne sais quoi... Non, pour moi il s'agit d'un autre suspect.

La source

Les rapports des quatre policiers en devoir sur la rue Saint-Denis, le soir de la visite de celui qu'on appelait maintenant *l'homme en noir*, ne suscitèrent aucune critique de la part du caporal. Il faut dire que les derniers développements retenaient toute son attention. Une source au ministère de l'Immigration du Canada lui avait fait savoir que Hans Rothendorf, un psychiatre-chirurgien, avait réussi à entrer aux États-Unis - par la suite au Canada -, grâce à la bienveillance de la CIA comme ce fut le cas pour de nombreux criminels de guerre nazis. L'agence les avait embauchés pour poursuivre ses travaux en matière d'armes chimiques et bactériologiques de même que dans le domaine du contrôle de l'esprit humain.

Toujours selon cette source, il y avait longtemps que la CIA était prête à tout pour savoir pourquoi les convictions profondes d'un bon nombre de soldats américains, détenus par l'ennemi, avaient changées au point de faire des aveux de la plus haute importance. Certains de ces prisonniers s'étaient même convertis au communisme. Il était évident qu'il s'agissait de lavages de cerveaux d'une grande efficacité. L'agence voulait être en mesure d'agir au moins de la même manière, sinon, plus efficacement avec ses propres prisonniers. D'où les expériences du MK-Ultra, réalisées un peu partout dans le monde, dont à l'Institut Allan Memorial de Montréal*, dirigé par le docteur Ewen Cameron.

Le caporal fit pivoter son fauteuil et regarda la ville en bas par la fenêtre de son bureau. Tout n'était que miroitement de lumières en provenance des gratte-ciels, des immeubles abritant des commerces ou des logements, des feux de circulation, des lampadaires et des automobiles en mouvement. Il ne se lassait jamais d'admirer ce paysage féerique quand il devait travailler le soir. Ce qui arrivait souvent. Cela lui permettait de

* « Les armes secrètes de la CIA », par Gordon Thomas. »

réfléchir aux stratégies à adopter tout en relaxant avec, évidemment, un bon cigarillo.

Losier se réfugiait dans le travail depuis la disparition de sa femme, emportée par un cancer du pancréas, il y avait quelques années. Il n'avait pas de famille, sauf un frère qu'il ne fréquentait plus, ce dernier ayant mal tourné après être devenu accro à la drogue alors qu'il était encore adolescent. Ce frère avait commis des larcins pour lesquels il avait été emprisonné pendant quelque temps. Aux dernières nouvelles il vivait de l'aide sociale. En ce moment, Yves Losier ne savait même pas dans quelle ville il habitait. Et il ne cherchait pas à le savoir.

Ses pensées revinrent à l'affaire Chainey. Ce Hans Rothendorf l'intriguait. Il avait appris par sa source, au ministère de l'Immigration à Ottawa, que l'Allemand, outre sa langue maternelle, parlait très bien le français, l'anglais et l'italien. En 1943, l'armée allemande le comptait parmi ses membres en tant que médecin.

Losier, qui regardait toujours scintiller la ville, se demandait où ce Rothendorf pouvait bien se cacher. Travaillait-il comme médecin quelque part ? Cela l'aurait surpris, car aucune information ne lui était parvenue des hôpitaux ou des cliniques. Il est vrai que ces institutions se comptaient par milliers au pays. Avaient-elles été toutes rejointes ? L'Allemand pouvait aussi travailler ailleurs que dans le milieu médical. Comment se débrouillait-il pour vivre ? Est-ce que quelqu'un le protégeait ? La CIA ? La GRC ? Un autre médecin ? Toutes ces questions se bouscullaient dans sa tête.

Soudain, l'idée que Rothendorf puisse être un faux nom surgit dans son esprit. Cela ne le surprendrait pas, connaissant toutes ces histoires à propos de Nazis ayant quitté l'Allemagne après la guerre. Il composa le numéro de téléphone de sa source en espérant qu'elle était encore au bureau. Ce qui s'avéra exact.

- Gary, c'est moi, Yves. J'étais en train de me poser des questions à propos de Rothendorf. Je me demandais si c'était bien son vrai nom.

- C'est drôle, je me suis posé la même question pas plus tard que cet après-midi, fit son interlocuteur au bout du fil.

C'est possible qu'il ait changé de nom. Nous essayons justement de savoir s'il a de la famille encore en Allemagne ou en Suisse. Il a déclaré à nos agents être davantage Suisse-Allemand qu'Allemand, tout en affirmant être né à Munich. Il a aussi dit que ses parents avaient été tués pendant la guerre. Il n'a pas dit... enfin, d'après les renseignements que j'ai pu glaner, il n'a pas dit s'il avait d'autres parents quelque part... un frère, une sœur...

- Pourquoi a-t-il dit qu'il était plus Suisse-Allemand qu'Allemand, s'il est né à Munich ?

- Une façon peut-être de renier ses origines, du moins partiellement, et pour faire plus vraisemblable. Tu sais, après la guerre, le mot d'ordre pour les Nazis c'était sauve-qui-peut en utilisant tous les moyens, légaux ou illégaux, surtout illégaux, dans le désarroi qui a suivi, pour passer inaperçus.

- Oui, mais ça fait seulement trois ans qu'il a mis les pieds au Québec. La chasse aux Nazis est finie depuis longtemps...

- Peut-être pas dans son esprit. Et puis, l'habitude de mentir sur son identité. En tout cas, je vérifie ça, et je te rappelle.

Après avoir raccroché, Losier s'exclama intérieurement : « Ah, ce sacré Gary. »

Il avait connu Gary Sloan au Collège militaire de Saint-Jean, au Québec, où une solide amitié s'était établie entre eux. Ils avaient gravi ensemble plusieurs échelons dans les Forces jusqu'à ce que l'un d'eux se dirige vers la police et l'autre vers de hautes fonctions au sein du gouvernement. Ils se rencontraient occasionnellement pour parler du bon vieux temps et surtout jouer au poker, car Yves était un joueur invétéré. Il ne ratait jamais une occasion pour s'adonner à, ce qu'il appelait lui-même, son vice. C'était son barbier, qu'il fréquentait depuis plusieurs années, qui l'avait initié au poker. Le caporal n'en avait jamais parlé au bureau et tenait à ce que cela ne se sache surtout pas.

Ce n'était pas l'appât du gain qui passionnait Losier pour le jeu mais plutôt le fait de se retrouver entre de véritables amis, de fumer et de boire à son goût, de se

laisser aller pendant au moins quelques heures. Parfois, ces séances pouvaient durer toute la nuit, jamais en semaine cependant.

Un bon joueur de poker se devait d'être persévérant, qualité qu'il possédait et dont il se servait non seulement aux cartes mais aussi dans sa vie de tous les jours, notamment dans son métier de policier. Dans ce dernier cas, c'était plus compliqué parce que la persévérance nécessitait évidemment du temps, parfois beaucoup de temps, et cela, ses supérieurs n'avaient pas l'air de le comprendre. Ceux-ci voulaient toujours des résultats «dans les plus brefs délais », surtout concernant l'affaire Chainey qui ne ressemblait pas aux autres.

Il sentait que la GRC finirait par avoir gain de cause. Ce n'était pas la première fois que la Gendarmerie exerçait des pressions de la sorte. Cela sentait la politique à plein nez, ce qui le rendait encore plus irascible.

Il se leva pour quitter son bureau en pensant : « Ils n'ont pas fini avec moi en tout cas ! »

De bonnes nouvelles...

Le calme régnait dans sa chambre. Il lisait *Kamouraska*, d'Anne Hébert, assis dans le fauteuil près de la fenêtre donnant sur les grands chênes aux branches rabougries, recouvertes de glace. Il jetait de temps à autre un regard vague sur le paysage. De la neige, mêlée à de la pluie, étaient tombées dans le courant de la journée. L'atmosphère était plutôt morose, comme pour aller de pair avec la folie délirante de l'héroïne de son livre. Le malheur d'Élisabeth d'Aulnières, dont le passé et le présent s'enchevêtraient, comme dans sa propre vie, troublait Patrick. Ce n'était peut-être pas le bon moment de lire cet ouvrage qu'il trouvait tout de même remarquable. Une chose était certaine : il lutterait jusqu'au bout pour faire la lumière dans le tunnel de sa mémoire. Il avait peut-être tendance à trébucher parfois, mais il ne manquait pas de détermination.

Noël 1979 approchait à grand pas. Patrick avait bon espoir de sortir de l'hôpital à temps pour les Fêtes. Son état s'était encore amélioré au cours des dernières semaines. Il pouvait se souvenir de certains éléments de son passé. Lorsqu'il cherchait une scène, un moment ou un événement dans le tiroir de sa mémoire, il parvenait maintenant à faire d'intéressantes découvertes, même si celles-ci n'étaient pas toujours agréables. En fait, c'étaient des morceaux de sa vie qu'il recollait peu à peu.

Soudain, Julie apparut dans le cadre de la porte.

- Julie, quelle belle surprise ! Qu'est-ce qui se passe ? Tu as les yeux pétillants.

Ils s'enlacèrent longuement. Des larmes de joie coulaient sur leurs visages. Patrick murmura à l'oreille de Julie :

- C'est quand on est privé de quelqu'un, pendant un certain temps, que l'on se rend compte à quel point cette personne nous est chère. Je t'aime de tout mon cœur, Julie !

- Moi, aussi, je t'aime profondément. (Elle s'essuya les yeux avec un mouchoir et poursuivit :) J'ai autre chose à te dire...

Le regard rieur, Julie lui prit les mains pour lui annoncer :

- Je suis revenue à Montréal !
- C'est bien vrai ? On va pouvoir se voir tous les jours?
- En effet, mon amour.

*

Une semaine plus tard, le docteur Claude Desjardins entra en trombe dans la chambre de Patrick. Celui-ci aimait bien ce petit médecin à l'humeur toujours joyeuse.

- J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, monsieur Lanciault. Je suis prêt à signer votre congé aujourd'hui. Qu'est-ce que vous en dites ?

Patrick, assis sur une chaise, près de son lit, mit un moment avant de réaliser ce que signifiait cette annonce.

- Est-ce que ça veut dire que je peux sortir aujourd'hui?

- On dirait que ça ne vous fait pas plaisir... Qu'est-ce qui se passe ?

- Bien sûr que ça me fait plaisir... Mais, je ne m'attendais pas à ce que ce soit pour aujourd'hui...

- Bien entendu je veux vous voir à mon bureau une fois par semaine comme nous en avons déjà discuté.

- Oui... C'est que je suis un peu anxieux de retourner dans le... monde.

- C'est normal que vous ressentiez une sorte de vertige. Ça va bien se passer, croyez-moi. Et n'oubliez pas de prendre vos médicaments. Tenez, voici la prescription. Et s'il y a quelque chose, vous pouvez toujours m'appeler ou appeler l'hôpital. *Cela* vous va-t-il, monsieur Lanciault ?

- *Cela* me va, fit Patrick, imitant le docteur qui prononçait le mot *cela*, à la française.

Ils se serrèrent la main chaudement.

Le médecin prit un air sérieux et dit, sur un ton paternaliste :

- Vous m'avez dit que vous songiez à dénoncer ce que vous appelez « les expériences médicales sur des humains ». Ce n'est pas que j'approuve ces procédés...

mais, pensez à vous. Ne vous laissez pas emporter par votre impétuosité. Profitez de la vie.

Sur ce, il éclata de rire et sortit de la chambre.

Effet de surprise

Pourtant, il avait été convenu que Guy Bourdon dirigerait l'opération. Cependant, à force d'arguments plus ou moins solides, le sergent Paul Desgroseillers, de la Gendarmerie royale du Canada, avait réussi à faire fléchir le caporal Losier.

Ce fut donc sous les ordres de ce Desgroseillers, un gros policier moustachu, plus large des hanches que des épaules, que Guy Bourdon, Richard Garand, Yvon Ouimet, Gaëtan Larouche et six autres policiers, mobilisés équitablement par la SQ, le SPCUM et la GRC, quittèrent Montréal en pleine nuit, à bord de trois voitures non identifiées. Objectif de l'opération : arrêter Hans Rothendorf dans un chalet de Venise-en-Québec.

Bourdon rongeait son frein, assis à côté de Garand, sur le siège arrière de la voiture conduite par Ouimet. Larouche occupait le siège passager avant. Bourdon, qui n'avait pas desserré les dents depuis leur départ, ne cachait pas son dépit devant ce qu'il considérait la faiblesse du caporal face à Desgroseillers. Ce dernier était parvenu à monter les échelons dans la GRC à coup de gueule.

La tension était palpable entre les policiers de la SQ, non seulement en raison de l'humeur noire de Guy, mais aussi, en raison de la mission délicate qu'ils s'apprêtaient à exécuter.

Chaque fois qu'il participait à une action de ce genre, Guy pensait surtout à sa fille et à son petit-fils. Malgré tout, il eut aussi une pensée pour Rita. Il se disait que s'ils y mettaient de la bonne volonté, tout pourrait s'arranger. Si au moins elle consultait afin de régler son problème d'alcoolisme...

Il songea au week-end dernier. Sa fille avait amené à la maison son petit-fils pour qu'elle et son mari puissent aller à New York en amoureux. Il revoyait la scène : lorsque ses parents eurent franchi le seuil, le petit Alexandre, les yeux tristes, marchant à peine, avait tendu les bras vers son grand-père qui l'avait soulevé en lui murmurant à l'oreille des mots tendres pour le consoler.

Puis, il se mit à récapituler intérieurement les derniers développements survenus dans l'enquête.

Des citoyens de Venise-en-Québec, avaient reconnu leur voisin en apercevant la photographie de Hans Rothendorf dans le journal local. Ils avaient alors alerté la police, précisant que le comportement de ce dernier était bizarre : il vivait seul dans un chalet, ne sortait presque pas, sauf pour son épicerie, et ne parlait à personne.

De son côté, le propriétaire du chalet, interrogé par les policiers, avait affirmé que Rothendorf était armé. Il l'avait constaté le jour où il était allé chercher l'argent du loyer. Il avait vu une carabine de chasse, probablement de calibre .303, appuyée sur un mur.

La nuit était noire, glaciale, presque sans vent. Les trois voitures s'arrêtèrent, phares éteints, près du chemin qui conduisait au chalet, pour déverser leur lot de policiers. D'où ils étaient, ils ne pouvaient voir le bâtiment. Tel que planifié par Desgroseillers, ils s'éparpillèrent dans un champ à droite du chemin. À gauche, la forêt était trop dense pour y déambuler sans faire de bruit. Ils avancèrent à pas de loup, leur arme à la main, en s'accroupissant de temps à autre derrière les bosquets enneigés.

Avant d'entreprendre cette opération, le sergent Desgroseillers avait insisté, avec sa grosse voix de baryton, qu'il fallait à tout prix créer un effet de surprise.

La ligne de front était formée par Desgroseillers, lui-même, et deux de ses subalternes. Bourdon, Garand, Ouimet et Larouche, devaient les couvrir alors que les quatre autres policiers iraient se poster derrière le chalet, en le contournant.

Guy doutait de ce plan. Il y avait trop de risques pour ceux qui ouvraient la marche. Vu qu'il n'était plus en charge de cette opération, il s'en lavait les mains sans toutefois faire fi du danger. Les ordres étaient les ordres.

Ils arrivèrent enfin près d'une masse sombre. N'eût été des grandes plaques de neige ici et là sur le toit, de même que sur le bord des fenêtres, il aurait été difficile de dire s'il s'agissait d'une habitation ou d'un gros rocher.

Ils étaient maintenant à une centaine de pieds du chalet. Desgroseillers fit signe aux policiers, chargés de surveiller

les issues possibles, de se déployer. Les autres attendirent quelques minutes, puis se rapprochèrent. À l'exception de leur propre respiration, qui faisait de la buée dans l'air, on n'entendait aucun bruit.

Desgroseillers et deux de ses hommes s'approchèrent furtivement de l'entrée du chalet, suivis, à une certaine distance, de Bourdon, Garand, Ouimet et Larouche. Rendu sur le balcon, sans crier gare, un des hommes de la GRC donna un violent coup de pied sur la serrure de la porte. Elle résista. Quelques secondes plus tard un coup de feu retentit. Tout le monde devant l'entrée recula et se coucha par terre. Les trois hommes de la première ligne tirèrent à travers la porte, vidant leur arme. On resta allongé pendant un moment, le temps de remplir les chargeurs. Puis, comme rien ne semblait bouger à l'intérieur, on se dirigea de nouveau vers l'entrée. La porte était presque démantibulée. Deux policiers de la GRC achevèrent de la défoncer à coups de pied.

Les hommes de la première ligne et les couvreurs pénétrèrent aussitôt dans le chalet. Quelqu'un alluma la lumière. On inspecta chacune des pièces : un salon, une cuisine, une chambre, une toilette. Il n'y avait personne.

La porte de derrière était ouverte. Celle-ci donnait sur une cour où un homme gisait dans la neige, respirant péniblement. On s'en approcha. Il avait été atteint d'une balle, probablement à l'épaule. Une des manches de son coupe-vent était imbibée de sang. C'était un agent de la GRC. Il avait reçu l'ordre de Desgroseillers de foncer vers la porte arrière du chalet dès qu'il entendrait l'attaque par devant.

Rothendorf s'était enfui vers la forêt comme le démontrait les traces dans la neige. On organisa rapidement une battue. Peine perdue.

Le blessé fut transporté à l'Hôpital du Haut-Richelieu de Saint-Jean. Apparemment, sa vie n'était pas en danger.

Tous les policiers du commando se réunirent dans le chalet. Bourdon ne cachait pas sa colère. Desgroseillers le dévisageait, les deux poings sur les hanches, sa silhouette ressemblant à une immense cruche.

- Tu crois que tu aurais pu faire mieux, hein ?

- En tout cas, je ne me serais pas pris de cette façon. Nous savions que l'Allemand était armé. Il aurait fallu lui crier qu'il était cerné par la police et lui faire comprendre qu'il n'avait pas le choix de se rendre, répondit Bourdon, ne demandant pas mieux que d'évacuer un peu de frustration.

- Même là, il aurait pu tirer sur nous. *Anyway*, ma stratégie était de le surprendre dans son sommeil, justement pour ne pas lui donner le temps ou la chance de se servir de son arme...

- Quand nous sommes arrivés sur le terrain il était déjà debout et habillé, coupa Bourdon.

- Qu'est-ce qui te fait dire ça ? Serais-tu un médium par hasard ? fit Desgroseillers, cynique.

- Il y a du thé chaud sur la cuisinière électrique et il n'y a aucun vêtement, ni bottes, laissés dans le chalet. D'ailleurs, les traces dans la neige, ne sont pas celles d'un homme qui déambule pieds nus, fit Bourdon, sarcastique.

- Si t'es si sma't que ça, comment expliques-tu qu'il n'y avait pas de lumière dans le chalet, s'il était déjà levé?

- Il a dû entendre le bruit des voitures. Aux aguets, il a éteint, a deviné ce qui se passait et s'est préparé en conséquence.

- Mais ça, je ne pouvais pas le savoir d'avance... estie!

- Il aurait fallu stationner les voitures un peu plus loin. C'était pas sorcier ça, câlisse !

- Ah, et puis ça va faire Bourdon ! Je peux me passer de tes commentaires. C'est facile de critiquer après coup, grommela Desgroseillers, exaspéré.

Pressé de couper court à cette discussion stérile, Bourdon annonça sèchement qu'il allait à la voiture pour appeler son quartier général, faire un bref rapport et demander que les techniciens s'amènent.

Trois jours plus tard la police scientifique confirma que la balle retirée de l'épaule du policier de la GRC provenait d'une carabine de calibre .303.

Hans Rothendorf et la GRC

Vers les six heures du matin la sonnerie du téléphone retentit chez les Bourdon. Guy allongea péniblement le bras vers l'appareil, engourdi par le sommeil. Lui et sa femme, venaient à peine de se coucher, ayant réveillé avec les enfants et des amis en cette nuit de Noël. La voix grave, il réussit à dire :

- Allô... Oui...

- C'est moi, Losier. Rothendorf est au terminus Voyageur. Il doit prendre l'autobus à sept heures pour Ottawa. Faut l'arrêter. Je veux que ce soit toi qui prennes le commandement de l'opération.

Le ton du caporal était à la fois autoritaire et empreint d'excitation.

- C'est que...

- Oui, je sais que c'est Noël. Mais, c'est une question de force majeure, Guy. Faut agir vite.

- Y en a pas d'autres que moi qui...

- Non, coupa le caporal, d'un ton sec.

- Je ne suis pas sûr que je vais être efficace...

- Je comprends, Guy. Mais, c'est le moment ou jamais d'arrêter ce crisse d'Allemand. Et je le veux vivant !

Malgré son esprit embrouillé, Bourdon remarqua que le caporal avait subitement changé de ton. Il était presque suppliant, ce qui était plutôt rare chez lui.

- À quelle heure part son autobus, déjà ?

- À sept heures. J'ai déjà contacté Garand, Ouimet, Larouche et trois autres hommes du SPCUM. Je ne veux pas mettre la GRC là-dedans après le fiasco de la dernière fois. J'en prends toute la responsabilité. (Il sembla tirer une bouffée de son cigarillo pour ensuite indiquer :) Tout le monde a rendez-vous devant le terminus, sur la rue Berri.

La femme de Guy grommela, la langue pâteuse :

- C'est pas vrai, pas le jour de Noël ! Maudit métier de marde. C'est pas une vie, ça. Te rends-tu compte ?

Guy mit une main sur le micro du téléphone.

- Et toi, quand est-ce que tu vas arrêter de boire ? Tu perds ta dignité, comme tu l'as encore fait la nuit dernière. C'est insupportable. Franchement, tu me fais pitié.

- Tu peux la garder pour toi, ta pitié. (Elle lâcha un long soupir et dit :

- T'es rendu l'esclave de ce *fendant* de caporal...

- Je n'ai pas le choix, fit-il sèchement, en retirant trop tôt sa main du microphone.

Le caporal crut sans doute que Bourdon s'adressait à lui car il rétorqua :

- En effet. T'as pas le choix...

- Comment avez-vous su que Rothendorf se trouvait au terminus Voyageur ?

- C'est le préposé aux billets qui l'a reconnu. Il avait sa photo collée sur la vitre de son guichet. Alors on ouvre la machine, Guy ! Faut pas le manquer cette fois !

- OK, caporal.

*

Le terminus d'autobus ressemblait à la plupart des gares du monde avec ses guichets, ses magasins, ses coffrets de sûreté, son éclairage violent, ses tableaux indiquant les destinations et les heures de départ et d'arrivée, son restaurant, ses embarcadères-débarcadères, ses voyageurs anonymes. L'endroit était, en fait, un vaste couloir en forme de croissant. Dans la partie incurvée, des portes vitrées, numérotées, donnaient sur les quais.

*

En ce matin de Noël, l'affluence était importante, comme si tout le monde s'était donné la main pour changer d'air.

Bourdon se rendit immédiatement au bureau de la sécurité de la gare pour annoncer qu'il s'apprêtait à arrêter un individu parmi les voyageurs. Le responsable promit de collaborer en plaçant un agent près d'une porte. Il ne pouvait faire plus en raison du congé férié qui entraînait inévitablement un manque de personnel.

Bourdon déploya trois hommes de façon à bloquer d'autres issues. Il ordonna à ces derniers : « Vous restez là pour l'empêcher de sortir. Par contre, si vous le voyez passer et qu'il se dirige vers son autobus, soit vers la porte

numéro 11, comme l'a précisé le préposé aux billets, vous le suivez. Il peut surgir de n'importe où. Ne prenez pas de risques. Il est peut-être armé. »

Malheureusement, il était impossible de couper toutes les retraites au suspect. Toutefois, les risques qu'il puisse passer à travers le filet tendu étaient quand même faibles. Il fallait agir vite avec les moyens dont on disposait, tout en évitant de créer la panique parmi la foule.

Bourdon, Garand, Ouimet et Larouche circulaient, quant à eux, éloignés l'un de l'autre, se mêlant aux voyageurs, couvrant le plus d'espace possible, sans se faire remarquer. Comme on était à dix minutes du départ de l'autobus pour Ottawa, il était probable que Rothendorf se tenait déjà près de l'embarcadère.

Ils marchaient lentement, en examinant discrètement les visages et les comportements des voyageurs. Lorsqu'ils arrivèrent près de la porte numéro 11, ils s'arrêtèrent tout en jetant un regard circulaire. Aucune trace du suspect.

Bourdon supposa que l'Allemand était déjà à bord de l'autobus. Il fit signe à Ouimet et Larouche de demeurer où ils étaient alors que lui-même et Garand iraient jeter un coup d'œil dans le véhicule. Juste au moment où Bourdon s'apprêtait à montrer sa carte au chauffeur, son attention fut attirée par les trois collègues, laissés derrière, qui suivaient de loin un homme dans la cinquantaine avancée, aux cheveux blancs et au dos légèrement voûté. Lentement, Guy se retourna, comme quelqu'un qui vient de s'apercevoir qu'il a oublié quelque chose, et entreprit d'aller à la rencontre de ses hommes afin de cerner celui qui semblait être Rothendorf. Richard, Yvon et Gaëtan lui emboîtèrent le pas.

Parvenu à faible distance de l'individu, Bourdon mit la main sur son arme, qui se trouvait à l'intérieur de son veston, prêt à la sortir de son étui si l'autre faisait un mouvement louche. Il lança, sans trop élever la voix :

- Police ! Les mains en l'air ! Vous êtes cerné. Vous n'avez aucune chance de vous échapper cette fois, Hans Rothendorf ! Nous vous arrêtons pour meurtre.

Une femme lâcha un cri et quelques voyageurs commencèrent à s'attrouper. Ouimet et Larouche s'empressèrent aussitôt d'inviter les gens à s'éloigner dans le calme, après leur avoir montré leur insigne de police.

Il n'y avait aucun doute : cet homme était le même que sur la photographie transmise par le ministère de l'Immigration du Canada. Il fut rapidement maîtrisé et fouillé. Il n'avait pas d'arme sur lui. Richard lui ordonna de mettre les mains derrière le dos et lui passa les menottes. Au pas de course, on le fit sortir par la petite porte donnant sur la rue Berri, le soulevant de telle manière qu'il ne touchait pratiquement pas le sol. Il fut ensuite conduit au grand quartier général de la Sûreté du Québec.

*

Le sergent Ross Clark de la Gendarmerie royale du Canada faisait les cent pas dans le hall d'entrée de l'édifice de la rue Parthenais. (Il remplaçait Desgroseillers qui s'était vu retirer l'affaire à la suite de sa bévue de Venise-en-Québec.) Clark, un géant de six pieds et quatre pouces, la tête complètement rasée, la démarche ferme, avait eu vent de l'arrestation de Rothendorf. Son regard mauvais en disait long sur son état d'âme. Il était furieux que la police fédérale ait été écarté de l'opération.

Il avait essayé de rejoindre le caporal Losier, en vain. C'est pourquoi il se rabattit sur Bourdon lorsque celui-ci apparut dans le hall d'entrée. Il le poursuivit jusqu'à l'intérieur de son bureau.

Bourdon, impassible, prit le temps d'accrocher son manteau à la patère, de s'asseoir confortablement dans son fauteuil et de s'allumer une cigarette après en avoir offert une à son *invité*. Ce dernier refusa en grognant quelque chose qui ressemblait à un non.

- Qu'est-ce que je peux faire pour vous, mon sergent ? dit Guy sur un ton qu'il voulait le plus neutre possible. (Guy l'avait déjà rencontré dans une autre affaire.)

La question eut pour effet de faire exploser Ross Clark :

- Pour qui vous vous prenez, monsieur Bourdon ? (Il avait insisté sur le mot « monsieur » pour bien souligner que Guy n'avait aucun grade. Il continua dans un français

presque impeccable :) La GRC est impliquée jusqu'au cou dans cette enquête et vous n'avez pas le droit de nous ignorer comme vous l'avez fait.

Bourdon faillit répliquer : « Implication ou manœuvre de camouflage ? » Mais, il demeura imperturbable tout en fixant les yeux de son interlocuteur qui était demeuré debout. Le fait que ce dernier puisse avoir le sentiment de le dominer, en restant dans cette position, ne le dérangeait aucunement. Il rétorqua :

- Mon sergent... D'abord, je dois dire que c'est sur les ordres de mon supérieur que j'ai pris en charge cette opération qui, soit dit en passant, a été une réussite totale. Et, si vous avez des récriminations à faire, je vous prierais de les transmettre au caporal Losier. Et puis, il fallait agir vite...

- Vous auriez dû nous avertir, même si c'était urgent. Il y avait toujours la possibilité *to stop the bus*. Euh... d'arrêter le bus n'importe où, en admettant que le suspect ait eu le temps de le prendre avant notre arrivée.

- Vous oubliez une chose, mon sergent : le suspect aurait pu faire semblant de prendre l'autobus pour Ottawa et, à la toute dernière minute, sauter dans un autre, ayant tout prévu à l'avance, c'est-à-dire en faisant acheter son billet par une tierce personne pour une destination inconnue. Là, on aurait été fait. Vous voyez bien qu'il fallait agir sans tarder...

Clark parut décontenancé par cette remarque. Il tenta de sauver la face en disant :

- Ça, c'est... extrapolation. *It's not my way to do things* ! *And...* j'exige qu'à l'avenir nous soyons mis au courant de toute opération ou stratégie relativement à cette enquête qui revêt pour nous un caractère de la plus haute importance. Mes supérieurs... (Il s'interrompt net, comme s'il en avait trop dit.)

Bourdon faillit compléter la phrase : « ...ont quelque chose à cacher. » Mais il se contenta de souligner pour la seconde fois :

- Pour ça, faudra voir le caporal.
- De plus, je veux être présent lors de l'interrogatoire de l'Allemand.

Le sergent Ross Clark sortit du bureau en marmonnant des jurons dans sa langue maternelle. Il claqua la porte violemment, ce qui fit ricaner Bourdon.

*

Dans le petit bureau meublé d'une seule table et de quelques chaises, où se déroulait la plupart des interrogatoires de la Sûreté du Québec, la tension était à son comble, autant chez les policiers que chez le suspect mais, pour des raisons différentes. Le sergent Ross Clark avait réussi, non sans une violente altercation verbale avec le caporal, à obtenir la permission d'accompagner Bourdon pour la première entrevue avec Hans Rothendorf. Le caporal avait tenu, lui aussi, à assister à cette rencontre. Il ne faisait pas confiance à la « police montée ».

La rivalité entre la Gendarmerie royale du Canada et la Sûreté du Québec et les conflits de personnalités entre leurs représentants, ajoutés aux difficultés déjà nombreuses de l'enquête, rendaient l'atmosphère presque insoutenable.

Pour sa part, le suspect paraissait aux aguets. Son regard allait d'un policier à l'autre pour se poser, de temps en temps, sur la table devant lui, où il s'était accoudé, les mains croisées sous son menton. L'éclairage au néon faisait briller son crâne nu. Malgré son air quelque peu préoccupé, une certaine assurance se dégageait de sa personnalité. Il donnait l'impression d'étudier les trois hommes qui se trouvaient devant lui.

Bourdon nota que l'Allemand remontait continuellement ses petites lunettes rondes qui n'arrêtaient pas de glisser sur son nez. Il se demanda si cela n'était pas un signe de nervosité ou tout simplement qu'il avait négligé de les faire ajuster. Il opta pour la dernière supposition : cet homme se contrôlait assez bien.

Le caporal avait également cédé sur le fait que le sergent Clark poserait les premières questions. Ensuite, ce serait à tour de rôle, entre lui et Bourdon. Ce dernier avait trouvé cette concession ridicule et en avait fait part à son supérieur qui avait répliqué : « Je suis obligé de faire des compromis. Il faut vivre avec ça. »

- Hans Rothendorf, c'est bien votre nom ? demanda Clark, sur un ton trop complaisant, de l'avis de Bourdon.

- Oui, fit le suspect, regardant son interlocuteur droit dans les yeux.

- Vous avez déclaré à nos agents du ministère de l'Immigration, lors de votre arrivée au Canada en 1976, être plus Suisse-Allemand qu'Allemand. Pourquoi ?

- Je craignais qu'on m'associe aux Nazis. Il y en a qui les chasse encore...

Rothendorf s'exprimait lentement dans un français presque parfait, avec, toutefois, un accent très prononcé, les « v » sonnait comme des « f ».

Clark enchaîna. Il semblait ignorer volontairement Bourdon.

- Pourquoi avez-vous quitté la Suisse ?

- *Weil sie...* Parce que... on n'utilisait pas à leurs justes valeurs mes qualités de psychiatre-chirurgien alors qu'en Amérique il y avait beaucoup d'espoir de ce côté-là.

- Parlez-nous du docteur Robert Chainey. Comment l'avez-vous connu ? s'imposa Bourdon, qui commençait à perdre patience.

- Quelque temps après mon arrivée au Québec j'ai commencé à travailler à General Hospital de Montréal. Je n'aimais pas les tâches qu'on m'avait confiées. Lorsque j'ai vu sur le babillard que le docteur Chainey recherchait un psychiatre-chirurgien j'ai aussitôt communiqué avec lui. Il m'a fait venir à son bureau et m'a engagé.

Le sergent intervint rapidement, visiblement pour couper l'herbe sous le pied de Bourdon.

- Monsieur Rothendorf, est-ce que le docteur Robert Chainey vous traitait bien ?

Bourdon, qui avait de la difficulté à maîtriser sa colère, était sur le point de quitter la pièce. L'interrogatoire, qui ressemblait à une simple entrevue, risquait de se terminer en queue de poisson. Il jeta un regard interrogateur vers le caporal. Ce dernier lui indiqua de continuer.

- Vous savez que des accusations de meurtres seront portées contre vous à la suite du décès du docteur Chainey et de celui d'un policier survenu au moment où nous avons essayé de vous arrêter au chalet de Venise-en-Québec,

laissa tomber Bourdon, changeant complètement de tactique.

Clark regarda à son tour le caporal, qui fit comme si de rien n'était, ce qui eut pour effet de faire grimper l'exaspération du sergent.

- *What ?* Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

- Arrêtez, sergent ! éructa le caporal. Nous ne pouvons plus continuer comme ça.

- C'est quoi ces accusations ? fit Clark, visiblement hors de lui.

Le caporal bondit de sa chaise et invita le policier de la GRC à quitter les lieux en le prenant vigoureusement par le bras. L'autre le suivit en rouspétant et gesticulant.

Lorsque les deux hommes eurent quitté la salle, Hans Rothendorf regarda Bourdon d'un air narquois et dit :

- On dirait que le sergent n'est pas au courant de votre stratégie, monsieur. *Habe ich recht ?* (Ai-je raison ?)

Guy haussa les épaules, ne comprenant pas l'allemand.

- Le meurtre d'un policier, monsieur Rothendorf, c'est grave.

Bourdon et Losier pensaient qu'en lui faisant croire qu'il était responsable de la mort d'un policier - en plus de celle de Chainey -, il perdrait son assurance et se mettrait à table. Pour l'instant, cela n'avait pas l'air de fonctionner.

- Pas plus qu'un médecin, répliqua l'Allemand.

- Je ne vous le fais pas dire...

- Je ne savais pas que c'était la police. J'étais en train de préparer mon petit-déjeuner lorsque j'ai entendu des automobiles s'arrêter près du chemin qui conduit à mon domicile. J'ai éteint les lumières.

- Vous vous levez toujours tôt ?

- *Ja*. J'ai vu des hommes courir dans le champ. Je me suis senti menacé comme cela avait été le cas une quinzaine de jours plus tôt. J'avais surpris un individu, vêtu de noir, qui rôdait près du chalet. Je suis sorti avec ma carabine et j'ai tiré un coup en l'air. Il a pris la... poudre... euh, comment dites-vous ?

- La poudre d'escampette.

- C'est ça. J'ai pensé que c'était lui qui revenait avec des comparses. Et puis, quand on a donné un coup de pied

dans la porte pour faire sauter la serrure, j'ai voulu me sauver par l'arrière et j'ai vu un homme qui me barrait la route en pointant son arme vers moi... Alors j'ai fait feu. Légitime défense. Et je me suis caché dans le bois. J'ai su que c'était la police quand vous avez organisé... *eine Suche*. Euh, une... recherche. Je vous ai entendu parler... (Il s'arrêta brusquement et dit à brûle-pourpoint :)

- J'exige la présence d'un avocat.

Bourdon sauta sur l'occasion pour mettre fin à l'interrogatoire. Il demanda à l'agent qui montait la garde dans le couloir de reconduire le suspect dans sa cellule. Il fallait laisser ce dernier réfléchir pendant quelque temps. Lorsque Guy passa devant le bureau du caporal, pour se rendre dans le sien, il entendit celui-ci et le sergent s'engueuler copieusement.

Le caporal vint le rejoindre quelques minutes plus tard. L'air exceptionnellement résigné, il dit :

- Il est fort probable que la GRC finisse par gagner... Mais, avant que les procédures soient enclenchées, nous aurons peut-être le temps de terminer notre enquête.

- Je l'espère, fit Bourdon. (Il prit un certain temps avant d'ajouter :) J'ai l'impression qu'ils en savent beaucoup plus que nous sur l'Allemand.

- J'ai aussi cette impression, acquiesça le caporal. (Il sortit son paquet de cigarillos et en offrit un à Bourdon qui refusa. Il continua :) En passant, félicitations pour ton travail... (Il toussota pour ensuite enchaîner :) Prochaines étapes : séance d'identification de l'Allemand. Les procédures sont les procédures. Et, la poursuite de l'interrogatoire, selon ta manière.

Guy Bourdon faillit tomber à la renverse. Le caporal venait de le féliciter, chose qu'il n'avait jamais faite et, en plus, il l'appuyait dans sa décision de mener l'interrogatoire comme il l'entendait.

*

* *

Patrick Lanciault et Steeve Kramer avaient identifié formellement Hans Rothendorf. Pour Patrick, c'était celui qui se trouvait à la clinique du docteur Chainey à Saint-Blaise, le jour qu'on lui avait administré un électrochoc.

Pour le gorille, c'était l'homme qu'il avait entrevu à cette même clinique et qui l'avait complimenté pour sa *récolte de cobayes*.

Le teint de Lanciault était devenu blême lorsqu'il avait reconnu l'Allemand à travers le miroir sans tain. De son côté, Kramer avait tergiversé, pendant un moment, pour finalement confirmer qu'il s'agissait bien de Rothendorf.

Après que les témoins eurent quitté la salle d'identification, l'un pour sa cellule, l'autre, pour chez lui, le sergent Ross Clark, qui était revenu hanter les bureaux du QG de la SQ, déclara, du haut de sa grande taille et de son arrogance, que Patrick Lanciault ne serait pas crédible en cour. Selon lui, il avait été hospitalisé à deux reprises : la première fois à l'Allan Memorial et la deuxième fois à Louis-Hippolyte-Lafontaine, pour dépression. Son argument souleva encore une fois l'agacement du caporal Losier de même que celui de Guy. Richard Garand, Yvon Ouimet et Gaëtan Larouche, également présents, lancèrent à Clark un regard irrité. Eux aussi trouvaient que ce gradé de la Gendarmerie faisait preuve de mauvaise foi.

Lorsque le calme revint dans la salle d'identification, Gaëtan Larouche affirma sans ambages que l'Allemand n'était pas celui qu'on avait voulu intercepter devant l'appartement de Steeve Kramer. Yvon Ouimet confirma, finalement. Hans Rothendorf n'avait rien d'un athlète. Cela sautait aux yeux. Il n'aurait pu agir avec la rapidité et l'efficacité dont avait fait preuve celui qui avait mis hors de combat le policier. Ce qui n'empêcha pas le caporal de décider que Rothendorf devait être interrogé à nouveau et, sur-le-champ. Voyant que Clark faisait mine de se proposer pour mener l'interrogatoire, sa voix claqua comme un coup de fouet :

- Vous, vous restez là ! C'est Bourdon qui va procéder à l'interrogatoire de l'autre côté du miroir. Nous, nous allons observer d'ici. Que vous soyez d'accord ou pas, je m'en contrefous. Vous êtes dans les bureaux de la Sûreté du Québec au cas où vous ne le sauriez pas. Non, mais crisse...

Devant l'intransigeance du caporal, renforcée par l'air peu amène des autres policiers, Clark n'eut d'autre choix

que de se diriger vers le miroir où il s'appropriâ une chaise en bougonnant. On éteignit les lumières dans la petite pièce qui juxtaposait la salle des interrogatoires. L'obscurité ainsi créée dissimula juste à temps les sourires satisfaits qui s'amorçaient sur les visages. Le caporal avait mis la gendarmerie à sa place.

L'avocat, maître Hector Langevin, un petit homme maigre à l'air guindé, que Rothendorf avait trouvé, semble-t-il par hasard, dans le bottin téléphonique, obtint la permission de parler à son client avant l'interrogatoire. Mais, il ne put l'accompagner pendant celui-ci, respectant la règle.

Guy fit asseoir l'Allemand sur un côté de la table rectangulaire et prit place lui-même de l'autre côté, face au suspect. Ce dernier adopta la même position que lors du premier interrogatoire, c'est-à-dire accoudé sur la table, les mains jointes sous le menton.

Bourdon admettait que le suspect avait fait montre jusqu'à maintenant d'un aplomb remarquable. Mais, cela avait pour effet de le stimuler davantage. Après de longues minutes à faire semblant de farfouiller dans de la paperasse, il se pencha afin de dévisager longuement Rothendorf. Ce dernier ne broncha pas. Bourdon attaqua.

- Monsieur Rothendorf, où étiez-vous le soir du 10 novembre, entre 20 heures et minuit, moment où Susan Burns a été tuée ?

L'Allemand eut l'air de réfléchir pendant un bref instant et dit :

- J'étais au chalet de Venise-en-Québec.
- Seul ?
- Oui. Je me souviens être allé au dépanneur vers 21 heures, 21 heures 30. J'avais besoin de... quelque nourriture.
- Quelqu'un pourrait confirmer vos dires ?
- Le commis... Je crois.
- Parlez-moi de Susan Burns. Qui était-elle pour le docteur Chainey ? Avait-elle de la famille ?
- *Es war...* (C'était...) l'assistante du docteur. Je crois qu'ils s'étaient connus au Manitoba. Elle n'avait pas de famille. En tout cas, pas à ma connaissance. C'est

d'ailleurs quelque chose que j'avais remarquée : Chainey n'embauchait que des célibataires, des gens sans famille. Il disait que ces gens-là étaient plus libres... plus dévoués, plus disponibles, n'ayant pas de comptes à rendre à personne.

Tout à coup le suspect s'interrompit en mettant ses deux mains à plat sur la table. L'œil vindicatif il lança :

- Si vous voulez me mettre le meurtre de Susan Burns sur le dos, je vous prierais de déposer une accusation formelle. De plus, mon avocat a fait une enquête là-dessus : vous avez affirmé hier que l'agent de la GRC était mort lors de votre opération chez moi alors qu'il n'était que blessé... C'est quoi... euh... l'attrape ?

Guy fut surpris par cette sortie mais il fit comme si de rien n'était :

- En quoi consistait votre travail, vous et mademoiselle Burns, avec le docteur Chainey ?

Interloqué par cette indifférence apparente du policier, à ce qu'il venait de dire, il finit par répondre :

- Mademoiselle Burns assistait directement le docteur, notamment pour administrer les traitements aux patients, comme les électrochocs, les médicaments, les injections... Moi, je m'occupais, par exemple, de régler le voltage des électrochocs, d'installer des casques d'écoute sur la tête des sujets pour leur... inculquer les instructions du docteur Chainey.

- Et de pratiquer des lobotomies...

- Je ne vois pas ce qu'il y a de... euh... de répréhensible...

Bourdon se retint pour ne pas le gifler. Il haussa le ton.

- Avez-vous tué Robert Chainey ?

- *Nein* ! Non ! Même si j'avais des raisons de le faire...

- Comment ça ?

- Cet homme était, comment dire... détestable. Il cherchait à m'humilier constamment. C'était toujours lui qui avait raison. Il exigeait que nous soyons à son service 24 heures sur 24. C'était devenu... invivable.

- Pourquoi vous humiliait-il ?

Rothendorf hésita pendant quelques secondes. Bourdon remarqua un petit tressaillement près des tempes.

Il venait de toucher un point sensible. Il répéta la question. L'Allemand chuchota, presque :

- Parce qu'il... aimait... parce qu'il... adorait se montrer supérieur.

- Vous ne me dites pas la vérité, monsieur Rothendorf. Je crois que le docteur Chainey vous faisait chanter à propos de votre passé, hein ?

- Votre attitude est intolérable, monsieur. Je pense faire preuve de bonne volonté...

- Dans ce cas, j'aimerais bien que vous m'expliquiez ce qui se passait dans cette clinique de Saint-Blaise. Donnez-moi des détails sur le kidnapping des gens, sur les mauvais traitements, sur le rapport entre les expériences médicales et le chantage de Chainey. La *récolte des cobayes*...

- Je dois vous dire, qu'il ne s'agissait pas de mauvais traitements comme vous dites. Ces gens, rejetés par la société, étaient recueillis dans le but premier de les aider... Et si cela pouvait faire avancer la science du même coup, tant mieux. Je dois admettre que des médecins comme Robert Chainey, et son prédécesseur, Ewen Cameron, malgré leurs défauts, pouvaient donner de l'espoir aux malades, aux... déshérités. Ils avaient au moins une chance de guérir. Quant au chantage, je ne sais pas de quoi vous parlez.

- Le docteur Chainey était financé par qui ?

De l'autre côté du mur, Ross Clark sursauta sur sa chaise. Les nerfs, près des tempes de Rothendorf, tressaillirent à nouveau. Après un long silence il finit par dire :

- Je l'ignore. Je crois qu'il était... fortuné.

Bourdon observa un très long silence à la fin duquel il dit :

- Votre avocat a raison : le policier de la GRC au chalet de Venise-en-Québec n'est pas mort. Il a été blessé à une épaule. Heureusement, il va s'en sortir. Mais cela n'empêche pas que nous avons affaire à une tentative de meurtre.

- Légitime défense, rétorqua Rothendorf.

Soudainement, Bourdon entendit frapper trois coups dans le miroir sans tain. Cela signifiait qu'il devait mettre fin à l'interrogatoire. Stupéfait et déçu, il obtempéra. Il dit à l'Allemand :

- Vous ne perdez rien pour attendre...

*

Quelques instants plus tard le sergent Clark exigeait de rencontrer l'assistant du docteur Chainey sans délai : ses supérieurs avaient obtenu de leurs homologues de la Sûreté du Québec une autorisation en ce sens. Le caporal avait dû capituler en ravalant sa frustration.

L'entrevue entre Rothendorf et Clark se passa dans le plus grand secret.

Un jeudi soir à la clinique

Le caporal Losier soutenait toujours que plus on incriminait Hans Rothendorf, plus il serait susceptible de lâcher le morceau. Ainsi, ses gardiens laissèrent planer qu'il pourrait être accusé du meurtre du docteur Chainey, de tentative de meurtre sur un policier, de mauvais traitements envers des êtres humains et de complicité d'enlèvements.

L'Allemand avait été mis en isolement pendant deux jours, dans une cellule du quartier général de la Sûreté du Québec, afin qu'il ne voie personne d'autre que le personnel.

Le troisième jour, on le sortit de sa cellule pour un troisième interrogatoire. Le caporal estimait qu'il avait assez réfléchi.

Guy Bourdon et Hans Rothendorf se regardaient sans rien dire. Dans l'autre pièce, Yves Losier et Ross Clark se tenaient devant la fameuse vitre sans tain. L'agent de la GRC paraissait s'être adouci depuis qu'il avait réussi à s'entretenir seul à seul avec l'Allemand.

Bourdon commença la séance de pied ferme avec une série de questions visant à décontenancer le suspect. À la question de savoir où celui-ci se trouvait vers la mi-avril de l'année dernière, période où l'on estimait que le docteur Chainey avait été tué, Rothendorf dit, en lâchant un soupir, comme s'il avait retenu sa respiration depuis trop longtemps :

- J'étais à la clinique de Saint-Blaise.

Il se tut pendant un long moment, le regard dans le vide, comme s'il revivait une scène qui l'avait terriblement marqué.

Bourdon s'en aperçut et suggéra, sur un ton qui se voulait plus intime :

- Et si vous nous racontiez votre version des faits... Peut-être que les soupçons qui pèsent sur vous seraient éliminés, ou, à tout le moins, réduits. Sait-on jamais... C'est à vous de décider.

L'Allemand parut se détendre et dit :

- *Es war ein Donnerstagabend...*
- En français, s'il vous plait !
- Oh ! Excusez-moi. C'était un jeudi soir...
- Vous souvenez-vous de la date ?
- Je crois que c'était le... ou aux environs du 19 avril...

J'avais rendez-vous avec le docteur Chainey ce soir-là, à la clinique. (Il s'arrêta un moment, en portant les yeux au plafond, visiblement pour mieux fouiller dans sa mémoire, puis :) Attendez... C'est bien cela : le 19 avril 1979... Il n'y avait pas de patient à la clinique, comme c'était souvent le cas le jeudi. Je vous disais donc que j'avais rendez-vous avec le docteur Chainey pour discuter de la possibilité de procéder à une chirurgie. Lorsque je suis arrivé, j'ai été intrigué par le fait qu'il n'y avait pas de lumière. Je me suis dit que le docteur devait être encore sur la route. Mais, constatant que la porte n'était pas fermée à clef, je fus convaincu que quelque chose n'allait pas. Je suis rentré, j'ai allumé. J'ai vu le corps allongé sur le plancher du... labo. Le corps était encore chaud. Il avait une fléchette plantée dans la poitrine et son pantalon avait été baissé en bas des fesses. J'ai aussitôt pensé qu'on lui avait fait une piqûre étant donné qu'il y avait une petite tache de sang sur sa fesse droite. Il y en avait aussi une autre, plus petite, sur la cuisse gauche, probablement causée par une autre fléchette que je n'ai pas trouvée.

Bourdon songea que c'était sûrement cette fléchette que les techniciens avaient trouvée à l'extérieur de la clinique.

Rothendorf continua :

- Il était sur le côté, un peu, euh... recroquevillé.

Bourdon demanda :

- D'après vous, pourquoi on a eu recours à des fléchettes et à une injection ?

- Pour lui injecter du curare. Pour le paralyser d'abord et ensuite l'achever... Le curare est un produit qui ne laisse aucune trace dans le sang. J'ai aussi eu la conviction que j'avais dérangé l'assassin. (Il fit une petite pause et poursuivit :) Je me suis justement demandé pourquoi, après avoir utilisé un tel produit de... *dissimulation*, on avait laissé le corps dans cet état. Je crois que j'ai fait peur

au meurtrier. C'est là que j'ai pensé brouiller, euh... comment dit-on déjà ?

- Brouiller les pistes.

- *Gut.* Il était évident que les soupçons seraient dirigés contre moi... Il faut dire que j'étais dans un état de panique considérable. Je suis allé au village pour téléphoner dans une cabine. Il n'y avait pas de téléphone à la clinique. J'ai appelé Kramer pour qu'il vienne m'aider à transporter le corps. Ensuite, je suis retourné à la clinique. J'ai complètement dévêtu le cadavre et lui ai enlevé la fléchette que j'ai enterrée plus tard près de la rivière. Lorsque Kramer est arrivé, nous avons amené le corps jusque dans sa camionnette. Nous lui avons attaché les pieds à un *parpaing*...

- Un quoi ?

- Un *parpaing*. *Baustein.* Un... bloc de ciment, comme vous dites ici. Nous l'avons pris parmi plusieurs autres qui se trouvaient dans la cour. Ensuite nous avons tout nettoyé dans la clinique. Il était passé minuit quand nous avons jeté le corps à l'eau en empruntant une chaloupe dans un petit camping, encore fermé, situé du côté ouest, euh... je crois que c'est ça, du côté ouest, de la Rivière Richelieu, près du pont. Quant à ses vêtements, nous les avons brûlés à un endroit du camping où on semblait y faire régulièrement du feu. Il n'y avait personne alentour.

Essoufflé, l'Allemand s'arrêta. Il paraissait soulagé. Bourdon en profita pour demander :

- Avez-vous une idée de la personne qui aurait pu commettre ce meurtre ?

- Aucunement.

Guy s'éloigna de la table de quelques pas et s'en rapprocha presque aussitôt.

- Quand la terre sera dégelée, seriez-vous en mesure de nous conduire à l'endroit exact où vous avez enterré la fléchette ?

- Oui.

- À propos de la camionnette de Kramer, qui l'a incendiée ?

Comme pour se délester d'un autre poids, Rothendorf répondit :

- C'est moi qui ai mis le feu. Parce que je voulais faire diriger les soupçons sur un autre que moi... J'étais paniqué. J'ai placé un *papier* de livraison dans le coffre à gant après que les flammes eurent diminué d'intensité...

Écœuré, Bourdon mit fin abruptement à l'interrogatoire.

À la suite d'une telle déposition, dont il était difficile de mettre en doute, puisqu'elle venait corroborer une bonne partie du rapport du médecin légiste, les accusations contre l'Allemand furent modifiées. Rothendorf était maintenant accusé de tentative de meurtre contre un policier, de complicité après le fait relativement au meurtre du docteur Robert Chainey, d'outrages à un cadavre, de mauvais traitements envers des êtres humains, d'enlèvements et séquestration, et d'avoir incendié un véhicule.

La question principale dans toute cette affaire demeurait donc entière : qui avait assassiné Chainey et Burns ?

*

Steeve Kramer, qui avait encore été interrogé, confirma finalement les dires de l'Allemand, non sans s'être fait prier. Il fut donc accusé, lui aussi, de complicité après le fait et d'outrages à un cadavre, ce qui venait s'ajouter aux autres accusations qui pesaient déjà contre lui, soit enlèvements, séquestrations et menaces de mort. Lors de sa nouvelle comparution, Kramer ne put obtenir cette fois sa libération, ce qui fit l'affaire du caporal. La surveillance du gorille n'étant plus nécessaire, Losier pouvait donc disposer des hommes affectés à sa filature pour relancer l'enquête qui en avait bien besoin.

L'amorce de la dénonciation

La Maison de Tahiti, un restaurant huppé et renommé pour sa cuisine polynésienne, se trouvait dans le centre-ville de Montréal. Le portail en ovale, qui surplombait l'entrée, gardée par deux immenses aborigènes tahitiens en bois sculpté, impressionnait.

Julie et Patrick franchirent le seuil en se tenant par la taille, heureux de se retrouver à cet endroit exotique.

Le plafond de la grande salle était parsemé de boules de verre de toutes les couleurs d'où émanait un éclairage tamisé.

Patrick avait troqué ses jeans et son chandail à collet roulé contre un pantalon noir, une chemise blanche, un veston gris et une cravate bleu marine. Julie avait mis une robe rouge dont le décolleté laissait entrevoir le début de ses seins, bien proportionnés avec le reste de son corps svelte. Sa chevelure noire, aux reflets bleus, rehaussait les traits fins de son visage.

Une hôtesse, vêtue seulement d'une jupe en paille verte et d'un soutien-gorge de la même couleur, piqué de fleurs blanches, les invita à la suivre jusqu'à une table ronde située dans un coin de la salle.

Une odeur de fines herbes et de grillades flottait dans l'air. L'atmosphère était agrémentée d'une musique polynésienne.

Ils se regardèrent en souriant, enchantés par l'ambiance. C'était leur première véritable sortie depuis que Patrick avait quitté l'hôpital. Ils en étaient émus.

Ils commandèrent des *surfs and turf*.

Pendant qu'ils dégustaient leur repas, Patrick fit signe à Julie de regarder discrètement vers la troisième table à sa droite : deux hommes en habit foncé étaient en train de discuter tranquillement.

- Qui sont ces gens ? fit Julie, intriguée.
- Ce sont des policiers. Ils sont là pour nous protéger.
- Es-tu certain que ce sont des policiers ?
- Oui, je les reconnais.

Ils demeurèrent silencieux pendant un long moment, réfléchissant aux moyens à prendre pour dénoncer ceux qui administraient ou favorisaient des traitements psychiatriques douteux, quand ce n'était pas des expériences carrément dangereuses pour la santé mentale et physique de certaines personnes. Surtout sans leur consentement.

Patrick avait fait fi des conseils de son médecin, selon lesquels il était préférable qu'il prenne le temps de vivre. Dans son esprit, il ne pouvait plus rester indifférent. Il fallait agir le plus tôt possible. Ce n'était pas de l'impétuosité. C'était plutôt faire preuve de responsabilité et de civisme.

L'enquêteur Guy Bourdon avait cependant laissé entendre que ces pratiques étaient l'œuvre de gens puissants ayant des ramifications dans les milieux médicaux, bien sûr, mais aussi dans les milieux policiers, judiciaires, politiques et même du renseignement. Il leur avait alors conseillé d'en parler à plus de gens possibles : journalistes d'enquête, politiciens engagés, médecins réprouvant ces méthodes, amis, et de compiler le résultat de ces rencontres dans un journal.

- Je suis prête à commencer les démarches maintenant, lança Julie, enthousiaste. Il ne faut plus attendre !

Patrick était touché par l'engagement de Julie, qui, manifestement, ne reculait devant aucun défi. Il constatait avec bonheur que l'anticipation de l'action la faisait rayonner. Il ne l'en aimât que davantage.

- Il faut commencer par retracer les victimes, leurs familles et les sympathisants à *la* cause, poursuivit-elle.

Ils s'embrassèrent longuement, comme pour sceller leur décision, sans tenir compte de la surveillance dont ils faisaient l'objet et des coups d'œil rieurs ou étonnés de leurs voisins de table.

- Écoute, fit-elle, le visage épanoui. Si tu es d'accord, on pourrait commencer dès demain. (Elle marqua une pause et un sourire espiègle se dessina peu à peu sur son visage.) Mais, pour le moment, il faut terminer cette soirée en beauté...

Patrick était de plus en plus convaincu qu'il avait trouvé la femme de sa vie. Il n'avait jamais connu autant de sincérité, autant de désintéressement, autant de détermination, autant de joie de vivre, autant d'amour.

Il prit l'air de quelqu'un qui met du temps à saisir ce que l'autre vient de sous-entendre, riant sous cape.

- Qu'est-ce que tu veux dire par « terminer cette soirée en beauté » ?

- J'aimerais te montrer mon appartement, espèce de grand fou, répondit-elle, venant à l'instant de s'apercevoir qu'il se moquait d'elle. Mais demain, on se met au travail, OK ?

- Entièrement d'accord, mademoiselle.

Ils quittèrent le restaurant, emballés par leur projet qui allait changer le cours des choses...

Auschwitz

Le caporal Yves Losier était furieux contre le sergent Ross Clark et Albert Tassé lorsque les trois hommes entrèrent dans la salle de conférence. La discussion qu'ils venaient d'avoir avait été particulièrement ardue : Clark avait tenté une autre manœuvre pour s'approprier le dossier au complet de l'affaire Chainey alors que Tassé était resté coi, manquant de solidarité envers Losier.

La querelle ne semblait pas avoir été vidée puisque, sans donner le temps au caporal d'ouvrir la réunion, Ross Clark s'élança dans un discours sur la collaboration devant exister entre les corps de police du Canada.

D'un geste brusque de la main, Losier l'arrêta. Il déclara :

- La collaboration ne va pas seulement dans un sens. Comment se fait-il que la GRC ne nous ait pas transmis les informations selon lesquelles Hans Rothendorf est arrivé ici sous un faux nom et qu'il serait un criminel de guerre ayant participé aux expériences médicales à Auschwitz en Pologne ?

- Pardon ? fit Clark, devenu blême. Où est-ce que vous êtes allé *pêcher* ça ?

- Ne jouez pas les innocents. Ma source, très fiable, m'a indiqué que vous étiez au courant depuis longtemps et que vous aviez des raisons de ne pas nous faire part de certaines informations...

Même s'il savait que le caporal n'apprécierait pas qu'il se mêle à leur dispute, Guy Bourdon bondit de son siège et en rajouta, pointant un doigt menaçant en direction de Clark.

- Et que dire de vos agents provocateurs, qui, il n'y a pas si longtemps, ont cambriolé l'Agence de presse libre du Québec, volé la liste des membres du Parti québécois, posé des bombes, incendié des granges et maintenant, vos manœuvres de camouflage dans cette affaire.

- *I don't know what you're talking about...* Ça, c'est le discours des séparatistes. Seriez-vous un de ceux-là par hasard ?

- À vous voir agir ainsi, vous et vos semblables, je suis en train de me demander si le Québec ne devrait pas justement se séparer et s'administrer lui-même. En tout cas, en matière de justice, ce serait pas difficile à battre.

L'esclandre se poursuivit pendant encore de longues minutes jusqu'à ce qu'Albert Tassé, visiblement dégoûté par la tournure de cette rencontre, intervienne enfin pour demander aux antagonistes de se calmer.

- Assez ! On se croirait dans une classe d'un collège d'adolescents dont le professeur manque d'autorité, asséna-t-il en dévisageant le caporal.

Yves Losier s'alluma un cigarillo et, tout en jetant un regard noir en direction de Tassé, tenta de reprendre le contrôle de la situation, se demandant où le policier de la ville se situait dans cette affaire... Il parvint à rétablir un peu d'ordre lorsqu'il annonça de but en blanc que le vrai nom de l'Allemand était Erik Fink. Ce qui eut pour effet de déstabiliser le sergent Clark. (La source du caporal avait indiqué qu'un lointain cousin vivant toujours en Allemagne avait confirmé cette information). Le policier de la GRC se leva pour quitter la pièce. Juste avant de franchir le seuil, il se retourna et dit, frustré :

- Je dois consulter mes supérieurs. *I'll be back ! It won't be long.* Le caporal le regarda filer en haussant les épaules. Il interrompit la séance, pour ordonner à Bourdon et Garand, d'interroger à nouveau l'Allemand dans le courant de l'après-midi.

*

Deux heures plus tard, le sergent Clark arriva en trombe pour dire que ses supérieurs lui avaient ordonné de récupérer le dossier Rothendorf/Fink. Il s'empessa d'exhiber des documents appuyant ses dires. Losier dut admettre, non sans réticence, qu'avec les nouvelles allégations concernant le suspect, il ne pouvait plus s'opposer à la requête de la GRC. Il essaya cependant de négocier un compromis : Fink resterait à la disposition de la SQ pour encore quelques heures, le temps de le questionner à nouveau. Après, il serait remis à la GRC.

À l'étonnement de tous, le sergent Clark accepta ce délai, à condition qu'il puisse assister à l'interrogatoire. Il

indiqua, non sans ironie, que même si le suspect était remis « aux autorités compétentes », la SQ ou le SPCUM pourraient « lui rendre visite » après avoir fait une demande formelle en ce sens, ce qui fut considéré comme une ouverture, quoique boiteuse, de la part de la police fédérale.

- Alors, dit le caporal, c'est le sergent qui va accompagner Guy pour l'interrogatoire, faisant un geste d'impuissance à l'endroit de Richard.

- Tout ça à cause de la maudite « genmarderie », ronchonna le jeune policier, qui, acceptait mal de se faire ainsi damer le pion.

Clark ne parut pas l'entendre.

*

Comme d'habitude, Clark et Bourdon tirèrent la couverture chacun de leur côté pendant cet autre interrogatoire de l'Allemand.

Malgré tout, on apprit qu'en 1945, après la guerre, lors de la débandade des chefs de l'Armée allemande et de plusieurs médecins, Fink avait été envoyé, grâce à la CIA, à Langley, en Virginie. Il y travailla dans un laboratoire avec d'autres médecins dans le cadre du programme MK-Ultra sur le contrôle de l'esprit humain. Dès que l'Allemand eut fait mention de ce programme, le sergent Ross Clark fit des pieds et des mains pour changer l'orientation de l'entrevue. Il y parvint partiellement.

Aux questions concernant son travail dans le camp d'Auschwitz, l'Allemand répondait qu'il n'était qu'un subalterne respectant les ordres. Il soutint qu'il ne faisait qu'examiner les prisonniers.

Étrangement, Clark ne fit aucune allusion aux expériences médicales au Québec. Ce qui acheva d'indigner Bourdon. Il n'avait plus envie de continuer. Il regarda Clark dans les yeux et laissa tomber :

- Vous pouvez amener *votre ami*.

Bourdon alla rejoindre son supérieur et ses collègues dans l'autre pièce avec l'intention d'expliquer ce qui pouvait être interprété comme un manque de courage de sa part. Mais il n'en eut pas l'occasion.

Au même moment un secrétaire avisa le caporal qu'il devait prendre un appel téléphonique dans son bureau. C'était urgent.

Celui-ci revint quelques minutes plus tard, l'air accablé.

- Nous avons un autre mort sur les bras : Steeve Kramer a été tué à l'infirmierie, dans notre propre prison, crisse !

Les démarches s'enclenchent

Julie et Patrick attendaient l'arrivée de Guy Bourdon et Richard Garand. Ils comptaient leur faire part de leur projet en espérant qu'ils pourraient y collaborer d'une certaine manière, notamment en leur fournissant la liste des victimes des docteurs Chainey et Cameron. C'était osé, mais « qui n'essayait rien, n'avait rien », avait lancé Julie.

Ils avaient suggéré que cette rencontre ait lieu à l'appartement de Julie. Les policiers avaient accepté. À une objection de Patrick, Julie avait admis que les policiers n'iraient certainement pas jusqu'à manifester avec eux. Mais, ils pourraient probablement les aider par la bande.

Les silhouettes imposantes des deux hommes apparurent dans la porte vitrée de l'entrée. La sonnerie retentit. Patrick alla ouvrir.

Les présentations faites, tout le monde prit place sur des petits canapés dans le salon, qui servait également de chambre à coucher, lorsqu'on ouvrait le divan-lit. Au-dessus de celui-ci trônait la photographie géante de Humphrey Bogart avec son fameux chapeau et sa cigarette aux lèvres.

- Ah, je vois que la mode d'après-guerre revient, constata Bourdon, en guise d'entrée en matière, regardant l'affiche du célèbre acteur américain.

- C'était déjà là quand j'ai loué il y a deux ans, précisa Julie. Je l'ai fait encadrer. Ça m'avait impressionnée.

- On voit beaucoup Humphrey Bogart et Marilyn Monroe dans les discothèques ces temps-ci, ajouta Richard, plantant son regard avec insistance dans celui de Julie.

Celle-ci baissa les yeux, manifestement contrariée par l'attitude du jeune policier qui, comme toujours, ne se gênait pas pour admirer longuement une jolie femme. Cela n'empêcha pas Julie de dévoiler avec assurance leurs intentions. Elle s'adressait particulièrement au policier plus âgé qui avait l'air d'être plus réceptif à leur cause. Julie glissa dans son plaidoyer sa requête concernant la

liste des victimes, soutenant qu'il fallait dénoncer les façons d'agir de certains psychiatres.

Bourdon félicita le couple pour son dévouement. Il ajouta :

- Je suis d'accord pour que ces individus soient dénoncés sur la place publique. J'aimerais vous mettre en garde, cependant : vous venez d'entreprendre une démarche qui sera longue et pénible. Je ne peux pas dévoiler où en est notre enquête en ce moment, mais attendez-vous à des embûches de toutes sortes.

- On imagine aisément, répliqua Patrick. C'est pourquoi nous comptons sur votre aide.

- Il m'est impossible de vous remettre cette liste. Secret professionnel. Mais, je vais voir ce que je peux faire.

Julie et Patrick furent déçus. Toutefois, ils ne se laissèrent pas abattre. Leurs démarches venaient de commencer. On ne pouvait pas s'attendre à ce que tout soit facile, surtout au début.

Lorsque Guy leur annonça que Steeve Kramer, un acolyte de Chainey, avait été assassiné, ils écarquillèrent les yeux, galvanisés par le choc de cette nouvelle. Un autre meurtre ! Patrick se rapprocha de Julie et lui prit la main.

- Qu'est-ce que nous avons à faire avec ce dernier crime ? questionna Julie, le visage crispé par la peur.

- Oh, je ne crois pas à votre implication, dit Bourdon. Non. Nous sommes venus d'abord sur votre invitation, ensuite pour vérifier si vous n'aviez pas reçu une visite, disons inopportune, ou si vous n'aviez pas rencontré par hasard quelqu'un qui vous aurait paru louche ou une connaissance qui aurait tenu des propos bizarres. Vous n'avez rien remarqué de particulier, ces derniers temps ?

Comme Julie et Patrick semblaient chercher dans leurs souvenirs récents et qu'ils ne répondaient pas, Richard intervint :

- Parfois, il peut s'agir d'une personne qui fait semblant de regarder des articles dans une vitrine de magasin alors qu'en réalité elle se sert de la vitre comme d'un miroir pour vous observer. Ou encore d'un individu qui cherche à entamer la conversation à l'épicerie, au

restaurant, ou dans un parc, pour faire ensuite un bout de chemin avec vous.

- Je n'ai rien noté de semblable, fit Patrick.

- Moi, non plus, renchérit Julie.

- Nous ne voulons pas vous inquiéter avec ça, continua Guy, sur un ton rassurant. Vous pouvez d'ailleurs compter sur le professionnalisme de nos agents qui assurent votre sécurité. Tout de même vous devez faire preuve de vigilance. Si jamais vous observez quelque chose qui sort de l'ordinaire, n'hésitez pas à en faire part à vos « anges gardiens », si la situation le permet évidemment sinon, appelez directement le bureau. (Il sourit, fit une pause et ajouta :) Nous apprécions la collaboration que vous nous avez apportée jusqu'à maintenant, monsieur Lanciault.

Bourdon se leva, pour signifier qu'il était sur le point de partir.

- Au sujet des démarches que vous voulez entreprendre, pourquoi n'en parlez-vous pas à Jean Laviolette, l'animateur vedette de CKLV. Il pourrait sûrement vous accorder une entrevue à la radio. De plus, il connaît le docteur Chainey. Votre projet va certainement l'intéresser.

- Très bonne idée, s'exclama Julie. Merci pour la suggestion.

Dès qu'ils furent seuls, Patrick et Julie s'enlacèrent tendrement. Ce geste atténua la peur qui les habitait tout en leur donnant le courage de continuer.

- Le pire dans tout ça, murmura Patrick, c'est l'inconnu. On ne sait pas à qui nous avons affaire.

- Il faut réunir le plus de gens possible, répliqua Julie.

*

Une semaine plus tard, Julie trouva dans sa boîte aux lettres une enveloppe qui contenait la liste de la plupart des patients des docteurs Chainey et Cameron...

Lise Martel

« Elle est trop autoritaire... Il faut toujours que je fasse tout à son goût. J'ai l'impression d'être constamment manipulé. Quand je lui en fait le reproche, elle dit que c'est parce que je suis trop soupe au lait. »

Albert Tassé, du SPCUM, conversait avec lui-même, comme à l'habitude, en conduisant sa voiture. Là, il allait interroger Lise Martel, qui demeurait sur le boulevard Pie IX, près de la rue Rouen, dans le sud-est de la ville.

« Nicole se mêle même de mon travail... avec ses conseils... Il faut cependant dire qu'ils sont parfois judicieux. Je ne sais pas ce que je devrais faire. Essayer de la convaincre de changer ou...

« Physiquement, c'est une femme superbe : grande, élancée, démarche sûre, yeux enjoués, lèvres sensuelles, seins fermes.

« Intellectuellement : intelligente, assez bonne instruction.

« Imbattable au lit !

« Au fond, je crois que Nicole n'est pas ce qu'elle affiche. Son attitude me dépasse. »

Il stationna sa voiture devant la maison de Lise Martel. Il faisait son travail sans enthousiasme. Décidément cette relation amoureuse l'affectait plus qu'il ne voulait l'admettre.

C'était le seul cottage parmi les immeubles à logements des environs. Malgré sa façade vieillotte, en stuc gris, la maison donnait l'impression d'avoir déjà été une demeure somptueuse avec sa corniche soutenue par deux colonnes en fer forgé.

Empêtré dans ses problèmes personnels, Tassé se dirigea vers la porte d'entrée. Il regrettait d'avoir proposé cette démarche au caporal. S'il avait su dans quel état il se trouverait, il se serait arrangé pour que quelqu'un d'autre s'en charge.

Une sorte de petite manivelle à moitié rouillée servait de sonnette d'entrée. Il devina qu'il fallait la tourner dans les deux sens. Un son mat de grelot se fit entendre. Il se dit

que la dame était mieux d'avoir une bonne oreille sinon, il poireauterait sur le balcon un bon bout de temps.

Ce ne fut pas le cas.

Une femme, dont il était impossible de deviner l'âge, vint lui ouvrir. Ce n'est qu'une fois entré dans le vestibule qu'il remarqua ses yeux tristes entourés de gros cernes bruns. Elle marchait très lentement, les épaules affaissées. Elle l'invita aimablement à passer au salon, une grande pièce sombre meublée de trois fauteuils démodés, d'une table basse, en bois abîmé et de lampes, surmontées d'abat-jours en plastique rouge, juchées sur de petites tables chambranlantes. Les fauteuils prenaient presque toute la place. Sur le plancher, un tapis brun finissait de s'user. Des draperies d'un rouge foncé pendaient de chaque côté de la seule fenêtre de cette pièce carrée dont les murs étaient décorés de quelques images saintes.

D'une voix douce, madame Martel invita le policier à s'asseoir dans le petit fauteuil.

- Il est plus confortable, précisa-t-elle.

Après lui avoir demandé s'il voulait quelque chose à boire, et qu'il ait refusé, elle s'assit en face de lui sur un canapé qui aurait eu besoin, lui aussi, d'être remplacé.

Elle semblait nerveuse.

- Madame Martel, vous connaissez le but de ma visite, dit-il, en guise de préambule.

Il lui avait donné rendez-vous au téléphone et elle avait accepté, non sans réticence.

- J'ai hâte d'en finir avec cette histoire. Vous savez, ça dure depuis trop longtemps. Je crois que je vais abandonner les procédures. Les frais d'avocats sont très élevés.

Pendant qu'elle parlait, Albert Tassé regardait ses notes la concernant. Née en 1929, elle avait donc 51 ans. Hospitalisée pour une dépression à l'Institut Allan Memorial, à l'âge de 30 ans, le docteur Ewen Cameron l'avait soignée.

Elle continuait son récit :

- Mon mari est décédé il y a maintenant deux ans. Il m'a laissé un petit pécule. Je ne veux pas le dépenser au complet pour gagner mon point.

Bizarrement, et sans à propos, Tassé dit :

- Est-ce qu'aujourd'hui, madame, vous vous sentez mieux ?

Intriguée, elle lui jeta un regard interrogateur.

- Je veux dire, vous ne souffrez plus de dépression ?

- Oh ! Il me reste encore des séquelles... Des séquelles qui ne viennent pas de la dépression comme telle, mais des traitements que j'ai subis. Je peux dire que ça va quand même mieux. Mais, ce n'est pas grâce à ce... (Elle semblait incapable de prononcer le nom du docteur Cameron, comme si, en ce faisant, elle craignait d'empirer son état de santé.) J'ai fait la connaissance d'un autre médecin, le docteur Charles Hémond, qui m'a beaucoup aidée.

- Est-ce que vous connaissez le docteur Robert Chainey ?

- Oui.

Il fut surpris qu'elle réponde par l'affirmative et de façon aussi spontanée, puisque, selon ses notes, elle avait déjà déclaré à ses collègues ne pas le connaître. Elle s'était cependant empressée d'ajouter à ce moment-là : «...à moins que ma mémoire fasse défaut encore... », ce qui ne semblait plus être le cas, du moins pour ce souvenir spécifique. Tassé enchaîna :

- Vous savez qu'il est... mort ? Qu'il a été assassiné ?

- Oui, je l'ai appris aux nouvelles, à la radio.

- Dans quelles circonstances l'avez-vous connu ?

- Il m'avait appelé l'année dernière... ou plutôt l'année d'avant, pour savoir si je souffrais encore de dépression. J'avais trouvé ça curieux qu'un médecin *se cherche* ainsi des patients. Il avait dit qu'il avait, euh... hérité des patients du... *gros docteur*. Je l'appelle comme ça, l'autre docteur, parce qu'il était toute une pièce d'homme. Comme j'avais encore des séquelles et que ma curiosité avait été piquée, je suis allée rencontrer Chainey à son bureau de Westmount. Je croyais aussi obtenir des renseignements de sa part concernant ce qui s'était passé exactement à l'institut... J'admets que j'ai été un peu naïve. Il m'a fait part des traitements qu'il voulait m'administrer. À mesure qu'il parlait, il me faisait penser

de plus en plus à l'autre... J'ai coupé court à la visite. En fait, je me suis sauvée de là. Rendue à la maison, j'ai aussitôt appelé le docteur Hémond, qui ne cacha pas son mécontentement. Il m'a un peu chicané.

- Quand a eu lieu cette rencontre avec le docteur Chainey ?

- Je crois que c'était, euh... en février ou en mars de 1978. Ah ! Cette maudite mémoire... (Elle lâcha un long soupir puis murmura comme pour elle-même :) ...ma mémoire qu'on a *électrocutée*.

- Avez-vous des amis, des connaissances, qui seraient au courant de ces traitements, « contraires à la déontologie », que vous avez reçus, pour employer les mêmes termes stipulés dans votre poursuite ?

- Je vis dans la solitude la plus complète, ce que me reproche mon médecin d'ailleurs. J'ai tendance à m'isoler. À part mon avocat et le docteur Hémond, je ne vois personne.

Soudain, elle se mit à pleurer doucement.

- Je ne vous dérangerai pas plus longtemps, madame, dit Tassé, mal à l'aise, se dirigeant doucement vers la porte.

Il sortit de la maison, plus bouleversé que lorsqu'il y était entré. Non seulement il devait surmonter sa morosité mais aussi contrôler un sentiment d'indignation face à ce que cette femme avait enduré.

Ce sentiment disparut toutefois, comme par enchantement, dès qu'il prit le volant de son automobile et qu'il repensa à Nicole...

La conférence de presse

Patrick et Julie se préparaient fébrilement à donner leur première conférence de presse. Ils essayaient tant bien que mal de maîtriser leur nervosité. Même s'ils avaient l'habitude du public, Patrick comme musicien, Julie, comme enseignante, ce n'était pas du tout pareil. L'enjeu était différent. Il s'agissait, en fait, d'annoncer la création de *Justice pour les victimes d'expériences médicales* (JVEM) et de lancer une pétition qui serait remise aux partis d'opposition à la Chambre des communes à Ottawa et à l'Assemblée nationale du Québec pour que les deux paliers de gouvernement prennent des mesures contre les expériences inhumaines de certains médecins.

Ils étaient accompagnés de Jean-Marie Lanciault, qui s'était fait un devoir d'être présent, de Lise Martel, et de l'avocat de cette dernière, maître Cyril Lepage, un homme dans la trentaine avancée. Sa petite taille contrastait avec son caractère bouillant. On disait de lui qu'il était un fouineur acharné lorsqu'il avait besoin de documents pour étayer une preuve. Ses yeux bruns révélaient une grande intelligence. Sa voix était rude.

Les deux femmes et les trois hommes étaient donc assis à une table, faisant face aux journalistes, dans un petit local de la rue Saint-André, dans le sud-est de la ville de Montréal.

Une vingtaine de victimes mentionnées sur la liste fournie par une personne qui désirait, de toute évidence, garder l'anonymat, mais dont on se doutait de qui il s'agissait, avaient été contactées. Pour des raisons plus ou moins valables, toutes les personnes rejointes, à l'exception de madame Martel, avaient refusé. Certaines avaient dit (ou avaient fait dire par leurs parents), souffrir d'agoraphobie ou d'anxiété tandis que plusieurs autres avaient carrément affirmé qu'elles doutaient de l'efficacité de la démarche.

Les représentants des médias étaient peu nombreux. On ne voyait que les microphones de Radio-Canada, de CKLV et de CKAC. La presse écrite était représentée par

une journaliste de la Presse Canadienne. Quant à la télévision, elle brillait par son absence.

Patrick avait invité son médecin, Claude Desjardins, mais celui-ci avait refusé, prétextant qu'il ne pouvait se ranger du côté de ceux qui condamnent systématiquement certaines pratiques de la psychiatrie, même celles du temps du docteur Cameron. « En ce temps-là, c'était la norme », avait-il dit. « Et l'époque de Chainey, ça n'est pas si loin, avait fait valoir Patrick, ce à quoi Desjardins avait répliqué : « Certains de mes confrères croient encore à ces procédés et je ne veux pas me liguier contre eux », propos qui déçurent beaucoup Patrick.

Ce dernier fit brièvement les présentations et donna la parole à Julie. Celle-ci parcourut la pièce du regard pendant un moment. La petite assemblée lui rappelait une de ses classes, sauf que ses élèves étaient beaucoup plus nombreux. Cette évocation lui donna de l'assurance et elle commença à lire un communiqué qu'elle et Patrick avaient rédigé :

« Nous, du groupe *Justice pour les victimes d'expériences médicales* (JVEM), dénonçons les médecins qui utilisent des gens sans défense pour en faire des cobayes. Sont également visés par cette dénonciation ceux et celles qui collaborent à ces supposés travaux scientifiques, les encouragent ou les supportent financièrement. Deux de ces médecins sont décédés, mais nous croyons que d'autres ont pris leur place. Nous demandons à la population de signer notre pétition pour sensibiliser les autorités médicales et les gouvernements.

« Nous exigeons formellement que cesse ces traitements répugnants dont les électrochocs, l'utilisation de drogues comme le LSD et les séances de contrôle de l'esprit. Nous savons que nous nous attaquons à des gens bien structurés du monde médical, politique et autres organisations. On doit savoir, cependant, que nous sommes déterminés à combattre ces prétendus savants qui veulent soi-disant faire avancer la science. Nous exigeons également, et ce, dans les plus brefs délais, que les victimes soient aidées psychologiquement, physiquement et financièrement.

« La JVEM souhaite la bienvenue à toute personne désireuse d'appuyer notre démarche directement, en devenant membre actif ou en tant que donateur. »

Julie déposa le texte sur la table et demanda :

- Est-ce qu'il y a des questions ?

La journaliste de la Presse Canadienne, Marthe Boulard, une grande blonde à l'air hautain, se leva.

- Vous dites que vous vous attaquez à des gens bien structurés... Vous pensez à qui en particulier ?

- Nous avons toutes les raisons de croire que la CIA a financé le docteur Cameron et...

- Je suppose que vous faites référence à un article du New York Times ? coupa Marthe Boulard.

- En effet. Mais, nous avons d'autres sources... qui laissent entendre que l'agence américaine a aussi financé le docteur Chainey.

- On dit que c'est *La société de recherche en écologie humaine* qui finançait les travaux du docteur Cameron et que lui ne savait pas que l'agence américaine était derrière tout cela, renchérit le journaliste de Radio-Canada.

Me Cyril Lepage, manifestement piqué au vif, intervint brusquement. Il s'élança dans un discours comme s'il était au tribunal :

- Faux ! Archifaux : comment le docteur Cameron pouvait-il ne pas savoir alors qu'un représentant de l'agence venait le voir régulièrement à l'institut pour discuter de ses expériences ? Par ailleurs, il fréquentait assidûment Allen Dulles, lequel fut directeur de la CIA de 1953 à 1961, à qui il faisait parvenir des rapports secrets sur ses recherches, dont celui intitulé « Comment déclencher l'hystérie collective dans la population civile allemande ? ». Après la Deuxième Guerre mondiale, Cameron rédigea un document proposant que « chaque Allemand, âgé de plus de 12 ans, reçoive un traitement électro convulsif suffisant pour effacer de sa mémoire tout vestige du nazisme »*. Alors, qu'on vienne pas me dire que Cameron ne savait pas !

* « Les armes secrètes de la CIA », par Gordon Thomas.

Il y eut un long silence. Tout le monde était abasourdi par le flot d'informations stupéfiantes que l'avocat venait de révéler.

Le journaliste de CKLV, un homme d'un certain âge, demanda :

- Qu'est-ce qui vous fait croire que le docteur Chainey était aussi financé par la CIA ?

Encore là, la riposte ne se fit pas attendre de la part de l'avocat. Il était évident que le dossier Chainey lui tenait à cœur. Il répondit, le visage empourpré :

- Écoutez ! Je m'intéresse à ces deux médecins parce que des victimes veulent poursuivre leur succession. Il se peut que j'en représente plus d'une, comme madame Martel. Selon les informations que j'ai recueillies, il est tout à fait logique de penser que Chainey et Cameron, c'est du pareil au même. Je ne peux pas en dire davantage pour le moment.

Les questions qui suivirent tournèrent autour des détails sur les expériences et le genre de traitements que l'on faisait subir aux patients. C'est surtout Patrick qui répondit du mieux qu'il pût. Il donna une bonne description des électrochocs qui étaient administrés à froid, ajoutant que ceux-ci pouvaient provoquer des amnésies de six mois à dix ans de la vie d'une personne. Il révéla comment on utilisait parfois du curare pour tranquilliser les patients qui devaient écouter des rubans magnétiques pendant de très longues périodes et de quelle manière on avait recours au coma insulinaire afin de déstructurer le cerveau des malades et les reprogrammer par la suite.*

Lise Martel, renfrognée sur sa chaise, l'air parfois ailleurs, n'avait pas dit un mot jusque-là. Sur les instances de son avocat, elle leva la main pour signifier qu'elle voulait intervenir. Malgré sa timidité, elle profita de l'occasion pour se défouler un peu :

- Moi aussi, je dénonce les maudites, oh... excusez-moi... les méthodes de ces... charlatans. J'espère que ça

* « Les patients du docteur Cameron », par Anne Collins.

va cesser et qu'on va me dédommager pour ce qu'on m'a fait... J'en souffre encore aujourd'hui.

Julie jeta un coup d'œil à Jean-Marie qui semblait impatient de dire son mot, lui aussi. Elle lui sourit et lui donna la parole après avoir souligné le soutien qu'il avait dispensé à son fils dans toute cette affaire.

- Je demande aux autorités médicales et aux gouvernements d'instaurer des règles strictes afin que les médecins soient dans l'obligation d'obtenir le consentement des malades avant de procéder à un traitement quelconque. Si le patient n'est pas en mesure de juger de la pertinence du traitement en question, il faudrait alors obtenir le consentement d'un proche parent. Bien entendu, je ne parle pas des expériences qui, dans bien des cas, sont comparables à la torture ou aux expériences des nazis. Celles-ci devraient être évidemment interdites et, en cas de transgression, les auteurs punis sévèrement.

Julie et Patrick mirent fin à la conférence de presse, l'air satisfait. Une étape importante venait d'être franchie. Ils avaient exposé leurs revendications et les journalistes avaient paru intéressés, du moins pour la plupart.

Avant de quitter les lieux, maître Lepage leur annonça qu'il songeait à utiliser la nouvelle Loi sur le recours collectif* et que les victimes de Cameron et Chainey seraient invitées à s'inscrire sur sa liste des plaignants.

* La Loi sur le recours collectif est entrée en vigueur le 19 janvier 1979.

Une piste

Après plusieurs mois de négociations, la Sûreté du Québec obtint finalement le consentement de la direction de l'Hôpital Bonsecours pour qu'un de ses représentants puisse examiner les archives en conformité avec la Loi sur les perquisitions. Guy Bourdon avait tout fait pour que cette démarche aboutisse. Cela n'avait pas été facile de faire céder le directeur de l'institution, Pierre Larrivé. Bourdon avait eu à composer avec l'entêtement de celui-ci. Ce qui avait pris un temps fou.

Il avait fallu d'abord convaincre le caporal. Guy avait surtout fait valoir que le docteur Chainey avait été directeur du département de la psychiatrie de cette institution pendant 14 ans et qu'il avait dû laisser quelques documents pouvant le mettre sur une piste. «Encore ton intuition » ? avait laissé tomber Losier sans toutefois utiliser son ton habituellement sarcastique lorsqu'il faisait allusion à cette faculté que possédait Bourdon. Il avait même esquissé un petit sourire de connivence en disant cela. On aurait dit que le caractère du caporal était en train de s'amollir.

Depuis une semaine, Guy passait ses journées dans une pièce mal éclairée du sous-sol de l'Hôpital Bonsecours où les murs étaient encombrés de nombreuses étagères remplies de livres et de documents de toutes sortes. Il avait préféré faire ce travail lui-même. On aurait dit qu'il utilisait cette activité comme un exutoire à ses problèmes personnels. Lui et sa femme en étaient venus à penser qu'ils devraient probablement divorcer. Il ne semblait pas y avoir d'autres issues, Rita s'obstinant à ne pas admettre son alcoolisme.

Ce jour-là, avec l'aide de l'archiviste de l'hôpital, un vieillard qui paraissait avoir conservé la forme et qui était toujours prêt à le diriger vers telle ou telle section, en fonction de ses questions, il tomba sur un dossier poussiéreux qui renfermait les noms de quelques patients qui avaient été traités par le docteur Chainey en 1965. Il fallait croire qu'au début de son mandat, Chainey avait eu

le temps de s'occuper personnellement de certains malades hospitalisés.

Il s'agissait, en fait, d'une dizaine de fiches sur lesquelles se trouvaient les noms et les coordonnées des patients, leur diagnostic, les traitements administrés et, parfois, les commentaires de Robert Chainey.

Un nom retint l'attention de Guy. Cependant, il ne parvenait pas à déterminer pourquoi il s'était arrêté sur celui-là. Pourtant, il avait la mémoire des noms, des visages et même des voix. Ses collègues avaient de la difficulté à lui jouer des tours au téléphone : il les reconnaissait instantanément. Mais là, rien de précis ne jaillissait de son esprit. Il feuilleta les autres fiches mais revint à celle qu'il avait mise de côté. On y lisait : « Serge Dumoulin, domicilié à Laval, maniaco-dépressif. Électrochocs, LSD, pilotage psychique », et un commentaire de Chainey : « répond bien à la déprogrammation et à la reprogrammation ». Guy reconnut l'écriture du médecin pour l'avoir vue sur la fameuse liste CEC et sur d'autres documents.

Soudain, Guy se rappela. Le nom de Serge Dumoulin figurait sur la liste des passagers du train qui avait amené Patrick Lanciault et la famille Dumontier en Gaspésie. Il demanda à l'archiviste s'il pouvait emprunter son petit bureau pour téléphoner, ce qui lui fut accordé. Il appela aussitôt au quartier général de la Sûreté du Québec et exigea qu'on lui trouve immédiatement cette liste et qu'on vérifie si ce Dumoulin avait un dossier. Il arriverait au bureau sous peu.

Entre-temps, il téléphona à Patrick Lanciault.

- Avez-vous vu un certain Serge Dumoulin sur le train en avril dernier ?

- Non. Euh, qu'est-ce qui se passe ? (La voix de Patrick était empreinte d'inquiétude. Il ajouta aussitôt :) Je connais Serge et je...

- Vous le connaissez ? coupa Bourdon, surpris. Vous l'avez donc rencontré dans le train.

- Non. C'est en Gaspésie... On s'est vu à quelques reprises.

- La compagnie de chemin de fer est formelle : il était sur le même train que vous.

- Pourtant... fit Patrick, se demandant si sa mémoire ne lui jouait pas encore des tours.

Bourdon songea que si Dumoulin avait eu quelque chose à se reprocher il aurait eu tout intérêt à ne pas se faire voir sur le train, ce qui renforçait les soupçons à son sujet.

- Quel genre d'homme est-ce ?

Patrick le dépeignit comme étant un homme généreux, passionné pour ce qu'il entreprenait. Il précisa :

- Serge connaît tout le monde dans la région de Grande-Rivière et tout le monde le connaît en raison de son entregent et parce qu'il a été le vicaire de Cap- d'Espoir avant de défroquer. Il est plutôt du genre intellectuel, s'emportant parfois pour certaines causes, mais, dans le fond, c'est un bon gars.

Guy le remercia et profita de l'occasion pour adresser ses félicitations, à lui et à Julie, pour leur conférence de presse et leur performance lors de l'entrevue qu'ils avaient accordée à Jean Laviolette sur les ondes de CKLV. Il se dit content de constater que leurs démarches avançaient. Patrick chuchota :

- Merci pour la... liste.

- Quelle liste ?

- Vous savez très bien...

Guy eut un rire espiègle et raccrocha.

Arrivé au bureau il apprit que Serge Dumoulin était bel et bien fiché. Son dossier révélait qu'il était un activiste. Il avait été arrêté à Montréal lors d'une manifestation contre l'Apartheid en Afrique du Sud. Accusé de méfaits publics et d'assaut contre un policier, il avait été condamné à trois mois de prison.

Un intrus...

L'homme en habit de jogging noir, un capuchon rabattu sur le front, cacha sa bicyclette dans un buisson. Il préférait ce moyen de transport parce qu'il permettait de s'approcher d'une cible dans le silence le plus complet. Il fit le tour de la maison à pas de loup. Située à Cap-d'Espoir, entre Percé et Grande-Rivière, celle-ci était d'allure très modeste avec ses deux étages. Juste en face, un lampadaire l'éclairait faiblement.

À l'arrière, il faisait noir, mais l'homme connaissait parfaitement les lieux. Il s'y rendait régulièrement pour accomplir sa besogne. Sauf que, depuis quelque temps, il n'y était pas allé, ayant eu trop de *commandes* à remplir. Le chef avait d'ailleurs été très strict à ce propos : il ne fallait jamais espacer les *visites* parce que les *sujets* reprenaient rapidement leurs anciennes habitudes, leurs anciennes structurations. L'homme se dit qu'il aurait fallu envoyer un autre instructeur pour le remplacer. Mais, on ne l'avait pas fait.

Il détestait travailler sur deux *sujets* en même temps. Cela comportait des risques. Mais, si l'on voulait monter les échelons dans l'Organisation il fallait obéir sans discuter. Il chassa son inquiétude et se mit à penser que tout fonctionnerait comme à l'accoutumée. Il opérerait dans la première chambre, ensuite dans l'autre, et ferait entendre aux occupants leurs instructions. Il s'en retournerait comme il était venu.

Il vérifia si son poignard était bel et bien en place dans son étui fixé sous son bras. Il n'avait qu'à ouvrir la fermeture éclair de son costume pour s'en saisir en cas de danger. Il préférait cette arme parce que, là encore, il pouvait opérer en silence.

Il monta lentement l'escalier qui menait à l'étage où ses deux *sujets* devaient dormir dans leur chambre respective. Un petit craquement se fit entendre lorsqu'il arriva sur le palier. Il s'immobilisa et attendit. Aucune lumière ne parvenait de la fenêtre qui donnait sur la cour. C'était la fenêtre d'une des chambres.

*

Serge Dumoulin, étendu dans son lit, n'avait pas sommeil. Il lisait le journal *Le Devoir* mais il avait de la difficulté à se concentrer, passant d'un article à l'autre sans trop s'arrêter. Il réussit quand même à noter que le quotidien parlait entre autres du référendum sur l'avenir du Québec et, un peu plus loin, dans la section internationale, des Soviétiques qui avaient envahi depuis quelques mois l'Afghanistan. Il constata avec curiosité qu'il n'avait pas d'opinion, ni sur le référendum, ni sur l'Afghanistan. Pourtant, il lui semblait en avoir déjà eue... Depuis quelque temps, Serge avait l'impression de penser et d'agir contre sa volonté. Il était incapable de dire pourquoi...

Un bruit sourd le fit sursauter. Il pensa que c'était Louis qui s'était levé ou avait bougé dans son lit. Ce dernier avait souvent des cauchemars. Il essaya de reprendre sa lecture. En vain.

Serge se sentait en sécurité avec Louis de La Durantaye qu'il avait invité à habiter avec lui dans cette maison après qu'il eut défroqué. Louis était fort sur tous les plans. C'était un ancien mercenaire ayant combattu, d'abord, pour l'Armée française en Algérie, au début de 1960 et, ensuite, s'était joint à l'ALN, l'Armée de libération nationale, aux côtés des Algériens. Il n'avait pas mis longtemps à comprendre que les Algériens devaient obtenir leur indépendance. Lui aussi avait en quelque sorte *défroqué*.

Quand il adoptait une cause, il s'y donnait à fond. Rien ne pouvait l'arrêter.

Il y eut un grincement, comme si la porte qui donnait sur le balcon d'en arrière s'était ouverte lentement. Il n'y avait pas de doute : quelqu'un était entré dans la maison. Serge se leva en éteignant sa lampe de chevet. La lumière du lampadaire dehors lui permettait quand même de distinguer son environnement. Il se dirigea vers le placard pour s'emparer d'un bâton de baseball. Il ouvrit tranquillement la porte et, furtivement, sortit la tête dans le couloir. Personne.

*

Après avoir refermé, derrière lui, la porte de la chambre de Louis de La Durantaye, qui semblait dormir profondément, l'intrus resta un moment immobile. Il donna à ses yeux le temps de s'habituer à l'obscurité. Il s'approcha du lit et attendit encore quelques instants. Puis, fouillant dans une de ses poches, il en sortit une seringue remplie de LSD.

*

Tous ses sens aux aguets, l'ancien mercenaire surveillait la silhouette sombre. Cela lui rappelait la scène du soldat français qui, un poignard à la main, était entré en pleine nuit dans sa tente à Alger. Il l'avait abattu d'un coup de revolver en pleine figure. Il avait encore à l'esprit l'image du sang qui avait giclé sur lui, rendant ses vêtements et son grabat gluants.

Là, il y avait un problème : il n'était pas armé.

Au moment où l'homme fit mine de retrousser sa manche de pyjama pour lui injecter la drogue, Louis donna un coup sec et violent avec le tranchant de sa main sur le poignet qui s'approchait. La seringue fit un vol plané pour se planter dans le cadrage de la fenêtre. Louis se leva d'un bond et, en l'espace de quelques secondes, saisit à deux mains la gorge de l'homme, en le poussant sur le mur. L'autre essaya, lui aussi, de saisir le cou de Louis, mais ce dernier fit un mouvement de côté et vers le bas, ce qui fit perdre l'équilibre à l'intrus. Comme Louis ne lâchait pas sa prise, ils se retrouvèrent sur le plancher. Louis serra encore plus fort. Il était à califourchon sur l'individu qui tentait d'agripper son poignard. Se relevant rapidement, Louis lui planta avec force son genou dans l'estomac. Un *aah* prolongé sortit de la bouche de l'agresseur suivi de gargouillis étouffés. Ses bras se mouvaient au ralenti mais il tentait toujours d'atteindre la fermeture éclair de son costume tout en donnant, à l'occasion, des coups de poings de plus en plus faibles dans les côtes de Louis.

*

Dès qu'il entendit le brouhaha de la bagarre dans la chambre de son ami, Serge se précipita dans celle-ci en ouvrant la porte avec fracas. Il chercha pendant une seconde ou deux l'interrupteur, le trouva et alluma la

lumière. Il vit alors les deux hommes qui roulaient sur le plancher. Il s'approcha d'eux avec son bâton. Il ne fit aucun geste, craignant de frapper Louis. L'espace d'un instant, l'homme reprit un peu de vigueur et réussit à saisir le cou de Louis. D'un geste vif, celui-ci se glissa vers le bas et lui donna un coup de genou dans l'entrejambes. L'homme lâcha un autre *aah* et s'écroula mollement sur le plancher. Il se recroquevilla et s'immobilisa, inconscient.

Serge s'en approcha et leva son bâton pour le rabattre sur son crâne. Louis, haletant, arrêta son mouvement.

- Non ! À moins d'y être forcé, ce n'est pas comme ça qu'on doit *le faire*...

- C'est vrai..., fit Serge, d'un ton étonnamment calme. La peur, suivie d'une action violente, semblait avoir réveillé en eux ce qu'ils croyaient sans doute être leur instinct. Ils paraissaient complètement transformés, comme s'ils étaient guidés par une obsession.

Ils tournèrent l'intrus sur le dos. Sa physionomie ne leur disait rien.

C'était un homme d'environ 25 ans, au physique athlétique. Son visage aux traits bruts, son menton carré et sa tête aux cheveux bruns, coupés en brosse, faisaient penser qu'il devait appartenir à un corps d'élite quelconque. Bien entendu, il n'avait aucun papier sur lui.

Les deux amis, qui s'étaient assis sur le lit pour reprendre haleine, se regardèrent pendant un moment, puis, comme soumis à une impulsion incontrôlable, ils s'activèrent.

Pendant que Louis retournait l'homme sur le ventre et qu'il lui baissait son pantalon, Serge se dirigea vers la pharmacie de la salle de bains. Il en revint avec une seringue, planta l'aiguille dans une fesse de l'individu et dit, sans émotion :

- Voilà !

Ils haussèrent les épaules. Apparemment, ce qu'ils venaient de faire ne les concernait plus.

Serge regarda le corps inerte et dit, sur un ton neutre :

- Un autre qui a ce qu'il mérite !

Ils déshabillèrent complètement le cadavre, lui mirent un pyjama, le couchèrent dans le lit de Louis et rabattirent

les couvertures sur lui. Ils laissèrent son visage découvert. Le jeune homme paraissait dormir paisiblement.

Ils effacèrent les traces de lutte et enfouirent les vêtements de l'intrus dans un sac qu'ils brûleraient plus tard. Leurs gestes ressemblaient à ceux de somnambules suivant à la lettre le scénario de leurs rêves. Ils semblaient savoir ce qu'il leur restait à faire.

Plongés dans une sorte de torpeur, ils remplirent deux gros sacs à dos de boîtes de conserves, de pain, de beurre, de biscuits, de quelques bouteilles d'eau potable, de munitions pour fusils d'assaut, de six grenades, que Louis avait obtenues d'un trafiquant d'armes à Montréal. Ils enveloppèrent dans des couvertures deux AK47, obtenus du même trafiquant, et deux paires de bottes. Ils transportèrent le tout jusqu'à la voiture de Louis.

Quelques minutes plus tard ils filaient sur la route 132.

Jeudi, 10 avril 1980

En comptant les arrêts pour faire le plein, manger ou prendre tout simplement un café, Guy Bourdon et Richard Garand en avaient certainement pour une douzaine d'heures de route.

Le vieux policier n'aimait pas les longs voyages. Enfant il disait toujours à ses parents, lorsqu'ils l'amenaient en ville : « Quand est-ce qu'on arrive ? Quand est-ce qu'on arrive ? ». Il se tortillait sur le siège arrière, malheureux de ne pas pouvoir bouger. Là, si en plus il devait conduire tout ce temps, ce serait le comble. C'est pourquoi, il avait confié le volant à Richard.

Les deux enquêteurs se rendaient en Gaspésie. Partis à l'aube, ils avaient parcouru la majeure partie du trajet. Ils s'étaient arrêtés à un restaurant de Carleton. Au travers de grandes fenêtres panoramiques, ils pouvaient admirer, d'un côté la mer, calme et, de l'autre, le Mont Saint-Joseph, haut de 2000 pieds. Silencieux, perdus dans leurs pensées, leurs visages exprimaient une grande tension. Cela avait un effet négatif sur leur appétit.

La serveuse, une très jolie fille, adressa un sourire à Richard qui la regarda avec indifférence, contrairement à son caractère de séducteur invétéré. Bourdon se dit que son jeune collègue était sûrement en proie à l'anxiété, face à l'inconnu. À quoi pouvaient-ils s'attendre au cours des prochaines heures, des prochains jours ? Ni l'un, ni l'autre ne pouvait le dire.

L'officier en charge de la Sûreté du Québec de Grande-Rivière avait appelé le caporal pour lui faire part d'un meurtre survenu dans une maison de Cap-d'Espoir. Selon lui, il y avait tout lieu de croire que ce crime était relié à l'affaire Chainey. La police locale avait organisé des recherches pour retracer les locataires de la maison, sans résultat.

Le corps n'avait pas encore été identifié. Il portait des marques de strangulation mais ce n'était pas la cause de la mort, d'après l'autopsie sommaire. La trace d'une

injection sur une fesse avait amené les enquêteurs de la SQ de Grande-Rivière à faire le rapprochement.

Quant à Louis de La Durantaye, lui aussi était fiché pour à peu près les mêmes raisons que Serge Dumoulin : grabuges, vagabondage, méfaits publics perpétrés au cours d'une manifestation à Montréal pour protester contre l'emprisonnement en masse d'indépendantistes québécois (ou que l'on soupçonnait comme tels), parmi lesquels se trouvaient de nombreux artistes, durant la Crise d'octobre.

Gaëtan Larouche devait rejoindre Bourdon et Garand dans le courant de la soirée. On déciderait par la suite du nombre d'agents à mettre sur l'affaire.

Un avis avait été envoyé à tous les postes de police de la Gaspésie pour installer le plus de barrages routiers possibles. Bien entendu, on ne pouvait bloquer toutes les routes, le territoire étant tellement vaste...

*

« Un jeune homme... découvert sans vie... en lien avec le meurtre du docteur Chainey... Un des suspects, Serge Dumoulin... traité par ce médecin... de La Durantaye... »

Ange-Albert Dumontier, qui regardait distraitemment le bulletin d'informations locales à CHAU-TV, n'avait capté que des bribes de la première nouvelle, suffisamment, toutefois, pour en comprendre le sens. Il n'en croyait pas ses oreilles : Dumoulin, de La Durantaye, des suspects ? Impossible !

Abasourdi, il cria à sa femme, Cécile, qui était dans la cuisine du restaurant, de venir écouter ça. Elle se précipita dans le salon et n'entendit que les deux dernières phrases :

« Les suspects courent toujours. Une chasse à l'homme a été lancée par la Sûreté du Québec. » Ange-Albert lui résuma l'information.

- C'est incroyable ! fit-elle, éberluée.

Dès que l'annonceur passa à une autre dépêche, Ange-Albert s'empressa de téléphoner à Julie pour lui faire part de ce qu'il venait d'apprendre.

Julie répéta la nouvelle à Patrick qui se trouvait justement à son appartement. Il faillit tomber en bas de sa

chaise. Tout le monde était d'accord pour dire que cela ne se pouvait pas. Il y avait sûrement une erreur.

Tout à coup, Patrick eut un bref flash-back. Il y avait longtemps que cela ne lui était arrivé.

Il est au Quatre-Saisons assis à une table avec Serge Dumoulin. Celui-ci lui parle, avec une grande excitation, d'une cabane dans la forêt. Leur cachette, à lui et son ami.

- Je sais où ils sont, murmura Patrick.
- Qu'est-ce que tu dis ? fit Julie, surprise.
- Je sais où se trouvent Serge et son ami, le Français.
- Quoi ! Comment le sais-tu ?

Patrick resta silencieux pendant un moment. Il avait un dilemme difficile à résoudre : s'il les dénonçait à la police, il aurait le sentiment de trahir des amis ; par contre, en ne disant rien, les deux fugitifs risquaient de se faire tuer. Il s'en faisait surtout pour Serge. Quant à l'autre, il ne le connaissait pas beaucoup : il ne l'avait vu qu'une fois, à l'hôpital. Tout de même, c'était un ami de Serge.

Fallait-il appeler Guy Bourdon ? Il fit part de ses réticences à Julie qui exprima :

- Si tu parles au policier, tu feras peut-être cesser tous ces assassinats.

Cet argument eut pour effet de balayer le peu d'hésitations qui restaient dans l'esprit de Patrick. Il téléphona immédiatement au quartier général de la Sûreté du Québec où on lui dit que Bourdon était absent pour quelques jours. Il devina aussitôt que ce dernier était parti en Gaspésie. Il dit à son interlocuteur au bout du fil qu'il avait un message de la plus haute importance à transmettre au vieux policier concernant les deux fugitifs de Cap-d'Espoir. Patrick précisa qu'on pourra le rejoindre au restaurant *L'Étale* de Grande-Rivière le lendemain matin. Il raccrocha et, se tournant vers Julie, il lança, en proie à un sentiment d'urgence :

- Faut qu'on monte en Gaspésie, tout de suite !

*

Guy se leva, sortit du restaurant et se dirigea vers l'auto suivi de Richard qui demeurait silencieux. Il restait environ une heure de route avant d'arriver à destination.

À New Carlisle, une communication radio leur parvint de Grande-Rivière. L'opérateur leur résuma un message d'un certain Patrick Lanciault.

Guy, étonné, dit à Richard : « Qu'est-ce qu'il peut bien avoir comme information cette fois ? Il m'a déjà dit qu'il connaissait Serge Dumoulin mais... »

Le préposé aux communications ajouta qu'il devait également rappeler son épouse, ce qui irrita Guy au plus haut point : « Ça doit être encore pour une niaiserie. Elle le sait, pourtant, qu'il est interdit d'utiliser les communications internes de la SQ pour des messages personnels. »

À la première cabine téléphonique qu'il vit, en face d'un petit hôtel, Guy fit signe à Richard de s'arrêter. Les dents serrées, il descendit de l'automobile, ouvrit la porte pliante de la cabine d'un coup de pied, s'y engouffra, prit l'appareil et composa le numéro de la maison.

- Qu'est-ce qui se passe ? rugit-il.

- Tu pourrais me demander comment ça va...

Elle avait bu.

Après un long soupir elle reprit :

- Est-ce qu'elle fait mieux l'amour que moi ?

- C'est pour me demander une stupidité pareille que tu as utilisé les communications de la Sûreté ? Tu sais que c'est interdit, calvaire. En plus, je suis en service commandé.

- Va dire ça aux pompiers, ils vont t'arroser !

- Crois ce que tu voudras ! Je m'en fous comme de l'an quarante.

- Il faut que nous ayons une conversation sérieuse, Guy.

- Je ne demande pas mieux. À mon retour.

- Quand ça ?

- Je n'sais pas. J'en ai pour un bout de temps ici.

- Toujours la même histoire, hein ?

Il raccrocha avec fureur. Quand il sortit de la cabine il essaya tant bien que mal de cacher sa mauvaise humeur et son embarras. Il n'aimait pas que ses collègues s'aperçoivent qu'il avait des problèmes matrimoniaux.

Guy fut heureux de constater, en reprenant sa place dans l'auto, que Richard ne semblait pas s'interroger sur ce qui se passait. Il était probablement trop absorbé par le stress précédant une opération. Il demanda toutefois :

- Rien de grave ?

- Non, asséna Bourdon, sur un ton qui n'invitait à aucune réplique.

Richard alluma la radio. Il tomba sur le poste régional, CHNC, basé à New Carlisle. Les nouvelles ne faisaient état que de cette histoire de meurtre à Cap-d'Espoir. À un moment donné, le lecteur de nouvelles mentionna que les deux fugitifs avaient été vus à Val-d'Espoir, dans l'arrière-pays, à bord d'une Ford Torino 1975, de couleur foncée.

Guy trouvait inadmissible que cette information lui parvienne via un média. Il aurait trouvé plus normal de l'apprendre par ses confrères. Il grogna quelques mots inintelligibles puis demanda à son équipier de vérifier sur la carte géographique où se trouvait exactement Val-d'Espoir. Richard fouilla dans le coffre à gants, trouva la carte, la déplia et commença à l'examiner. Après un bref moment il dit : « C'est à environ une dizaine de milles à l'ouest de Percé. Je pense que le meilleur chemin est de passer par Cap-d'Espoir, L'Anse-à-Beaufils, ensuite il faut prendre une petite route. »

Lorsqu'ils arrivèrent enfin à Grande-Rivière, vers quatre heures de l'après-midi, Bourdon demanda à voir immédiatement l'officier en charge, le sergent Alcide Thériault.

L'officier était un homme d'une quarantaine d'années à la chevelure noire, épaisse, aux yeux sombres et au visage buriné. Rien qu'à voir son front plissé et sa bouche crispée, il était évident qu'il essayait de paraître calme malgré les circonstances. Les policiers de l'endroit n'avaient sûrement pas à traiter quotidiennement des cas semblables.

Alcide Thériault résuma, avec son agréable accent gaspésien, les derniers résultats de l'enquête locale. Guy et Richard apprirent que la Torino avait été abandonnée à Rameau, une petite localité située tout près de Val-

d'Espoir. Thériault ajouta : « Une battue a été organisée dans les environs mais on n'a trouvé aucune trace des deux hommes. C'est peut-être un leurre pour nous faire croire qu'ils se sont engagés dans la forêt alors qu'ils ont pris une autre direction ».

Guy ne dit pas tout de suite à Thériault que le caporal lui avait donné l'ordre de mener les opérations. Il voulait d'abord connaître mieux Alcide Thériault. Est-ce qu'il fallait ménager sa susceptibilité ? Il demanda à voir la Torino. « Je vais vous y conduire, dit aimablement Thériault ».

Les trois hommes prirent aussitôt la route pour Rameau.

L'officier emprunta le trajet que Richard avait mentionné un peu plus tôt pour se rendre à Val-d'Espoir, sauf qu'il prit quelques raccourcis.

Après avoir traversé le village de Rameau, la voiture s'arrêta où la route devenait un cul de sac. La Torino était garée en bordure de la forêt, très dense à cet endroit. Il y avait encore quelques techniciens qui s'affairaient autour.

- Qu'est-ce que vos hommes ont trouvé ? demanda Guy, qui sondait toujours les réactions de son collègue gaspésien.

- Pas grand-chose, à l'exception d'empreintes digitales non encore identifiées.

Guy inspecta les alentours. Il n'y avait pas de chemin, pas de sentier, ni piste que les fugitifs auraient pu prendre à pied.

Richard se mit à fureter dans le coffre arrière de la voiture que les techniciens avaient vraisemblablement ouvert avec une pince monseigneur d'après la tôle tordue près du verrou. Il souleva le tapis de caoutchouc qui cachait le pneu de rechange. Rien de particulier ne se trouvait là. Il le replaça et donna un élan au couvercle pour refermer le coffre. Comme la serrure avait été endommagée, le couvercle ne s'enclencha pas et remonta. Au même moment, quelque chose tomba sur le tapis.

Bourdon et Thériault rejoignirent Richard.

Celui-ci examinait une sorte de petite boîte noire, ronde, d'environ un pouce de diamètre. Guy mit ses gants de latex et prit l'objet, le retournant dans tous les sens.

- Tu sais ce que c'est ? demanda-t-il, sur le ton de celui qui connaît la réponse.

- Je commence à m'en douter.

- C'est un émetteur pour suivre quelqu'un à la trace...

Richard regarda le petit objet de plus près.

- Et je parierais que cet appareil appartient au Service de renseignement de sécurité de la GRC. Ça ne me surprendrait pas que nos deux lascars soient, d'une manière ou d'une autre, reliés à ce service... Soit qu'ils sont manipulés par lui, soit qu'ils sont des agents spéciaux... J'aurais plutôt tendance à croire à la première possibilité, d'après...

- Votre intuition ? compléta Richard avec un petit sourire tout en mettant l'émetteur dans un sac en plastique avant de le remettre à Guy.

Ce dernier ne tint pas compte de la remarque de son jeune collègue. Il se tourna vers Thériault, l'air décidé.

- J'attendais pour vous l'annoncer, mais là, je n'ai plus le choix : je dois prendre le commandement des opérations. Ne le prenez pas mal.

Thériault le regarda droit dans les yeux sans broncher et dit :

- Figurez-vous que je m'en attendais un peu...

Malgré que cela ait été énoncé sans sarcasme, Guy se crut obligé de préciser que cette décision émanait de la haute direction de la Sûreté du Québec et qu'elle ne mettait aucunement en doute les compétences de l'officier en charge. Thériault émit toutefois une condition :

- J'aimerais que vous passiez par moi pour donner des ordres à mes hommes.

- Je n'ai aucun problème avec ça. Voulez-vous prendre connaissance de mon mandat ?

- Pas nécessaire.

Finalement, Thériault acceptait assez bien la venue de confrères de Montréal pour solutionner cette affaire. Guy se dit que c'était un problème de moins. Il enchaîna en déclarant qu'il avait besoin d'un bureau, si possible près

de la salle des communications radio, d'au moins deux téléphones, des walkies-talkies et d'un tableau noir avec une boîte de craies. Et la permission de transmettre directement ses ordres à l'opérateur radio. Ce serait la seule entorse à la condition d'Alcide. Celui-ci acquiesça à toutes ces demandes.

- Je crois que nous devrions rentrer maintenant, suggéra Thériault, ça commence à être frisquet.

Une heure plus tard, Guy et Richard étaient en train de manger une pizza dans le bureau que leurs collègues locaux leur avaient aménagé. C'était un bureau assez grand pour recevoir une dizaine de personnes avec une fenêtre donnant sur un petit bois. Une carte géographique de la Gaspésie était piquée sur un mur juste à côté du tableau que Guy avait demandé.

Ils extrapolaient sur les endroits où Dumoulin et de La Durantaye pouvaient se trouver en ce moment. Est-ce qu'ils voyageaient à pied ? Un complice était-il venu les chercher au bout de la route à Rameau ? Les barrages installés un peu partout seraient-ils efficaces ?

Thériault apparut comme un coup de vent dans l'embrasement de la porte du bureau.

- Deux de mes hommes, qui inspectaient les alentours de la maison de Cap-d'Espoir, viennent de découvrir une bicyclette dans un buisson. Sous l'aile d'en arrière ils ont trouvé un petit émetteur semblable à celui que vous avez découvert dans la Torino. Ils seront ici dans quelques minutes. Qu'est-ce que tout cela signifie ?

- J'ai ma petite idée là-dessus...

Bourdon prit une bouchée de sa pointe de pizza. Tout en mastiquant, il arborait un sourire malicieux : son plan venait de prendre forme.

- Lorsque vos hommes arriveront, pouvez-vous leur demander d'aller jeter les deux émetteurs dans la mer au large du Rocher Percé ?

Thériault resta bouche bée pendant un moment puis acquiesça de la tête, souhaitant probablement que son vis-à-vis savait ce qu'il faisait.

Vendredi, 11 avril

8 heures.

À *L'Étale*, Patrick, Julie et ses parents finissaient leur déjeuner. La tension était palpable. On s'interrogeait encore sur ce qui avait bien pu se passer dans la tête de Serge et de son ami. On doutait de moins en moins de leur innocence puisqu'ils fuyaient toujours. Patrick pensait qu'ils auraient dû se livrer à la police.

Julie et lui étaient arrivés en Gaspésie en pleine nuit après avoir fait le voyage presque sans arrêt. Ils avaient été reçus à bras ouverts par Ange-Albert et Cécile. Les retrouvailles avaient été touchantes : les deux couples avaient pleuré de joie, se serrant dans les bras les uns, les autres.

Patrick s'attendait à ce que Bourdon arrive incessamment. Comme il montrait des signes de nervosité, Julie lui passa doucement la main dans les cheveux et lui adressa un sourire affectueux. Il s'estimait privilégié d'être aimé par une femme comme elle, aussi intuitive. De son bras, il lui entoura les épaules.

Les parents de Julie paraissaient heureux de les voir réunis et de constater que Patrick allait mieux. Beaucoup mieux.

*

8 heures 30.

Le restaurant venait d'ouvrir. Bourdon et Garand vinrent s'asseoir à une table près de la porte. Patrick se leva et dit :

- Je vais aller les servir. Ça va me rappeler de bons souvenirs.

Les deux policiers commandèrent du café et des toasts au beurre d'arachides.

Patrick prépara le tout à la cuisine et revint déposer sur la table les tasses fumantes, du lait, de la crème, du sucre et les tartines débordantes de beurre d'arachides. Il prit place devant eux.

- Eh bien, Patrick... (C'était la première fois que Guy Bourdon l'appelait par son prénom.) Paraîtrait que vous avez des choses importantes à nous communiquer ?

- Je crois savoir où se trouvent Serge Dumoulin et Louis de La Durantaye.

Bourdon et Garand écarquillèrent les yeux.

Patrick leur parla de son flash-back qu'il avait eu la veille. À mesure qu'il en révélait les détails il se rendit compte qu'il ne pouvait préciser, pourtant, où se trouvait la cabane.

- Tout ce que Serge m'a raconté c'est que c'était loin en forêt, que c'était un endroit isolé et qu'il y avait de la truite dans un petit lac.

Patrick avait l'impression que cela n'aidait pas beaucoup les policiers. Il se reprochait son impulsivité contre laquelle son médecin l'avait d'ailleurs mis en garde. Il avait sauté sur la première occasion pour partir, changer d'air, ou... Néanmoins, il se reprit en pensant que les retrouvailles avec les parents de Julie et le retour dans ce coin de pays, valaient sûrement le déplacement...

Comme s'il avait deviné les doutes de Patrick sur la pertinence de ses informations, Bourdon se fit rassurant :

- Ne vous en faites pas, on trouvera bien. De plus, vos renseignements éliminent presque totalement la possibilité que les fuyards soient sur la route. Ça vient confirmer ce que je croyais depuis un bout de temps : ils sont dans la forêt.

Patrick se sentit mieux. Il énonça :

- La Gaspésie, c'est quand même grand.

- Oui mais, une cabane sur le bord d'un petit lac isolé, il ne doit pas y en avoir des centaines, dit Richard.

Malgré tout Patrick aurait voulu en faire plus.

Comme si le vieux policier avait lu, encore une fois, dans ses pensées, celui-ci planta son regard dans celui de Patrick pendant un moment. Il semblait étudier la force de caractère de son témoin clé. Il dit :

- Vous avez déclaré être un ami de Dumoulin, fit Bourdon, l'air de réfléchir tout haut.

- Nous nous sommes rencontrés trois ou quatre fois, seulement, notre amitié est devenue en peu de temps très

solide, comme des amis d'enfance qui viennent de se retrouver...

- Ah... Eh bien, je ne crois pas nuire à l'enquête en vous disant que Dumoulin a été un patient du docteur Chainey. C'est peut-être le point commun que vous cherchez...

Guy vida sa tasse et reprit :

- Est-ce que vous avez l'intention de demeurer un certain temps dans la région ?

- Oui. Je crois que les parents de Julie ne nous laisseront pas partir de sitôt, répondit Patrick, avec un rire qui ne dura pas longtemps.

Il ressassait ce que venait de lui révéler Bourdon. À l'exception de la rencontre à l'hôtel, aurait-il vu ou entrevu Serge à la clinique de Chainey ? Dans le train ? Dans un hôpital ?

Les deux policiers se levèrent, payèrent la note et quittèrent le restaurant d'un pas pressé.

9 heures.

Dans le bureau prêté aux agents de Montréal, Thériault, qui connaissait la région comme le fond de sa poche, avait piqué quatre punaises rouges sur la carte géographique aux endroits où les suspects pouvaient se trouver. Les punaises étaient surtout réparties dans le secteur situé à l'ouest, entre Gaspé et Chandler, à l'intérieur des terres. Les bords de mer avaient été éliminés pour l'instant, n'étant pas des sites que l'on aurait pu qualifier d'*isolés*.

En arrivant au bureau, Guy avait appelé le caporal pour lui faire son rapport et demander qu'un hélicoptère lui soit envoyé dans les plus brefs délais, avec un homme en plus - si possible Yvon Ouimet -, ce qui lui fut accordé sur-le-champ.

On s'attendait donc à ce que l'appareil arrive dans les parages en après-midi.

Entretemps, Bourdon, Thériault, Garand, Larouche et Latendresse, iraient inspecter les abords de la route qui reliait Val-d'Espoir à Rameau. Guy avait cependant exigé que l'on fasse un détour par Percé.

Les cinq policiers s'étaient entassés dans une voiture banalisée. Une petite pluie fine s'était mise à tomber. Guy se dit que cela allait sûrement effacer de possibles traces dans la neige ou, à tout le moins, les rendre moins visibles.

Lorsqu'ils arrivèrent à Percé, ils virent, au large du célèbre rocher, un zodiac de la GRC et des plongeurs s'affairant autour.

- Et voilà ! laissa tomber Guy, jubilant. Ces crisses-là ont mordu à l'hameçon.

Il songea : « Ça prouve qu'ils sont vraiment derrière tout ça. Ils vont nous laisser tranquille pour un bout de temps, maintenant que nous sommes au courant de leurs manigances... »

L'ahurissement et l'admiration se lisaient sur le visage de ses collègues.

9 heures 30.

La voiture roulait lentement pour permettre à ses occupants de bien inspecter les abords de la forêt. La route était déserte.

À un moment donné Guy dit à Alcide :

- Il vaudrait mieux qu'on se déplace à pied.

Thériault arrêta la voiture. Les cinq hommes en descendirent. Ils remontèrent le collet de leur anorak. Le vent s'était élevé.

Avant de quitter le local, Guy avait réparti les hommes en tandems. Le premier était formé par lui et Richard, et le deuxième, par Alcide et Gaëtan. Quant au jeune Gilbert, il s'était vu confier la responsabilité des communications radio. Il devrait demeurer dans l'auto pendant que les autres iraient inspecter les alentours.

Thériault avait apporté des walkies-talkies. Il avait conseillé à ceux qui n'avaient pas de bottes de s'en procurer. Ce qui avait été le cas pour Guy, Richard et Gaëtan.

Guy, de plus en plus à l'aise dans son rôle de chef, demanda à Alcide et Gaëtan, d'aller vers le sud-ouest, du côté dense de la forêt, alors que lui et Richard se dirigeraient vers le nord-ouest, là où le bois était également fourni, sans trop s'éloigner les uns des autres. Néanmoins, ils se perdirent de vue assez rapidement.

10 heures 30.

Au bout d'une demie heure, Guy et Richard, transis jusqu'aux os, s'arrêtèrent près d'un talus. Au même moment une voix surgit du walkie-talkie que tenait Richard. Ce dernier ne comprit pas tout de suite.

- Pouvez-vous répéter ?

La voix d'Alcide Thériault se fit plus claire :

- Je crois que nous avons quelque chose... Nous sommes à environ un quart de mille de Rameau. Il y a des traces de pas dans la *slotche** mais on les perd dans une clairière transformée en marre.

Guy s'approcha de Richard qui lui tendit le walkie-talkie.

- Bon. Ici Guy Bourdon. Restez sur place, on vous rejoint.

11 heures 30.

- Regardez, dit Bourdon à Thériault, désignant les marques de bottes de deux individus ainsi que celles de nos hommes. Les premières sont plus profondes. De toute évidence, ces deux hommes-là portaient de lourds fardeaux. Des provisions, sûrement. Pouvez-vous demander aux techniciens de voir ce qu'ils peuvent faire avec ces empreintes. Peut-être que nous n'en aurons pas besoin. Mais, juste au cas...

- Bien entendu.

Tout le monde revint à la voiture. C'était le moment de dîner. On ouvrit une glacière remplie de sandwiches et des thermos pleins de café.

14 heures 10.

L'hélicoptère surgit dans le ciel de Rameau. Tout le monde sortit de la voiture. C'était un Bell Helicopter 206 B, jaune, avec une bande verte sur la partie supérieure. L'emblème de la Sûreté du Québec était très visible. Le bruit du moteur et des pales était infernal.

Guy tendit un bout de papier à Gilbert Latendresse.

- Tiens. Voici la fréquence radio de l'hélicoptère. Dis-leur d'aller faire un tour vers l'ouest, dans un périmètre

* Gadoue

d'environ 30 milles, et de chercher un petit lac avec une cabane tout près.

La voix fébrile d'Yvon Ouimet se fit entendre dans les haut-parleurs du véhicule. Yvon semblait excité à l'extrême. On le distinguait parfaitement à travers le large pare-brise de l'appareil. Il avait le sourire fendu jusqu'aux oreilles.

- C'est OK... On a une carte de la région... La visibilité n'est pas tellement bonne... On va faire de notre mieux... Dix Quatre.

Il fit un salut de la main. Guy leva le pouce en sa direction.

Le visage de Richard exprimait l'envie. Il était évident qu'il aurait aimé être à sa place.

L'appareil fit un virage et s'élança dans le ciel gris. Le vacarme diminua peu à peu.

*

14 heures 15.

Serge Dumoulin mit une bûche de bouleau dans le poêle afin de réchauffer deux boîtes de ragoût et la cabane. Il se dépêchait pour que la fumée ne s'échappe pas trop longtemps de la cheminée, limitant ainsi les risques de se faire repérer. Même si les deux fugitifs s'attendaient à ce qu'ils soient assiégés un jour ou l'autre, leur instinct, enfin, ce qui en restait, leur dictait de tout faire pour retarder ce moment. En tout cas, ils sentaient qu'ils devaient se tenir prêt à toutes éventualités : les portes et les fenêtres, dont les vitres avaient été fracassées, étaient barricadées de planches, ne laissant qu'une fente pour surveiller les alentours et y insérer le canon de leurs fusils.

Louis de La Durantaye avait les yeux d'un homme exalté par l'adrénaline tandis que Serge se réfugiait dans une morosité morbide. Depuis quelque temps, il connaissait des périodes où tout était sombre dans sa tête alors qu'il y en avait d'autres où tout était euphorique. Là, il était dans le creux, non pas en raison des événements, mais parce que c'était comme ça...

Serge éteignit le poêle. Ils mangèrent leur ragoût en jetant régulièrement un coup d'œil au travers des fissures.

Il pleuvait par intermittence.

Dans la cabane, d'une seule pièce, il n'y avait que le poêle à bois, une petite table rectangulaire, deux chaises, deux lits pliants et un garde-manger. La toilette, une cambuse en bois rond, était à l'extérieur.

Louis se leva, l'air de celui qui vient de prendre une décision. Il se mit à confectionner des petits tas de grenades le long du mur près de la porte. Serge, qui le regardait faire, indifférent, demanda :

- Est-ce que tu crois qu'il y a quelque chose après la mort ?

Louis ne répondit pas, manifestement trop absorbé par sa tâche. On aurait dit que celle-ci était de la plus haute importance. Lorsqu'il parut satisfait, il retourna à la table, s'assit et dit :

- Y a rien après. *Nada*. Néant. Bonsoir et bye ! (Il s'étira longuement, comme si ce geste l'aidait à faire baisser la tension qui l'habitait. Il enchaîna :) Je n'ai pas peur de mourir. C'est la souffrance qui m'effraie... Mourir dans son sommeil, c'est l'idéal... ou mourir sur le champ de bataille... C'est une question de seconde. Piff, piff, et c'est fini. Non, la mort ne me fait pas peur.

- Moi non plus, coupa Serge, qui partit d'un long rire. Puis, il s'arrêta subitement pour énoncer :

- Par contre, je crois que ça ne finit pas là...

- Le paradis à la fin de vos jours, ricana l'ancien mercenaire. Foutaise ! Tu viens au monde pour mourir. Un point, c'est tout. Y a plus rien après, que je te dis !

Il y eut un long silence. Puis, étrangement, ils se mirent à élaborer des projets. Serge dit qu'il pourrait s'ouvrir un magasin d'antiquités quelque part, alors que Louis révéla son intention de retourner en Algérie. Son visage exprimait cependant de l'incertitude.

- Ça a beaucoup changé là-bas, à ce qu'il paraît...

Tout à coup, les deux hommes se figèrent, tendant l'oreille. Au loin, le bruit sourd d'un moteur. Serge dit :

- Un avion.

- Non, un hélicoptère.

*

15 heures 30.

L'appareil vint se poser dans la clairière, non loin de Rameau. Vêtus de combinaisons et de chaussures à toutes épreuves, Yvon Ouimet et le pilote en débarquèrent et rejoignirent leurs confrères qui attendaient dans la voiture sur le bord de la route. Yvon résuma rapidement le résultat de leurs recherches : après avoir survolé quelques lacs dispersés sur plusieurs milles, ils étaient finalement tombés sur une petite étendue d'eau en bordure de laquelle se trouvait une cabane en bois rond, le tout situé à environ 25 milles au nord-ouest de Rameau. Ils ne pouvaient pas dire si celle-ci était habitée.

- Au cas où les suspects auraient été là, on ne s'est pas trop approché pour ne pas leur montrer qu'on les avait repérés, en espérant qu'il croirait qu'un hélicoptère était passé là par hasard, précisa Yvon.

Guy avait tout prévu : un autre véhicule arriverait sous peu pour amener Yvon et le pilote au bureau où l'on planifierait la journée du lendemain. Il n'était pas question de se rendre au petit lac sans une organisation méticuleusement préparée. On ne savait pas si les fugitifs étaient armés.

Alcide Thériault, Gaëtan Larouche, Richard Garand, Gilbert Latendresse et Guy Bourdon retourneraient à Grande-Rivière, non sans faire un autre détour par Percé pour voir si la GRC était toujours là. Ensuite, deux surveillants passeraient la nuit dans l'hélicoptère. Par ailleurs, une équipe installerait une caravane en bordure de la route à Rameau, celle-ci dotée, notamment, d'un radiotéléphone, de chaises, de petites tables, enfin de tout ce qui pouvait servir à constituer un poste de commandement adéquat. Quatre véhicules tout-terrain, des gilets pare-balles et des mégaphones viendraient compléter le tout.

Thériault promit que tout serait prêt en soirée.

16 heures 30

À Percé, ce fut encore l'ahurissement : le zodiac de la GRC avait disparu. Guy était maintenant convaincu que la police fédérale ne ferait pas de vague avec cette histoire d'émetteurs, ne voulant pas se ridiculiser. Par ailleurs, il

était de plus en plus certain que Dumoulin et de La Durantaye avaient été manipulés...

La voix de l'opérateur radio de Grande-Rivière résonna dans les haut-parleurs de la voiture :

- Les techniciens en scène de crime qui inspectaient la maison de Cap-d'Espoir ont découvert une boîte de balles pour AK47.

- Crisse ! Ils sont armés ! s'écria Richard. Il regarda le vieux policier d'un air interrogateur.

- Ouais. Ça va nous prendre au moins deux tireurs d'élite, marmonna Guy Bourdon.

17 heures 15.

Aussitôt arrivé au poste de Grande-Rivière, Bourdon téléphona au caporal qui lui promit que les tireurs seraient là tôt le lendemain matin.

Samedi, 12 avril

6 heures.

Le ciel était nuageux, le temps, doux.

Dix hommes se préparaient à se déployer afin de mettre en œuvre la stratégie qu'avait établie Guy Bourdon. Ils s'étaient déplacés à bord des véhicules tout-terrain jusqu'à environ six milles de la cabane pour ne pas que les suspects puissent entendre les moteurs. Le reste du parcours s'était fait à pied jusqu'à l'orée du bois où une petite clairière les séparait du lac et de la cabane. Celle-ci se trouvait à une centaine de pieds au sud du plan d'eau. Derrière, se profilait une montagne très boisée.

La marche avait été longue et difficile en raison de la densité du bois et du terrain accidenté et boueux. Là, les hommes se reposaient tout en surveillant la chaumière et ses environs.

6 heures 15.

Guy Bourdon donna le signal.

Les dix hommes se séparèrent de façon à encercler le site qui était relativement petit. Cela se fit donc en un rien de temps. Presque au même moment, de la fumée s'échappa de la cheminée qui trouait le toit de la cabane.

Ils étaient là.

Guy regarda un des tireurs d'élite, celui qui se trouvait à une vingtaine de pieds à sa gauche. Caché derrière un arbre, celui-ci avait déjà un œil dans la lorgnette de son arme braquée sur le chalet.

Le stress du vieux policier venait de disparaître d'un coup. Avant l'action, l'anxiété s'emparait de lui, mais dès que tout s'activait elle se dissipait instantanément.

Il prit son porte-voix : « Serge Dumoulin ! Louis de La Durantaye ! Écoutez-moi ! Je suis l'enquêteur Guy Bourdon de la Sûreté du Québec. Vous êtes cernés. Il y a ici dix hommes armés, dont deux tireurs d'élite. Vous n'avez aucune chance de vous échapper. La seule solution pour vous, c'est de vous rendre sans résister, en sortant lentement de la cabane, les mains en l'air ! »

L'écho répéta plusieurs fois le dernier mot.

Aucune réponse. Aucun mouvement. Guy renouvela son message et ajouta : « Je vous donne cinq minutes. Si vous ne faites pas ce que je vous demande, nous attaquerons. »

Cette fois, ce fut l'écho de la dernière syllabe qui se répercuta au loin.

Aucune réponse.

Soudain la porte s'ouvrit et une main lança une grenade qui roula dans l'éclaircie et explosa quelques secondes plus tard dans un fracas épouvantable. Des mottes de terre volèrent dans tous les sens sans toutefois toucher personne. Quelques-unes retombèrent aux pieds de Richard qui se trouvait à une dizaine de pieds de Guy. Le jeune policier devint blanc comme un drap. Il s'écria d'une voix rauque :

- Crisse ! On devrait faire sauter c't'ostie de baraque-là !

Richard faisait sûrement face à une grande peur pour la première fois de sa vie.

- Non. Nous devons tout tenter pour éviter un bain de sang, riposta Bourdon. Calme-toi, Richard. Ça ne sert à rien de paniquer. Cache-toi comme il faut. Ne fais rien sans que je t'en donne l'ordre. OK ? Ça va aller.

- Oui, répondit Richard, sans trop de conviction. (Son orgueil avait dû en prendre un coup.)

*

6 heures 45.

- Ils ne nous aurons pas, marmonna de La Durantaye entre ses dents. Ils vont voir *comment je me peigne*, nom de Dieu...

Sur ce, dirigeant vers la forêt le canon de son fusil à travers une des fentes, il lâcha une salve à tout hasard. La réplique ne se fit pas attendre : une volée de balles ricocha sur les pierres qui servaient de fondation à la petite cabane.

« Ce n'est qu'un tir d'avertissement dit Louis, d'une voix insouciant, sinon ils auraient tiré plus haut. »

Serge se rassit avec son AK47 sur les genoux.

Il venait de retirer le fusil, d'une des fentes, sans l'avoir utilisé. Il n'avait pas pu. D'ailleurs, depuis quelque temps, il remettait tout en question, surtout ce qu'il considérait

comme sa mission dans la vie... Tout était flou en ce moment. Pourtant, il n'y avait pas si longtemps, il savait ce qu'il voulait. Comme pour détourner l'angoisse que lui causait le fait de ruminer des idées pareilles, il demanda à Louis :

- Toi, tu es sûr de vouloir retourner en Algérie ?

Cette question eut l'air de sortir de La Durantaye de son hébétude qui commençait à le gagner.

- Oui, j'aimerais bien, mais... avec le régime actuel en place... Je ne suis plus sûr... Dire que je me suis battu pour ça... On pensait changer le système pour le mieux... (Il marqua un temps et fut pris d'une rage soudaine.) Et là, je me bats encore... Pourquoi ? Tu peux me le dire ?

- Parce que c'est ce que nous devons faire...

- Eh bien, ils vont voir ce qu'ils vont voir ! (Se tournant vers la porte, il cria de toutes ses forces :) Allez, bandes de poules mouillées, montrez ce que vous avez dans le ventre!

*

7 heures.

L'ultimatum était écoulé depuis un bon moment.

Guy Bourdon était de plus en plus convaincu que les forcenés étaient davantage des victimes que des meurtriers. On leur avait lavé le cerveau, on les avait manipulés, on avait fait d'eux des monstres... Mais, pour prouver tout cela, il fallait les capturer vivants, les interroger, en souhaitant que leur esprit n'ait pas été trop affecté, et leur soutirer des renseignements cohérents. Le monde devait savoir. Pour que ça ne se reproduise plus. Plus jamais.

Guy prit son walkie-talkie et appela Gaëtan Larouche.

- Tu vas te rendre jusqu'au poste de commandement et leur dire d'aller chercher, au plus sacrant, Patrick Lanciault. Ensuite, tu l'amèneras jusqu'ici avec un VTT. Compris ?

Gaëtan fit une grimace. Il ne semblait pas trop enchanté d'effectuer une randonnée d'une cinquantaine de milles, en comptant le retour, avec ces engins inconfortables, dont six milles à pied, dans les broussailles, les roches et la boue. Il risqua une question :

- On ne peut pas utiliser les walkies-talkies ?
- Ils ne sont pas assez puissants.
- Et l'hélico...

Gaëtan n'eut pas le temps de terminer sa phrase.

- Écoute, jeune homme ! Tu n'as pas pensé que si un hélicoptère tentait d'atterrir dans cette clairière il pourrait être criblé de balles avant même de toucher le sol ? Pars tout de suite ! C'est un ordre !

- OK, chef.

Guy se dit que Gaëtan était jeune et en pleine forme : il était capable de remplir cette mission.

*

7 heures 25.

Les nuages emplissaient toujours le ciel, rendant l'environnement encore plus morne.

Un calme apparemment relatif était revenu dans la petite cabane. Louis fixait le poêle à bois. Il pensait à une scène de son enfance, qui le troublait encore. Il avait couru après le chat de son père avec un tisonnier rougi dans les braises du poêle. L'animal, effrayé, s'était réfugié sous le divan mais Louis l'avait rejoint et lui avait brûlé la peau du visage avec la tige de fer brûlante. Le chat avait poussé un hurlement affreux. La senteur de poils et de peau grillés le faisait frémir encore. Pour le punir son père l'avait obligé à rester debout dans un coin de la cuisine pendant trois heures d'affilée. En se remémorant cet événement, Louis ranima le sentiment de culpabilité qui l'habitait toute sa vie.

Comme ce n'était pas son premier mauvais coup, son père l'avait envoyé quelque temps plus tard à l'école de réforme. Ce qui n'eut aucun effet positif sur le caractère du jeune Louis. Au contraire : il s'évada à plusieurs reprises pour être finalement chassé de l'institution. Par la suite, il se mit à vagabonder d'une ville à l'autre, d'un village à l'autre, commettant des larcins qui se soldaient la plupart du temps par un emprisonnement. Cependant, à l'âge adulte, ce fut d'un pays à l'autre qu'il épousa des causes plus nobles, comme l'indépendance de l'Algérie, celle du Québec et des opprimés de la Terre. « Il avait changé pour le mieux », disait-on dans sa famille.

Aujourd'hui, il se sentait désabusé. Il avait pourtant lutté dans le but d'améliorer le sort des gens, mais, trop souvent, cela s'était retourné contre lui.

Revenant au présent, les pensées de Louis convergèrent vers un seul objectif : prendre *la* décision... Il le fallait. Il n'avait plus le choix. Son pouls s'accéléra, son corps se mit à trembler et ses yeux devinrent de plus en plus brûlants. Oui, il devait y aller. Il regarda Serge avec un sourire forcé. Cela ressemblait davantage à une grimace. « Fais attention à toi, bonhomme, dit-il, la voix étouffée par l'émotion. »

Il prit son fusil d'assaut, ouvrit la porte lentement et la referma derrière lui. Il entendit : « Jetez votre arme ! Mettez vos mains sur la tête ! ».

*

7 heures 30.

Bourdon reconnut l'homme qui venait de sortir de la cabane. Malgré une barbe de quelques jours, Louis de La Durantaye était bel bien l'individu de la photographie collée sur une des pages de son dossier criminel.

Guy murmura : « Il ne nous donne pas le choix, calvaire... » Il fit un signe aux tireurs d'élite pour qu'ils se tiennent prêts.

7 heures 31.

Louis s'avança de quelques pas. La voix du policier retentit encore une fois : « Restez où vous êtes, jetez votre arme ! Le forcené remarqua que cette voix ressemblait étrangement à celle de son chef dans l'Armée algérienne. Elle n'avait cependant pas le même accent. Ce qui le fit ricaner pendant un bref moment.

Puis, il s'écria : « Allons-y ! Dépêchons-nous ! »

Il se mit à tirer de gauche à droite balayant l'espace devant lui. Une fraction de seconde plus tard il sentit des brûlures partout sur son corps, puis, une douleur généralisée, insupportable. Ensuite... Néant.

Par miracle il n'y eut aucun blessé parmi les policiers.

Mais l'émoi fut à son comble.

10 heures 20.

Patrick arriva sur les lieux, essoufflé et en proie à une grande nervosité, mais il était décidé à faire de son mieux

pour que Serge Dumoulin se rende à la police sans faire d'histoire. Après lui avoir fait part de ce qui était arrivé à de La Durantaye, Bourdon lui conseilla de parler à Serge de manière à ce que celui-ci comprenne qu'il était là pour l'aider à se sortir du pétrin et, par conséquent, lui sauver la vie.

- Si l'envie vous prend de lui rappeler des souvenirs, allez-y, ajouta Guy. Cela pourrait le mettre en confiance. N'oubliez pas que cet homme est malade. Et soyez le plus naturel possible, comme si vous étiez en train de discuter avec lui dans votre salon.

« Facile à dire », pensa Patrick.

Thériault lui donna un porte-voix.

- Salut, Serge ! C'est moi, Patrick... Patrick Lanciault. Tu te souviens de moi, hein ?

Silence.

- Écoute, mon vieux, je ne suis pas ici pour t'embêter. Bien au contraire. Je suis ici pour t'aider... si je peux. Je pense que nous avons connu à peu près les mêmes problèmes toi et moi... les mêmes traitements... du même docteur... Alors, je peux comprendre...

Silence.

Patrick attendit quelques minutes. Guy l'encouragea à continuer de cette façon.

- Tu te souviens de la veillée qu'on a passée ensemble au Quatre-Saisons ? Tu t'étais confié à moi comme si l'on se connaissait depuis longtemps. Remarque, c'est peut-être le cas... Tu te rappelles : on avait chanté en sortant de l'hôtel comme de vieux amis...

Silence.

Patrick regarda Bourdon en haussant les épaules, comme pour lui signifier qu'il ne savait plus trop quoi invoquer pour faire réagir Dumoulin.

Tout à coup, on entendit un faible murmure qui venait de la cabane, comme quelqu'un qui récite une prière à voix basse. La voix s'amplifiait graduellement et l'on se rendit compte après un moment que Dumoulin était en train d'entonner le *Panis angelicus*, ce chant liturgique catholique que Patrick et Serge, imbibés d'alcool, avaient

fredonné un certain soir. Patrick sourit. Guy lui fit un autre signe d'encouragement.

Patrick crut comprendre que le policier lui demandait de chanter avec son ami, ce qu'il fit, non sans trouver le moment pathétique et surtout saugrenu. L'écho quintuplait les voix, donnant l'impression qu'un chœur de chant livrait un récital en pleine forêt.

Panis angelicus

Fit panis hominum;

Dat panis caelicus

Figuris terminum :

O res mirabilis...

Serge s'arrêta subitement. Il cria :

- Patrick ! Viens me rejoindre. Nous allons discuter... Je n'aime pas cette situation... Ça me tombe sur les nerfs... Puis ton maudit porte-voix...

Guy se dit qu'il fallait réagir sans tarder, qu'il fallait profiter de l'occasion. Cependant, c'était risqué pour la vie de Patrick, et il voulait toujours prendre Serge vivant. Il y avait assez de morts dans toute cette affaire. Il prit le mégaphone et, d'une voix la plus paternelle possible, dit :

- Serge ! Patrick aimerait bien acquiescer à votre demande mais il faudrait vous débarrasser des armes. Vous comprenez ?

- Ce n'est pas à vous que je parle, riposta sèchement Serge.

Patrick reprit le mégaphone.

- OK. Serge. C'est moi, Patrick. Je te demande de te débarrasser des armes.

- Quoi, tu n'as pas confiance en moi ?

- Ce n'est pas la question... (Patrick ne savait plus trop quoi dire, puis il trouva :) Ça peut être dangereux autant pour toi comme pour moi...

Bourdon murmura quelque chose dans l'oreille de Patrick.

- Serge !

- Quoi.

- Peux-tu me dire quelles sortes d'armes il y a dans la cabane, et combien il y en a ?

- ...

Au bout de quelques minutes, la voix de Serge retentit à nouveau :

- Il y a un fusil et une dizaine de grenades sur le plancher.

Sur les conseils de Guy, Patrick reprit :

- Voici ce que tu vas faire : tu vas mettre les grenades dans un sac, tu vas ouvrir la porte et tu vas glisser le sac sur le perron. Ensuite, tu vas aller chercher le fusil et tu vas le mettre également sur le perron. C'est bien compris, Serge ?

- ...

- Serge, est-ce que tu as compris ?

- Oui, mais ce sont les grenades de Louis... Il ne viendra pas les chercher ?

- Non, il est... il est parti...

- Il est parti où ?

- Fais ce que je te dis, je t'expliquerai. OK ?

- ...

11 heures 05.

- Pourquoi Louis est parti ?

Serge n'arrêtait pas de ressasser cette question dans son esprit. Il songeait : « il n'aurait jamais dû faire ça. Il méritait de vivre. (Pause) Je suis tellement fatigué... Je vais leur dire que je suis fatigué... que j'en ai assez de leurs affaires...

- De qui tu parles ?

- Des personnes qui me parlent dans ma tête... »

Dumoulin prit son sac à dos et le remplit de grenades. Il entrebâilla la porte et, couché sur le plancher, il poussa le sac sur le perron. Il referma la porte, alla chercher le fusil et fit la même chose pour celui-ci. Il entendit la voix de Patrick.

- Tu peux me garantir qu'il n'y a plus d'armes dans la cabane ?

- Je le jure, devant Dieu !

11 heures 20.

Guy hésitait à envoyer Patrick seul vers la cambuse. Ce dernier insista pour y aller. Il était sûr que Serge disait la vérité.

- Je ne peux pas vous laisser faire ça, dit Guy.

Il fit un signe aux hommes de resserrer le cercle qu'ils formaient en s'approchant de leur cible. Ils étaient maintenant à découvert, sauf que la plupart d'entre eux n'étaient pas dans le champ de vision du forcené. Les deux tireurs d'élite vinrent se poster derrière une roche qui était dans le milieu de la clairière. La roche n'étant pas tellement haute, ils durent s'accroupir dans l'herbe détrempée. Pour leur part, Guy et Patrick étaient restés cachés dans le bois.

L'enquêteur dit à celui qui était devenu en quelque sorte son porte-parole auprès de Dumoulin :

- Dites à Serge d'ouvrir toute grande la porte pour qu'on le voie bien.

Patrick obéit.

Le vieux policier admirait le courage de Patrick, mais il ne pouvait prendre de risques. Il n'était pas sûr à 100 pour cent que Serge était désarmé.

Soudain, la porte s'ouvrit lentement mais on ne vit personne. On aurait dit qu'elle était actionnée par un mécanisme quelconque. Puis, on aperçut Serge, étendu sur le plancher, tirant une corde qu'il avait attachée à la porte.

Quelque peu ressaisi, Richard s'était faufilé jusque derrière une butte, sur les ordres de Bourdon. Il murmura dans son walkie-talkie :

- Il est quand même pas si fou que ça, après tout...

- L'instinct... l'instinct de conservation, répliqua Alcide Thériault, qui avait rejoint Richard.

11 heures 30

Patrick, qui avait revêtu un gilet pare-balles, s'avança de quelques pieds. Il s'accroupit derrière un tronc d'arbre. Il entendait son cœur battre à toute vitesse. Pourquoi faisait-il cela ? Pour sauver la vie d'un homme qu'il aimait bien ? Soit. Mais, c'était surtout parce qu'il s'était engagé à dénoncer ceux qui utilisaient les humains comme des animaux de laboratoire et que Serge, vivant, devenait un exemple des conséquences de ces pratiques.

Rejoint aussitôt par Bourdon, celui-ci lui ordonna de ne pas aller plus loin.

D'où il était, Patrick voyait très bien Serge, toujours couché sur le plancher. Il lui demanda de se lever. À sa

grande surprise celui-ci obtempéra sans hésitation. Il prit alors conscience qu'il avait un certain pouvoir sur son ami. Il se redressa à moitié et aperçut le corps désarticulé du Français qui baignait dans une mare de sang et de boue. Patrick eut un haut-le-cœur. Il fit un effort pour maintenir son regard sur Dumoulin. Il se dit qu'il fallait maintenant prendre l'initiative.

- Tu ne crois pas que ce serait mieux pour toi et moi que tu sortes les mains en l'air. Je vais être franc, Serge : moi non plus, je n'aime pas du tout cette situation. Il faut que ça finisse. Je ne me sens pas très bien et tu m'as l'air exténué. Viens, mon ami. C'est fini. On va jaser de tout ça...

Il lui tendit la main. Serge laissa tomber la corde et sortit en levant gauchement les mains au-dessus de sa tête, les larmes aux yeux, marmonnant des paroles incompréhensibles.

L'homme en noir

Guy Bourdon s'épongeait le front avec un mouchoir de papier.

- Re commençons depuis le début, monsieur Dumoulin. Guy, assis de l'autre côté de la table en face de Serge, dans le petit bureau où se déroulaient la plupart des interrogatoires au quartier général de la SQ, multipliait les questions depuis plus de deux heures.

L'interrogatoire s'avérait difficile : quoique moins confus que lors du siège dans la forêt de Val-d'Espoir, il était évident que le prévenu n'était pas dans un état normal, tenant des propos tantôt embrouillés, tantôt cohérents. Ce qui renforçait le sentiment de compassion de Guy. Il avait du mal à concevoir que l'on puisse détraquer ainsi le cerveau d'un être humain.

Les questions avaient surtout pour but de s'assurer que Dumoulin disait bien la vérité ; car il n'était pas rare de voir des individus, mentalement dérangés, s'accuser d'un crime qu'il n'avait pas commis.

Quant à savoir comment on lui avait lavé le cerveau, comment on l'avait déprogrammé et reprogrammé, lui et son ami Louis de La Durantaye, Serge fut incapable d'en donner le moindre détail. Il ne semblait pas être conscient qu'on avait tripoté ses neurones.

Par contre, sa mémoire semblait assez bien fonctionner lorsqu'il relatait les circonstances des meurtres de Cap-d'Espoir et de Saint-Blaise. On aurait dit qu'étant donné qu'il considérait ces crimes comme des faits d'armes, cela avait pour effet de stimuler ses souvenirs. Il avait admis avoir tué l'homme, qui s'était introduit dans sa maison, avec l'aide de Louis de La Durantaye, et avoir éliminé, seul, le docteur Robert Chainey. Il répétait souvent : « c'est comme ça qu'il faut éliminer les gens nuisibles à leurs semblables ».

Serge donnait l'impression qu'il était prêt à tout révéler. Mais son cerveau était-il en mesure d'aller jusqu'au bout ? Certains points demeuraient obscurs : par exemple, il avait été dans l'impossibilité de décrire son

contact, celui qui lui avait fourni le pistolet à air comprimé et les fléchettes. Lorsque Guy lui avait demandé si ce contact et l'intrus de la maison de Cap-d'Espoir étaient des agents de la CIA ou de la GRC, il avait haussé les épaules, arborant un air méfiant.

Malgré qu'il eût hâte d'en finir, Guy fit raconter à Serge, pour la deuxième fois, comment il avait assassiné le docteur Chainey. Il voulait voir si ses deux versions seraient identiques. Pour la description de ce genre d'événements Serge n'hésitait aucunement. Même qu'une certaine fierté animait les traits de son visage rousselé pendant son récit.

- Eh bien... je l'ai suivi... C'était un homme très occupé. Ses allées et venues... C'était pas facile. Une de mes *missions*...

Malgré le fait que Serge ne livrait sa version des faits qu'en pièces détachées, on pouvait comprendre qu'il louait de temps à autre une automobile pour accomplir ses *missions* ; qu'il demeurait à l'époque au presbytère de Cap-d'Espoir alors qu'il était encore prêtre, mais, sur le point de défroquer. Quant au voyage en train, il avait laissé entendre qu'il était resté dans son compartiment tout le temps du trajet, ne voulant voir personne.

- Qu'est-ce qui s'est passé le soir du 19 avril 1979 à la clinique de Saint-Blaise du docteur Chainey ? Est-ce que vous pouvez confirmer cette date ?

- En tout cas, c'était dans le milieu du mois d'avril... Je m'en souviens...

Tiens, se dit Guy, il vient d'entrer dans une période de lucidité. Il était évident que Serge revivait un moment important de sa vie. Il indiqua qu'il avait laissé la voiture un peu plus loin et qu'il s'était rendu à pied jusqu'à la clinique. Il avait aperçu Chainey sur le balcon. Sans perdre un instant, il s'était approché en évitant de faire du bruit.

Ses propos devenaient de plus en plus ordonnés et d'une précision surprenante.

- Il ne pouvait pas me voir. C'était très sombre. J'ai sorti mon pistolet à pression... Je l'ai actionné... J'ai crié : « Docteur Chainey ! Voici pour vos maudites expériences

». Et j'ai tiré une première fléchette qui s'est logée dans sa cuisse.

Bourdon pensa : « Voilà, ça confirme ce que je croyais. C'est sûrement cette fléchette qui, n'ayant pas entré assez profondément dans la peau, est tombée d'abord sur le balcon. Ensuite, elle aura été poussée dans l'herbe par le pied de quelqu'un, sans que ce dernier s'en rende probablement compte. »

Les lèvres de Dumoulin se mirent à trembler. De la sueur coulait sur son front. Les yeux dans le vague, il poursuivit :

- Sur le coup, il ne parut rien ressentir... Le chien... Il cherchait d'où venait la voix. Mais, au bout d'un certain temps, ses genoux ont commencé à plier. Il ouvrit la porte et entra dans le chalet en titubant. Je me suis précipité à l'intérieur. Il était dans la cuisine... Je lui ai tiré une autre flèche au hasard parce qu'il faisait noir. Là, je l'ai entendu s'écrouler. J'ai fermé la porte et allumé la lumière. J'ai vérifié si tous les stores étaient baissés. C'était le cas. J'ai descendu le pantalon de ce... tortionnaire et lui ai fait une piqûre... dans la fesse... Lorsque je m'apprêtais à le déshabiller pour ensuite le transporter dans sa chambre, comme ma *mission* le prévoyait, j'ai entendu au loin le bruit d'un véhicule.

- Quelle mission ?

Dumoulin continua, comme s'il n'avait rien entendu :
- J'ai fermé la lumière et je me suis aussitôt enfui par l'arrière. Je me suis caché dans le bois jusqu'à ce que le véhicule s'arrête dans l'entrée près du chalet. Dès que les phares s'éteignirent j'ai couru jusqu'à ma voiture et j'ai quitté les lieux.

- Qui vous a ordonné de tuer le docteur Chainey ?

- Les voix, dans ma tête...

- Les voix de qui ?

- ... (Serge avait l'air de s'interroger lui-même sur la provenance de ces voix.)

Guy, dégoûté, imaginait facilement ce qu'on avait fait subir à cet homme afin de s'en servir dans le but ultime d'éliminer quelqu'un. Après avoir dégluti il laissa tomber:

- Est-ce vous qui avez tué les collaborateurs du docteur Chainey, Susan Burns et Steeve Kramer ?

Dumoulin donnait l'impression qu'il ne comprenait plus les questions du policier. Il resta silencieux pendant un long moment, les yeux vitreux, rivés sur le mur dénudé en face de lui.

- Alors ! reprit Guy, haussant quelque peu la voix.

Serge sursauta puis se figea.

Bourdon tenta le tout pour le tout afin d'ébranler l'accusé et lui faire révéler les noms des personnes qui lui *parlaient dans sa tête*. Il était évident qu'on l'avait programmé pour se débarrasser de Chainey, celui-ci étant devenu, certainement, un acteur trop encombrant et trop exigeant.

- Écoutez, Serge, fit le policier sur un ton plus intime. Je ne peux rien vous promettre à propos des conséquences de vos actes. Toutefois, le procureur de la Couronne, qui est chargé de ce dossier, sera mis au courant de votre coopération que vous aurez démontrée pendant cette enquête. À la fin, c'est lui qui va décider. Mais... Il s'interrompit, voyant que le prévenu était retourné dans sa bulle.

- Est-ce que vous comprenez ce que je vous dis ?

- ...

Guy jugeait de son devoir de bien faire comprendre la situation dans laquelle le prévenu se trouvait.

- On ne peut pas parler de meurtre non prémédité, encore bien moins d'homicide involontaire... surtout pas dans le cas de Chainey... De tout façon, votre avocat va sûrement plaider le fait que vous avez été...

- Il s'agit d'un HOMICIDE HUMANITAIRE ! coupa Dumoulin, la voix perchée. Ces gens doivent être *occis* ! Il n'y a pas d'autre solution.

Guy, abasourdi par cette envolée, observa que le prévenu utilisait un vocabulaire qui sortait de l'ordinaire, ce qui démontrait qu'il avait une bonne instruction mais, du même coup, soulignait tristement les dommages causés à la raison de cet homme. Il reprit :

- Monsieur Dumoulin, je répète ma question : est-ce vous qui avez tué Burns et Kramer ?

- C'est Louis de La Durantaye, murmura faiblement Dumoulin, la tête basse.

- Parlez-moi de ce Français, fit le policier, revenant de sa surprise.

- Ce n'est pas un Français, rectifia Dumoulin, qui leva les mains, paumes face à Bourdon, comme quelqu'un qui vient de décider que la plaisanterie a assez duré. C'est, euh... C'était un Québécois pure laine. Il pouvait emprunter l'accent français ou l'accent québécois comme il voulait, quand il voulait. Il faut dire qu'il a vécu en France assez longtemps...

Il s'interrompit et passa du coq à l'âne. Il voulait apparemment souligner les bonnes actions que lui et son ami avaient réalisées ensemble. Les yeux embués, il continua :

- Je peux vous dire que des fois nous ramassions des itinérants que le docteur Chainey ramenait dans la rue après s'être *servi* d'eux. On les reconduisait soit à l'hôpital, soit dans un centre d'hébergement.

Cette déclaration confirmait ce que l'itinérant aux pigeons avait vu, songea Bourdon. Dumoulin avait donc différentes *missions*... Des bonnes et des mauvaises. Il est fort probable que pour les bonnes, il agissait de sa propre initiative, alors que pour les mauvaises, il était guidé par les fameuses voix...

- Louis de La Durantaye a-t-il essayé de tuer l'Allemand, Hans Rothendorf-Fink, à Venise-en-Québec?

- Un Allemand ? Quel Allemand ? Ce n'est pas...

- A-t-il attaqué un policier devant l'appartement de Kramer ?

- Non. Ce n'est pas... un Français... La Terre a besoin de gens... comme nous... Nous... nous sommes des commandos... prêts au sacrifice... Comme le Christ... Les apôtres... Des révolutionnaires...

Dumoulin était retourné dans son brouillard.

*

C'était la période des questions à la Chambre des communes à Ottawa. Le député rondouillard d'arrière

banc, Jean-Claude Campagnard, en habit beige et cravate bleue, se leva. Il n'avait pas l'habitude d'intervenir dans cette enceinte. Ce fut donc d'une voix mal assurée qu'il lut un texte :

« Monsieur le président, j'aimerais que quelqu'un de ce gouvernement m'explique les agissements de certains agents du Service de renseignement de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada. Ces agents utilisent les travaux de supposés chercheurs en médecine psychiatrique pour manipuler des gens. Je sais, de source sûre, que les membres d'un groupe, appelé *Le groupe tactique de missions diverses*, le GTMD, ont été formés par un certain docteur Robert Chainey, d'ailleurs décédé dans des circonstances nébuleuses. Ce Chainey procédait à des expériences médicales pour contrôler l'esprit humain. Presque immédiatement après son décès, il a été remplacé par un autre médecin aussi peu scrupuleux.

« Monsieur le président, j'affirme que des personnes se servent de ces expériences à des fins politiques. J'affirme, également, que le gouvernement finance ces dites-expériences. »

Des rires sceptiques retentirent bruyamment du côté des députés au pouvoir, qualifiant la déclaration de Campagnard de grotesque. Quelqu'un se moqua de ses grosses lunettes noires en lui faisant remarquer que celles-ci déformaient les *affaires* qu'il prétendait voir.

- Ça doit pas être très joli quand tu te regardes dans le miroir, dit un autre, ce qui décupla l'hilarité des députés d'en face.

Sur ce, Campagnard, rouge comme un coq, se leva de nouveau pour déposer une pétition, signée par deux mille personnes, exigeant que l'on mette fin à ces expériences et machinations, et qu'on aide les victimes sur tous les plans.

S'ensuivit un autre échange acide entre députés d'opposition et députés au pouvoir sans que l'on parvienne à prendre au sérieux et la déclaration et la pétition du député Jean-Claude Campagnard.

*

Julie et Patrick, qui regardaient le débat à la télévision, furent choqués et déçus que leur cause soit tournée ainsi

en ridicule. Au moins on commençait à en parler un peu partout. Par ailleurs, ce Campagnard pourrait être invité à participer à la manifestation qu'ils projetaient d'organiser sous peu devant le Parlement.

*

* *

Il faisait un temps superbe. L'air était doux. La noirceur était sur le point de tomber.

Albert Tassé sifflotait un air disco tout en marchant d'un pas rapide sur le trottoir de la rue Lajeunesse en direction d'Henri-Bourassa. Il était satisfait de lui. Il avait réussi à rompre sa liaison tumultueuse avec Nicole Latreille.

Il ne s'expliquait pas encore ses réveils dans des chambres d'hôtels minables, l'esprit confus, se demandant ce qui s'était passé la veille. Pourtant il ne buvait pas tant que ça : un verre de vin à l'occasion et c'était tout. Était-ce le surmenage ? Y avait-il un rapport avec Nicole ? En tout cas, il considérait que tout cela était maintenant chose du passé et qu'il fallait regarder en avant. Il était du genre à ne pas trop s'interroger sur des choses qu'il trouvait, à prime abord, obscures, surtout quand c'était personnel. Il se fiait à sa bonne étoile : très souvent il lui confiait ses problèmes et les solutions venaient comme par enchantement.

En s'approchant du restaurant, où il avait décidé d'aller souper, il regarda son reflet dans la vitrine pour voir s'il était présentable. Ce que pensaient les autres de son apparence était très important. Il ajusta sa cravate et se passa la main dans les cheveux. Il remarqua soudainement le reflet d'un homme qui se trouvait de l'autre côté de la rue, l'observant discrètement. Celui-ci baissa les yeux et fit mine de continuer son chemin.

Tassé réagit rapidement. Il entra dans le restaurant, le traversa au pas de course et sortit par derrière. Il contourna la bâtisse et constata que l'homme avait disparu. Tassé continua sa course en ralentissant graduellement son pas. Il dépassa le restaurant et s'arrêta devant le portique d'un édifice à logements qui se trouvait sur sa gauche, près du trottoir. Il avait vu une ombre s'y engouffrer.

Sans crier gare, l'homme sortit de sa cachette et s'élança sur le policier. Albert, sans hésiter, lui asséna un solide coup de poing sous le menton. L'homme s'affala sur le ciment, inconscient. Albert se dit que son souper devrait être remis à plus tard.

Tassé appela Guy Bourdon pour qu'il vienne le rejoindre au quartier général de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Il raconta qu'un individu, correspondant à la description de *l'homme en noir*, l'avait attaqué. De l'avis de Tassé, l'homme devait être interrogé par deux policiers chevronnés car il ne semblait pas vouloir collaborer.

Une fois devant l'individu, Guy lui jeta un regard inquisiteur.

C'était un homme d'environ 25 ans, assez grand et costaud. Il était habillé d'un habit de jogging noir, très moulant, ce qui faisait ressortir ses pectoraux et ses biceps. L'expression de son visage bronzé était indéchiffrable malgré la douleur qu'il devait ressentir au menton, devenu enflé et violet.

- Pour qui travailles-tu ? commença Bourdon. (Il croyait que pour ce genre d'individu, il devait mettre de côté son vouvoiement habituel.)

- Mon nom est Julien Roy.

- Répond à la question de monsieur Bourdon, tonna Albert.

- Mon nom est Julien Roy.

Guy commençait à s'échauffer. Il s'alluma une cigarette et souffla la fumée dans le visage du prévenu qui lui lança un regard méprisant. L'œil mauvais, Albert Tassé déposa violemment le bottin téléphonique de la ville de Montréal et une matraque sur la table qui les séparait de l'individu.

- Tu es chanceux que nous n'ayons pas le bottin de Laval... fit Tassé avec un rire sardonique.

Guy décida d'utiliser la tactique qui consiste à accuser d'emblée pour déstabiliser le suspect.

- Comment se fait-il que tu aies changé tes plans sur la rue Saint-Denis ? Au lieu de te rendre à l'appartement de

Steeve Kramer tu as continué ton chemin et attaqué un policier. Parle !

L'homme restait impassible et répétait toujours « Mon nom est Julien Roy ».

Si le suspect continuait à leur résister ainsi, Guy sentit qu'il allait exploser tôt ou tard. L'échec d'un interrogatoire lui était inconcevable.

Ce n'est qu'après une heure de questions insidieuses et de tactiques diverses que le prévenu décida enfin de livrer certaines informations. Les deux policiers avaient dû y mettre tout leur savoir-faire. Guy se rendit compte qu'Albert et lui formaient un tandem redoutable.

Julien Roy, le menton de plus en plus enflé, penchait la tête. L'air arrogant qu'il avait affiché au début de l'interrogatoire avait presque disparu. Il avoua être celui qui avait frappé le policier sur la rue Saint-Denis, prétextant la légitime défense. Il affirma faire partie d'une organisation comportant plusieurs cellules dont les membres ignoraient ce que faisaient les autres. Il dit ne pas connaître l'identité des dirigeants de cette organisation. Lorsqu'on lui demanda quelle était la nature de son travail, sa rémunération et qui la lui versait, il demeura muet. On aurait dit qu'il avait révélé juste assez d'informations pour montrer sa bonne volonté mais qu'il ne voulait pas trop s'incriminer ou incriminer d'autres personnes. Il essaya de négocier une certaine immunité, ce qui lui fut refusé.

- Puisque c'est comme ça, je ne dirai plus rien. J'exige de parler à mon avocat.

L'homme en noir (on en avait trouvé au moins un), paraissait avoir été entraîné à subir ce genre d'interrogatoire et à renverser la situation en sa faveur. Utilisant un ton très sarcastique, il formula une question, qui, de toute évidence, avait pour but de rendre à Albert Tassé la monnaie de sa pièce et lui faire perdre sa belle assurance :

- Nicole... La belle Nicole... Pourquoi tu l'as quittée?

- Quoi !

Le policier de Montréal s'élança pour sauter à la gorge de Roy mais il fut arrêté aussitôt par Guy. Haletant, hors de lui, Tassé prit un long moment pour se ressaisir tout en

réfléchissant à ce qui lui était arrivé de bizarre récemment. Soudain, son regard s'éclaira. On aurait dit qu'il venait de recevoir les réponses aux questions qu'il avait confiées à sa bonne étoile...

La manifestation

Lundi, 13 octobre 1980.

Ils étaient seulement une dizaine de manifestants à avoir répondu à l'appel de Patrick et Julie pour dénoncer, devant le Parlement d'Ottawa, les expériences médicales et leur utilisation à des fins politiques.

Les ex-patients des docteurs Cameron et Chainey gelottaient en cet après-midi d'automne, marchant face au vent, à l'ombre de l'imposant édifice gouvernemental. Julie et Patrick essayaient tant bien que mal de ne pas laisser paraître leur déception face à un nombre si peu élevé de participants.

Malgré tout, ils distribuèrent avec un certain enthousiasme des tracts aux passants afin de les sensibiliser à leur cause.

Parmi les manifestants se trouvaient Lise Martel, emmitouflée dans son manteau de laine, l'air de se demander ce qu'elle faisait là, portant une pancarte sur laquelle était écrit : « Arrêtez de nous prendre pour des cobayes ». Il y avait aussi Marie Giroux, la ménagère chétive, maniaco-dépressive et Steve Cohen, le commis d'épicerie schizophrène, des noms que l'on retrouvait sur la liste CEC. Cohen brandissait une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « Monsieur le premier ministre, faites cesser les expériences médicales inhumaines. » Les anciens patients criaient aussi des slogans qui allaient dans le même sens. L'un d'eux avait un porte-voix. Il clamait : « Nous voulons être dédommagés ! Nous voulons être dédommagés ! »

Patrick observait les hommes et les femmes qui déambulaient devant la colline parlementaire. Un sentiment de tristesse l'envahit. Il pouvait imaginer facilement ce que ces gens avaient enduré. Si au moins on pouvait leur verser une compensation financière, se disait-il. Cela ne remplacerait pas les parties mutilées de leur cerveau mais leur procurerait certainement un peu de bien-être.

Patrick se rapprocha de Julie et la serra contre lui. Comme si elle avait deviné le doute qu'il ressentait concernant le succès de la manifestation, elle dit :

- Il ne faut pas perdre espoir, chérie. Cette manifestation est une autre démarche qui va certainement donner des résultats tôt ou tard.

- Je veux bien le croire... Regarde : il n'y a pas beaucoup de journalistes, non plus.

- Je sais. Par contre, il suffit d'un seul bon article pour renverser la vapeur.

Il se renfrognait dans son manteau et continua de marcher, autant pour se réchauffer que pour changer ses pensées négatives.

*

Julie lui emboîta le pas. Elle n'aimait pas le voir dans cet état, même si ce n'était que passager. Il n'avait plus ses crises de découragement comme avant, mais parfois, il semblait dans la morosité lorsque les choses n'allaient pas assez vite à son goût ou dans le sens qu'il aurait voulu. Il suffisait à ce moment-là d'un mot, d'une tape dans le dos, d'un sourire, pour le remettre sur les rails. Il ne lui restait donc pas trop de séquelles des sévices qu'il avait subis.

Malheureusement, on ne pouvait pas en dire autant de la majorité des autres manifestants.

Sur le plan personnel tout paraissait aller pour le mieux : leur rêve de s'établir en Gaspésie était sur le point de se réaliser : elle retournerait à l'enseignement et Patrick lui avait dit qu'il pourrait sûrement être embauché comme journaliste dans un hebdomadaire de la région de Grande-Rivière. Aussi, il pourrait faire valoir, à l'occasion ses talents de guitariste à la radio, à la télévision et dans les studios d'enregistrement de disques, même s'il devait se déplacer à Québec ou à Montréal pour ce faire.

Sur ces entrefaites, Jean-Marie arriva, accompagné d'une femme qu'il présenta comme étant Louise M. Celle-ci devait avoir environ 55 ans. Encore alerte, elle avait un visage avenant et sa tuque rose enfoncée jusqu'aux oreilles lui donnait un air comique. Elle dit d'emblée à Julie et Patrick qu'elle était aussi une victime des docteurs

Cameron et Chainey. Jean-Marie précisa qu'il l'avait connue à une réunion des AA.

La surprise passée, Patrick et Julie se regardèrent, l'air de dire : « Bon, eh bien, voici deux manifestants de plus. » Lorsque Louise se proposa de faire un petit discours, Patrick regarda son père d'un œil perplexe.

- Ne t'inquiète pas, elle a des choses sérieuses à raconter. Fais-moi confiance.

Quelque peu hésitant, Patrick emprunta le mégaphone pour le remettre à Louise. Tout le monde se rassembla autour d'elle, ayant visiblement deviné qu'il se passerait quelque chose. Elle commença avec une voix vacillante mais prit de l'assurance à mesure que son allocution avançait :

« Une fois, on m'a transportée dans une sorte de fourgon où on avait installé un lit. Je suis restée couchée là pendant un long voyage. Je ne pourrais pas dire où je suis allée mais je crois que c'était aux États-Unis puisque nous avons traversé ce qui m'a semblé être la frontière.

« Parvenue dans une clinique, on m'a fait entrer dans une sorte de four... Je crois que c'est ça, parce que j'ai entendu un homme dire à un autre : *on va la faire rôtir un peu...* Son maudit rire résonne encore dans ma tête.

« J'aimerais bien que quelqu'un du gouvernement m'explique pourquoi on m'a fait subir de telles atrocités. »

En scandant la dernière phrase elle avait désigné de la main la bâtisse du parlement pendant qu'on lui prodiguait des marques de compassion. Après un moment de flottement chacun reprit sa marche de plus en plus décidé à faire valoir ses revendications.

Touché par la présence de son père et du geste de sa compagne, Patrick rejoignit celui-ci et, sans dire un mot, lui donna une vigoureuse poignée de main. Jean-Marie, surpris sur le moment, répondit en s'approchant plus près de son fils pour lui faire une accolade. Patrick ne résista pas.

Le père et le fils, manifestement troublés par leurs gestes non prémédités, se remirent à déambuler en silence. Patrick avait compris qu'on ne pouvait pas changer le passé et que la rancune ne faisait plus partie de sa vie.

Julie, qui observait la scène, eut un sourire de contentement.

Une voiture vint se stationner tout près. Julie et Patrick reconnurent le conducteur. C'était Guy Bourdon, l'air souriant.

Guy baissa la vitre de sa voiture.

- Écoutez ! Je ne peux pas manifester avec vous. Mais je vais surveiller discrètement au cas où il y aurait des agents provocateurs... On ne sait jamais... avec la gendarmerie... Si je peux me permettre un conseil, évitez tout débordement. Ils n'attendent que ça...

- Merci, firent en chœur, les deux organisateurs de la manifestation, rayonnants de plaisir.

Ils n'en revenaient tout simplement pas de cet autre appui inattendu.

*

Guy gara sa voiture de manière à ce qu'il pût voir, même de loin, les manifestants. Après tout ce qu'il avait découvert au cours de son enquête, il s'était dit qu'il devait faire sa part dans les démarches de dénonciation qu'avaient entamées ce couple courageux.

Il se mit à penser à ce que l'enquête avait donné jusqu'à présent. *L'homme en noir*, Julien Roy, avait été accusé d'assaut sur deux policiers ; Serge Dumoulin serait probablement jugé inapte à subir un procès pour meurtres alors que celui de l'Allemand, Erik Fink/Hans Rothendorf, devait débiter dans quelques semaines. Ce dernier était accusé de crime contre l'humanité en rapport avec ses activités au camp d'Auschwitz. En ce qui concernait les crimes commis au Québec, dont les mauvais traitements et les enlèvements, le procureur de la Couronne avait déclaré « qu'il aurait été difficile d'étayer la preuve et que, de toute façon, l'accusé risquait la prison à perpétuité pour ses crimes commis en Pologne. Une peine de plus ou de moins ne changerait rien », avait-il ajouté avec une désinvolture qui révolta au plus haut point Bourdon.

Par ailleurs, le cadavre de Cap-d'Espoir n'avait toujours pas été identifié.

Bourdon songea au caporal Losier qui lui avait demandé de former une équipe de quatre hommes,

l'incluant, pour instituer une enquête discrète ayant pour unique but de découvrir les individus qui se cachaient derrière les expériences médicales. Guy avait accepté sans hésité. Il avait alors été nommé sergent. Par la suite, il y avait eu contre ordre : le grand patron de la Sûreté du Québec avait exigé que l'on ferme tous les dossiers relatifs aux activités des docteurs Cameron et Chainey. C'était sans appel. Selon ses supérieurs, les ordres venaient de très haut au sein du gouvernement fédéral... Losier avait dit :

- Si je n'obtempère pas, c'est le renvoi pur et simple, non seulement pour moi, mais pour qui ce soit qui s'aviserait de continuer à enquêter là-dessus.

- Ça s peut pas ! avait laissé tomber Guy. On avance quoi comme raison ?

- Sécurité nationale...

Cela voulait donc dire, entre autres, qu'on ne pouvait même pas relancer Julien Roy pour lui faire dire ce qu'il savait sûrement à propos de cette présumée organisation...

*

Le député Jean-Claude Campagnard arriva sur les lieux avec ses grosses lunettes et son gros ventre. Sa présence donna une autre poussée d'énergie aux manifestants. Campagnard livra un petit discours basé sur les propos qu'il avait tenus en Chambre récemment mais avec beaucoup moins d'ardeur. Il serra quelques mains et ce fut tout. Patrick l'invita à rester encore un peu mais le député se trouva une excuse et s'esquiva.

Patrick avait pensé que cet homme aurait pu faire un bon allié. Ça ne semblait plus être le cas. Avait-il été réprimandé pour son intervention en Chambre ? Était-il venu faire un acte de présence dans le seul but de sauver la face ? Patrick avait d'ailleurs remarqué son regard fuyant lorsqu'il croisait les anciens psychiatisés. Le sourire bon enfant de ces derniers avait paru le mettre mal à l'aise. Patrick fut choqué par son changement d'attitude. Voilà un politicien qui avait peur de mettre ses culottes...

D'autres personnes se joignirent au groupe. Elles déclarèrent qu'au moins un de leurs proches avait été victime de ces abominables traitements.

- Ça montre qu'on ne se bat pas pour rien, s'exclama Julie.

Guy Bourdon et un autre homme s'approchèrent. On reconnut immédiatement Jean Laviolette de CKLV. Jean déclara qu'il avait décidé de suivre personnellement la bataille au nom de ces malheureux et qu'il informerait ses auditeurs au fur et à mesure des développements.

Julie et Patrick poussèrent un soupir de soulagement. Enfin, on prenait leur cause au sérieux. Guy leur suggéra:

- Pourquoi n'allez-vous pas manifester devant l'ambassade des États-Unis ? Vous ne vous en êtes peut-être pas aperçus, mais je peux vous dire que le nombre d'agents de la GRC, qui vous surveillent de loin, vient d'augmenter. Il se pourrait bien qu'ils vous dispersent dans très peu de temps. Alors, aussi bien ne pas leur donner l'occasion de faire du grabuge. Ils acceptèrent sans plus tarder.

À ce moment apparurent Richard Garand et Yvon Ouimet, ce dernier accompagné de Sophie Labelle, la jolie et gentille réceptionniste de l'Hôpital Bonsecours. Yvon avait réussi à vaincre sa timidité et Sophie était devenue depuis quelque temps sa petite amie. Quant à Richard, il était seul et semblait avoir perdu de son insolence. Les événements qu'il avait vécus dans la forêt de Val-d'Espoir paraissaient l'avoir affecté, certes, mais aussi mûri. Il annonça :

- Nous serons vos anges gardiens, Yvon et moi, devant l'ambassade des États-Unis, si, bien entendu, vous êtes d'accord... On va le faire discrètement, il va sans dire.

- Bien sûr, répondit Patrick, de plus en plus ravi par la tournure des événements.

Sophie Labelle, toute menue, contrastant avec la haute stature d'Yvon, proposa même de manifester avec eux, ce qui fut évidemment accepté avec joie.

*

L'autobus qui avait transporté les manifestants devant le Parlement amena ceux-ci sur Sussex Drive. L'espoir se lisait sur le visage des anciens psychiatisés, heureux de constater qu'ils n'étaient plus seuls à combattre l'utilisation éhontée des électrochocs massifs, les comas

insuliniques, les messages à répétition sous l'oreiller et la restructuration de la personnalité.

Cependant, en ce moment même, qui pouvait affirmer, sans l'ombre d'un doute, qu'il n'y aurait plus jamais de ces laveurs de cerveaux, qu'il n'y aurait plus jamais de gouvernements ou d'organisations qui financent ces funestes travaux ?

Le bilan

Paul-Émile Duchesne du Service de renseignement de sécurité de la GRC, dont les cheveux étaient rendus presque blancs, mais qui n'avait pas perdu de ses idées morbides, entrouvrit le rideau de la fenêtre d'un des bureaux de l'ambassade américaine à Ottawa. Lorsqu'il vit les inscriptions sur les pancartes et qu'il entendit les revendications des manifestants, il haussa les épaules et revint s'asseoir devant le bureau de John T. Curtis de la CIA.

- Est-ce que ces pauvres types croient vraiment que leur manifestation va nous déranger ?

L'Américain, au regard dur, ne répondit pas tout de suite. Le front plissé, les lèvres serrées, il dit, finalement, d'un ton évasif :

- Non. Peut-être pas...

Puis, haussant la voix, comme pour marquer ce qui était important pour lui, il poursuivit :

- *But, we can't say...* On ne peut pas dire que votre plan est un succès...

- Eh bien... j'admets que nous avons eu des problèmes... Par contre, si l'on considère les *pour* et les *contre*, les *pour* l'emportent. Par exemple : la victoire du NON au référendum du Québec...^{*} Je ne dis pas que notre plan a été le seul élément dans ce triomphe mais il y a certainement contribué. (Il tira une bouffée de sa cigarette, afficha un sourire de satisfaction, expira la fumée puis sauta sur un volet particulier de son plan :) Si le docteur Chainey avait été moins exigeant, aussi... Mais non, il lui fallait toujours plus d'argent et son chantage pour en obtenir ne pouvait plus être toléré. Il était devenu trop dangereux. Heureusement que celui qui le remplace est plus malléable... et surtout plus discret... John T. Curtis regardait son interlocuteur l'air de dire : «tu peux toujours

^{*} Le NON l'a emporté avec 59,56 pour cent des suffrages alors que le OUI en récoltait 40,44 pour cent. (www.quebecpolitique.com)

discourir... » L'autre ne se rendait compte de rien. Il continuait :

- Le plan nous a aussi permis de démontrer qu'il est tout à fait possible d'obtenir ce que l'on veut d'individus qui ont été programmés par nos agents spéciaux.

L'Américain fronça les sourcils et coupa sèchement :

- Ce n'est pas le cas pour certaines des personnes qui sont à l'extérieur en ce moment... *Anyway*, nous ne pouvons plus continuer, Paul-Émile. Il y a des journalistes qui ont réussi à fouiller dans nos archives... Des avocats de Washington ont intenté des poursuites au nom des supposées victimes. Et nos agents ont un rôle très important à jouer en Iran, en Afghanistan... Nous sommes débordés.

- Je sais, je sais.

Duchesne ne voulait pas regarder la réalité en face. D'habitude très autoritaire et n'acceptant pas facilement qu'on le contredise, il affichait plutôt une attitude conciliante, voire obséquieuse. Il était prêt à mettre de côté son plan pour un certain temps. Cependant, il ne voulait pas qu'on le rejette définitivement. Il dit, presque piteusement :

- Les agents spéciaux ne recevront plus d'ordres... Certains ont même été programmés pour qu'ils oublient complètement qu'ils étaient membres de l'organisation...

L'Américain répliqua :

- Ce que je reproche à votre plan, c'est que trop souvent les sujets sont... hum... Comment dire... Ils sont désorientés et n'exécutent pas les ordres à la lettre.

- Ça va s'améliorer...

- *No* ! Mes supérieurs veulent tout arrêter.

Duchesne fit comme s'il n'avait rien entendu.

- La SQ a été forcée d'abandonner l'enquête. Ils ont une couple de coupables... Qu'ils se contentent de ça.

Paul-Émile Duchesne se leva et alla jeter un autre coup d'œil dans la rue en contrebas. Il n'avait pas perdu sa manie de bouger en parlant. Il constata que les manifestants, non seulement étaient toujours là, mais ils étaient plus nombreux, ce qui l'exaspéra, se demandant ce

que l'escouade anti-manifestation attendait pour intervenir.

Il rejoignit Curtis tout en restant debout. Il reprit son plaidoyer :

- Laissez-moi vous dire : pendant qu'on va laisser retomber la poussière tous les bons sujets seront mis en *latence*, comme se plait à dire un de mes assistants. Ils seront considérés comme des agents *dormants*. On pourra toujours les *réveiller* en temps et lieu...

Il éclata d'un long rire gras.

L'emballement de Duchesne, n'eut aucun effet sur l'attitude glaciale de l'Américain qui laissa tomber :

- *Anyway, you can be sure of this : La CIA will deny...* va nier toute implication.

- Même chose pour nous.

Épilogue 1

Environ huit ans plus tard, la Central Intelligence Agency versera 750 mille dollars à neuf Canadiens. En 1992, le gouvernement canadien consentira, pour sa part, une compensation de 100 mille dollars pour chacune des victimes du docteur Cameron.

Malgré les dédommagements accordés, Ottawa niera être au courant des expériences du directeur fondateur de l'Institut Allan Memorial. De son côté, Washington affirmera que la compensation versée par la CIA ne constitue pas un aveu de responsabilité.

Ce fut au début des années 1980, que la Commission des citoyens pour les droits de l'homme, un organisme financé par l'Église de scientologie, mit en lumière l'implication de la CIA dans cette affaire.*

* <http://archives.radio-canada.ca/400i.asp?IDCat=13&IDDos=972&IDCli=5496&IDLan=...>

Épilogue 2

Finalement, Erik Fink/Hans Rothendorf fut condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité pour ses crimes commis en Pologne durant la Deuxième Guerre mondiale. Quant à Julien Roy, un des hommes en noir, écopa de deux ans de prison pour assaut contre deux policiers. Sans surprise, Serge Dumoulin fut jugé inapte à subir son procès. Il a été hospitalisé à l'Institut Philippe-Pinel pour un temps indéterminé.

L'identification du cadavre retrouvé dans la maison de Cap-d'Espoir n'a jamais été dévoilée.

Guy Bourdon fut forcé de retourner travailler à Saint-Jérôme où il prit sa retraite quelques années plus tard. Entretemps, son mariage s'était replâtré. Rita avait arrêté de boire et Guy pouvait maintenant consacrer plus de temps à sa famille.

Quant au caporal Losier, les autorités lui ordonnèrent d'accepter le poste d'officier en charge à Trois-Rivières. Un an plus tard, il accrocha, lui aussi, ses patins.

Un jour, Bourdon et Losier se rencontrèrent, tout à fait par hasard, sur un terrain de golf en Caroline du Sud. Ils enrageaient toujours de n'avoir pu dénoncer les vrais coupables, ceux qui avaient tiré les ficelles dans cette affaire d'expériences médicales inhumaines.

Remerciements

Je voudrais remercier toutes les personnes, ou organismes, qui ont contribué aux recherches pour faciliter l'écriture de ce roman. Je pense notamment à la sergente Martine Isabelle, agente d'information à la direction des communications de la Sûreté du Québec à Montréal ; à certaines personnes œuvrant (ou ayant œuvré) au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale ; au personnel du ministère de la Justice du Québec de même qu'à celui du palais de justice de Percé ; à Me Martine Bérubé, procureure aux poursuites criminelles et pénales ; à Marie-Paule Villeneuve, présidente de l'Agence littéraire Alinéa ; à Claude Fournier, journaliste à la Presse Canadienne, à Montréal ; au ministère de la Justice du Canada, section des crimes contre l'humanité et crimes de guerre ; à Jacqueline Rochefort, technicienne en documentation de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine ; à Ève Malépart et Charles Bédard, de la Ville de Westmount ; au personnel de la ville de Grande-Rivière, en Gaspésie ; à Tourisme Baie-des-Chaleurs ; à l'Association des propriétaires d'autobus du Québec ; au Service de renseignements de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa et à tous ceux et celles qui ont préféré garder l'anonymat.

J'ai une pensée toute particulière pour ma défunte et très chère épouse, Claire, qui a su m'encourager tout au long de cette longue aventure, avant de succomber à un cancer du rein le 26 février 2011.

Merci aussi à mon fils, Mario, pour son aide technique, son soutien moral et ses talents de graphiste.

Un autre merci particulier va à Francine Rouleau pour son arrivée soudaine dans ma vie, comme une grâce du ciel qu'on n'attend pas, et, pour son travail de révision, sa compréhension, sa grande générosité.

Enfin, *Danke* à Susanne Koch pour la traduction de certains mots et expressions en allemand.

À propos de l'auteur



Marcel Gingras est un journaliste retraité depuis 2008. Il a travaillé surtout à Montréal, notamment pour la radio de la Presse Canadienne pendant 23 ans après être passé par CKLM, CJMS et CKMF.

Autodidacte, il a fait ses classes en région dont en Ontario (CJRC-Ottawa) ; en Gaspésie (CHAU-TV-Carleton) ; et dans les Laurentides (CKJL/CJEN-Saint-Jérôme). Il a également été chanteur-animateur-musicien. MÉMOIRE ATROPHIÉE est son premier roman.

<http://editionsmkg.com/>